This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

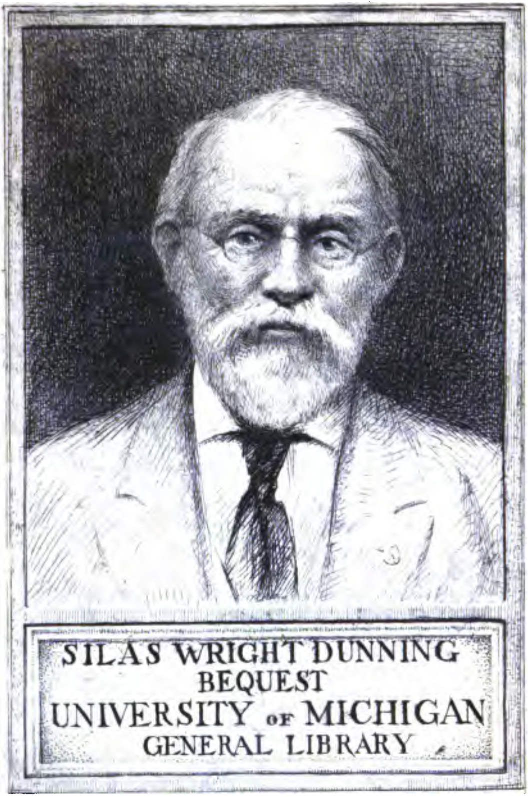
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Compl.

Z
1010
.N59

Compl.
Z
1010
.N59

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME V.

Niceron, Jean Pierre

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNE' de leurs Ouvrages.

TOME V.

A PARIS, CHEZ BRIASSON.
Et se vend à Amsterdam,
Chez HERMANN VYTWERF.

M. DCC. XXVIII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

Dunning
Nijhoff
10-21-37
34493

Printed in France.

AVERTISSEMENT.

ON sera surpris, & peut être avec raison, de trouver dans ce Volume une vie de *Tite-Live*. Ce n'étoit pas mon dessein de remonter si haut. Mais une personne d'esprit & de merite s'étant donné la peine de ramasser plusieurs choses curieuses sur les anciens Auteurs, je me suis laissé persuader qu'on ne trouveroit pas mauvais que je joignisse son travail au mien. En effet, quoiqu'il y paroisse étranger, il ne l'est peut-être pas tant qu'on pourroit se l'imaginer. Ce que les nouveaux Auteurs ont fait sur ces Anciens a formé entre eux une liaison, qui les raproche, & les réunit en quelque maniere malgré la distance des temps. J'ai crû cependant devoir ne donner qu'une vie de ces anciens dans chaque volume, pour ne point trop remplir la place destinée à d'autres moins connus, & sur lesquels on souhaite d'avantage d'être instruit. Si ce melange déplaît au Public,

Il sera facile d'y remedier & de se conformer à son goût.

Il s'est glissé dans le quatriéme volume quelques fautes grossieres que je prie les Lecteurs de corriger.

P. 18. *l.* 14. premier, *lisez* précieux.

P. 56. *l.* 3. qui est très-facile, *lisez* qui étoit très-habile.

P. 104. *l.* 23. dans la vie de *S. Ammirato*, *effacez ces mots :* il s'attacha au Marquis de Capoue, qui étoit auprés de la Reine Christine de Suede, *mettez à la place*, il s'attacha à la Reine de Pologne par le conseil de Jean Laurent Papacoda, qui fut depuis Marquis de Capurso.

P. 288. *l.* 24. contre le sentiment du P. le Cointe, *lisez* contre le sentiment du P. Chiflet, & en faveur de celui du P. le Cointe.

L'Auteur de la vie d'*Emilio Ferreti* qui se trouve dans ce cinquiéme volume est mal appellé *p.* 21. *l.* 10. *Guiatranda*, lisez *Guintrandy*.

P. 168. *l.* 7. faire les voir, *lisez* faire voir les.

TABLE

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS.

ANGRIANI [Michel] p. 394
ANTELMI [Joseph] p. 145.
ASPILCUETA [Martin] p. 1.
BELLINI [Laurent] p. 346
BOIS [Gerard du] p. 151
BOISOT [Jean B.] p. 371
BONET [Theophile] p. 365
CELLARIUS [Christophe] p. 271
CUMBERLAND [Richard] p. 328
DESMARAIS [François-Seraphin Regnier] p 355
ERPENIUS [Thomas] p. 381
FERRARI [Ottavio] p. 77
FERRARI [Octavien] p. 86
FERRETI] Emilio , p. 13
FICIN [Marsile] p. 214
HIRE [Philippe de la] p. 335
HUDSON [Jean] p. 350
MAFFEE [Jean Pierre] p. 324
MASSON [Papire] p. 182
MEZERAI (François Eudes de) p. 295
PITHOU (Pierre) p. 41

SAINT GELAIS (Mellin de) p. 197
SAINTE-MARTHE (Denis de) p. 89
SELDEN (Jean) p. 21
TEISSIER (Antoine) p. 256
TEXEIRA (Joſeph) p. 401
TITE LIVE. p. 156
VALERIO (Auguſtin) p. 243
VALOIS (Henri de) p. 225
VARILLAS (Antoine) p 61
VESAL. (André) p. 135
VILLON (François) p. 206
USSERIUS (Jacques) 101

MEMOIRES

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE des Lettres,

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

MARTIN ASPILCUETA, DIT NAVARRE

MARTIN *Aspilcueta*, que l'on appelle communément le Docteur *Navarre*, parce qu'il étoit de ce Royaume, nâquit le 13. Decembre 1491. à MARTIN ASPILCUETA.

M. ASPILCUETA.

Varasayn, Ville du Royaume de Navarre, qui n'est pas fort éloignée de *Pampelune*, d'une famille noble, tant du côté de son pere, que de celui de sa mere.

Il entra fort jeune chez les Chanoines Reguliers de *Roncevaux*, Hôpital fameux dans les Pirenées, & en porta toûjours l'habit, quoiqu'il ait passé dans la suite par differens emplois, qui eussent pû l'en dispenser.

Il apprit à *Alcala*, les Humanitez, la Philosophie, & la Theologie, & vint ensuite en France étudier en Droit. Voici ce qui occasionna ce voyage.

Jean d'Albret Roi de Navarre ayant été excommunié avec sa femme *Catherine de Foix* par le Pape *Jules* II. en qualité de fauteurs de *Louis* XII. que ce Pape avoit déclaré ennemi de l'Eglise, *Ferdinand* Roi d'Espagne, qui avoit sollicité cette excommunication se jetta sur la Navarre; ce qui obligea *Jean d'Albret*, de se retirer dans les Etats qu'il avoit en France; *Pierre de Navarre* son grand Maréchal l'y ac-

compagna avec François son frere, & *Martin Aspilcueta* qui étoit attaché à celui-ci le suivit, & demeura auprès de lui pendant quatorze ans en qualité de son Theologien.

M. Aspilcueta.

Après qu'il se fut appliqué quelque temps au Droit, il fut jugé capable de l'enseigner aux autres, & il le professa à *Toulouse* & à *Cahors*. De retour en Espagne il se retira à *Salamanque*, où il rétablit l'étude du Droit Canonique, qui étoit negligé dans cette Université, & il y obtint la premiere chaire de Professeur en cette science.

Il la remplit pendant quatorze ans, après lesquels il fut appellé à Conimbre par *Jean* Roi de Portugal qui venoit d'y fonder une Université. Il y enseigna pendant seize ans, & ayant obtenu son congé après ce temps, il alla dans la Castille, & ensuite dans son Pays, pour prendre soin de ses nieces, filles de ses freres, qui étoient morts depuis peu. Il passa douze ans dans ces deux endroits, aidant de ses conseils ceux qui pouvoient en avoir besoin. Il fut pendant son séjour en

M. Aspilcueta. Castille Confesseur de *Jeanne* veuve du Prince de Portugal, & des Princes de Boheme ses neveux.

Il alla ensuite à Rome pour défendre *Barthelemi Caranza* Archevêque de *Tolede* accusé d'heresie, quoiqu'agé de 80 ans; ce qu'il fit avec toute l'ardeur imaginable, mais inutilement, comme on a pû le voir dans l'article de ce Prelat.

Il ne faut pas passer ici sous silence un fait que M. de Thou rapporte de lui; » je me souviens, dit-il, » que *Navarre* étant allé rendre vi» site à *Paul de Foix*, Ambassadeur » du Roi auprés du Pape, que j'a» vois accompagné à *Rome*, & ne » l'ayant pas trouvé dans son Palais, » il alla le chercher dans l'Eglise de » la Trinité où il étoit, & le salua » en se prosternant devant lui & lui » baisant les pieds. L'Ambassadeur » surpris de cette action d'humilité » refusa cet honneur, & tâcha de » faire lever de terre ce venerable » vieillard, mais *Navarre* lui dit » qu'il ne pouvoit se dispenser de » rendre en sa personne cet homma» ge & ces respects à une Nation

M. ASPILCUETA.

dont ses Rois étoient issus. Enfin « s'étant levé, il ne voulut jamais « mettre son chapeau sur sa tête, « quoiqu'il se promenât avec l'Am- « bassadeur en un endroit décou- « vert & exposé aux injures de l'air, « qui étoit alors extraordinaire- « ment froid, quelque instance que « lui fit *Paul de Foix* pour l'obli- « ger à se couvrir. «

Comme il s'étoit acquis une reputation extraordinaire par ses écrits, il reçut à la Cour du Pape plus d'honneur qu'on n'en avoit jamais fait à aucun particulier. *Pie* V. *Gregoire* XIII. & *Sixte* V. eurent pour lui tant de consideration, qu'ils ne décidoient aucun cas de Conscience sans l'avoir auparavant consulté. Le premier de ces Pontifes le nomma Assesseur du Cardinal *François Alciat* Vice-Penitencier. *Gregoire* XIII. ne passoit jamais devant sa porte, qu'il ne le fit appeller, & il étoit quelquefois une heure entiere à s'entretenir avec lui dans la ruë. Il ne dédaignoit pas même de lui rendre visite.

Il ne faut pas s'étonner après cela

M. Aspilcueta.

de la consideration que les Cardinaux & les Prelats avoient pour lui. Il étoit l'Oracle non-seulement de la Ville de *Rome*, mais encore de tout le monde Chrétien, & il ne refusoit ses conseils à personne; l'interêt ne le faisoit point agir en cela, car il ne vouloit jamais recevoir de present. Sa maison étoit même le refuge des pauvres, pour lesquels il avoit une charité singuliere. Lorsqu'il avoit passé une partie du jour dans son cabinet, on le voyoit le soir dans les Hôpitaux assistant les malades. On dit qu'étant à Rome il alloit par la Ville monté sur une Mule, qui avoit accoûtumé de s'arrêter d'elle-même dès qu'il rencontroit un pauvre, & qui ne recommençoit à marcher, qu'après qu'il lui avoit donné l'aumône.

Il disoit sa Messe tous les jours, & employoit beaucoup de temps à la priere. Fidele observateur des abstinences & des jeûnes de l'Eglise, il ne s'en est jamais dispensé, même dans l'âge le plus avancé. Exempt d'ambition, il refusa toutes les dignitez tant Civiles qu'Ec-

M. AS-PILCUETA.

Confessariorum & Pœnitentium. Navarre a prétendu renfermer dans cet Ouvrage tout ce qu'il savoit, & ce qu'il a écrit dans ses autres livres. Il l'avoit d'abord composé en Espagnol, & il a paru en cette Langue à *Salamanque* en 1557. *in*-4°. Il y manquoit un traité de l'usure & de la simonie, qu'il y a ajoûté en forme de supplément dans la même Langue en 1569. Il l'a ensuite traduit en Latin, & on en trouve un grand nombre d'éditions en cette Langue. *Simon Magnus* Chanoine de *Liege* en a retouché le stile, & y a fait quelques additions, & il a paru en cet état à *Paris* en 1587. *in*-8°. *François de Sese* y a fait aussi des additions, & l'a fait imprimer à *Venise* en 1573. *in*-4°. *André Victorelli* l'a aussi augmenté, & son édition a été publiée à *Venise in*-4°. D'autres ont fait des abregés de cet Ouvrage; tels ont été *Cominio Ventura* dont l'ouvrage a été imprimé à *Bergame* en 1593. *in*-24. *Etienne d'Avila* Jesuite qui a publié le sien à *Lyon* en 1608. *in*-24 *Pierre Alagona* Jesuite, &c.

2. *De Horis Canonicis &*
ne. Cet Ouvrage a paru d'al
Espagnol en 1560; il a été
traduit en Latin, & impı
Lyon en 1580.

3. *Miscellanea centum a*
tione, præsertim Psalterio &
Virginis Matris Mariæ, & ı
tutione recta oratorum, & a
busdam eorum, & de perti
ad illa.

Dans le deuxième,

1. *Commentarius de sil*
divinis officiis, præsertim in c
vando. Ce petit ouvrage est
tout extrait du Manuel.

2. *Commentarius in cap*
verba XI. quæst. III. in q
ria, honore, laude, ac bona
que ingloria, vituperio, in
detractione tractatur. Il com
bord cet ouvrage en Espa
le publia à *Conimbre* en 15
Il le traduisit ensuite en I
le publia en cette Langı
en 1584. *in* 4°.

3. *De Regularibus Co*
tres. Imprimez d'abord à
1576. *in* 4°. & revûs c
l'Auteur.

M. AS-PILCUETA.

4. *De Alienatione rerum Ecclesiasticarum, ac de spoliis Clericorum Commentarius in principium & Gloss. summa XII. quæst. II. De spoliis Clericorum super cap. non liceat Papa eadem causa & quæstione.* Imprimé à *Rome* en 1573. *in* 8°. & ensuite augmenté & revû par l'Auteur.

5°. *Commentarius resolutivus de Usuris.* Ce traité a été d'abord imprimé en Espagnol avec des additions au Manuel en 1569. & ensuite en Latin à *Rome* en 1585. *in* 4°.

6. *De reditibus Beneficiorum Ecclesiasticorum Commentarius, quo docetur quibus usibus sint impendendi, & quibus personis dandi aut relinquendi.* Imprimé d'abord en Espagnol en 1566. & ensuite en Latin en 1568. L'Auteur y fait voir que les Beneficiers ne doivent employer le revenu de leurs Benefices qu'au soulagement des pauvres, après qu'ils en ont pris ce qui leur est necessaire pour leur subsistance. Ce livre fut attaqué par *François Sarmiento* Auditeur de Rote, qui trouvoit cette décision trop severe; mais *Navarre* la soutint par l'ouvrage suivant.

7. *Apologeticus pro libro de Reditibus Ecclesiasticis.* Imprimé à *Rome* en 1570. M. ASPILCUETA.

8. *Commentarius in cap. Humanæ aures XXII. quæst. V. de veritate responsi partim verbo expresso, partim mente concepto redditi.*

9. *De finibus Humanorum actium Commentarius.* Imprimé à *Lyon* en 1563. *in* 8o. & à *Rome* 1585. *in* 4o.

10. *Epistola Apologetica ad Ill. D. Gabrielem à Cuesa Ducem Alburquerquensem.* Cette lettre est contre quelques personnes qui avoient prétendu que son séjour & sa conduite à Rome déplaisoient au Roi *Philippe* II.

11. *Commentaria in septem Distinctiones de Pœnitentia.* Il avoit publié à *Conimbre* en 1542. un Commentaire sur trois de ces Distinctions, savoir la 5e. la 6e. & la 7e. qu'il augmenta en 1566. Il étendit depuis son Commentaire sur les quatre premieres.

12. *Commentarius de anno Jubilæo & Indulgentiis omnibus.* Imprimé d'abord à *Conimbre* en 1550. & ensuite augmenté à *Rome* en 1576.

M. As-PILCUE-TA. *in* 4°. & à *Milan* 1579. *in* 8°.

Dans le troisiéme.

1. *Relectiones de Rescriptis*, Imprimées d'abord à *Conimbre*, ensuite à *Rome* en 1575. & à *Madrid* en 1595. *in fol.*

2. *Commentarius in Rubricam de Judiciis & Relectio de iisdem.* Imprimé à *Lyon* en 1576.

3. *Relectio de Restitutione spoliatorum.* C'est un discours imprimé à *Conimbre* en 1548.

4. *Relectio in cap. Ita quorumdam, de Judais, in qua de rebus ad Saracenes deferri prohibitis & censuris ob idlatis.* Imprimé à *Conimbre* 1550. *in* 8°.

5. *Commentarius de Datis & promissis pro justicia vel gratia obtinendis.* Imprimé à *Rome* en 1576. *in* 4°.

L'Edition de *Venise* renferme de plus quelques nouveaux traitez, *de Cambiis*, *de Simonia Mentali*, *de furto notabili*, *de necessitate defendendi proximum ab injuria*, *de homicidio casuali*, *de incompatibilitate Beneficiorum*, *de Eleemosyna*, *& de lege pœnali.*

On a encore eu de *Navarre* un ouvrage imprimé à part, intitulé, *Consiliorum seu Responsorum libri V.* Lugduni 1591. in 4°. 2. tom. & Romæ 1602. *in fol.* M. ASPILCUETA.

Jacques Castellanus a publié à *Venise* en 1598. *in* 4°. un abregé Latin de tous ces Ouvrages du Docteur *Navarre.*

V. *Nicolas Antonio Bibl. Hispana, Jani Nicii Erythæi Pinacotheca. De Thou Hist. Thomasini Elog. to.* 1.

EMILIO FERRETI.

EMILIO *Ferreti* d'une noble famille originaire de *Ravenne*, nâquit le quatorziéme Novembre 1489. à *Castro-Franco*, Ville de Toscane où ses parens s'étoient retirez. Il s'appelloit *Dominique*, mais il prit depuis le nom d'*Emile*, ainsi que l'ont pratiqué plusieurs Savans d'Italie, qui quittoient leur nom de Batême, pour prendre celui de quelque Ancien. EMILIO FERRETI.

Son pere *Marc Ferreti* le fit élever auprès de lui dans les belles Let-

EMILIO FERRETI. tres, & l'envoya ensuite à *Pise* étudier la Jurisprudence. Il n'avoit alors que douze ans, s'il en faut croire *Pancirole (de claris legum Interpret.)* Il continua ses études à *Sienne*, & partit de là pour *Rome* avec le Cardinal *Salviati* Florentin, en qualité de son Secretaire. C'est dans cette Ville qu'ayant soutenu avec honneur des Theses tant sur le droit Civil que Canonique, il fut reçû au nombre des Jurisconsultes à l'âge de 19. ans, & c'est à cette occasion qu'il prit le nom d'*Emile*.

On lui offrit d'abord une chaire de Professeur qu'il accepta. Il interpreta dans ce poste avec tant de réputation le titre *de rebus creditis*, que le Pape *Leon* X. le choisit pour son Secretaire. Il s'aquitta dignement de cet emploi pendant quelques années, & il le quitta volontairement pour retourner dans sa patrie.

Mais son pere y ayant été malheureusement tué dans une querelle, il fut obligé de se retirer à *Tridino* ville du Montferrat. Là il se maria avec une fille de condition,

dont il eut plusieurs enfans qui mourурent avant lui. EMILIO FERRETI.

Il suivit à *Rome* & à *Naples* le Marquis de *Montferrat* qui commandoit en Italie une partie de l'armée de France. Mais dans la déroute des François *Ferreti* s'étant mis en chemin pour regagner son pays, fut pris auprès de Milan par les Espagnols, avec qui l'on étoit en guerre, & il ne fut délivré de leurs mains, qu'après avoir payé six cens écus d'or pour sa rançon.

Ferreti vint ensuite en France, où il remplit la chaire de Droit à *Valence*. Sa reputation l'ayant fait connoître à *François* I. le Pere des Savans de son siecle, ce Prince le fit Conseiller au Parlement de Paris. Il se servit de lui en plusieurs occasions considerables, & l'envoya d'abord à *Venise*, & ensuite plusieurs fois à *Florence*. L'habileté avec laquelle il s'acquitta des differens emplois qu'on lui confia engagea le Marquis de *Montferrat* à le demander au Roi, pour l'envoyer à l'Empereur Charles-Quint, que *Ferreti* suivit dans l'expedition d'Afrique.

EMILIO FERRETI. Cette expedition est de l'an 1535; ainsi il doit y avoir de l'erreur dans le calcul de *Pancirole* qui lui fait donner auparavant la charge de Conseiller en 1536.

Ferreti après sa seconde députation vers les Florentins se trouva à l'entrevûe que le Pape Paul III. l'Empereur Charles-Quint, & le Roi François I. eurent à Nice. Après laquelle s'étant démis de sa Charge de Conseiller, il se retira à *Lyon*, d'où il fut appellé à Florence par le Grand Duc, & il y reçût le droit de Bourgeoisie.

Enfin la ville d'*Avignon* l'attira, le fit Professeur en Droit dans son Université, & lui donna d'abord 550. écus de gage; il n'y avoit pas encore 3. ans qu'il y enseignoit, lorsque son salaire fut augmenté jusqu'à 800. écus, on le poussa même jusqu'à douze cens.

Outre la science des Loix que *Ferreti* possedoit à fond, il étoit très-éloquent; mais ce qui étoit encore plus louable, il étoit fort liberal, sur tout à l'égard des pauvres, qu'il assistoit abondamment.

Il

EMILIO FERRETI.

Il fit construire à ses dépens la belle Chaire de Jurisprudence qu'on voit encore à *Avignon*, & fit mettre ces paroles qu'on lit au-dessus de la Frise : *Peritum orno, imperitum dedecoro : Je releve la gloire d'un Savant, mais je fais la honte d'un ignorant.* Et plus bas contre le dossier sont celles-ci : *Sessio Emilii Ferreti.*

A l'égard de sa maniere de vivre, il soupoit rarement, ou s'il mangeoit le soir, c'étoit avec beaucoup de sobrieté, & seulement pour se rafraîchir. Il aimoit beaucoup à se promener autour des belles murailles d'*Avignon*. Quand il n'avoit personne avec qui il put converser après le repas, il s'amusoit à toucher du Luth. Il disoit ordinairement qu'il avoit apris davantage par meditation, que par la lecture. Sa taille étoit mediocre, son corps étoit bien pris, il avoit une fort bonne constitution, il étoit très-modeste dans ses paroles & dans ses habits.

Il est mort à *Avignon* très-chrétiennement le 14. Juillet 1552. âgé de 65. ans. *Bayle* s'est trompé en le faisant mourir le 15. Juillet.

EMILIO FERRETI.

On lit dans les MS. d'*Henri de Suarez* que le bruit s'étoit répandu que *Ferreti* se voyant prêt de mourir commanda à son valet de lui apporter ses écrits, & les fit brûler en sa presence, parce qu'il croyoit, qu'ils n'étoient pas assez travaillez pour pouvoir être mis au jour. Mais j'aime mieux croire que ce fut un sentiment d'humilité & de modestie qui lui fit faire un pareil sacrifice. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'on a perdu beaucoup de ses ouvrages, dont le public auroit sans doute profité. Il fut également regretté en France & en Italie. On lui fit des obseques magnifiques, il fut enterré dans l'Eglise des PP. Dominicains. A côté de son tombeau on lit les vers suivans gravez sur la pierre.

Si magnorum Heroum animos post fata referret
Astra inter Deus, & radiantia lumina mundi,
Credidit-ut vana & tantum non cæca Vetustas,
Hospitium Æmilius postquam mortale reliquit,

Non unum terris solem ostendisset Olympus.

EMILIO FERRETI.

Justa persolvens posuit
Antonius Goveanus.

A main droite en entrant dans la même Eglise par la porte du couchant est le beau Mausolée copié d'après l'antique, que lui fit dresser *Paul de Guadagne* noble Avignonois avec cette Epitaphe.

D. O. M.

Hic situs est Æmilius Ferretus Jure Consultus, Natione Italus, patria Florentinus, Marci Ferreti J. C. Filius, quem officio Consiliarii in Regio Lutetiæ Parisiorum Consilio, & tribus D. Francisci Valesii Galliarum Regis ad exteros Principes Legationibus functum, editis insuper quam plurimis & præclarissimis monumentis ingenii sui, cum jam ætas otii admoneret ludo Juris Civilis Avenionensis civitas inclusit. Vires cum priusquam voluntas promovendi studia juventutis defecerunt, ex labore ardentissimæ correptus febre intra dies paucos ab-

EMILIO FERRETI. *sumptus est. Vixit annos 63. Diem suum obiit ad pridie Idus Julii anno à Christo Nato 1552.*

Sanctissimo justitiæ Sacerdoti & animo incomparabili

Paulus Antonius Guadagneus Mœrens ex officio posuit.

Ferreti eut pour successeur dans sa chaire de Professeur à *Avignon*, *Simon Craveta*, qui osa dans sa premiere leçon lâcher un petit mot contre la reputation de *Ferreti*; mais ses auditeurs qui étoient fort prévenus en faveur de celui-ci ne purent le souffrir, & il fut contraint de quitter *Avignon*, où il s'étoit rendu odieux à tout le monde par cette imprudence.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Opera quæ haberi possunt omnia. Francofurti* 1598. *in* 4o.

2. *De Mora & ejus effectibus. Venetiis* 1584. *in* 8o. *Francof.* 1586.

3. *In Titulos de Acquirenda possessione, de Usucapionibus, de Verborum obligationibus prælectiones, quas in præclara Avenionensium Academia suis auditoribus dictavit, nunquam*

antea in lucem emissa ab ipso auctore recognita. Lugduni 1552. *in fol.* EMILIO FERRETI.

4. *Consilia. Lugduni* 1558. *in folio.*

5. *Bartoli Everniculum.* Il parle dans cet Ouvrage des erreurs dans lesquelles le fameux *Barthole* est tombé en interpretant les Loix. *Pancirole* le cite.

Cet article est de M. Guiatranda, Avocat à Avignon.

JEAN SELDEN.

JEAN *Selden* nâquit le 6. Decembre 1584. à *Salvinton* petit Village qui est au couchant de la ville de *Terring* dans le Comté de *Sussex*; son pere qui portoit le nom de *Jean* comme lui, & sa mere *Marguerite Baker* étoient tous deux de bonnes familles. JEAN SELDEN.

Il fit ses premieres études à *Chichester*, ville Capitale du Comté de Sussex, sous *Hugues Baker* Recteur de l'Ecole de cette Ville, & fameux Jurisconsulte. Il y étudia les belles Lettres, & passa à *Oxford* en 1598.

J. SEL-DEN.

Deux membres du nouveau College entreprirent de contribuer à son avancement ; l'un s'appelloit *Antoine Barker*, frere de son premier Maître, & l'autre *Jean Joung* ou *Junius*. Il étudia sous eux pendant quatre ans, & fit de grands progrez dans l'étude de la langue Latine.

Il se rendit à *Londres* vers l'an 1612. pour s'appliquer à la Jurisprudence, & il y fut reçû dans la societé qui portoit le nom de *Clifford*. Cette societé étoit alors une des huit qu'il y avoit à Londres pour faire cette sorte d'étude. Celle du Temple étoit plus fameuse, il y passa deux ans après. Il s'y acquit bien-tôt une grande reputation, & y gagna l'amitié du Chevalier *Robert Cotton*, qui possedoit une Bibliotheque curieuse & riche, sur tout en pieces du moyen âge, & appartenantes à l'Angleterre, de *Spleman* & de *Camden*. Celle que le celebre *Usserius* Archevêque d'*Armagh* avoit lie avec lui dès l'an 1609. dura toute leur vie malgré la diversité de leurs sentimens.

Il publia en 1618. son Traité des Dixmes, qui fit beaucoup de bruit, & qui lui attira bien-tôt la haine du Clergé. Il fut cité devant la grande Commission, & on l'obligea à se retracter. J. SELDEN.

Le Roy Jacques I. mécontent du Parlement de 1621. ayant fait emprisonner quelques-uns des Membres de la Chambre des Communes, qu'il croyoit avoir été les auteurs de la contradiction qu'il y avoit trouvée, fit aussi arrêter *Selden*; car quoiqu'il ne fût pas Membre de cette Chambre, il y avoit été appellé en qualité de Jurisconsulte pour dire son sentiment, touchant les Privileges des Parlemens, & y avoit opiné fortement en sa faveur & contre la Cour. Sa détention ne fut pas cependant de longue durée, *Lancelot Andrews* Evêque de *Winchester*, qui avoit beaucoup de credit à la Cour, lui rendit service en cette occasion, & il fut élargi au bout de cinq semaines.

En 1623. il fut nommé Député au Parlement par la Ville de *Lancastre*; mais il s'y tint neutre. Le

J. SELDEN. torrent l'entraîna dans le premier Parlement de Charles I. en 1625. où il fut encore député pour le Bourg nommé *Grand Bedwin* dans la Province de *Wiltz*. Il s'y déclara fortement contre le Duc de *Buckingham*, & lorsqu'en 1626. ce Seigneur fut accusé dans les formes par les Communes, *Selden* ne refusa pas d'avoir part au plaidoyé qui fut fait contre lui.

Animé du même esprit il osa paroître encore en 1627. contre la Cour en faveur de M. *Hambden* dont il fut un des Avocats. Son affaire ayant été portée au Parlement de 1628. *Selden* se signala selon sa coûtume dans les déliberations, & prononça plusieurs Harangues qui sont imprimées.

Le Parlement de 1629. ne fut pas moins agité que les précedens, & *Selden* y portant les mêmes dispositions s'attira un nouvel orage. Charles resolut enfin de pousser à bout des gens qui ne l'avoient pas épargné. Pour cela après avoir dissout le Parlement, il fit citer au Banc du Roi quelques-uns de ses Membres.

Membres qu'il avoit fait arrêter. *Selden* qui se trouvoit de leur nombre, chicana le terrein, & s'opiniâtra constamment à demander le benefice des Loix, sans pouvoir se resoudre à recourir aux prieres, comme la Cour l'exigeoit. J. SELDEN.

On le transfera de la Tour, où il avoit été mis d'abord, à une prison publique, où il fut exposé à perdre la vie, à cause de la peste, qui s'y étoit introduite. Ses amis lui firent obtenir une prison plus commode, & on ne sait comment il en sortit.

A peine fut-il élargi, que le Roi le fit encore emprisonner, le soupçonnant d'être l'Auteur d'un écrit seditieux qui se repandit en 1630.

Le Roi Jacques I. avoit ordonné à *Selden* en 1626. de ramasser tout ce qui pourroit servir à faire voir que l'Empire de la Mer appartenoit à la Couronne de la Grande Bretagne. Il y avoit travaillé; mais l'affront qu'il avoit reçû par son emprisonnement lui avoit fait supprimer son ouvrage. La Cour en étant informée sentit la faute qu'on avoit faite de le menager si peu, & résolut de

J. SELDEN. ne rien oublier pour le gagner. L'Archevêque *Laud* se chargea de le ramener, il y réussit à la fin, & l'ouvrage parut en 1636. sous le titre de *Mare Clausum*. *Selden* se vit alors si bien à la Cour, qu'il ne tint qu'à lui de s'élever aux premiers emplois, mais il leur préfera le plaisir de pouvoir se donner tout entier à l'étude.

Il fut encore député au Parlement de 1640. pour l'Université d'*Oxford*. Dans les brouilleries entre le Parlement & le Roi, il se déclara pour le Parlement, & devint la maîtresse roue de son parti. Il fut un des Laïques que le Parlement choisit pour assister à l'assemblée des Theologiens qui établit le Presbyterianisme sur les ruines de l'Episcopat.

En 1643. le Parlement le fit Garde des Regîtres de la Tour, & un des Commissaires de l'Amirauté, & l'année suivante il ordonna qu'on lui donneroit cinq mille livres sterling pour le dédommager de ce qu'il avoit souffert en 1628.

En 1645. *Selden* fut élû Chef du College de la Trinité à *Cambrige*; mais il refusa cet honneur, sans qu'on

en puisse penetrer les raisons ; on a J. SEL-
crû mal à propos que ce refus ve- DEN.
noit d'une aversion secrette qu'il
avoit pour le Clergé ; car il a été
Procureur de l'Université d'*Oxford*,
& a été lié d'amitié avec plusieurs
Theologiens Episcopaux.

Il mourut le 30. Novembre 1654. âgé de 70. ans.

Au milieu de toutes les affaires & les embarras qu'il a eu pendant le cours de sa vie, il n'a jamais discontinué de s'appliquer à l'étude, qui faisoit tout son plaisir. Le grand nombre de ses ouvrages le fait assez connoître. Il laissa une partie de sa Bibliotheque à l'Université d'*Oxford*, & le reste à trois Jurisconsultes de ses amis, qui en firent eux-mêmes present à la même Université.

Sa liberté à dire ses sentimens & à les soutenir le brouilla plusieurs fois avec les Cours de *Jacques* I. & de *Charles* I. on peut dire cependant qu'on ne voit point dans ses écrits ce zele impetueux des divers partis qui agitoient l'Angleterre de son temps, & qu'il n'y dit rien qui ressente l'amertume de celui de la plûpart des

J. SELDEN. Theologiens Anglois qui vivoient alors.

Il paroît qu'il s'est un peu entêté des écrits des Juifs, dont il a voulu quelquefois tirer des lumieres, qu'il auroit pû mieux tirer d'ailleurs; comme il a fait dans son ouvrage du *Droit de la Nature & des Gens selon les principes des Juifs*, qui assurément n'ont jamais fait aucun état de la science à laquelle on a donné ce nom.

Quelques-uns ont voulu rendre sa Religion suspecte. Mais M. *Wilkins* qui a donné sa vie à la tête de ses Oeuvres, prétend, que quoiqu'il ait été assez libre dans ses sentimens, il n'a cependant jamais rien dit ni fait qui pût faire douter qu'il ne fut attaché à l'Eglise Anglicane.

Selden avoit pris pour devise ces mots Grecs περὶ παντὸς τὴν ἐλευθερίαν. *La liberté sur toutes choses.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Analecton Anglo Britannicon libri duo, de Civili administratione Britanniæ Magnæ usque ad Normanni adventum. Francofurti*, 1615. *in* 4°. *Selden* composa cet ouvrage en 1606. On y reconnoît sans peine la gran-

de jeunesse de son Auteur qui le fit à la hâte & sans beaucoup de recherches. On peut cependant le lire avec plaisir, & même avec fruit. Cette édition de *Francfort* est si malfaite, que l'Auteur s'en plaignit amerement. J. SELDEN.

2. *Jani Anglorum facies altera. Londini* 1610. *in* 12. It. *Londini* 1681. Cet ouvrage se ressent comme le précedent de la grande jeunesse de l'Auteur. On les a imprimés ensemble en Hollande, & *Littleton* en donna en 1682. une version Angloise, qu'il orna de quelques notes.

3. *Traité du Duel* [en Anglois] *Londres* 1610 Réimprimé en 1712. *in* 4°. C'est proprement une Histoire des anciens Duels, ou combats singuliers en champs clos, qui se faisoient par autorité publique.

4. *Les titres d'Honneur* (en Anglois) *Londres* 1614. *in* 4°. 2e. *édition plus ample. Londres* 1631. *in fol.* 3e. *édition. Londres* 1672. *in fol.* Cette troisiéme édition promet par son titre plus de choses qu'il n'y en a dans la seconde, elle lui est cependant beaucoup inferieure, si ce n'est en ce qu'on y a mis les additions aux

J. SEL-DEN. endroits où elles doivent être. *Simon Jean Arnold* a traduit cet ouvrage en Latin sur la troisiéme édition, & a fait imprimer sa traduction à *Francfort* en 1696. Le livre roule sur les Titres d'Honneur, que les Empereurs & les Rois ont imaginez pour satisfaire en quelque maniere l'ambition de leurs Courtisans. *Selden* monte même plus haut, puisqu'il commence par les titres d'Empereurs & de Rois, après quoi il passe aux Titres inferieurs à ceux des Souverains, qui sont en usage dans leurs Cours.

5. *Louanges des Loix Angloises par le Chevalier Jean Fortescue avec des Notes de Jean Selden* (en Anglois) *Londres* 1616.

6. *Dissertation sur les Juifs d'Angleterre* (en Anglois) 1617. inserée dans le Recueil des voyages de *Purchas*, mais mutilée & entierement differente de l'original.

7. *De diis Syris Syntagmata duo. Londini.* 1617. *in* 8o. It. *Lugduni Batav.* 1629. *in* 8o. Cette édition s'est faite par les soins de *Louis de Dieu*, & a été revûe & augmentée par *Selden* même. *André Beyer* en a donné depuis deux éditions à *Lipsic in* 8o.

l'une en 1668. & l'autre en 1672. aus- J. SEL-DEN.
quelles il a fait quelques additions
peu importantes en elles-mêmes, &
qui sont des amas confus de citations
sans ordre & sans choix, selon M.
le Clerc. Toutes ces additions sont
effacées par celles que M. *Wilkins* a
données dans le Recueil des Oeuvres
de *Selden*, puisque l'ouvrage y est
fort augmenté par les additions ma-
nuscrites de ce Savant. On a accusé
Selden d'avoir pillé quelques endroits
des *Semestres de Pierre Fabry*; & il
s'en plaint fortement dans la Préfa-
ce de sa seconde édition, mais ceux
qui ont lû son livre avec soin, ne peu-
vent douter que cet Auteur ne fût
original, & qu'il n'eût puisé dans
les sources. Au reste quoiqu'on trou-
ve dans cet ouvrage de très-bonnes
choses, & une grande érudition, il
faut avouer qu'il n'y a pas assez d'or-
dre, & que le stile de *Selden* est sou-
vent un mêlange de tout ce que la
Latinité a de bon & de mauvais.
C'est le défaut general de ce Savant,
& ce qui a fait dire à Colomiés, qu'il
étoit prodigieusement sçavant, mais
qu'il écrivoit d'une maniere dégoû-
tante.

J. SELDEN. 8. *Traité des Dixmes* [en Anglois] Londres 1618. *in* 4o. Le dessein de *Selden* dans cet Ouvrage est de montrer que les dixmes ne sont pas de droit Divin dans la Chrêtienté, quoiqu'il ne veuille point en contester aux Ecclesiastiques la possession, qui est fondée sur les Loix du Pays. Jamais on ne vit un déchaînement plus general, que celui qu'il y eût en Angleterre parmi le Clergé, lorsque cet ouvrage parut. On dit qu'il fut cité devant la Grande Commission où *George Abbot*, Archevêque de *Cantorbery* présidoit, & qu'il souscrivit une retractation de ce qu'il avoit avancé sur les Dixmes; mais il n'en convient pas dans sa réponse à *Tilsley*. Il y dit seulement que quelques Commissaires de la Cour, accompagnez de quelques Membres du Conseil, l'ayant interrogé sur ce Livre, il leur déclara qu'*il se repentoit sincerement de l'avoir écrit*; ce qu'il explique en ajoûtant, *qu'il se repentiroit de même d'avoir fait imprimer le Catechisme le plus orthodoxe, s'il pouvoit arriver que son impression causât quelque scandale*. Cette pré-

fendue retractation ne desarma pas ses ennemis. Un Chevalier Ecossois nommé *Sempill*, & un Theologien Anglois nommé *Richard Tilsley*, Archidiacre de *Rochester* écrivirent avec emportement contre lui. Mais personne ne le fit avec plus de vivacité, que *Richard Montaigu* Theologien de *Cambrige*, depuis Evêque de *Norwich*, dont la réponse sur les trois premiers Chapitres du Traité des Dixmes parut en 1621. Ces réponses, & la derniere sur tout, eurent cela de singulier que le Roi Jacques I. s'en déclara le protecteur, & menaça *Selden* de le faire pourir en prison, si lui ou quelqu'un de ses amis avoient l'audace de repliquer. J. SELDEN.

9. *Spicilegium in Eadmeri V. libros Historiarum. Londini* 1623. *in fol.* Cette Histoire d'*Eadmer* que *Selden* tira des tenebres contient des choses dont il avoit été non-seulement spectateur, mais encore acteur, sous les Rois Guillaume I. & II. & Henri I. depuis l'an 1066. jusqu'en 1122. Les Notes servent à éclaircir les endroits obscurs. Cet ouvrage est assez estimé. Cependant M. *Nichol-*

J. SELDEN. *son* prétend qu'il est plein de fautes, comme les autres ouvrages que *Selden* a donnez sur l'Histoire d'Angleterre.

10. *Marmora Arundelliana, sive Saxa Græce incisa, ex venerandis prisca Orientis gloria ruderibus, auspiciis & impensis Thomæ Comitis Arundelliæ vindicata & in Ædibus ejus disposita. Commentariolos adjecit J. Seldenus. Londini* 1629. *in* 4°. Le Comte d'*Arundel* avoit fait acheter en Asie & apporter en Europe à grands frais ces marbres dont il est parlé dans cet ouvrage ; il en fit ramasser d'autres de toutes parts, dont il orna les Jardins de son Palais. Ils y étoient encore, lorsque *Selden* en donna la description. Son Ouvrage a été réimprimé par M. Prideaux, qui y ajoûta la description des autres Marbres qui sont à *Oxford* ; son édition qui est *in fol.* a paru en 1676. à *Oxford* où ces Marbres avoient été transportez. C'est un tresor pour ceux qui aiment ces sortes d'Antiquitez.

11. *De successionibus in bona defuncti secundum leges Hebræorum. Lon-*

dini 1631. *in* 4o. avec un autre ouvrage intitulé *de successione in Pontificatum Hebraeorum libri duo.* Ils ont été réimprimez depuis à *Leyde* & à *Francfort sur l'Oder*, par les soins de M. *Becman*, avec quelques additions de l'Auteur. J. SELDEN.

12. *Mare clausum seu de Dominio Maris libri duo. Londini* 1636. *in* 8o. Il y avoit long-temps que les Anglois s'étoient brouillez avec les Nations voisines, sur la liberté qu'elles prenoient de venir pêcher du harang sur les côtes d'Angleterre. Les Hollandois sur tout alloient sans façon à cette pêche, & envoyoient même leurs gens à terre pour y secher leurs filets, & acheter les choses necessaires. Les Anglois eurent là-dessus souvent des démêlez avec eux en temps de guerre; mais cette liberté leur étoit laissée pendant la paix. Les Hollandois eurent aussi des differens avec les Espagnols & les Portugais touchant leur commerce dans les Indes. *Grotius* écrivit sur ce sujet un Ouvrage intitulé: *Mare liberum* en 1609. il y prétendoit que le Domaine que les Anglois & les autres Na-

J. SELDEN... tions prétendoient avoir sur la Mer n'existoit point & ne pouvoit exister. *Selden* au contraire soutint l'opinion opposée dans son *Mare clausum*, où il prétend faire voir que l'Empire de la Mer appartient à la Couronne d'Angleterre. Le Roi Jacques I. lui avoit déja donné ordre en 1626. de ramasser les materiaux necessaires pour cet ouvrage; & Charles I. le chargea de le revoir & de le faire imprimer. Ce Prince voulut même qu'on en déposât trois exemplaires dans les Archives, comme un monument certain de l'Empire d'Angleterre sur la Mer. On en a donné deux traductions Angloises, l'une en 1652. & l'autre en 1663. On a fait une édition de l'original Latin *in* 12. en Hollande, quoique le titre porte *Londres*, & cette édition fut défendue par le Roi d'Angleterre parce qu'on y avoit ajoûté diverses choses. L'Auteur de ces additions est *Marc Zuerius Boxhornius*, qui a mis à la tête une préface où il défend les Navigations des Hollandois, contre les Flamans.

13. *Vindiciæ secundum integritatem existimationis suæ per convicium de*

scriptione Maris clausi, *petulantissimum & mendacissimum insolentius læsa, in vindiciis* Maris liberi, *adversus* Petrum Baptistam Burgum *Ligustici Maritimi Dominii adsertorem Hagæ comitum jam nunc emissis. Londini* 1653. *in* 4°. Cet ouvrage est presque tout personnel; on y trouve plusieurs traits de la vie de *Selden*. Le titre ne préviendra pas trop en faveur de son style. J. SELDEN.

14. *De Jure Naturali & Gentium juxta disciplinam Hebræorum libri VII. Londini* 1640. *in fol. Selden* avoit formé le dessein d'écrire cet ouvrage sur le modelle du livre de *Grotius* du Droit de la Guerre & de la Paix.

15. *Les Privileges des Barons d'Angleterre assemblez en Parlement*, (en Anglois) *Londres* 1642.

16. *De la Judicature dans le Parlement, ou du pouvoir des Pairs & des Communes pour y rendre justice*, (en Anglois) *Londres* 1642.

17. *Eutychii Ægyptii, Patriarchæ orthodoxorum Alexandrini Ecclesiæ suæ origines ex ejusdem Arabico, nunc primum edidit ac versione & Com-*

J. SELDEN. *mentario auxit Joan. Seldenus Londini* 1642, *in* 4°. Les Notes de *Selden* déplurent extrêmement aux Episcopaux, parce qu'elles étoient trop favorables aux Presbyteriens. *Pocock* a inseré cet ouvrage à sa place dans les Annales d'*Eutychius* qu'il traduisit à la priere de son ami *Selden*, & qu'il fit imprimer aux dépens du même à *Oxford* en 1656.

18. *De Anno Civili & Calendario Judaico Londini* 1644. *in* 4°.

19. *Uxor Hebraica, sive de Nuptiis & divortiis ex jure Civili, id est Divino & Thalmudico veterum Hebræorum libri III. Londini* 1646. *in* 4°. 2e. *edit. Francofurti* 1673. *in* 4°. Cet ouvrage où l'érudition n'est pas épargnée est plutôt une piece de curiosité que d'usage.

20. *Fleta, seu Commentarius Juris Anglicani sic nuncupati. Londini in* 4°. imprimé avec les deux ouvrages suivans. *Tractatus Gallicanus* fait à savoir *dictus de agendi excipiendique formulis. Dissertatio Historica ad Fletam. Fleta* signifie un Canal par où le flux & reflux de la Mer se fait sentir. On a donné ce nom à un livre

de Droit dont il ne reste qu'un seul manuscrit, & le livre de *Selden* est un Commentaire sur ce livre. J. SELDEN.

21. *De Synedriis & Præfecturis veterum Hebræorum libri tres. Londini in 4o.* Les trois livres dont ce volume est composé ont paru en differens temps. Le premier fut imprimé en 1650. le second en 1653. & le troisiéme en 1655 après sa mort; il se hâtoit d'y mettre la derniere main, lorsqu'il est mort.

22. *Præfatio ad Historiæ Anglicanæ scriptores decem. Londini* 1651. *in fol.*

23. *Traité où l'on prouve que le jour de la Naissance de Jesus-Christ doit être fixé au 25 Decembre.* (En Anglois) *Londres* 1661.

24. *Dissertation sur la Charge de Chancelier en Angleterre.* [En Anglois] *Londres* 1671.

25. *Traitez de Jean Selden.* (En Anglois) *Londres* 1683. *in fol.* Ces Traitez sont au nombre de quatre. Le premier est une traduction Angloise du *Janus Angliæ*. Les trois autres n'avoient pas encore paru. Le premier intitulé *Angliæ Epinomis* n'est qu'un abregé du *Janus Angliæ*,

J. SELDEN. Le 2e. traite de l'origine de la Jurisdiction Ecclesiastique sur les Testamens, & le 3e. de l'administration des biens de ceux qui sont morts sans Testament.

26. *Entretiens de Table.* (En Anglois) *Londres* 1689. *in* 4o. 3e. *édition. Londres* (c'est-à-dire *Amsterdam*) 1716. *in* 8o. C'est une espece d'*Ana*, qu'on auroit pû intituler *Seldeniana.*

Tous ces Ouvrages de *Selden* ont été réunis par *David Wilkins* & imprimez en 3 vol. *in fol.* à *Londres* en 1726. Les deux premiers volumes contiennent les Ouvrages Latins, & le troisiéme les Anglois. L'Editeur a mis à la tête une vie de l'Auteur fort étendue, & a ajoûté à son édition quelques petites pieces de *Selden* qui n'avoient pas encore paru, entr'autres ses Lettres, ses Poësies, &c.

On a publié à *Londres* l'ouvrage suivant : *Joannis Seldeni Angli liber de Nummis, in quo antiqua pecunia Romana & Græca metitur pretio ejus quæ nunc est in usu. Huic accedit Bibliotheca Nummaria. Londini.* 1675. *in* 4o. C'est par pure tromperie qu'on a mis le nom de *Selden* à la tête de

ce

ce volume, il n'y a rien de lui. Le livre des Monnoyes qui est fort court, & qui se borne à une évaluation fort seche des anciennes monnoies à celles d'apresent est d'*Alexandre Sardo* Ferrarois; il a été fait avant que *Selden* vint au monde, & publié sous le même titre à *Mayence* en 1579. *in* 4o. Quant à la *Bibliotheca Nummaria*, elle n'est autre chose que celle du P. *Labbe* Jesuite.

J. SELDEN.

V. sa Vie par Wilkins, & Wood Athenæ Oxonienses.

PIERRE PITHOU.

PIERRE *Pithou* étoit d'une famille noble originaire de *Vire* en basse-Normandie, qu'on fait remonter jusqu'à un *Guillaume Pithou* Gentilhomme de cette Ville, qui est nommé entre ceux qui se croiserent pour la Terre Sainte en 1190. Un cadet de cette famille vint dans la suite s'établir en Champagne, & c'est de lui qu'est descendu *Pierre Pithou*. Il nâquit à *Troyes* le 1. Novembre 1539.

PIERRE PITHOU.

P. PITHOU. Son goût pour les belles Lettres se déclara de bonne heure. Il fit ses premieres études à *Troyes* où la vivacité & la penetration de son esprit le fit bien-tôt devancer tous ses compagnons d'étude. Il vint ensuite à *Paris*, & étudia au College de Boncourt sous *Pierre Galland* & *Adrien Turnebe*.

Quand il eut achevé ses Humanitez, son pere l'envoya à *Bourges* étudier en Droit, lui recommandant de ne point s'attacher aux Commentateurs, mais d'aller aux sources même. Comme il étoit habile Jurisconsulte, il connoissoit les avantages de cette methode; son fils la suivit, & fit bien-tôt par ce moyen, & par les instructions du fameux *Cujas* des progrez extraordinaires.

Dès l'âge de 17 ans, il parloit déja sans préparation sur les questions les plus difficiles du Droit; son maître même ne se faisoit pas un deshonneur d'apprendre de lui, & d'enseigner publiquement ce qu'il tenoit de son écolier. Ce qui a donné occasion au bon mot de *Nicolas le Fevre*: *Cujacius discipulo præripuit*

ne primus Jurisconsultus esset ; ille præceptori ne solus. Cujas a enlevé à son disciple l'honneur d'être le premier Jurisconsulte, mais son disciple l'a empêché d'être le seul. P. PITHOU.

Cujas étant passé à *Valence*, *Pithou* l'y suivit, & continua jusqu'en 1560. à profiter de ses instructions. Il vint alors à *Paris*, & commença à l'âge de 21. ans à frequenter le Barreau. Il choisit le Parlement de *Paris* comme le lieu où il pouvoit trouver le plus d'occasions de s'instruire. Il s'y rendit pour cela assidu, sans y avoir cependant plaidé qu'une seule cause qu'il gagna. Toute son étude étoit d'observer les usages du Barreau, & de ramasser sous certains lieux communs les décisions du Parlement, les constitutions anciennes & nouvelles des Rois, les Coûtumes particulieres des Provinces & des Villes, enfin tout ce qui peut avoir du rapport à la Jurisprudence.

A l'âge de 24. ans il produisit le premier fruit de ses études, qui merita l'approbation de *Turnebe*, de *Lipse* & des autres savans ; il est intitulé *Adversaria subseciva*, c'est-

P. PITHOU. à-dire, *remarques détachées faites aux heures de loisir.*

Peu de temps après on lui donna une charge de Substitut du Procureur General; & Henri III voulant établir une Chambre de Justice en Guienne, il en fut fait Procureur General, dignité qu'il n'auroit point acceptée, si *Antoine Loysel* son intime ami n'en eut été aussi Avocat General. C'est dans cet emploi que M. *Pithou* eut occasion de faire paroître son savoir, son habileté & son exactitude. Il tâchoit de faire tout par lui-même, & n'employoit de Substitut que dans les circonstances où il ne pouvoit être present. Il s'acquitta même en l'absence de *Loysel* de la Charge d'Avocat General, & s'en acquitta si bien, que quoiqu'il n'eut plaidé qu'une fois, il sembloit qu'il n'eut jamais fait autre chose.

Après avoir brillé dans un emploi si honorable, il redevint simple particulier, s'étant demis aussi de sa Charge de Substitut, qui commençoit alors à être Venale, quoiqu'on voulut la lui laisser *gratis*.

Le loisir qu'il acquit par là lui servit à se rendre si celebre dans le Barreau, que dans les affaires les plus importantes il étoit consulté, non seulement par tout ce qu'il y avoit de plus grand en France, mais encore par des Princes étrangers. P. PITHOU.

Paris étant devenu alors la Capitale de la Ligue, & le Roy en ayant été chassé, *Pithou* l'homme le moins seditieux & le plus attaché à son Prince, resta au milieu de la sédition retenu par sa femme, ses enfans & sa Bibliotheque. Le Massacre de la saint Barthelemi vint interrompre le cours de ses travaux qu'il avoit toûjours continué jusques-là. Comme il s'étoit laissé seduire au Calvinisme, il s'en fallut peu qu'il ne lui coutât la vie à cette terrible journée. Les Huguenots qui logeoient dans la même maison que lui furent tous tuez, mais il eut le bonheur de se sauver chez un Avocat nommé *le Fevre*, & ensuite chez son ami *Loysel*. Là il s'appliqua à examiner la Religion qu'il professoit, & en ayant reconnu les erreurs, il l'abjura de bonne foi, & se reconcilia à l'Eglise.

P. PITHOU.

Il fit ensuite un petit voyage en Angleterre avec le Duc de *Montmorency*, au retour duquel il fut fait Bailli de *Tonnerre*, & ce petit Bourg, dit M. *Boivin* dans sa vie, eut souvent le bonheur de jouir des décisions & des Ordonnances d'un homme, que la premiere Cour du monde se seroit fait un honneur d'avoir pour premier President.

Sans perdre par son sejour à *Paris* pendant les malheureux temps de la Ligue l'estime de son Roy; il y fut reveré par le parti qu'il détestoit. Il ne s'y occupoit qu'à l'étude avec son ami *Nicolas le Fevre*, qui lui aidoit à copier & à conferer les anciens exemplaires des Conciles, afin d'en comparer la doctrine avec celle de l'Ecriture Sainte. A cette étude il joignit encore celle des Mathematiques, quoiqu'âgé alors de cinquante ans.

Ce travail ne l'occupoit pas tellement qu'il ne s'occupât aussi du bien de l'Etat, & qu'il ne cherchât les moyens de reconcilier le Roy Henri IV. avec l'Eglise. Pour cet effet, admis dans les Conseils qui

se tenoient à *Paris*, il faisoit tous ses efforts pour rompre les desseins des plus factieux en les opposant les uns aux autres, & s'étant acquis par les charmes de sa conversation la familiarité du Cardinal *Cajetan*, il contribua beaucoup à faciliter au Roy l'absolution du Pape. P. PITHOU.

Quand ce Prince fut rentré à *Paris*, les avis furent partagez dans le Conseil, s'il falloit aussi-tôt retablir le Parlement, ou attendre les Membres de cet illustre Corps qui étoient à *Tours*. Celui de M. *Pithou* fut qu'il ne falloit pas differer, & il fut suivi. Pour le mettre en execution il fut fait par Commission Procureur General & *Loysel* Avocat General. En huit jours tout fut reglé par leurs soins, & les Conseillers revenus de *Tours* trouverent à leur arrivée les choses sur le même pied où elles étoient avant qu'ils eussent quitté *Paris*.

La Paix étant retablie dans les principales Villes du Royaume, le Roy n'avoit pas cependant encore réussi à faire la sienne avec le Saint Siege; ce qui engagea *Pithou* à pu-

P. PITHOU.

blier un recueil de toutes les pieces qui pouvoient avoir rapport à cette importante affaire. Il y prend Dieu à témoin dans sa Préface, qu'il n'avoit rien plus en horreur que la dissention & le schisme, & qu'il soupiroit après la paix & l'unité de la Foi, qui est le fruit de la charité mutuelle, la sœur de la Justice, & la mere de tous les biens.

Une maladie contagieuse qui affligea *Paris* en 1596. l'obligea à s'en retirer; & il alla avec sa famille en Champagne. Là étant tombé malade dans une de ses maisons de Campagne, il se fit transporter à *Nogent sur Seine*, pour avoir plus facilement du secours. Mais son mal y augmenta si considerablement, qu'il y mourut le 1. Novembre jour de sa naissance en 1596. Il étoit âgé de 57. ans. Malgré la précaution qu'il avoit prise de sortir de *Paris* pour éviter le mauvais air, il sembloit qu'il eut prévû sa mort, puisqu'il dit en arrivant en Champagne, qu'il venoit mourir dans son petit Nid, *in Nidulo meo*, & qu'il ne passeroit pas l'âge de son pere, qui étoit mort à 57. ans.

Son

Son corps fut porté à *Troyes*, & enterré dans l'Eglise des Cordeliers avec beaucoup de pompe. *Etienne Pasquier*, dit que le Maire & les Echevins lui firent un honneur qu'ils n'avoient jamais fait à aucune personne privée, c'est qu'ils envoyerent à son convoi une certaine quantité de Torches, marquées aux Armes de la Ville. P. PITHOU.

Il avoit épousé en 1579, *Catherine de Palluau*, fille d'un Conseiller au Parlement de *Paris* dont il eut quatre fils morts jeunes, & deux filles, *Louise* mariée au sieur de *Montigny*, & *Marie* mariée à M. *Leschassier*, & ayeule de M. *Pelletier* Controlleur des Finances, & Ministre d'Etat.

Il avoit amassé une Bibliotheque nombreuse, & riche en Manuscrits. La crainte qu'elle ne fut dissipée après sa mort, lui avoit fait ordonner qu'elle fut conservée entiere, ou du moins venduë à une seule personne, qui en connut le merite; mais cette précaution a été inutile, elle a été dispersée de côté & d'autre.

Tous les Sçavans se sont accordez à faire l'éloge de P. Pithou. En effet sa

P. Pirrou. candeur, sa modestie, son sçavoir lui avoient gagné l'estime & l'affection de tout le monde. Malgré la séverité & la gravité répanduës dans l'air de son visage, il étoit doux & affable dans le commerce de la vie, & d'une humeur gaye, quoiqu'il parlât peu.

Huit ans avant sa mort, il fit lui-même son éloge avec beaucoup de sincerité & de verité, au jugement de *Josias Mercier*. C'est une piece si excellente & où on trouvera un caractere si aimable, que l'on sera bien aise de la voir ici.

In nomine Domini. Amen.

Moribus valde corruptis ac pravis, seculo infelicissimo, quantum in me fuit, fidem servavi.

Amicos ex animo colui & amavi. Inimicos benefactis vincere, aut contemnere, quam ulcisci malui.

Conjugem ut meipsum habui, Liberis parum, indulsi famulis ut hominibus usus sum.

Vitia sic odi, etiam in meis, ut virtutes in externis vel hostibus veneratus sum.

Privatæ rei servandæ potius quam augendæ operam dedi. P. PITHOU.

Quod mihi fieri nolui, alteri vix unquam feci, aut fieri passus sum.

Injustam aut difficilem gratiam ut venalem sprevi.

Sordes & avaritiam in omnibus, præcipue vero in Religionis ac justitiæ Sacerdotibus & Ministris execratus sum.

Puer, juvenis, vir senectuti multum detuli.

Opus potius, quam honores aut Magistratum amavi, ac prodesse quam praeesse malui.

Privatus ultrò publico studui: ei nihil pretuli, atque in commune consulere potius tutiusque semper existimavi.

Statum publicum laborantem prudenter sanari, emendarique optavi: perverti, commutari, novari, aut perturbari penitus numquam cupivi.

Pacem vel injustam, quod bonâ omnium bonorum veniâ dixerim, civilibus discordiis belloque potiorem semper putavi.

Pietatis & Religionis sacro sancta nomina ambitioni atque avaritiæ sceleribusque prætexi & obtendi gravius tuli.

Melioris antiquitatis non indiligens

P. PITHOU. in quisitor, admirator, & cultor, novitates facile insuper habui.

Quæstiones vanas disputationesque subtiliores de iis quæ ad Deum pertinent ut noxias odi ac fugi.

Simplicitatem prudentiâ aliquâ conditam & septam astutiâ & calliditate tutiorem feliciorem que sæpius expertus sum.

Recte de rebus judicandi studium eloquentiæ artibus prætuli.

Procul ambitu atque avaritiâ invidiâque inter amicos plures, ac bonos potentesque, fortunâ non planè infirmâ, sollicitius aliquanto vixi, quam privatum fortassis decuit: de publicis tamen & amicorum rebus magis quam de propriis cogitans.

Nullam duxi gratiorem diem, quam qua publico, aut amicis adesse, aut prodesse, datum est.

Mala præsentia quam metum impendentium fortius tuli; extremaque facilius quam dubia.

Rectâ, sincerâ, æquabili atque constanti inter omnes justitiæ administratione, etiam sceleratissimis atque audacissimis os occludi, manus obligari vidi, expertus sum.

De Patrimonio ac bonis meis, quantulacumque illa post mortem erunt, legibus potius quam mihi judicium permisi, permittoque. P. PITHOU.

Unum opto & spero, ut quem in me animum charissima ac probatissima conjugis vivus expertus sum, eundem in communibus liberis educandis, tuendis curandisque gerat.

Sit hac apud posteros testatio mentis meæ, quam ab illis sic candide accipi velim, ut simpliciter & ingenue & animi mei sententia à me prolata est.

Veni Domine, & Miserere.

Petrus Pithæus scripsi Kal. Novembris natali quondam meo die, Lutetiæ Parisiorum anno Christi 1587.

Quatre Auteurs ont publié sa vie, sçavoir *Josias Mercier, Papyre Masson, Loysel*, & M. *Boivin*, les deux premiers en Latin & en stile diffus de Panegyrique, ne disant que peu de choses, le troisiéme en François, & gardant mieux la forme de l'Histoire, mais l'interrompant par de frequentes digressions; le dernier a pris de celui-ci la suite des faits, & les raconte d'une maniere concise avec un Latin pur & étudié.

P. PITHOU.

Catalogue des Ouvrages qu'il a composez, ou qui sont sortis de sa Bibliotheque.

1. *Catonis Disticha. Trecis* 1564. *in* 12.

2. *Adversariorum subsecivorum libri duo. Parisiis.* 1565. *in* 12. *Idem recogniti. Basileæ* 1575. *in* 8°. *It.* insérez dans le 2e. tome du *Thesaurus criticus. Gruteri* 1604. p. 737.

3. *Ottonis Frisingensis Chronicon ab urbe condito ad annum Christi* 1146. *& de Gestis Frederici Barbarossæ. Basileæ.* 1569. *in fol.* Cet ouvrage avoit déja paru en 1515. & on en a donné en 1586. une édition plus complette.

4. *Pauli Diaconi Historia Miscella. Basileæ* 1569. *in* 8°. Il n'y a aucunes notes dans les Auteurs que M. *Pithou* a fait imprimer, il s'est contenté de donner le seul texte collationné sur les Manuscrits de sa Bibliotheque.

5. *Imp. Theodosii, Valentiniani, Majoriani & Anthemii novellæ constitutiones XLII. Paris. Robert. Steph.* 1571. *in* 4°.

6. *Le premier livre des Memoires*

des Comtes hereditaires de Champagne & de Brie. Paris. Rob. Estienne 1572. *in* 4°. *It.* 1581. P. PITHOU.

7. *Mosaicarum & Romanarum legum collatio ex integris Papiniani, Pauli & aliorum libris cum notis P. Pithæi. Paris. Rob. Steph.* 1673. *in* 12. *It. Basilea* 1574. *in* 4°. *It. Heidelb.* 1656. *in* 8°. *It.* dans les Critiques sacrez. *It.* parmi les Auteurs qui ont traité de l'origine du Droit Civil. *Leyde* 1671. *in* 8o. *It. cum observationibus ad Cod. & Nov. Paris.* 1689. *in fol.*

8. *Imperatoris Justiniani Novellæ constitutiones per Julianum Antecessorem de Græco translata. Ex Bibliotheca P. Pithæi Basilea.* 1576. *in fol.*

9. *Æthici Cosmographia. Antonini Augusti Itinerarium, &c. Basilea* 1576. *in* 16.

10. *Codicis legum Visigothorum libri XII. & Isidori Hispalensis de Gothis, Vandalis, & Suevis chronicon. Paris.* 1579. *in fol.*

11. *Salviani Massiliensis Opera. Paris.* 1580. *in* 8o.

12. *Quintiliani Declamationes. Calphurnii Flacci excerpta. Rhetorum*

P. PITHOU. *Declamationes. Dialogus de Oratoribus. Ex Bibliotheca P. Pithai, qui & varias lectiones & notas adjecit. Paris* 1580. *in* 8°. *It. Heidelb.* 1594. *in* 8°.

13. *Articles de Reglement pour le Bailliage de Tonnerre, publiez par P. Pithou, Bailly du Comté de Tonnerre.* 1584. *in* 8°. *It.* dans ses opuscules imprimées avec celles de *Loysel.*

14. *In Juvenalis & Persii Satyras variæ lectiones & notæ. Paris.* 1585. *in* 8°. *It.* 1590. *It.* 1601. 1613. 1615. *in* 4°.

15. *Veterum aliquot Galliæ Theologorum scripta, quorum nonnulla primum eduntur. Paris.* 1586. *in* 4°.

16. *Consultatio de confiscatione bonorum ex causa Perduellionis. Florentiæ* 1587. *in* 4°.

17. *Petronii Satyricon. Paris.* 1587. *in* 12.

18. *Annalium & Historiæ Francorum ab an. C.* 708. *ad an.* 990. *scriptores Coætanei XII. Paris.* 1588. *It. Francof.* 1594. *in* 8°. Cette collection est entrée avec des corrections dans le recueil de *Duchesne.*

19. *Caroli Magni, Ludovici Pii,*

& *Caroli Calvi capitula. Parif.* 1588. *in* 8°. P. PITHOU.

20. *Fulgentii Ferrandi Breviatio Canonum. Parif.* 1588. *in* 8°.

21. *Historia controversiæ veteris de Processione Spiritus sancti, in* 8°. 1590.

22. *De Latinis Bibliorum Interpretibus sententia, & Nicephori Constantinopolitani Canon scripturarum, cum Anastasii Bibliothecarii Latinâ interpretatione.* 1590. *in* 8°. On a inseré cet ouvrage parmi les Critiques Sacrez.

23. *Comes Theologus, sive spicilegium ex sacra Messe* 1590. *in* 12. *It. Parif.* 1608. *in* 16. *It. auctius. Parif.* 1684. *in* 12. C'est un excellent recueil des Sentences des Peres sur les principaux points de Religion & de la pieté Chrétienne.

24. *Ecclesiæ Gallicanæ in Schismate status, ex actis publicis.* (En Latin & en François) *Parif.* 1594. *in* 8°. Ce Recueil fait par P. *Pithou* est composé de trente pieces depuis l'an 1408, jusqu'en 1551. Il se trouve aussi dans le quatriéme livre des Decrets de l'Eglise de France, publié par

P. PITHOU.

Bouchel titre 22. & entre les Oeuvres mêlées de P. *Pithou*. Ce même Recueil composé de 55. pieces est imprimé dans le recueil des Preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane chap. 20. Quoique les premieres éditions ne soient pas si amples que la derniere, elles contiennent cependant plusieurs pieces qui ne se trouvent point dans celle-ci, telles que sont les Remontrances faites à *Louis* XI. en 1461. Les Arrêts contre Jean *Tanquerel*, contre *Artus Desiré*, contre *François de Rosieres*, avec les procez verbaux de leur execution.

25. *Les Libertez de l'Eglise Gallicane. Paris* 1594. *in* 12. Ce Traité est un des plus exacts qui ayent été faits sur cette matiere. Il se trouve encore parmi les oeuvres de *Pithou*, dans le Recueil des Libertez de l'Eglise Gallicane, & dans *du Tillet*.

26. *Phædri Fabularum libri V. Trecis* 1594. *in* 12. La Republique des Lettres est redevable à *Pierre* & à *François Pithou* de cet Auteur, qu'ils ont donné la premiere fois au public.

27. *Historia Francorum ab anno*

Christi 900. *ad an.* 1285. *scriptores Veteres XI. Francofurti* 1596. *in fol.* Cette collection a été inserée dans celle de *Duchesne.* Quoique *Pithou* ait marqué dans le titre qu'il rapporte les Auteurs qui ont écrit depuis 900, cependant *Glaber*, qui est le premier ne commence proprement qu'en l'an 1000. de J. C. P. PITHOU.

28. *Synodus Parisiensis de imaginibus habita anno* 824. *Francof.* 1596. *in* 8°.

29. *Raisons par lesquelles il est prouvé que les Evêques de France ont pû de droit donner l'absolution à Henri de Bourbon Roy de France & de Navarre de l'excommunication par lui encourue, même pour un cas reservé au S. Siege Apostolique, traduit de l'Italien* 1593. *in* 8°. P. *Pithou* qui est l'Auteur de cet Ouvrage a supposé, pour se déguiser, qu'il étoit traduit de l'Italien. Il a paru sous le titre suivant en 1595. à *Paris in* 8°. *De la juste & Canonique absolution d'Henri IV. It.* en Latin l'année précedente 1594. *Paris in* 8°.

30. *B. Hilarii ex opere Historico fragmenta. Adjecta ipsius Pithæi vita.*

P. PITHOU. *Parisf.* 1598. *in* 8o. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'après sa mort.

31. *Itinerarium à Burdigala Jerusalem, primum editum à Pithao, cum Itineratio Antonini à Surita edito* 1600. *in* 8o.

32. *Opera Sacra, Juridica Historica, Miscellanea collecta & edita studio Caroli Labbai. Parisf.* 1609. *in* 4o. Ce sont les Ouvrages précedens, que l'Editeur a trouvez assez courts pour entrer dans un Recueil ; il y en a joint quelques autres qui n'avoient pas encore paru.

33. *Præfatio ad Guicciardini locum reponendum libro IV.* avec l'ouvrage de Guicchardin de l'édition de *Francfort* 1612. *in* 8o.

34. *Excerpta Pithaana ex Veteribus Glossis* 1612. avec les Auteurs de la langue Latine imprimez par les soins de *Denys Godefroy.*

35. *Notæ in Livium*, avec cet Auteur de l'édition de *Francfort in fol.* 1612.

36. *Observatio de Comitibus Palatinis, tam Germaniæ quam Galliæ, excerpta è libro cui titulus : Memoires des Comtes de Champagne*, avec les

origines Palatines de *Freher* 1613. P. PITHOU.

37. *Coûtumes du Bailliage de Troyes, avec les annotations de Pierre Pithou* 1628. *in* 4o.

38. *Opuscules jointes à celles d'Antoine Loysel* 1652.

39. *Corpus Juris Canonici ad Veteres Codices MSS. restitutum, ac notis illustratum à P. & F. Pithais Præfixa Synopsis historica eorum qui Canones & Decreta Ecclesiastica collegerunt. Autore P. Pithæo. Paris.* 1687, & 1687. *in fol.* 2. vol.

40. *Miscellanea Ecclesiastica. In Calce Codicis Canonum veterum* 1687.

41. *Observationes ad Codicem & Novellas Justiniani Imper. per Julianum translatas. Paris,* 1689. *in fol.*

42. *P. Pithou* a aussi eu part au *Catholicon d'Espagne.* C'est lui *qui a composé la Harangue de M. Aubray.*

ANTOINE VARILLAS.

ANTOINE *Varillas* nâquit en 1624. à *Gueret* Ville Capitale de la haute Marche, d'un pere de mê- ANTOINE VARILLAS.

A. VARILLAS. me nom qui étoit Procureur au Presidial de cette Ville.

Après qu'il eut fait ses études, il fut chargé de l'éducation du fils de M. de *Seve* Lieutenant General de *Lyon*, & ensuite de celle de M. de *Caraman*, de la Province de Bretagne.

Etant venu à *Paris* il fut admis dans la maison de M. *Amelot de Bisenil* en qualité d'homme de Lettres, & ce fut sous ce titre qu'il eut accès dans le cabinet de Messieurs *Dupuy*, qui étoit alors le rendez-vous des Savans.

Il dit dans une de ses Prefaces que depuis l'an 1648. jusqu'en 1652. il eut l'honneur d'être l'Historiographe de *Gaston* de France Duc d'Orleans.

En 1655. il fut introduit dans la Bibliotheque du Roy par *Jacques Dupuy*, Abbé de S. Sauveur, qui en avoit alors la direction, depuis la mort de *Pierre Dupuy* son frere aîné arrivée en 1651. Il ne lui survêquit pas long-temps, car il mourut en 1655. & eut pour successeur *Nicolas Colbert* Evêque de *Luçon* en

1661, & ensuite d'*Auxerre* à qui Varillas se fit connoître par sa grande assiduité à se trouver dans cette Bibliotheque pour y travailler. A. VARILLAS.

M. *Colbert* son frere aîné, depuis Ministre d'Etat l'avoit chargé de lui trouver un homme capable de collationner les Manuscrits de M. de *Brienne*, dont il avoit une copie, avec les originaux, qui sont dans la Bibliotheque. L'Abbé *Colbert* proposa *Varillas*, qui en cette consideration fut gratifié d'une pension de douze cens livres, & il eut pour adjoint dans ce penible travail l'Abbé de *Saint Real*. Mais soit que *Varillas* n'eut point de disposition pour cette sorte d'ouvrage, soit qu'il n'y travaillât qu'avec negligence il lui échappa bien des fautes.

Ainsi il fut remercié en 1662. Il se retira alors de la Bibliotheque du Roy, qui étoit dans ce temps là placée dans l'enceinte du Couvent des Cordeliers, & alla demeurer dans la Communauté de S. Côme, où il a passé le reste de ses jours. On lui conserva cependant sa pension, dont il fut privé en 1670, parce qu'on

A VARILLAS. prévint alors le Ministre contre lui. Elle lui fut rendue en 1692. mais il n'en jouit que deux ans.

Plusieurs Seigneurs François & étrangers lui en ont offert, mais il les a toujours refusées. Les Etats de Hollande lui en offrirent une en 1669. pour l'engager à écrire leur Histoire, mais il la refusa de même par le conseil de M. de *Pompone*. Il accepta seulement celle du Clergé de France, que M. de Harlay Archevêque de Paris lui fit donner. C'est du moins ce que prétend le P. *le Long*, en quoi il est contredit par *Varillas*, qui dans sa réponse à M. *Burnet* dit qu'il n'a jamais voulu accepter la pension que ce Prelat lui avoit obtenue du Clergé en 1670. ni celle qu'il lui procura du Roy sur l'Abbaye de la Victoire en 1672. & que tout ce qu'il a reçû par son moyen a été un present de l'Assemblée du Clergé en 1670. & une gratification du Roy de deux mille livres en 1685. Il a vêcu en Philosophe fort simple dans ses habits & ses meubles plutôt par œconomie, que par besoin, car il étoit à son aise.

Il

Il aimoit sur toutes choses la liberté, qu'il goûtoit dans sa retraite de S. Côme où il mourut le 9. Juin 1656. âgé de 72. ans. Il a été enterré dans l'Eglise des Carmelites du Faubourg S. Jacques. Il fit dans son Testament plusieurs legs pieux, dont un a servi en partie à fonder à *Gueret* un College qui a été donné aux Barnabites. Une bizarrerie de la part de *Varillas* eut un peu de part à ces legs; il avoit un neveu, qui lui écrivant un jour termina sa lettre par ces mots ordinaires, mais mal ortographiez, *votre très-hobéissant*, &c. *Varillas* fut si indigné de cette faute, qu'il s'imagina que celui qui l'avoit faite ne seroit jamais capable de rien, & ne meritoit point d'avoir sa succession.

A. VARILLAS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Histoire de Charles IX. Roy de France. Paris* 1683. *in* 4°. 2. *vol.* It. *Cologne* 1686. *in* 12. 2. *tom.* Les Ouvrages que M. *Varillas* a donnez sur l'Histoire de France, comprennent une suite de 176. ans sous neuf differens Regnes; ils commencent à Louis XI, & finissent à Henri III.

A. VARILLAS. Il ne jugea pas cependant à propos de garder l'ordre des temps ; car il donna d'abord l'Histoire de Charles IX. comme la plus interressante à cause des guerres de Religion dont elle est remplie.

2. *La Pratique de l'éducation des Princes, contenant l'Histoire de Guillaume de Croy, surnommé le sage, Seigneur de Chieures, Gouverneur de Charles d'Autriche, qui fut Empereur cinquiéme du nom. Paris* 1684. *in* 4o. It. *Amsterdam* 1684. *in* 4o.

3. *Histoire de François I. Paris* 1685. *in* 4o. It. *la Haye* 1684. *in* 12. L'édition d'Hollande qui a précédé celle de *Paris* a été faite sur des copies imparfaites, ausquelles on a changé plusieurs choses, c'est ce qui a fait que *Varillas* l'a desavouée.

4. *La Minorité de S. Louis, avec l'Histoire de Louis XI. & de Henri II. La Haye* 1685. *in* 12. It. *Amsterdam* 1687. *in* 12. It. *Paris* 1689. *in* 4o. le P. *Daniel* dans la Preface de son Histoire de France traite cette Histoire de la Minorité de saint *Louis* de Roman ; elle fait partie de l'Histoire entiere de la vie de S. *Louis*

que *Varillas* a composée avec beau- A. VARILLAS.
coup de soin, & qui est demeurée manuscrite entre les mains de ses heritiers. Il l'a desavouée comme imprimée à son insçû.

5. *Les Anecdotes de Florence, ou l'histoire secrette de la Maison de Medicis. La Haye* 1685. *in* 12.

6. *Histoire des Revolutions arrivées en Europe en matiere de Religion. Paris in* 40. 6. *vol.* 1686. 1690. & *in* 12. 12. *vol.* 1687. 1690. *Varillas* n'a publié de quatre-vingt-quinze livres, dont cette Histoire est composée, que les trente premiers. Il l'a commencée en 1374. & ce qui est imprimé finit en 1560; mais il l'a poussée jusqu'à la mort du Comte de *Montrose* décapité en Angleterre l'an 1650; de maniere que ce qui reste à imprimer composeroit deux fois autant de volumes qu'il y en a d'imprimez. Voici ce que l'Auteur dit de son ouvrage dans l'avertissement qui est à la tête du premier volume: J'ai tiré cet ouvrage indifferem- « ment des livres manuscrits & im- « primez, des Auteurs Catholiques « & des Protestans; je me suis servi «

A. VARILLAS. » des propres termes de ceux-ci ; lorsque je les ai trouvé assez sinceres, » pour ne pas supprimer ou déguiser » les plus importantes veritez ; & ce » n'a été qu'à leur défaut que j'ai été » contraint de recourir aux Catho- » liques. » M. de *Larroque* un de ses Critiques n'a pas été convaincu de sa bonne foi & de son exactitude, car il assure qu'il ne voit dans son histoire que noms propres défigurez, que des faits évidemment faux, qu'une chronologie renversée, enfin qu'idées Romanesques. Il ajoûte que ceux qui voudront se donner la peine de confronter l'histoire des Hussites de *Cochlée* & la sienne n'y trouveront aucune difference, excepté quelques noms propres estropiez, qu'il tronque à son ordinaire, & quelques faussetez, sur lesquelles il rencherit, suivant l'embellissement qu'il veut donner à son Roman. Il produit dans sa Préface un extrait d'une lettre de M. d'*Hosier*, Genealogiste du Roy, où il assure qu'il a corrigé plus de quatre mille fautes dans le Charles IX. de M. *Varillas*, comme on peut le voir en

conferant la premiere édition *in* 4o. avec la seconde *in* 8o. sans que l'Auteur ait daigné le temoigner dans la Preface. La Critique de M. de *Larroque* est intitulée : *Nouvelles accusations contre Mr Varillas, ou Remarques critiques contre une partie de son premier livre de l'histoire de l'Heresie. Amsterdam* 1687. p. 161. A. VARILLAS.

7. *Réponse de M. de Varillas à la critique de M. Burnet sur les deux premiers tomes des revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion. Paris* 1687, *in* 8o. It. *Amsterdam* 1687. *in* 12. M. *Burnet* depuis Evêque de *Salisbury* avoit publié contre l'Ouvrage de *Varillas* dès qu'il avoit paru: *Critique du IX. Livre de l'Histoire de M. de Varillas, où il traite des revolutions arrivées en Angleterre en matiere de Religion.* (En Anglois) & ensuite *traduit de l'Anglois* (par M. *le Clerc.*) *Amsterdam* 1685. *in* 12. *Varillas* opposa à cette critique cette réponse à laquelle M. *Burnet* repliqua par la *défense de la critique du IX. livre de l'histoire de M. Varillas.* (En Anglois) & ensuite *traduite de l'Anglois* (par M.

A. VA-RILLAS. *le Clerc*) *Amsterdam* 1687. *in* 12. p. 147. M. *Burnet* n'en demeura pas là, il publia encore la *Critique du* 3e. & 4e. *volume de l'Histoire de M. Varillas en ce qui regarde les affaires d'Angleterre.* (En Anglois) & ensuite *traduit de l'Anglois. Amsterdam* 1688. *in* 12. p. 161.

M. *Varillas* a été encore attaqué par d'autres : on a vû paroître en Danemarc, *Joannis Brunsmanni Hidrosiensis specimen errorum queis Antonius Varilassus historiam suam de hæresibus commaculavit lib. V. & XIII. Mutationem Religionis in Dania describens. Hafniæ* 1689. *in* 8°. pp. 32. M. *Pufendorf* dans la seconde édition Allemande de son Introduction à l'Histoire, a montré aussi par plusieurs exemples que M. *Varillas* entendoit aussi peu l'Histoire de Suede que les autres. M. *Gui Louis de Seckendorf* dans son Histoire Latine du Lutheranisme, a relevé de même plusieurs de ses fautes. Toutes ces critiques firent une terrible révolution dans les esprits, qui ne se trouverent plus disposés à croire cet Historiographe sur sa parole, & lui

cassverent peu à peu tout son crédit. A. VARILLAS.

8. *Histoire de l'Heresie de Wiclef, Jean Hus, & Jerôme de Prague, avec celle des gueres de Bohême qui en ont été les suites. Lyon 1682. in 12.* D'abord que cet ouvrage parut on l'attribua à *Varillas*, qui le desavoüa, & declara même à M. le Chancelier le Tellier, que quoiqu'il contint bien des faits, qui se trouvoient dans son *Histoire des Heresies*, on y en avoit ajouté ou changé un si grand nombre, qu'il ne pouvoit le reconnoître pour le sien. Sur la Requête qu'il presenta au Conseil intervint un Arrêt qui en ordonna la suppression. Mais ses critiques ne se sont point rendus à cette raison : ils soutiennent toûjours qu'il y a tant de conformité, de stile & de genie entre cette Histoire, & les pretenduës additions, qu'ils ne peuvent croire qu'elles soient d'un autre. Ils ajoûtent même que pour se tirer d'affaire au sujet du reproche qu'on lui a fait, qu'il se trouvoit des contradictions dans ces deux Histoires, il a desavoüé la premiere, qui paroît contenir le premier, & le second livre de l'Histoire des Heresies.

A. VARILLAS.

9. *Histoire de Louis XII. Paris* 1688. *in* 4°. 3 *tom.* It. *la Haye.* 1688. *in* 12. 3 *tom.*

10. *Histoire de Louis XI. Paris* 1689. *in* 4o. 2 *tom.* It. *la Haye* 1689. *in* 12. 2 *tom.*

11. *Histoire de Charles VIII. Paris* 1691. *in* 4°. It. *la Haye* 1691. *in* 12.

12. *Histoire de Henri II. & de François II. Paris* 1692. *in* 4o. 2 *tomes.* It. *la Haye* 1693. *in* 12. 3 *tom.*

13. *Histoire de Henry III. Paris* 1694. *in* 4°. 3 *tom.* It *la Haye* 1694. *in* 12. 3 *tom.*

14. *La Politique de Ferdinand le Catholique Roy d'Espagne. Paris* 1688. *in* 4o. It. *Amsterdam* 1688. *in* 12. 3 *tom. en un volume.*

15. *La Politique de la Maison d'Autriche. Paris* 1658. *in* 4°. It. *Amsterdam* 1658. *in* 12. sous le nom de *Bonair.* It. *la Haye* 1689. *in* 12.

16. *Factum pour la Genealogie de la Maison d'Estrées, & de la gloire qu'elle a tirée de l'alliance des Princes de Vendôme. Paris* 1678. *in* 12. *Varillas* s'est caché dans ce Factum, qui est de sa façon, sous le nom de *Bonair*, d'une Maison qui étoit à M. de *Pom-*

pone

pone, auprès duquel il s'étoit alors retiré. A. VARILLAS.

17. *L'Esprit d'Yves de Chartres dans la conduite de son Diocese & dans les Cours de France & de Rome. Paris* 1701. *in* 12. Cet ouvrage a été extrait des Memoires de *Varillas.*

Varillas avoit de grands avantages pour réüssir dans l'Histoire Moderne. Son stile est aisé, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait correct, ni assez serré. Il sçavoit faire usage des découvertes que ses lectures lui fournissoient en abondance, & enchasser avec agrément une infinité d'évenemens singuliers. Ses caracteres, quoiqu'un peu trop diffus, sont adroitement touchez, curieux & interessans. Il promet bien des anecdotes, & en debite même un grand nombre. M. *Menage* s'étonne qu'ayant si peu d'usage & de commerce dans le monde, il ait attrapé si juste le goût du Public dans ses histoires. Cela n'est-il pas contraire à ce qu'on lui fait dire aussi-tôt après dans le *Menagiana* (tom. 4. p. 111.) qu'il avoit oüi dire un jour à *Varillas* que de dix choses qu'il sçavoit, il en avoit

A. VARILLAS. appris neuf dans la conversation.

La profession de sincerité, qu'il fait en plusieurs endroits de ses Ouvrages, avoit prévenu bien des personnes en sa faveur. Il passoit pour un homme qui avoit découvert une infinité de secrets historiques, & pénetré quantité d'intrigues du cabinet. On étoit porté à le croire, à cause des grands & nombreux recueils de manuscrits dont il parloit dans ses Préfaces, & dont il prétendoit avoir eu communication.

Tout cela lui a d'abord fait une grande reputation. On le lisoit avec empressement ; on se l'arrachoit des mains, lorsque ses Histoires n'étoient encore qu'en manuscrits. Le Libraire eut un assez prompt débit de ses Histoires de France, quoiqu'il en eut fait presque en même temps deux éditions en des formes differentes. Mais les Critiques qui parurent desabuserent le public, & l'on reconnut que les Histoires anecdotes qu'il donnoit pour certaines, n'avoient d'autre fondement que son imagination.

On lût depuis ses Histoires avec

d'autres yeux ; & on vit aisément qu'il mêle adroitement le vrai avec le faux, & qu'il les appuye de beaucoup de mensonges, par des citations affectées de titres, d'instructions, de lettres, de memoires & de relations imaginaires. A. VARILLAS.

Il se condamne lui-même, en voulant se justifier de ce qu'il raconte differemment les mêmes faits dans differens ouvrages. Il avoue que dans les uns il s'est servi des Memoires de la Bibliotheque du Roy, qu'il regarde comme les plus sûrs, & que dans les autres il a suivi des Memoires qui lui ont été communiquez d'ailleurs, qu'il n'ose préferer aux précedens. Il rapporte neanmoins ce que disent les uns & les autres, quelque opposez qu'ils soient dans leur recit, pour satisfaire, dit-il, la curiosité de ses Lecteurs. Comme si de deux manieres de raconter le même fait, il n'y en avoit pas une préferable à l'autre, lorsqu'elle est appuyée sur des actes plus autentiques.

Il est tombé dans un nombre infini de fautes de Chronologie ; ce qui n'est qu'une suite de la methode

A. VARILLAS. qu'il a suivie en composant ses Histoires. Elle a quelque chose de si singulier, qu'elle merite d'être rapportée. On y verra son peu d'exactitude.

Il avoit lû dans sa jeunesse un si grand nombre de livres manuscrits, dont l'écriture étoit difficile à déchiffrer, qu'il en avoit perdu la vûe. On la retablit à force de remedes; mais elle demeura si foible, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour, ainsi dès que le Soleil baissoit, il fermoit ses livres & s'abandonnoit à la composition de ses ouvrages. Il ne travailloit alors que de memoire, & quelque sûre que fût la sienne, il étoit impossible, qu'elle lui representât fidelement les divers évenemens dont il pouvoit avoir besoin, avec toutes leurs circonstances, & encore moins les dates des temps où ils étoient arrivez. Cependant dès le lendemain, sans aucune confrontation, il dictoit à celui qui vouloit bien écrire sous lui ce qu'il avoit ainsi digeré en lui-même. Quelle exactitude peut-on esperer d'un Auteur, qui se met si peu en peine de verifier ce qu'il avance,

Comme il avoit dessein de plaire à ses Lecteurs plutôt que de les instruire, il leur met devant les yeux des portraits assez travaillez, où il caracterise ses personnages comme s'il avoit vêcu familierement avec eux, & rend raison de leurs démarches, comme s'il avoit été de leurs conseils. Il avance & suppose avec assurance en bien des endroits des choses qui n'ont tout au plus que de la vrai-semblance. La politique qui regne dans tous ses ouvrages est outrée; tout est chez lui un dessein premedité, tous les évenemens viennent de causes considerables; ce qui est contraire à la verité & à l'experience. A. VARILLAS.

V. *Le Long Bibliotheque Historique de la France.*

OTTAVIO FERRARI.

OTTAVIO *Ferrari* nâquit à *Milan* le 20. Mai 1607. d'une famille noble. Son pere étant mort, lorsqu'il n'avoit encore que quatre ans, son oncle paternel *Fran-* OTTAVIO FERRARI.

OT. FERRARI. *çois Bernardin Ferrari*, que ses écrits ont rendu celebre, le prit chez lui, & eut soin de son éducation.

Il fit ses études dans le College Ambroisien. Après son cours de Philosophie & de Theologie, il se livra tout entier aux belles lettres, dans lesquelles il fit des progrez si considerables, que le Cardinal *Frederic Borromée* en conçut de l'estime & de l'affection pour lui, & lui procura une chaire de Rhetorique dans ce College, quoiqu'il n'eut encore que vingt-un ans.

Six ans après, c'est-à-dire en 1634. la Republique de Venise l'attira à *Padoue*, pour enseigner dans l'Université de cette Ville, l'Eloquence, la Politique, & la langue Grecque. Cette Université étoit fort déchue de ce qu'elle avoit été autrefois, mais il lui rendit par ses soins son premier lustre; la Republique l'en recompensa en augmentant tous les six ans ses gages, qui n'étoit d'abord que de cinq cens ducats, mais qui monterent à la fin par ces augmentations jusqu'à deux mille.

Après la mort de *Joseph Ripa-*

monte Historiographe de la Ville de *Milan*, *Ferrari* fut choisi pour écrire l'histoire de cette Ville, & on lui assigna pour cela une pension de deux cens écus. Il commença à y travailler, & en fit huit livres; mais voyant qu'on ne vouloit point lui communiquer les pieces qui lui étoient necessaires, & qui étoient renfermées dans les Archives de Milan, où il alloit tous les ans chercher du secours pour son ouvrage, il y renonça, & ne laissa à son heritier ce qu'il avoit déja fait qu'à condition qu'il ne le publieroit jamais. OT. FERRARI.

Sa reputation & son merite lui attirerent des presens & des pensions des Princes étrangers. La Reine de Suede *Christine*, en l'honneur de laquelle il fit un discours public, lorsqu'elle monta sur le trône lui fit present d'une chaîne d'or de mille écus & l'honnora de ses lettres. Le Roy de France *Louis* XIV. lui donna pendant sept ans une pension de cinq cens écus.

Les infirmitez qui se font sentir à ceux qui s'appliquent fortement à l'étude l'attaquerent de bonne heure.

OT. FER-RARI. Des maux de tête frequens vinrent plusieurs fois le retirer du travail ; mais il s'y remettoit dès qu'ils étoient passez. Il est mort le 7. Mars 1682. dans sa soixante-quinziéme année.

C'étoit un homme d'une humeur douce, sincere, affable, & qui savoit par ses manieres engageantes réunir les esprits les plus envenimez les uns contre les autres, ce qui lui a fait donner le nom de *Conciliateur*, & de *Pacificateur*.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *De Re Vestiaria libri tres. Patavii* 1642. *in* 8o. 2a. *editio libri VII. Quatuor postremi nunc primum prodeunt, reliqui emendatiores & auctiores, adjectis iconibus. Patavii* 1654. *in* 4o. It. *editio nova ; accedunt Analecta de Re Vestiaria, & Dissertatio de Lucernis sepulchralibus veterum. Patavii* 1685. *in* 4o. Les deux premiers ouvrages ont été réimprimez dans le VI. tome des Antiquitez Romaines de *Grævius*, & celui des Lampes sepulchrales dans le XII. Quoique l'ouvrage de *Ferrari de Re Vestiaria* ne plaise pas à *Ezechiel Spanheim* & à *Boecler* qui prétendent

qu'il n'a fait qu'éfleurer son sujet sans rien approfondir. D'autres Savans en ont cependant jugé plus favorablement ; ainsi Morhof le traite d'ouvrage tres docte, & qui éclaircit parfaitement la matiere dont il traite, *Grævius*, *Rubenius*, *Almeloveen* en parlent de même. Le Traité des Lampes Sepulchrales est principalement contre ceux qui ont crû que les Anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point, ou de disposer les lampes de telle maniere qu'à mesure qu'elles brûloient la fumée se condensoit insensiblement, & se reduisoit en huile comme auparavant. *Fortunius Licetus* a fait une longue dissertation Latine pour soutenir ce sentiment ; mais *Ferrari* fait voir clairement que ces lampes éternelles & cette huile qui ne se consumoit point ne sont que des chimeres, & toutes les histoires qu'on débite là-dessus de pures fables.

OT. FERRARI.

2. *Analecta de Re Vestiaria, sive exercitationes ad Alberti Rubenii Commentarium de Re Vestiaria & lato clavo. Accessit dissertatio de Veterum*

OT. FERRARI. *Lucernis sepulchralibus. Patavii.* 1670. *in* 4°. C'est la premiere édition de ces ouvrages, qui ont été ensuite joints au précedent. *Ferrari* ne pût souffrir que *Rubenius* eut trouvé quelque chose à redire dans son livre *de Re Vestiaria*, & qu'il en eut relevé plusieurs points dans celui qu'il donna ensuite sur le même sujet, & il composa ce livre pour le critiquer à son tour; c'est ce qu'il fait un peu trop vivement, sans songer que l'ouvrage qu'il attaquoit étoit posthume, & que par consequent l'Auteur n'y avoit pas mis la derniere main. Mais les esprits les plus doux n'aiment point à être critiquez & oublient souvent toute leur douceur, & même quelquefois leur raison, pour se vanger de l'injure qu'ils s'imaginent qu'on leur a faite en les critiquant. *Ferrari* se plaint à la page 154. d'un Auteur qui avoit fait un ouvrage des Antiquitez Romaines, où il avoit copié de lui tout ce qu'il avoit dit sur les habits des Romains sans le citer, se rendant par là coupable de Plagiarisme. Il ne nomme point cet Auteur, qui est *Henri Kip-*

pingius, lequel dans une nouvelle édition de ses ouvrages Philosophiques faite à *Breme* en 1674. ajoûta une courte apologie contre l'accusation de *Ferrari*. OT. FERRARI.

3. *Prolusiones XXVI. Epistolæ. Formula ad capienda Doctoris insignia. Inscriptiones. Pars I. & II. Patavii in* 4o. 1664. & 1668. *Pars III. Accessit Panegyricus Ludovico magno Francorum Regi dictus. Patavii. in* 4o. Tous ces petits ouvrages & quelques autres qui avoient été imprimez séparement ont été ramassez & mis en ordre par Jean *Fabricius*, qui les a publiez à *Helmstad* en 1710. en 2. vol. *in* 8o.

4. *Electorum libri duo. Patavii* 1679. *in* 4o. *Ferrari* traite dans cet ouvrage de plusieurs points d'Antiquité, qui n'ont aucune liaison entre eux.

5. *Origines Linguæ Italicæ. Patavii* 1676. *in fol.* Voici le jugement que le Journal des Savans du 26. Avril 1677. fait de cet ouvrage. *Scaliger* avoit traité autrefois cette « matiere en vingt-quatre livres qui « se sont malheureusement perdus. «

OT. FERRARI.

» Quoique *Ferrari* ne lui donne pas
» une si grande étendue, on ne laisse
» pas d'y trouver beaucoup d'éru-
» dition. Mais il paroît si jaloux de
» la Langue de son pays, qu'il croit
» que toute autre origine que celle
» qu'il lui donne de la Langue La-
» tine aussi bien qu'à la Françoise &
» à l'Espagnole lui seroit injurieuse.
» C'est ce qui fait qu'il ne sçauroit
» tomber d'accord avec le Savant
» Cardinal *Bembe*, qui prétend qu'el-
» le doit un assez bon nombre de
» mots au jargon du Languedoc &
» de la Provence. » M. *Menage* a
fait un ouvrage sur le même sujet
pour relever les fautes de *Ferrari*,
& en a fait aussi de nouvelles. *Jean
Fabricius* prétend qu'ils n'y sont
tombez que pour n'avoir pas été
chercher l'étymologie de plusieurs
mots Italiens dans les Langues Al-
lemande & Suedoise; & il donne
dans le 3e. tome de sa Bibliotheque
p. 286. une longue liste de mots Ita-
liens qu'il croit venir de ces Lan-
gues.

8. *De Pantomimis & Mimis Dis-
sertatio nunc primum edita. Wolfen-*

butelii 1714. *in* 8o. *Jean Fabricius* a donné au public ce petit traité, & M. de *Sallengre* l'a inseré dans le second volume de ses Antiquitez Romaines. Ce sont quelques leçons que *Ferrari* avoit faites sur cette matiere, où il rapporte avec beaucoup de netteté tout ce qu'on en peut dire de remarquable.

OT. FERRARI,

7. *Dissertationes duæ, altera de Balneis, de Gladiatoribus altera, nunc demum in lucem editæ à Joanne Fabricio. Helmstadii* 1720. *in* 8o. pp. 72. La brieveté de ces dissertations accompagnée d'une grande netteté doit les faire lire avec fruit & avec plaisir.

Le style de *Ferrari* est simple & élevé quand il faut, enjoué & sublime selon la matiere, mais par tout élegant & châtié. Il est plûtôt long que serré, mais énergique, & sans qu'il languisse jamais. On l'a accusé d'être quelquefois enflé & poëtique, ce qui est vrai en quelques endroits ; mais c'est où il s'agit de choses qui peuvent souffrir quelque élevation, & où les hyperboles sont en quelque maniere permises. Pour ce qui est de l'invention ou de la

OT. FERRARI. matiere de ses pieces d'éloquence; les pensées en sont generalement solides, ingenieuses & bien choisies. C'est le jugement que M. *le Clerc* fait de cet Auteur. (*Bibl. anc. & mod. tom. 6. p. 177.*

V. *Son éloge par Charles Patin dans le* Liceum Patavinum *& dans les* Memoriæ *d'Hagen*; *& par Jean Fabricius à la tête de ses Oeuvres diverses.*

OCTAVIEN FERRARI.

OCTAVIEN FERRARI. OCTAVIEN *Ferrari* sorti de la même famille qu'*Octave Ferrari* dont je viens de parler, & que le Dictionnaire de Morery confond avec lui, nâquit à *Milan* le 23. Septembre 1518. de *Jerôme Ferrari*. Après avoir appris avec beaucoup de soin les Humanitez, la Philosophie & la Medecine dans les plus celebres Universitez d'Italie, il fut fait professeur de Morale & de Politique dans le College Canobien, que *Paul Canobio* avoit fondé par son conseil, & il conserva cet em-

ploi pendant dix-huit ans.

Le Senat de *Venise* l'engagea ensuite à aller à *Padoue*, où il expliqua la Philosophie d'Aristote avec tant d'habileté & d'élegance, que *François Vimercat*, qui étoit Professeur au College Royal à Paris du temps de *François I.* étant retourné en Italie après la mort de ce Prince, le choisit préferablement à tous les Savans, pour lui confier le soin de donner ses ouvrages au public. OCTAV. FERRARI

Il demeura quatre ans à *Padoue*, & retourna ensuite à *Milan*, où il continua d'enseigner la Philosophie, jusqu'à sa mort qui arriva en 1586. Il étoit alors âgé de 68. ans.

Octavien Ferrari étoit très-versé dans la belle Litterature, c'est ce qui fait qu'il a traité les sciences avec un style pur & élegant; il excella principalement dans la Philosophie de ce tems là, & passa pour un second Aristote. Mais il ne fut pas seulement illustre par son savoir, il le fut encore par sa probité & sa vertu. Barthelemi *Capra* Jurisconsulte, son ami intime, auquel il avoit laissé sa Bibliotheque, a fait son Oraison funebre.

OCTAV. FERRARI

Catalogue de ses ouvrages.

1. *De Sermonibus exotericis. Venetiis* 1575. *in* 4°. Cet ouvrage est très-utile à ceux qui veulent s'instruire de la Doctrine d'Aristote. On sait que ses livres étoient de deux sortes ; les uns nommez *Exoteriques* étoient pour toutes sortes de personnes ; les autres appellez *Acroamatiques* n'étoient que pour l'usage de ses disciples. *Ferrari* parle fort au long des premiers. Cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations de *Melchior Goldast*, & une nouvelle dissertation de *Ferrari de Disciplina Encyclio* sous le titre general de *Clavis Philosophiæ Peripateticæ Aristotelicæ. Francofurti* 1606. *in* 8°.

2. *De Origine Romanorum. Mediolani* 1607. *in* 8°. Quoique *Ferrari* n'ait pas mis la derniere main à cet ouvrage, & que la mort l'ait empêché de le finir, il étoit cependant digne d'être conservé à la posterité, suivant M. *Grævius*, qui l'a inseré dans le premier volume de ses Antiquitez Romaines, & y a ajoûté ses corrections, *Barthelemi Capra* qui l'a

l'a publié d'abord, y a ajoûté quelques lignes de sa façon, dont il se fait plus d'honneur qu'il n'en merite. OCTAV. FERRARI

3. Il a traduit en Latin *Athenée* & fait quelques notes sur *Aristote*.

V. son éloge par M. *de Thou*, avec les additions de *Tiessier* & *Struvi Bibliotheca Antiqua* 1705.

DENIS DE SAINTE MARTHE.

DENIS *de Sainte Marthe* nâquit à *Paris* le 24. Mai 1650. *François de Sainte Marthe* son pere, Seigneur de *Chant-d'Oiseau*, de l'illustre famille de ce nom si connue par l'érudition qui y a été comme hereditaire, & *Marie le Camus* sa mere s'étant retirez en Poitou, d'où la famille des *Sainte Marthe* est originaire, y donnerent leur principale attention à l'éducation de leurs enfans dont *Denis de Sainte Marthe* étoit le plus jeune. DENIS DE SAINTE MARTHE

Il fut instruit dans la pieté & dans les belles lettres sous les yeux de son pere, & dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de quinze ans.

DENIS DE SAINTE-MARTHE

On le mit alors à *Pont-le-voy* pour achever ses études sous la conduite des Peres Benedictins qui ont la conduite de ce College. Il forma en ce lieu le dessein de quitter le monde, & d'embrasser l'état Religieux.

Il entra donc en 1667. dans la Congregation de Saint Maur, & fit profession dans l'Abbaye de Saint Melaine de Rennes le 12 Août 1668. âgé de 18. ans.

Ses études finies, ses Superieurs le destinerent à regenter la Philosophie & ensuite la Theologie; ce qu'il fit dans les Abbayes de Saint Remi de Reims, de Saint Germain des Près, & de Saint Denis en France pendant l'espace d'onze ans avec beaucoup de succès & d'applaudissement.

On le tira de ces emplois pour l'élever aux premieres charges de la Congregation. Il fut en 1690. nommé Prieur de Saint Julien de Tours. On l'appella ensuite à *Paris* pour avoir soin de la Cure de l'enclos de l'Abbaye de Saint Germain des Prés & de la Bibliotheque qui étoit déja assez considerable, & très-curieuse.

par le grand nombre de manuſcrits rares qui y ſont conſervez. DENIS DE SAINTE MARTHE

Il ne demeura pas cependant long-temps à Saint Germain des Près : car D. *Claude Bretagne* étant mort Viſiteur de la Province de Normandie au mois de Juillet 1694. eut pour ſucceſſeur le Prieur de Bonne-nouvelle de Rouen, & le P. de *Sainte Marthe* fut nommé pour remplacer celui-ci. Il ſortit de ce Monaſtere en 1699. pour être Prieur de l'Abbaye de Saint Ouen dans la même Ville.

En 1705. il fut appellé à *Paris* pour être Prieur des Blancs-Manteaux. Trois ans après, c'eſt-à-dire en 1708. on le fit Aſſiſtant du P. General ; & peu de temps après Prieur de l'Abbaye de Saint Denis.

Il finiſſoit ſon ſecond triennal dans cette Abbaye, lorſque Madame d'Orleans, & la Communauté de Chelles le choiſirent pour leur Viſiteur ; l'Abbeſſe de Mont-Martre lui fit le même honneur.

Enfin il fut élû Superieur General de la Congregation au mois de Juillet 1720. Il eſt mort le 30 Mars 1725. dans ſa 75. année.

DENIS DE SAINTE MARTHE

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Traité de la Confession, contre les Erreurs des Calvinistes, où la Doctrine de l'Eglise sur ce point est expliquée par l'Ecriture Sainte, par la tradition, & par plusieurs faits très-remarquables. Paris* 1685. *in* 8°.

2. *Réponse aux Plaintes des Protestans touchant la prétenduë persecution de France : où l'on expose le sentiment de Calvin & de tous les plus celebres Ministres sur les peines dûës aux Heretiques. Paris* 1688. *in* 12. Le P. de *Sainte Marthe* a mis ala fin de ce Livre de longs extraits d'un ouvrage Anglois de *Guillaume Prin* Presbyterien Anglois qui en contient plus de la moitié. La fin qu'il s'y propose est de montrer que les Theologiens Protestans avoient prononcé eux mêmes leur condamnation, en établissant comme un principe sûr qu'il est permis d'user du glaive pour reprimer les Heretiques. Un Refugié choqué de cette maxime a écrit à un de ses amis que ces sentimens n'étoient pas soutenus parmi les Protestans, que la pratique faisoit assez connoître qu'ils n'y étoient pas approuvez, & que le

procès de Servet qu'on apportoit en preuve étoit une affaire personnelle, où le parti n'avoit point trempé.

DENIS DE SAINTE MARTHE

Cette Lettre a donné occasion à un ouvrage intitulé : *Réponse d'un Nouveau Converti à la Lettre d'un Refugié, pour servir d'addition au Livre de Dom Denis de Sainte Marthe, intitlé* : Réponse aux plaintes des Protestans. *Suivant l'Imprimé à Paris* 1689. *in* 12. *pp.* 60. Cet ouvrage a été attribué à M. *Pellisson*, mais il a declaré dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans de Fevrier* 1690. qu'il n'en étoit point l'Auteur. On a tâché d'y répondre dans le Livre suivant. *Lettre écrite de Suisse en Hollande, pour suppléer au défaut de la Réponse que l'on avoit promis de donner à un certain Ouvrage que M. Pellisson a publié sous le nom d'un Nouveau Converti touchant les récriminations qui y sont faites aux Reformez, des violences que les Catholiques employent pour la conversion de ceux qu'ils appellent des Heretiques. Dordrecht* 1690. *in* 12. *pp.* 250.

3. *Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, où*

l'on prouve que cette action fait porter aux Protestans, les caracteres de l'Anti-Christianisme que M. Jurieu a reprochez à l'Eglise Romaine. Paris 1689. *in* 12. *Suite des Entretiens touchant l'Entreprise du Prince d'Orange sur la Grande Bretagne. Paris* 1691. *in* 12. Ces Entretiens qui sont en tout au nombre de six, n'ont rien de bien curieux ni de bien remarquable, selon le P. *le Cerf*, non plus que la Réponse aux Protestans.

4. *Lettres à M. l'Abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des Etudes Monastiques, & quelques endroits de son Commentaire sur la Regle de S. Benoît. Amsterdam* (c'est-à-dire) *Tours* 1692. *in* 12. *pp.* 231. 5e *Lettre à M. l'Abbé de la Trappe* 1693. *in* 12. *pp.* 35. Le P. de *Sainte Marthe* étoit Prieur de S. Julien de Tours, lorsqu'il écrivit ces Lettres dont le stile est fort vif, & où il ne ménage gueres l'Abbé de la Trappe. Elles furent cause de sa déposition, qu'on ne pût refuser à quelques personnes puissantes qui la demanderent pour vanger l'Abbé de la Trappe. La 5. Lettre qui a été réimprimée

DENIS DE SAINTE MARTHE

dans un *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre Lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe. Cologne.* 1693. *in* 12. pp. 243. n'est gueres qu'une repetition de ce qui se trouve dans les quatre premieres, non plus que les pieces qui composent ce Recueil.

5. *Oraison funebre de Madame de Bethune Abbesse de Beaumont-lez-Tours prononcée dans l'Eglise de ce nom.* Le P. de *Sainte Marthe* étoit encore Prieur de S. Julien, lorsqu'il la prononça.

6. *La vie de Cassiodore Chancelier & premier Ministre de Theodoric le Grand, & de plusieurs autres Rois d'Italie, ensuite Abbé de Viviers. Avec un abregé de l'Histoire des Princes qu'il a servis, & des remarques sur ses Ouvrages. Paris* 1694. *in* 12. Cette vie est très-bien & très-exactement écrite, selon M. l'Abbé *Lenglet.*

7. *Histoire de Saint Gregoire le Grand, Pape & Docteur de l'Eglise, tirée principalement de ses Ouvrages. Rouen* 1697. *in* 4°. It. traduite en Latin, & inserée dans le 4e. tome

des ouvrages de ce Pape de l'édition du P. de *Sainte Marthe*, avec quelques changemens.

8. *Reflexions sur la lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Reverends Peres Benedictins de la Congregation de Saint Maur sur leur dernier tome de l'édition de S. Augustin* 1699. *in* 12.

9. *Lettre à un Docteur de Sorbonne touchant le Memoire d'un Docteur en Theologie adressé à MM. les Prelats de France contre les Benedictins* 1699. *in* 12. Ces deux petits ouvrages tendent à défendre l'édition que les Benedictins ont donnée de S. Augustin.

10. *S. Gregorii Papæ I. cognomento Magni opera omnia. Studio & labore Monachorum Ord. S. Benedicti è Cong. S. Mauri. Parif.* 1705. *in fol.* 4. *vol.* Plusieurs Benedictins ont eu part à cette édition, mais c'est le P. de *Sainte Marthe* qui l'a dirigée & qui a été à la tête de ce travail.

11. *Gallia Christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa, quâ series & Historia omnium Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum Franciæ, vicinarumque ditionum ab origine Ec-*

clesiarum

clesiarum ad nostra tempora deducitur DENIS DE
& ex authenticis probatur instrumentis. SAINTE
Opera & studio Dionysii Sammarthani. MARTHE
Paris. in fol. 3. *vol.* Le premier en 1715. le 2e en 1720. & le 3e. en 1725. Le premier qui ait entrepris de faire connoître les Archevêques & Evêques qui ont gouverné les Eglises de France depuis leur origine a été *Jean Chenu* de *Bourges*, Avocat au Parlement de *Paris*. Son ouvrage parut en 1621. *in* 4o. Mais il ne contient que de simples noms. *Claude Robert*, grand Archidiacre de *Châlon sur Saone* poussa ce dessein plus loin dans un ouvrage Latin publié à *Paris* en 1626. *in fol.* Mais sentant que les forces lui avoient manqué, pour l'executer dans sa perfecfection, il engagea les deux celebres freres gemaux *Scevole & Louis de Sainte Marthe* de se charger d'un travail sous le poids duquel il reconnoissoit avoir succombé.

Personne n'étoit plus capable qu'eux de réussir dans une entreprise si difficile. Ils formerent d'abord un projet qu'ils exposerent à l'assemblée du Clergé en 1645. On l'agréa & on les

DENIS DE SAINTE MARTHE

invita à en presser l'execution ; mais pendant qu'ils s'y appliquoient & dans le cours de l'impression la mort enleva d'abord *Scevole* en 1652. & ensuite *Louis* en 1656. celui-là dans sa 79e. année, & celui-ci dans sa 83. Les deux freres avoient fait part de leur travail, à *Pierre Scevole, Abel*, & *Nicolas de sainte Marthe* fils de *Scevole*. Ils le leur laisserent à achever avec l'honneur de le presenter à l'assemblée du Clergé de 1656. Car il parut cette année en 4. volumes *in fol.*

Quelque applaudi, qu'ait été cet ouvrage dans son tems, il s'est trouvé dans la suite défectueux. C'est ce qui engagea l'Assemblée du Clergé de 1710 de charger le P. de *Sainte Marthe* de le revoir, ou plûtôt de le refondre, comme un ouvrage qui appartenoit à sa famille. Il y a travaillé avec beaucoup d'ardeur, secondé de quelques Religieux qu'il avoit choisis, & qu'il nomme dans sa Préface. Cet Ouvrage doit être composé de dix volumes.

L'Auteur du Roman allegorique intitulé : *Les Avantures de Pomponius Chevalier Romain, ou l'His-*

Denis de Sainte Marthe

toire de notre temps. Rome chez les Heritiers de Ferante Palavicini, (c'est-à-dire en Hollande) 1724. *in* 12. maltraite le P. de *Sainte Marthe* en plusieurs occasions, & parle de ses ouvrages avec beaucoup de mépris. Comme cet ouvrage n'est pas trop connu, je rapporterai ici ce qu'il dit de ce Savant Benedictin. Il fait ainsi parler de lui le Bibliothecaire de la Lune par une espece de prédiction. » Dans les quatre Lettres à » l'Abbé de la Trappe, à la bonne » foi & au jugement près, il y aura » beaucoup d'esprit. On y raisonne» ra peu, aussi ne sera-ce pas le fort de » l'Auteur. Une vie de *Cassiodore* » qu'on lui imputera lui fera hon» neur, quoiqu'il n'y ait pas plus » de part que moi. Les ouvrages de » *Gregoire le Grand* qu'il mettra au » jour seront un monument éternel » de son ignorance, de son peu de » goût & du défaut de son jugement. » Il entreprendra de corriger & » d'amplifier un ancien Catalogue » des Druides Gaulois, mais il tra» vaillera avec tant de précipitation » & si peu de lumiere, que son

DENIS DE SAINTE MARTHE

» ouvrage ne sera utile, qu'à ceux
» qui voudront faire des Litanies :
» son ouvrage intitulé : *Entretiens*
» *sur l'entreprise du Prince d'Orange*,
» dit ailleurs l'Auteur, n'est qu'un
» titre, une Epître dédicatoire, &
» un livre de controverse. Le titre
» n'a aucun rapport à l'ouvrage ; l'E-
» pître dédicatoire au Roy *Jacques*
» a quelque rapport au titre, mais
» elle n'en a aucun à l'ouvrage; enfin
» le corps du livre n'a aucun rapport
» ni à l'Epître ni au livre. *Le Traité*
» *de la Confession Auriculaire* contre
» le Ministre *Daillé* devroit être in-
» titulé: *Traduction Françoise de passa-*
» *ges Latins, qui ont quelque rapport à*
» *la Confession*. La Confession Auricu-
» laire n'a jamais eu un plus pitoya-
» ble défenseur. On reconnoît dans tout ce discours le style d'un homme que la passion inspire, & peut-être sera-t-on tenté d'attribuer l'ouvrage à quelque Benedictin mécontent de lui.

Au reste, ceux qui ont connu le P. de *Sainte Marthe*, ont toujours admiré sa douceur, sa modestie, son affabilité & ses talens pour gouverner sagement.

V. la Bibl. Historique du P. *le Cerf*, & la lettre du P. *Castel* Secretaire de la Congregation sur la mort du P. de *Sainte Marthe*, imprimée en 1725. *in* 40. DENIS DE SAINTE MARTHE

JACQUES USSERIUS.

JACQUES *Usserius* en Anglois *Usher*, nâquit à *Dublin*, Ville Capitale d'Irlande le 4. Janvier 1580. La famille des *Ushers* est fort ancienne, quoiqu'*Usher* ne soit pas son veritable nom ; mais *Nevils* qu'un des Ancêtres de *Jacques Usserius* changea en celui d'*Usher*, c'est-à-dire, *Huissier*, parce qu'il étoit Huissier du Roi *Jean*, qui monta sur le trône d'Angleterre en 1199. JACQUES USSERIUS

Le pere de celui dont j'ai à parler se nommoit *Arnold Usher* & étoit l'un des six Clercs de la Chancellerie; sa mere nommée *Marguerite* étoit fille de *Jacques Stanihurst*, fameux Jurisconsulte qui occupoit une des premieres Charges de la Chancellerie & qui fut Orateur de la Chambre des Communes dans les

J. USSERIUS.

Parlemens qui se tinrent sous le Regne de *Marie* & d'*Elizabeth*, & sœur de *Richard Stanihurst* qui s'est rendu celebre par ses écrits. Elle avoit été élevée dans la Religion Protestante par son pere, qui l'avoit embrassée pour conserver ses emplois, mais elle revint dans la suite dans le sein de l'Église Catholique & elle y est morte.

Jacques Usserius témoigna dès l'enfance une passion extraordinaire pour les sciences, & l'on prit un grand soin de cultiver ces semences qui devoient dans la suite produire des fruits si abondans. Il disoit souvent à ses amis comme une chose singuliere qu'il avoit appris à lire de deux de ses tantes qui étoient aveugles dès le berceau, ce qu'il faut apparemment entendre en ce sens, qu'elles lui avoient appris à joindre ensemble les lettres qu'il connoissoit déja, & à bien prononcer chaque syllabe. Lorsqu'il eut huit ans on l'envoya à une école que deux jeunes Gentilshommes Ecossois avoient ouverte à *Dublin*.

L'un se nommoit *Jacques Fullerton*, & l'autre *Jacques Hamilton*. Ils étoient allez en Irlande par ordre du

Roy d'Ecosse, pour former quelque liaison avec la noblesse Protestante de ce pays là, dans le dessein de s'assurer du Royaume, en cas que la Reine *Elizabeth* vînt à mourir subitement. Pour mieux cacher leur dessein, & ne donner aucun ombrage à une Reine aussi soupçonneuse qu'elle, ils se mirent à enseigner le Latin à *Dublin*, où il étoit alors fort rare de trouver des personnes qui eussent quelque savoir dans les Humanitez. J. USSERIUS.

Usserius fit de grands progrez pendant les cinq ans qu'il fut sous la conduite de si bons Maîtres, & se trouva par leurs instructions en état de passer à des sciences plus serieuses. Il reconnut plusieurs fois dans la suite qu'il étoit redevable à ces commencemens de ce qu'il avoit appris depuis, & il conserva toûjours pour ces premiers Maîtres une parfaite reconnoissance.

Le College de *Dublin* ayant été achevé en 1593. *Usserius* fut un des trois étudians qu'on y reçût d'abord tant en consideration de son oncle *Henri Usher* Archevêque d'*Armagh* qui avoit beaucoup contribué à l'é-

J. USSERIUS.

tabliſſement de l'Univerſité de cette Ville, qu'en conſideration de ſon propre merite qui ne pouvoit manquer de faire honneur à une Academie naiſſante.

Uſſerius y apprit d'abord la Logique & la Philoſophie d'Ariſtote ſous *Jacques Hamilton* qui avoit été établi Profeſſeur dans ce College Une certaine inclination qu'il ſe ſentit pour les charmes de la Poëſie, & la paſſion du jeu qu'il contracta par le mauvais exemple de ſes compagnons d'étude le retira pendant quelque temps de l'étude, & refroidit l'ardeur qu'il avoit pour elle. Mais il revint bien-tôt de ſon égarement. La lecture de ces paroles de Ciceron: *Neſcire quid antea quam natus ſis acciderit, id eſt ſemper eſſe puerum*, & le livre de *Sleidan de quatuor imperiis*, qu'il parcourut avec beaucoup de plaiſir lui inſpirerent une ardeur inconcevable pour apprendre l'Hiſtoire. Dès l'âge de quatorze ans il faiſoit des extraits des livres hiſtoriques qu'il pouvoit trouver, qu'il rangeoit par ordre chronologique, afin de s'imprimer d'avantage les faits dans la memoire.

L'étude de l'Hiſtoire ne lui faiſoit point negliger celle de la Religion. Après qu'il eut été fait Bachelier ès Arts à l'âge de dix-ſept ans il ſe mit à lire des ouvrages de controverſe. La lecture du *Fortalitium Fidei* de *Stapleton* lui fit naître le deſſein de s'appliquer à celle des Peres de l'Egliſe, pour voir ſi cet Auteur les citoit fidellement. Il commença à mettre ce deſſein en execution à l'âge de vingt ans, & continua cette étude ſans interruption pendant dix-huit années, ſe faiſant une neceſſité de lire tous les jours une certaine tâche qu'il ſe donnoit à lui-même.

J. USSERIUS.

Son pere ne voyoit qu'avec peine en lui ces diſpoſitions, il le deſtinoit à l'étude du Droit pour laquelle il n'avoit aucune inclination, il penſoit même à l'envoyer en Angleterre pour s'y former dans cette ſcience, mais ſa mort qui arriva en 1598. laiſſa le jeune *Uſſerius* en liberté de s'attacher au genre de vie qui lui plairoit. Il n'eut pas de peine à ſe déterminer, la Theologie étoit ſon attrait, & il réſolut de s'y livrer entierement à

J. USSERIUS.

c'est ce qui le fit recevoir au nombre des membres du College dont il étoit déja étudiant, ou suivant les Reglemens on ne peut recevoir que ceux qui se destinent aux Ordres.

Usserius étoit l'aîné de sa famille, & le bien que son pere lui avoit laissé étoit assez considerable pour l'obliger à donner tout son temps à des affaires domestiques. Pour l'éviter, il prit le parti de remettre l'heritage à son frere, & de donner à ses sœurs ce que leur pere leur avoit laissé, se reservant seulement de quoi s'entretenir dans l'Université, & dequoi acheter des livres.

En 1599. il disputa contre un Jesuite Irlandois nommé *Fitz-Symonds*, & ceux qui ont écrit sa vie prétendent qu'il sortit victorieux de la dispute. Mais *Fitz-Symonds* parlant de ce fait dans la Préface de son livre intitulé : *Britannomachia Ministrorum in plerisque & fidei fundamentis, & fidei articulis dissidentium. Duaci* 1614. *in*4°. dit qu'à la verité il se presenta pour disputer avec lui, mais que lui ayant demandé s'il étoit autorisé de ses Su-

perieurs pour cela, & ayant sçu qu'il ne l'étoit pas, il se retira. La chose est cependant trop circonstanciée par *Thomas Smith*, pour croire qu'il n'y eut point de dispute. J. USSERIUS.

En 1600. il fut reçû Maître ès Arts, & on lui donna l'année suivante le soin d'instruire & de catechiser les Etudians du College; il fut aussi choisi pour prêcher avec deux autres devant le Vice-Roi & le Conseil d'Etat, certains jours de la semaine. Il eut quelque scrupule de le faire, avant que d'avoir reçu l'Ordination; mais son oncle Archevêque d'*Armagh* le leva, en l'ordonnant Diacre & Prêtre le Dimanche devant la Fête de Noël l'an 1601. lorsqu'il n'avoit encore que 21. ans.

Il prêcha depuis avec beaucoup d'ardeur. Il s'attachoit principalement aux controverses qui sont entre les Catholiques & les Protestans, & attaquoit avec beaucoup de vehemence la tolerance que l'on avoit pour les Catholiques. On dit qu'un jour il avoit pris pour texte ces paroles d'Ezechiel IV. 6. *Vous porterez l'iniquité de la Maison de Juda*

J. USSERIUS. *pendant quarante jours; je vous ai établi un jour pour une année*, & qu'il appliqua ces paroles à l'Irlande en disant qu'à compter depuis cette année où il prêchoit, qui étoit l'année 1601. dans quarante ans les Protestans d'Irlande porteroient l'iniquité de ceux qu'ils vouloient tolerer alors; en effet les quarante ans ne furent pas plûtôt échûs que les Irlandois Catholiques firent un horrible massacre des Protestans, ce qui arriva en 1641. *Smith* ne veut pas garantir ce fait, ni même attribuer à *Usserius* la qualité de Prophete. Quand il seroit vrai, on peut le regarder comme l'action d'un jeune homme qui veut prévenir ses Auditeurs par quelque chose de merveilleux, & qui rencontre juste par hazard, parce qu'il y est déterminé par certaines paroles de l'Ecriture qui lui sont tombées sous la main.

L'Université de *Dublin* n'avoit point encore de Bibliotheque bien formée. Mais plusieurs personnes ayant contribué pour l'augmenter, il se trouva un fond de dix-huit cens livres sterling, qu'on mit entre les mains de

Luc Challoner & d'*Usserius*, pour acheter les Livres qu'ils jugeroient à propos. Ils firent pour cela un voyage en Angleterre en 1603. *Thomas Bodlei*, étoit alors occupé à former sa Bibliotheque, qui a été fameuse dans la suite. *Usserius* fit connoissance avec lui, & en tira de grandes lumieres pour la connoissance des Livres. J. USSERIUS.

Il retourna en Irlande, avec une ample moisson. Trois ans après il fit encore le même voyage, pour y chercher les Livres & les Manuscrits qui lui manquoient pour étudier l'Histoire d'Angleterre.

En 1607. *Usserius* fut reçû Bachelier en Théologie, & aussi-tôt après *Abraham Loftus* Archevêque de *Dublin*, le fit Chancelier de son Eglise Cathedrale de S. Patrice. Ce Benefice étoit considerable, & *Usserius* resolut de n'aspirer à aucun autre; mais son merite le conduisit plus loin. La même année il fut fait Professeur en Théologie, emploi dont il s'est acquité avec beaucoup d'application pendant treize ou quatorze ans.

En 1609. il fit un troisiéme voya-

J. USSERIUS. vint au Pontificat. La seconde devoit aller jusqu'à l'an 1370. mais l'Auteur n'a pû la continuer que jusqu'à l'an 1240. La troisiéme, se seroit étendue jusqu'au siecle de la prétendue Reformation. Ainsi il s'en faut beaucoup que cet Ouvrage soit entier, & ce n'est que par une pure tromperie qu'on a mis à la tête de la derniere édition : *Opus integrum*, à moins que ces mots ne signifient seulement qu'on a inseré en divers endroits les additions que l'Auteur y avoit faites.

Richard Staniburst oncle d'*Usserius*, composa contre le Livre de son neveu un petit Ouvrage qui sembloit par le titre devoir être suivi d'autres plus considerables ; qui n'ont pas cependant paru ; il a pour titre, *Richardi Staniburstii, Hiberni Dubliniensis brevis Præmonitio pro futura concertatione cum Jacobo Usserio, qui in sua historica explicatione conatur probare Pontificem Romanum (Legitimum in terris Christi Vicarium) verum & germanum esse Anti-Christum. Duaci.* 1615. *in* 8°. On voit par ce titre qu'il étoit Catholique. Il mourut à *Bruxelles* en 1618.

Usserius

Usserius de retour en sa patrie songea à se marier, & épousa la fille unique de *Jacques Challoner*, qui étoit mort à *Dublin* le 27. Avril 1612. & qui plein d'estime pour *Usserius* avoit par son Testament recommandé à sa fille de n'avoir jamais d'autre époux, si elle avoit dessein de se marier. J. Usserius.

Il y eut en 1615. en Irlande un Parlement & une Assemblée du Clergé, où l'on dressa certains articles touchant la Doctrine & la Discipline Ecclesiastique. Ce fut *Usserius* qui eut ce soin, & ils furent signez par le Chancelier d'Irlande, & par les Orateurs de l'Assemblée des Evêques & du Clergé. Le Roi *Jacques* les approuva aussi, quoiqu'il y eut quelque difference entre ces articles & ceux de l'Eglise Anglicane. Des personnes mal intentionnées prirent neanmoins de-là occasion de semer des bruits fâcheux contre *Usserius*. On l'accusa de Puritanisme, ce qui n'étoit pas une petite heresie dans l'esprit du Roi, & l'on se servit de cet artifice pour le rendre odieux, de même que tous ceux qui étoient dans ses sentimens.

J. USSERIUS.

Le peuple ne savoit pas à la verité ce que signifioit ce mot, & en quoi consistoit l'Heresie; mais il savoit que le Roi haïssoit mortellement les Puritains, & cela suffisoit pour lui faire regarder ces Puritains comme des heretiques très-dangereux. C'est ce qui obligea un Théologien d'Irlande d'écrire en ce temps-là à *Usserius*, qui étoit passé en Angleterre sur la fin de l'an 1619. qu'il seroit à propos de prier le Roi de définir le Puritanisme, afin que tout le monde pût reconnoître ceux qui étoient entichez de cette heresie; mais *Usserius* n'eût pas besoin de cette voye pour se justifier. Quelques entretiens qu'il eut avec le Roi à *Wesminster*, & dans lesquels il lui expliqua ses sentimens sur la Doctrine & la Discipline de l'Eglise Anglicane, satisfirent tellement ce Prince, & le mirent si bien dans son esprit, que l'Evêché de *Meath* en Irlande étant venu à vaquer sur la fin de l'année 1620. il le lui donna, & dit même ensuite, qu'*Usserius* étoit un Evêque qu'il avoit fait, parce qu'il l'avoit nommé, sans que personne l'en eut sollicité.

Le premier Dimanche de Carême de l'année suivante, *Usserius* prêcha devant la Chambre-Basse du Parlement assemblé à *Westminster*, & on fut si content de son sermon, qu'on ordonna de le faire imprimer. J. USSERIUS.

2. *Substance d'un Sermon sur le verset 17. du chapitre 10. de la 1. Epitre de S. Paul aux Corinthiens :* Car étant plusieurs, nous ne sommes tous qu'un seul pain & un seul corps, nous qui participons tous à un même pain. (*En Anglois.*) *Londres in* 4°. 1621. & 1631.

Il ne fut pas plutôt de retour en Irlande la même année 1621. qu'il se fit sacrer Evêque par *Hampton* Archevêque d'*Armagh.* Il se crut alors plus que jamais obligé de prêcher & d'instruire son peuple ; & ce fut pour faire connoître à tout le monde les dispositions où il étoit sur ce sujet, qu'il fit graver sur le Sceau Episcopal ces paroles de S. Paul, *Malheur à moi si je ne prêche l'Evangile*, paroles qu'il conserva après qu'il eut été transferé à l'Archevêché d'*Armagh*.

Il publia peu de temps après l'Ouvrage suivant.

J. USSERIUS.

3. *De la Religion des anciens Irlandois & Bretons.* (en Anglois) imprimé à la fin d'un Ouvrage de *Christophe Sibthorp* sur le même sujet, à *Dublin* 1622. *in* 4°. & réimprimé à *Londres* en 1631. *in* 4°. *Richard Parr*, & après lui M. *le Clerc*, se sont trompez en comptant cette édition de 1631. pour la premiere. *Usserius* pretend montrer dans cet Ouvrage, que l'ancienne Religion d'Irlande & des peuples qui habitent le Nord de l'Ecosse & de l'Angleterre, étoit à l'égard des points essentiels la même Religion qui est presentement établie en Angleterre, & qu'elle étoit fort differente de celle des Catholiques Romains.

Il fut ensuite honoré de la Charge de Conseiller d'Etat. On l'engagea depuis à faire un discours à quelques personnes de qualité de la Religion Catholique, pour les porter à faire le serment de *Supremacie* & d'*Allegeance* qu'ils refusoient de prêter. Ce discours a été imprimé sous ce titre:

4. *Discours prononcé dans le Château de Dublin pour l'instruction de quelques Officiers qui refusent de prêter le*

serment de Supremacie. (En Anglois] *Londres in* 4°. 1623. *&* 1631. Le Roi *Jacques* I. écrivit à *Usserius* pour le remercier de ce discours qu'il lui avoit envoyé, & cette Lettre a été imprimée à la suite du discours même. J. Usserius.

En 1623. *Usserius* fit un nouveau voyage en Angleterre, pour recueillir les materiaux necessaires pour l'ouvrage qu'il méditoit sur les Eglises d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande. Il eut l'honneur en cette occasion de prêcher devant le Roi & sa Cour. Ce Sermon est imprimé.

5. *Sermon sur le* 13e *verset du* 4e *chapitre de l'Epitre de S. Paul aux Ephesiens.* Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même Foy & d'une même connoissance du Fils de Dieu, à la mesure de l'âge & de la plenitude, selon laquelle Jesus-Christ doit être formé en nous. [En Anglois) *Londres* 1625. *in* 4°.

Il publia la même année un Ouvrage intitulé :

6. *Réponse au défi d'un Jesuite Irlandois, où l'on fait connoître les sentimens de l'ancienne Eglise sur les dog-*

J. USSERIUS. *mes controversez, & les innovations de la doctrine de l'Eglise Romaine d'apresent.* (En Anglois) *Londres in 4°.* 1625. & 1631. Cet ouvrage est contre le P. *Guillaume Malon*, qui répondit à cet ouvrage en 1628. *Usserius* a mis à la fin un Catalogue des Auteurs qu'il avoit cité, selon l'ordre chronologique, dans lequel cependant il n'a pas affecté d'être parfaitement exact. Il reservoit cette exactitude pour un plus grand ouvrage, qu'il vouloit intituler *Bibliotheque Theologique*, & où il devoit donner un détail de tout ce qui regardoit les anciens Auteurs Ecclesiastiques. Il avoit fait de grands recueils pour cela ; mais d'autres occupations, les malheurs de l'Irlande & les guerres civiles de l'Angleterre, l'empêcherent d'achever ce qu'il avoit commencé. Il ordonna en mourant qu'on remit son Manuscrit entre les mains de *Gerard Langbaine* Docteur en Theologie, pour le mettre en ordre, suppléer à ce qui y manquoit & le mettre au jour. Ce savant homme s'engagea d'abord dans cet utile travail; mais sa mort arrivée en Fevrier

1657. suivant la maniere de compter d'Angleterre, l'empêcha de rien finir. On voit encore dans la Bibliotheque Bodleienne à *Oxford* le MS. d'*Usserius*, qui est en deux volumes *in fol.* & que personne n'a encore entrepris d'achever; peut-être parce que l'ouvrage que *Cave* a donné sur le même sujet, a rendu celui d'*Usserius* moins necessaire.

J. USSERIUS.

Usserius étoit encore en Angleterre, lorsque *Christophe Hampton* Archevêque d'Armagh, mourut le troisiéme Janvier 1624. selon le stile d'Angleterre, ou 1625. selon le nôtre. Le Roi ne balança pas sur le choix de son successeur. Il confera aussitôt l'Archevêché à *Usserius*. Ce nouveau Prelat songea alors à retourner en Irlande; mais une fiévre quarte qui lui survint, le retint encore neuf mois en Angleterre, & il ne put y être qu'au mois d'Aoust 1626.

L'Hyver qui suivit l'arrivée d'*Usserius* en Irlande, on mit encore sur le tapis l'affaire de la Tolerance des Catholiques Romains. Les circonstances des temps sembloient la demander. On avoit besoin de trou-

J. USSERIUS. pes pour empêcher les mécontens de remuer dans le commencement d'un Regne ; (car *Jacques* I. étoit mort le 6 Avril 1625. & *Charles* I. lui avoit succedé ,) & il falloit que chacun contribuât pour les entretenir. Mais comment y engager les Catholiques qui faisoient le plus grand nombre, si l'on n'adoucissoit les loix penables établies contr'eux ? C'est aussi ce que souhaitoit le Lord *Falkland*, Deputé du Roi en Irlande. Il convoqua pour cela une Assemblée de toute la Nation. Mais les Evêques convoquez de leur côté par *Usserius* leur Primat , s'opposerent avec chaleur à la Tolerance , & firent leurs protestations contre. *Usserius* agit même avec tant d'ardeur dans cette affaire , qu'il détermina enfin les Seigneurs Protestans à n'accorder aucune faveur aux Catholiques ; cela fut cause que malgré les instances de ce Prelat pour les engager à contribuer à la défense de l'Etat , ils refuserent de le faire,

Ces soins & ces embarras n'occupoient pas tellement *Usserius* , qu'il oubliât entierement les sciences qui

avoient

avoient été sa premiere passion. Il J. USSE-
amassoit de toutes parts des Livres RIUS.
& des Manuscrits qu'il faisoit chercher jusques dans l'Orient, & donnoit tous les momens que les affaires & les fonctions de sa Charge lui laissoient libres à l'étude & au travail. On en vit des fruits en 1631. dans l'Ouvrage suivant.

7. *Gotteschalci & Prædestinatianæ Controversiæ ab eo motæ Historia. Dublini.* 1631. *in* 4°. It. *Hanov.* 1662. *in* 8°. C'est le premier Livre Latin qu'on ait jamais imprimé en Irlande.

Il publia l'année suivante un autre Ouvrage, qui a pour titre :

8. *Veterum Epistolarum Hibernicarum Sylloge, quæ partum ab Hibernis partim ad Hibernos partim de Hibernis vel, rebus Hibernicis sunt conscriptæ. Dublini* 1632. *in* 4°. It. *Paris,* 1665. *in* 4°. Les Lettres de ce Recueil ont été écrites depuis le Pontificat de saint Gregoire Pape, jusqu'à la fin du douziéme siecle ; quelques-unes avoient déja paru, mais il y en a plusieurs qui n'avoient pas encore été données au public. On peut y apprendre bien des choses sur les antiquitez de l'Irlande,

J. Usserius.

Le Parlement d'Irlande étant prêt à s'assembler en 1634. il s'éleva une dispute sur la préseance entre les Archevêques d'*Armagh* & de *Dublin*. Mais *Usserius* fit voir si clairement le droit qu'il avoit de préceder l'Archevêque de *Dublin*, que l'affaire fût jugée en sa faveur.

Après avoir été quelque temps sans rien donner au Public, il publia un nouvel ouvrage intitulé :

9. *Corps de Theologie, ou Traité de l'Incarnation de Jesus Christ* (en Anglois) *Dublin* 1638. in 4°. It. O*xford* 1643. It. *Londres* 1645. & 1648. c'est un Livre excellent.

Il donna ensuite.

18. *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates, quibus inserta est pestifera adversus Dei gratiam à Pelagio Britanno in Ecclesiam indurta Hareseos Historia. Dublinii* 1639. *in* 40. 2a. *Editio Autoris manu passim aucta. Londinii* 687. *fol.* Tous ceux qui ont écrit l'Histoire Ecclesiastique des Bretons & des Saxons se sont servis de cet ouvrage. On y voit bien des fables ; ce qui a fait dire au Chevalier Mackensye dans ses Historiens d'Ecosse, que ce

n'étoit qu'*un amas confus de fables & de fadaises.* J. USSERIUS.

En 1640. *Usserius* fit un voyage en Angleterre avec sa famille, dans le dessein de retourner bien-tôt en Irlande, mais les troubles qui survinrent ne le lui permirent pas. Les Puritains commençoient à remuer, & on reconnut bientôt dans le Parlement qui s'assembla sur la fin de cette année à *Westminster* qu'ils executeroient le dessein qu'ils avoient d'abolir l'Episcopat. *Usserius* plia un peu en cette occasion, & pour le bien de la paix consentit à quelque réformation par rapport aux differens ordres de l'Eglise. On publia même les avis qu'il avoit donnés au Parlement & le Sermon qu'il avoit prêché devant la Chambre Basse sur ce sujet; mais il prétendit que ces deux pieces étoient entierement défigurées, ainsi il ne voulut pas les reconnoître pour son ouvrage & les fit supprimer par l'autorité de la Chambre Basse.

On a prétendu qu'il porta l'année suivante le Roy à signer la condamnation du Comte de *Strafford*, mais

J. USSERIUS.

les Auteurs de sa vie *Parr* & *Smith* l'en justifient amplement.

Deux ouvrages qu'il publia en 1641. firent connoître ses veritables sentimens sur l'Episcopat. Le premier est.

11. *De l'Origine des Evêques & des Metropolitains* (en Anglois) *Oxford* 1641. *in* 4o. Usserius y fait voir que l'institution de l'Episcopat a été fait sur le modele du Gouvernement de l'Eglise Judaïque, & que comme les Sacrificateurs étoient chez les Juifs d'un ordre superieur aux Levites, il en est de même des Evêques chez les Chrétiens par rapport aux Prêtres.

12. *Dissertation sur l'Asie Lydienne ou Proconsulaire & les sept Metropolitains qui y étoient* (en Anglois) *Oxford* 1641. *in* 4o. It. *Nouvelle Edition corrigée & augmentée.* *Oxford* 1643. *in* 4o. Ces deux petits ouvrages ont été traduits en Latin & imprimez avec quelques autres pieces de même genre écrites par differens Auteurs, à *Londres* 1687. in 8o.

Sur la fin de l'année 1641. les Catholiques d'Irlande prirent les armes, s'emparerent de la plûpart des Villes,

J. Usserius. sure que le Cardinal de *Richelieu* lui offrit une retraite en France, où il auroit la liberté de professer sa Religion, & une grosse pension. *Smith* révoque ce fait en doute ; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce Cardinal envoya à *Usserius* une Medaille d'or avec son portrait, & que dix ans après la Reine *Anne* d'Autriche le fit solliciter de venir en France. Les Curateurs de l'Université de *Leyde* lui offrirent aussi, selon M. *Bernard*, une pension considerable, avec le titre de Professeur honoraire, s'il vouloit se rendre en Hollande. C'est un fait que *Smith* révoque encore en doute.

Usserius avoit demeuré jusques-là à *Londres*; mais le Roy en étant sorti, il en sortit aussi & alla demeurer à *Oxford*. Ce fut dans cette Ville qu'il publia l'ouvrage suivant.

13. *Polycarpi & Ignatii Epistolæ Græce & Latine cum dissertatione de eorum scriptis, deque Apostolicis Canonibus & Constitutionibus Clementi tributis. Oxonii.* 1644. *in* 4°.

Comme les affaires du Roy alloient toûjours de plus en plus en déroute,

& qu'on menaçoit d'assieger *Oxford*, *Usserius* crut devoir en sortir, & se retirer à *Cardiffe* dans le Pays de Galles chez le Chevalier *Tyrrel* son gendre, qui étoit Gouverneur de cette Ville. Il demeura six mois dans cette retraite, où il trouva du repos, & se remit de nouveau à l'étude. J. USSERIUS.

Il passa de là au Château de S. *Donat*, invité à cela par la Dame du lieu, mais en y allant il fut fort mal traité par les Habitans des montagnes; on lui enleva ses livres & ses papiers qu'il eut bien de la peine à recouvrer, & dont il perdit même quelques-uns qui contenoient des remarques touchant les Vaudois, & qui devoient lui servir à continuer son livre de la Succession des Eglises Chrétiennes.

Il eut le plaisir de trouver à S. *Donat* une Bibliotheque nombreuse & choisie; mais une maladie qui le mit à l'extrémité un mois après son arrivée en ce lieu, l'empêcha d'en retirer les avantages qu'il en esperoit. Dès qu'il eut recouvré la santé, la Comtesse de *Peterborough* l'invita à se rendre à *Londres*, l'assurant de sa

J. USSERIUS. protection. Il crut devoir répondre à ses offres, & il n'eut point depuis d'autre maison que la sienne.

En 1645. la Societé des Avocats, dite de *Lincoln*, le choisit pour son Prédicateur avec l'agrément des Parlementaires, qu'elle eut cependant bien de la peine à obtenir, & lui assigna une pension honnête.

Se trouvant alors un peu tranquille il publia.

14. *Appendix Ignatiana. Londini* 1647. *in* 4°. On voit dans cet Appendix une nouvelle édition des Lettres veritables de S. Ignace avec une nouvelle version latine, quelques pieces qui ont rapport à S. Ignace, & des remarques où *Usserius* fait voir la verité de ces Lettres, & éclaircit plusieurs points d'Antiquité.

15. *De Romana Ecclesia Symbolo Apostolico vetere, aliisque fidei formulis, tum ab Occidentalibus, tum ab Orientalibus in prima Catechesi & Baptismo proponi solitis. Londini* 1647. *in* 4°. *It.* Avec les Annales de l'ancien & du nouveau Testament. *Geneva* 1722. *fol.*

16. *De Macedonum & Asianorum*

Anno Solari dissertatio. Londini 1648. *in* 8o. *It.* Avec les Annales de l'ancien & du nouveau Testament. *Geneva* 1722. *fol.* *Usserius* fait voir dans cet Ouvrage le rapport des mois des Années Solaires des Macedoniens & des Peuples de l'Asie, avec les mois des Romains. J. USSERIUS.

Le parricide des Anglois à l'égard du Roi *Charles* I. fit une impression fort vive sur l'esprit d'*Usserius*; il étoit monté sur la terrasse de la Maison de la Comtesse de *Petterborough*, qui étoit près de *White-hall*, pour voir cette sanglante tragedie, mais il ne put en soutenir la vûe, il tomba en foiblesse, de sorte qu'on fut obligé de le porter dans son lit, & qu'on eut bien de la peine à le faire revenir.

Vers le milieu de l'année 1650. il acheva la premiere partie de ses Annales, dont il donna la suite quatre ans après.

17. *Annalium pars prior à temporis Historici principio, usque ad Maccabaicorum initia producta, una cum rerum Asiaticarum & Ægyptiarum chronico. Londini*, 1650. *fol. Pars posterior, in quà præter Maccabaicam*

J. USSERIUS. *& novi Testamenti historiam, Imperii Romanorum Cæsarum sub C. Julio & Octaviano ortus, rerumque in Asia & Ægypto gestarum continetur chronicon, ab Antiochi Epiphanis exordiis, usque ad Imperii Vespasiani initia, atque extremum Templi & Reip. Judaicæ excidium deductum Londini.* 1654. *fol.* Les deux parties de cet Ouvrage ont ensuite paru ensemble sous le titre de *Annales veteris & Novi Testamenti. Parif.* 1673. *fol.* It. *Genevæ* 1722. *fol.* On a joint à cette derniere édition trois Opuscules d'*Usserius* qui avoient déja paru, & sa vie par *Thomas Smith.* On trouve dans ces Annales tout ce qu'on peut souhaiter dans une Histoire Universelle, exacte & judicieuse. C'est le jugement de M. le Clerc.

On vit ensuite paroître quelques autres Ouvrages d'*Usserius.*

18. *Epistola ad Ludovicum Capellum de Textus Hebraici variantibus Lectionibus. Londini* 1652. *in* 4°.

19. *De Græca Septuaginta interpretum versione Syntagma; cum Libri Esthera editione Origenica, & Vetere Græca altera. Londini* 1655. *in* 4°. Il

à joint à cet Ouvrage, *De Cainane in vulgata LXX. interpretum editione superaddito Dissertatio*, avec la Lèttre precedente, & une autre que *Guillaume Eyre* lui avoit écrite en 1607. J. USSERIUS.

La réputation d'*Usserius* fit naître à *Cromwel* l'envie de le voir. Ce Prelat se rendit donc chez le Protecteur, qui après l'avoir reçû avec assez de civilité, lui promit de le dedommager d'une partie des pertes qu'il avoit faites en Irlande. Mais il ne lui tint point parole, non plus que ce qu'il lui promit ensuïte, qu'on ne molesteroit plus le Clergé Episcopal, comme on avoit fait jusqu'alors. *Usserius* avoit tiré cette promesse dans une visite qu'il avoit rendue à *Cromwel*; il fut obligé pour l'en faire ressouvenir, de lui en rendre une seconde; mais *Cromwel* lui declara nettement qu'il ne pouvoit pas accorder la liberté de conscience à des gens qui étoient ennemis jurez de son gouvernement, & qui travailloient sans cesse à le détruire.

Usserius ne vêcut pas long-temps après cela, car étant tombé malade le 20 Mars 1655. d'une pleuresie que

J. USSERIUS. les Medecins ne connurent point, il mourut le jour suivant à *Rygate*, dans une maison de campagne de la Comtesse de *Peterborough*, dans le Comté de *Surrey*, âgé de 75 ans. Il avoit été 56 ans dans les Ordres, pendant lesquels il n'avoit presque point cessé de prêcher; quatorze ans Professeur en Theologie dans l'Université de *Dublin*; quatre ans Evêque de *Meath*, & trente-un Archevêque d'*Armagh*.

Le Chevalier *Tyrell* son gendre, & la Comtesse de *Peterborough*, étoient convenus de le faire enterrer décemment, mais sans pompe, dans le tombeau des *Hovvards*, de la famille desquels elle étoit. Mais *Cromvvell*, soit pour plaire au peuple dont il savoit qu'*Usserius* étoit fort aimé, soit à la persuasion de *Nicolas Bernard* qui avoit beaucoup de credit auprès de lui, voulut qu'on l'enterrât solemnellement à *Westminster*, dans la Chapelle de S. *Erasme*, quoiqu'il ne voulut point se charger des frais des funerailles, qu'il fit prendre sur les aumônes destinées au soulagement des pauvres,

Il fit aussi une chose qui causa beaucoup de dommage à ses heritiers. C'est qu'il leur défendit de vendre la Bibliotheque sans son consentement. Il y avoit plus de dix mille volumes, & l'on en avoit refusé des sommes considerables du Roi de Danemarc & du Cardinal Mazarin, qui avoient voulu l'acheter. Mais *Cromvvel* obligea les heritiers de la vendre beaucoup moins qu'elle ne valoit à l'armée qu'il avoit en Irlande, dont les chefs s'étoient cottisé pour l'acheter afin d'en faire present à l'Université de *Dublin*. Elle fut cependant long-temps à l'abandon dans les chambres du Château de cette Ville, ce ne fut qu'en 1661. qu'on la joignit à la Bibliotheque de l'Université par ordre du Roy *Charles II.* J. Usserius.

Les Ouvrages d'*Usserius* qui parurent après sa mort sont ceux-ci:

20. *Chronologia Sacra. Oxonii* 1660. *in* 4o. It. avec les Annales de l'ancien & du nouveau Testament. *Geneve* 1722. *in fol.* Cette chronologie est imparfaite, parce que l'Auteur est mort pendant qu'il y tra-

J. USSERIUS. vailloit. Il semble qu'il s'y étoit proposé d'y rendre raison de la disposition de ses Annales.

21. *Historia Dogmatica Controversiæ inter Orthodoxos & Pontificios de Scripturis & Sacris vernaculis. Accessere ejusdem Dissertationes duæ de Pseudo-Dionysii scriptis, & de Epistola ad Laodicenos. Descripsit, digessit, & Notis atque Auctuario locupletavit Henricus Wharton. Londini* 1690. *in* 4°.

22. *Bernard* avoit donné en 1658. un Recueil de diverses pieces Angloises sur des points de Theologie, qui ne meritoient pas de voir le jour, selon *Smith*.

23. Il a paru aussi en 1661. un ouvrage de sa façon de la puissance des Rois, & de l'obéissance des sujets, qui s'étoit perdu pendant sa vie, mais qu'on a retrouvé après sa mort.

24. Ses Lettres au nombre de trois cens ont été publiées par *Richard Parr*. à *Londres* en 1686. *in fol.* avec sa vie.

On a trois vies de ce savant homme. La premiere recueillie des differens Auteurs, mais principalement

de *Nicolas Bernard* qui avoit été son Chapelain, & que *Cromwel* à qui il sauva la vie dans la prise de la Ville de *Drogheda* fit ensuite son Aumonier. La deuxiéme beaucoup plus longue est de *Richard Parr*, qui étoit Chapelain d'*Usserius*, lorsqu'il mourut. La troisiéme a été écrite par *Thomas Smith*; elle est plus longue & plus exacte que les deux autres dont elle corrige plusieurs fautes. Elle se trouve dans le livre intitulé : *Vitæ quorumdam eruditissimorum Virorum. Londini* 1707. *in* 4°. & dans l'édition des Annales de l'ancien & du nouveau Testament faite à *Geneve* en 1722.

J. USSERIUS.

ANDRE' VESAL.

LA famille *des Vesal* tire son origine de *Vesel* Ville du Duché de *Cleves*, & a été feconde en Medecins. *Jean Vesal*, bisayeul de celui dont j'ai dessein de parler fut Medecin de *Marie de Bourgogne* seule heritiere de cette Maison, & premiere femme de *Maximilien* I. qui fut après sa mort Roy

ANDRE' VESAL.

A. VESAL des Romains & Empereur. Il alla dans sa vieillesse demeurer à *Louvain* pour y pratiquer la Medecine avec plus de tranquillité. *Everard Vesal* son ayeul a fait des Commentaires sur les livres de *Rhasis*, & sur les quatre premieres sections des Aphorismes d'*Hipocrates*, & étoit fort habile dans les Mathematiques. *André Vesal* son pere étoit Apoticaire de l'Empereur Charles Quint.

André Vesal dont j'ai à parler nâquit à *Bruxelles* l'an 1512. On ne convient pas du jour de sa naissance. Les uns la mettent le 19 ou le 31. Decembre, d'autres comme *Castellanus* & *Swertius* le 30 Avril. Son pere voyant en lui beaucoup de disposition pour les sciences, prit un grand soin de son éducation. Il fit ses Humanitez, & sa Philosophie à *Louvain*, & il fit juger dès lors qu'il iroit loin dans la connoissance du corps humain. Car il se divertissoit souvent à faire des dissections de rats, de taupes, de chats & de chiens, & à examiner leurs entrailles.

Il vint ensuite à *Paris* étudier en

Medecine

Medecine ſous *Jacques Sylvius*. Il s'y attacha principalement à l'Anatomie, qui étoit devenue une ſcience preſque inconnue ; car quoi qu'on eut autrefois diſſequé des corps, on en avoit perdu l'uſage; on regardoit même cette diſſection comme un ſacrilege ; & on voit une conſultation que l'Empereur *Charles-Quint* fit faire aux Theologiens de *Salamanque*, pour ſavoir ſi en conſcience on pouvoit diſſequer un corps humain pour en connoître la ſtructure. A. VESAL.

Après s'être perfectionné dans cette ſcience, il en fit des leçons aux autres ; il alla enſuite à *Louvain* faire part des connoiſſances qu'il avoit acquiſes. Il ne crut pas cependant devoir ſe borner à cette Ville, il fit des démonſtrations Anatomiques dans pluſieurs Villes d'Italie, comme à *Boulogne* & à *Piſe*.

Vers l'an 1537. la Republique de *Veniſe* lui donna une chaire dans l'Univerſité de Padoue, où il enſeigna l'Anatomie pendant ſept ans. L'Empereur *Charles-Quint* ayant entendu parler de lui le choiſit pour ſon Medecin ; qualité qu'il eut auſſi

A. VESAL auprès de *Philippe* II. Roy d'Espagne.

Son habileté & les cures merveilleuses qu'il fit à la Cour lui acquirent bien tôt une grande réputation. M. *de Thou* cite à son sujet ce trait singulier; *Maximilien d'Egmont* Comte de *Buren* grand General & favori de l'Empereur étant malade, *Vesal* lui déclara qu'il n'en pouvoit revenir, & qu'il n'iroit que jusqu'à une certaine heure qu'il lui marqua. Le Comte persuadé de la verité de ses paroles, & voyant le moment prédit s'approcher fit inviter ses amis à un grand festin; il se mit à table avec eux, leur fit après le repas à chacun de riches presens, leur dit le dernier adieu avec un esprit tranquille, & s'étant ensuite remis au lit, expira précisement au moment que *Vesal* avoit marqué.

Sa réputation ne faisoit qu'augmenter de jour en jour, lorsque tout d'un coup il forma le dessein de faire un voyage dans la Palestine. On a fort raisonné sur les causes qui l'y déterminerent. *Hubert Languet* dans une lettre à *Caspar Peucer* dit

A. VESAL.

que *Vesal* croyant qu'un Gentilhomme Espagnol qu'il traitoit dans sa maladie étoit mort, demanda à ses parens la permission d'en faire l'ouverture; ce qui lui ayant été accordé, il n'eut pas plûtôt enfoncé le rasoir dans son corps, qu'il y remarqua des signes de vie, & ayant ouvert la poitrine, il y vit le cœur palpitant. Les parens du défunt l'ayant sçû, ne se contenterent pas de le poursuivre comme meurtrier; ils l'accuserent encore d'impieté devant l'Inquisition, dans l'esperance que *Vesal* seroit puni avec plus de rigueur par les Juges de ce Tribunal. Comme la faute de *Vesal* étoit notoire, l'Inquisition vouloit l'en punir; mais le Roy d'Espagne par son autorité, ou plûtôt par ses prieres le tira de ce danger à condition cependant qu'il expieroit son crime par un Pelerinage à la Terre Sainte; c'est là un pur conte que d'autres ont tourné autrement. Ainsi *Lancisi* dans son ouvrage *des Morts subites*, dit que *Vesal* ayant été appellé pour ouvrir le corps d'une femme qu'on croyoit être morte subitement, ne

A. VESAL s'apperçût de l'erreur que par le cri qu'elle poussa lorsqu'il lui enfonça le couteau ; & que la honte & le chagrin qu'il en eut furent si grands, qu'il en mourut de melancolie. *Jean Metel* prétend qu'il n'entreprit ce voyage que pour s'entichir, & pour satisfaire l'ardeur insatiable qu'il avoit pour les richesses, comme si le voyage de Jerusalem avoit été un moyen propre pour cela. Ce sont là des calomnies inventées par ses ennemis. Il est plus probable que les chagrins & les traverses que lui procurerent ses envieux qui ne pouvoient souffrir son merite & l'estime qu'on faisoit de lui, aussi bien que ceux qui étoient attachez à la Doctrine de *Galien* qu'il censuroit sans aucun menagement, & les efforts qu'ils faisoient pour le détruire dans l'esprit du Prince le dégouterent de la Cour, & lui firent former un dessein aussi extraordinaire ; *Jean Imperialis* est de ce sentiment. *Swertius* en trouve une autre cause dans sa propre maison, que l'humeur imperieuse & querelleuse de sa femme lui rendoit insupportable. D'autres

l'attribuent à un vœu qu'il avoit fait depuis long-temps, ce pouvoit être là un prétexte dont il se servoit pour ne point faire connoître les veritables raisons qui le faisoient agir. A. VESAL

Il partit avec *Jacques Malatesta de Rimini*, General de l'armée des Venitiens, & alla avec lui en *Chypre*, d'où il passa à *Jerusalem*. Mais comme il en revenoit à l'invitation du Senat de *Venise*, qui l'avoit nommé pour remplir la place de *Fallope* Professeur de Padoue mort en 1563. il fut jetté par les vents contraires dans l'isle de *Zante*, où son vaisseau fit naufrage. Après y avoir erré quelque temps dans des lieux deserts, & y avoir souffert les dernieres extremitez de la faim, il finit miserablement sa vie, privé de tout secours le 15. Octobre 1564. âgé de 52. ans, & non pas de 58. comme il est marqué dans son Epitaphe, qu'a suivi le *Dictionnaire de Morery*. Son corps ayant été reconnu par un Orfevre qui aborda par hazard en ce lieu quelque temps après, fut enterré par ses soins dans l'Eglise de

A. VESAL *Sainte Marie*, qui est dans cette Isle.

Vesal a passé avec raison pour le restaurateur de l'Anatomie, M. de *Thou* dit qu'étant à *Paris* il fit un essai singulier de son habileté en ce genre : car ayant les yeux bandez, il défia qu'on pût le tromper aux os d'un homme, & assura que quelque os qu'on lui presentât, il le nommeroit aussi-tôt, ce qu'il fit effectivement.

Etant à *Basle* en 1542. il fit present à l'Academie de cette Ville d'un squelette humain qu'il avoit préparé lui-même ; on le voit encore dans l'Auditoire de Medecine avec une longue inscription.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De humani corporis fabrica libri VII. Basilea* 1543. 1555. 1563. *in fol. Cum elegantissimis ligno incisis iconibus.* It. *Venetiis* 1568. *in fol.* It. *Lugduni* 1552. *in* 16. *sive figuris* 2. *tom.* It. *Amstelodami* 1617. Cet ouvrage que *Vesal* composa à l'âge de dix-huit ans lui acquit la reputation du plus Savant de tous les Auteurs qui eussent écrit sur l'Anatomie.

2. *Epitome librorum de humani corporis fabrica. Cum iconibus elegantissimis. Basileæ* 1543. *in fol. Parisiis* 1560. *in* 8°. *Wittebergæ* 1582. *in* 8o. *sine figuris. Coloniæ Agrip.* 1600. *in folio.*

3. *Anatomicarum Gabrielis Fallopii observationum examen, magni humani corporis fabricæ operis Appendix. Venetiis* 1564. *in* 4o. *It. Hanoviæ* 1609. *&* 1610. *in* 8o. Cette derniere édition est un abregé fait par *Jean Gessenius.*

4. *Epitome Anatomica, cui accessere notæ & Commentaria Petri Paaw. Amstelodamensis. Lugd. Bat.* 1616. *in* 4o. *Amstelodami. Cum iconibus* 1617. *in fol.* It. *cum annotationibus Nicolai Fontani Amstelodami* 1642. *in fol.*

5. *Epistola docens venam Axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam, & melancolicum succum ex venæ portæ ramis ad sedem pertinentibus purgari. Basileæ* 1539. *in* 4o.

6. *Chirurgia magna in septem libros digesta, à Prospero Borgarutio recognita, emendata, ac in lucem edita. Venetiis* 1569. *in* 8o. *Prosper Borgarucci*

A. VESAL Medecin Italien ayant trouvé à *Paris* le manuscrit de la grande Chirurgie de *Vesal*, l'acheta & le fit imprimer avec ses corrections.

7. *De Radice Chinæ Epistola in lucem edita à Francisco Vesalio fratre. Venetiis* 1542. *in* 8o. *Basileæ* 1543. *in* 8o. *&* 1546. *in fol.*

8. *Paraphrasis in librum IX. Rhazæ ad Regem Almansorem, de Affectuum singularum corporis partium curatione. Basileæ* 1537. *in* 8°. *Lugduni* 1551. *in* 16. *Witteberga* 1587. *in* 8°. Ce livre passe pour supposé, & plusieurs croyent que *Vesal* n'en est pas l'Auteur.

9. *Consilium pro Terra-novæ Ducis Fistula, ex levi axilla in Thoracis concavum pervia. Venetiis* 1568. *in* 4o. avec un ouvrage de *Jean Philippe Ingrassias* intitulé : *Quæstio de Purgatione per Medicamentum.*

10. *Consilium pro visu partim depravato, partim abolito. Basileæ* 1583. *in fol.* Dans l'*Appendix* des Conseils de *Montanus.*

11. *De Arthritide consilia quædam. Francof.* 1592. *in* 8o. Dans l'ouvrage d'*Henri Garetius* sur la Goutte.

12. *Consilia aliquot Medica apud Scholtzium. Francofurti* 1598. *in fol.* A. VESAL.

13. Il a traduit aussi en Latin quelques ouvrages de *Rhasis* : Mais comme il ne savoit pas la Langue Arabe, il a très-mal réussi dans cette version.

V. *Melchior Adam Vita Med. Ger. Swertii Athenæ Belgicæ. Joan. Imperialis Musæum. Castellani vitæ Med. Lindenius renovatus.*

JOSEPH ANTELMI.

JOSEPH *Antelmi* nâquit à *Frejus* le 25. Juillet 1648. Après ses études faites il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathedrale de cette Ville par la démission de *Pierre Antelmi* son oncle. Un petit ouvrage qu'il fit en ce temps là, & qui n'a pas été imprimé, parce que ce n'est proprement que le canevas d'un plus grand, *De Periculis Canonicorum*, fait voir qu'il envisageoit la qualité de Chanoine, & les devoirs qui y sont attachez avec des yeux plus chrétiens qu'on ne le fait communement. JOSEPH ANTELMI

J. ANTELMI.

En effet l'accomplissement de ces devoirs & l'étude l'occupoient uniquement. Son habileté dans les affaires Ecclesiastiques le firent retirer de *Frejus* en 1684. M. J. B. de *Verthamon* ayant été fait Evêque de *Pamiers*, & ayant besoin d'une personne assez habile & assez entendue pour retablir la paix dans son Diocese, où l'affaire de la Regale avoit causé beaucoup de desordre, choisit l'Abbé *Antelmi* par le conseil du R. P. de la *Chaize*, sous lequel il avoit fait sa Theologie à Lyon, & qui avoit conservé depuis ce temps là de l'amitié pour lui, & le fit son grand Vicaire & son Official. *Antelmi* répondit parfaitement aux esperances qu'on avoit conçûes de lui. Il sçût par sa prudence, sa douceur & son adresse menager si bien les esprits, que l'Evêque à son arrivée dans le Diocese y trouva la paix & la tranquillité.

Les mouvemens & les peines qu'il fut obligé de se donner pour cela ne l'empêchoient pas de s'appliquer à l'étude ; il lui donnoit tout le temps que les affaires lui laissoient libre. Il

étoit d'un temperamment délicat, . J. Antelmi.
& il ressentit bien-tôt des mauvais effets de son peu de menagement. Sa santé s'altera si fort, qu'il fut obligé au commencement de 1697. de retourner à *Frejus* pour y prendre l'air natal. On esperoit que le lait lui feroit du bien, mais son mal ne fit qu'augmenter de jour en jour, & il mourut à *Frejus*, & non pas à *Pamiers*, comme le dit M. *du Pin*, dans sa *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques*, le 21. Juin 1697. dans sa 49. année. M. *du Pin* se trompe encore en ne lui donnant que 40 ans, lorsqu'il mourut.

Voici le caractere que ce fameux Auteur en fait. Il avoit beaucoup d'esprit, d'honnêteté, de douceur & d'érudition. Il étoit fondé en conjectures, & s'y laissoit aller un peu trop facilement.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Initio Ecclesiæ Forojuliensis Dissertatio Historica, Chronologica, Critica, Prophano-Sacra. Accesserunt I. Præsulum Forojuliensium Nomenclatura Chronologica. II. Diatriba de Ecclesia Reïensi & de Monasterio Li-*

J. AN-TELMI. *rinensi. Aquis sextiis* 1680. *in* 4°.
M. *Antelmi* ayant formé le dessein de donner une Histoire complette de la Ville & de l'Eglise de *Frejus*, a crû devoir donner par avance cette dissertation, où il s'attache principalement à éclaircir l'Antiquité & l'établissement de cette Eglise, qu'il met environ au milieu du IV. siecle. On y trouve un grand nombre de choses curieuses. L'Histoire entiere est en MS. entre les mains de M. l'Evêque de Grasse son frere.

2. *De sancta Maxima Virginis Callidiani in Forojuliensi Diœcesi cultu & Patria. Epistola ad V. Cl. Danielem Papebrochium.* Cette lettre se trouve dans les Actes des Saints d'*Anvers* au 16. de Mai.

3. *De translatione corporis S. Auxilii Epistola ad V. Cl. Ludovicum Thomassinum de Mazaugue.* M. l'Evêque de Grasse qui parle de cette lettre ne marque pas quand elle a été imprimée.

4. *De veris operibus SS. Patrum Leonis Magni & Prosperi Aquitani Dissertationes criticæ, quibus capitula de Gratia Dei, Epistolam ad Demetria-*

dem, nec non duos de Vocatione omnium Gentium libros Leoni nuper adscriptos abjudicat & Prospero postliminio restituit Josephus Antelmius. Paris. 1689. *in* 4o. Le principal objet de M. *Antelmi* dans cet ouvrage est de rendre à S. *Prosper* les trois traitez qui sont marquez dans le titre, & que le P. *Quesnel* sur quelques conjectures avoit donné le premier à S. *Leon*. Mais il va encore plus loin; il fait aussi la Critique de tous les ouvrages vrais ou supposez de S. *Leon* & de S. *Prosper*. J. ANTELMI.

5. *Deux Lettres de l'Auteur des Dissertations sur les ouvrages de Saint Leon & de Saint Prosper à M. l'Abbé..... pour servir de réponse aux deux parties de la Lettre du P. Quesnel. Paris* 1690. *in* 4°. Le P. *Quesnel* avoit répondu à M. *Antelmi* par une Lettre inserée dans le Journal des Savans du 8 & du 15 Août 1689. M. *du Pin* a donné dans cette dispute la victoire au P. *Quesnel*. M. l'Evêque de Grasse dit avoir eu en main une feuille de sa Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, où il avoit témoigné approuver le sentiment

J. ANSELMI. de M. *Antelmi*; mais qu'il la supprima à la sollicitation des amis du P. *Quesnel*, & en fit imprimer à la place une autre où il se déclara entierement pour celui-ci.

6. *Nova de Symbolo Athanasiano Disquisitio. Paris.* 1693. *in* 8°. Cet ouvrage est encore contre le P. *Quesnel* qui avoit conjecturé que le Symbole attribué à S. *Athanase* étoit de *Vigile de Tapse* Evêque d'Afrique dans le VI. siecle. M. *Antelmi* donne ce Symbole à *Vincent de Lerins*.

7. *De Ætate S. Martini Turonensis Episcopi & quorumdam ejus gestorum ordine, anno mortuali, nec non de S. Priccio successore Epistola ad R. P. Ant. Pagium. Paris.* 1693. *in* 8°. M. *Antelmi* & le P. *Pagi* ont travaillé de concert à cet ouvrage; l'un s'est attaché à examiner *Gregoire de Tours*, & l'autre *Sulpice Severe*. (*Hist. des Ouvrages des Sav.* 1692. *Novemb.*)

8. *Assertio pro unico S. Eucherio Lugdunensi Episcopo. Opus Posthumum. Accedit Concilium Regiense sub Rostagno Metrop. Aquensi anni* 1285. *nunc primo prodit integrum & notis*

illustratum opera Car. Antelmi designati Episc. Grassens. Præpos. Foroj. Parisf. 1726. *in* 4o. M. *Charles Antelmi* Prevost de *Frejus* & ensuite Evêque de *Grasse* a donné au public cet ouvrage, qui est le seul qu'il ait trouvé entierement achevé parmi ses manuscrits ; il l'a orné d'une Preface où il donne un détail abregé de la Vie & des Ouvrages de son illustre frere. J. ANTELMI.

GERARD DU BOIS.

GERARD *du Bois* étoit fils de *Gerard du Bois* Greffier & Notaire de la Ville d'*Orleans*, & de *Claudine Gervasi.* Il nâquit dans cette Ville l'an 1629. & entra dans l'Oratoire l'an 1650. âgé de 21. ans. Il fut occupé plusieurs années à enseigner les Humanitez & la Rhetorique ; à ses heures de loisir il s'appliqua à l'Histoire sacrée & profane, sur tout à celle de France ; ces connoissances le rendirent capables de plus grandes choses. Ses Superieurs l'appellerent ensuite à *Paris* à la mai- GERARD DU BOIS.

GERARD DU BOIS. son de S. Honoré, où il fit des conferences sur l'Histoire Ecclesiastique qui lui acquirent la reputation de Savant critique, & l'amitié & l'estime du fameux Pere le Cointe. De là il fut à Saint Magloire enseigner la positive; le grand nombre de Savans qui assistoient à ses leçons, & les applaudissemens qu'il reçût étoient des preuves non équivoques de son merite. *Desmol. in praef. T. 2. Hist. Paris.*

Resolu de faire travailler à l'Histoire de l'Eglise de Paris, M. de Harlay pria le P. le Cointe de lui indiquer quelque Savant qui entrât dans ses vûes, & qui fût en état de s'en bien acquitter. Ce Pere lui proposa le P. du Bois dont il connoissoit l'exactitude, l'habileté & les talens. M. l'Archevêque y consentit & lui fit assigner par le Clergé une pension de mille francs; ainsi utilement occupé il perdit son ami le P. le Cointe. Il fut fait Bibliothecaire à sa place, & herita de ses écrits, ce qui l'engagea à prendre soin de l'édition du 8e vol. de ses Annales Ecclesiastiques de France qu'il fit imprimer

l'an 1683. au Louvre, ainsi que l'avoient été les autres volumes ; il le dédia au Roy, & y mit une Preface qui ne contient autre chose que la vie de ce savant Annaliste. *Desm. ut sup.* GERARD DU BOIS.

Il a donné au public *Historia Ecclesiæ Parisiensis.* Ce 1. vol. parut *in fol.* à *Paris* chez Muguet l'an 1690. Il le dédia à M. de Harlay, son Epitre dédicatoire est écrite avec beaucoup d'esprit, de délicatesse ; c'est un beau panegyrique de ce Prelat. Ses infirmitez habituelles ; & la mort qui l'enleva au mois de Juillet 1696. dans sa 67. année l'empêcherent de l'achever. Il a mêlé dans ce volume l'Histoire civile de France avec l'Ecclesiastique ; & si ses digressions ont rendu son ouvrage plus long, elles y ont répandu aussi plus de varieté & plus de clarté ; ce qui a encore contribué à l'augmenter, sont les savantes Dissertations qu'on y trouve ; car si elles prouvent sa profonde érudition, elles ne prouvent pas moins son admirable sagacité pour le discernement du vrai & du faux, & peuvent servir beau-

GERARD DU BOIS. coup à ceux qui écrivent l'Histoire. Il écrit parfaitement bien Latin. La beauté, la noblesse du style jointes à une grande exactitude & à des recherches très-curieuses relevent infiniment le merite de cette Histoire.

Le deuxiéme volume n'a paru que 14. ans après sa mort l'an 1710. plusieurs Peres de l'Oratoire y ont mis la main, mais celui qui y a eu la principale part est le Pere de la Ripe, il trouva le manuscrit du Pere du Bois si imparfait, & rempli de tant de fautes à cause de ses continuelles infirmitez qu'il prit des peines infinies pour le rétablir. Pour cela il eut soin de recourir aux originaux, & les confera avec soin & avec exactitude. Sur le point de le mettre en état de paroître, ses Superieurs le chargerent d'un travail & plus long & plus utile à l'Eglise. Le Pere Desmolets prit sa place, & s'appliqua comme le Pere de la Ripe à corriger un nombre infini de fautes qui s'étoient glissées dans l'impression depuis la page 15. jusques à la 41. soit par la negligence d'une personne qui avoit d'a-

bord été chargée de cet ouvrage, soit par celle des Imprimeurs. Quoiqu'il en soit le Pere Desmolets restitua les lacunes, rectifia les endroits défectueux; & pour ne pas engager le Libraire en de nouvelles dépenses, il ne fit point réimprimer ces feuilles, mais se contenta de mettre à la tête un long errata; c'est à ce même Pere que nous sommes redevables de l'Epitre Dédicatoire à M. le Cardinal de Noailles, de la Préface & des Tables. GERARD DU BOIS.

Le premier volume qui va jusques à l'an 1108. contient l'Histoire de 900. ans, le deuxiéme finit à l'an 1364., de sorte que ces deux volumes renferment l'Histoire de plus de onze cens soixante ans.

Dans la Bibliotheque des PP. de l'Oratoire de Paris on conserve deux volumes *in fol.* MS. de ses conferences sur l'Histoire Ecclesiastique & sur les Conciles. Le Pere du Bois étoit Prevôt de Sueve dans l'Eglise de Tours, ce Benefice ne l'obligeoit pas à residence. Cette vie est de M. M. B. d. l.

TITE-LIVE.

TITE-LIVE.

PAdoue Ville celebre de *l'Etat de Venise* se glorifie avec raison d'avoir donné la naissance à *Tite-Live*. Trompez par un vers *de Martial*, (*a*) quelques modernes l'ont fait naître dans le Village d'*Apone*. Ils n'ont pas fait reflexion qu'il ne paroît pas qu'alors il y eût de Village de ce nom, mais seulement une fontaine celebre dans *Padoue*, & que le Poëte pour la commodité du vers a mis la fontaine pour la Ville. Il étoit d'une famille illustre qui a donné plusieurs Consuls à Rome; mais ce qui l'a illustrée davantage est *Tite-Live* lui-même. Il est surprenant qu'aucun ancien n'ait pris soin d'écrire sa vie. C'est inutilement qu'on en cherche quelques circonstances dans son Histoire; il est si modeste qu'il ne parle jamais de lui. On n'auroit pas même sçû en quel tems il a écrit, sans un mot qui lui est

(*a*) *Censetur Apona Livio suo Tellus*; Mart. L. I. Epig. LXXII.

échapé par hazard dans le 1. tom. de son Histoire ch. 19. sur le Temple de *Janus* qu'il dit avoir vû fermer après la bataille d'*Actium*. *Voss. de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 19. TITE LIVE.

Cette Epoque que les Savans fixent au cinquiéme Consul d'Auguste l'an 725. de la Fondation de *Rome*, leur sert à déterminer l'année de l'arrivée de *Tite-Live* dans cette Ville & celle de son âge qui étoit selon eux la 29, & par consequent il doit être né l'an 697. Quelques-uns prétendent qu'il s'étoit déja fait connoître à ce Prince par des Dialogues qu'il lui avoit dédiez. Quoiqu'il en soit, il est probable qu'il commença dès lors son Histoire Romaine & qu'il s'y mit tout entier. L'amour de son travail l'attacha uniquement à son cabinet, & lui fit absolument negliger tout ce qui pouvoit servir à son élevation & à sa fortune. Les distractions qu'il trouvoit dans Rome l'obligerent quelquefois a se retirer à *Naples* pour travailler plus tranquillement. Il lût à *Mæcenas* & à *Auguste* quelques endroits de son Histoire ; ce Prince en conçût une

TITE-LIVE.

ſi bonne opinion qu'il le choiſit pour avoir ſoin de l'éducation de *Claude* ſon petit fils, qui fut enſuite Empereur ; ce fut par les exhortations, & par les conſeils de ce ſavant maître que ce Prince compoſa pluſieurs volumes ſur l'Hiſtoire Romaine, comme nous l'apprend *Suetone* dans le 41. ch. de la vie de *Claude*.

Après la mort d'Auguſte, *Tite-Live* fit un voyage à *Padoue* où il fut reçû avec des honneurs extraordinaires par ſes Compatriotes. Il eſt probable qu'il retourna à *Rome*, puiſque *Pline le jeune* nous apprend qu'il vint des extrêmitez de l'*Eſpagne* un homme exprez dans cette Ville pour le voir, & qu'il ſe retira après avoir contenté ſa curioſité. S. *Jerôme* ajoûte, qu'il en vint auſſi des *Gaules* uniquement attirez par ſa reputation. De ſorte qu'on fût ſurpris de voir arriver des gens à *Rome* pour y voir & admirer autre choſe qu'elle. *Tite-Live* mourut dans ſa patrie la quatriéme année du Regne de *Tibere*, la 770. de *Rome*, la 17. de l'Ere vulgaire, & la 76. de ſon âge, ainſi que nous l'apprenons d'Eu-

sebe. Le même jour qui étoit le premier de Janvier mourut *Ovide*, à *Tomis en Scythie. Pl. L. 2. Ep. 3. Hyer. ad Paul. 1. 3. Euseb. in Chron.* TITE LIVE.

On éleva un Mausolée à notre Historien dans le Temple de *Junon*, où l'on a bâti dans la suite le Monastere de *Sainte Justine*; l'on y trouva l'an 1413. l'Epitaphe suivante :

Ossa Titi-Livii Patavini,
Omnium Mortalium judicio digni,
Cujus prope invicto calamo invicti
Populi Romani res gestæ
Conscriberentur.

On conserve encore précieusement ses cendres & ses os dans un fameux Mausolée qui est dans le Palais ou Pretoire appellé communément *Palazzo delle Rugioni*. On montre même séparément sa langue & sa machoire. *Alfonse* Roy d'*Arragon* faisoit un tel cas de cet Historien, qu'il fit demander l'an 1451. aux Padouans un de ses bras. On le lui accorda, (*a*) & ce Prince le fit transporter

[*a*] *Inclyte Alfonsio Arragonum Regi, studiorum Fautori, Reipub. Venetæ fœderato Ant. Panormitano Poëta legato suo orante, & Mathæo Victurio hujus urbis*

TITE-LIVE.

à *Naples* où il le reçût avec honneur. La raison qui l'engagea à cette démarche est, que le plaisir qu'il avoit trouvé à la lecture de son Histoire avoit contribué à lui faire recouvrer la santé. *La Moth. le Vay. Hist. Lat. Art. Tit. Liv. tom. 1.*

Il est certain que Tite-Live eût un fils à qui il adressa, dit *Quintilien*, une lettre sur l'Eloquence ; une inscription parle d'une de ses filles nommée *Livia quarta*, peut être est-ce celle qui avoit épousé l'Orateur *Lucius Magius* que *Seneque* appelle le beau-fils de *Tite-Live*, cet Orateur, dit-il, recevoit de grands applaudissemens toutes les fois qu'il parloit en public, uniquement à cause de son beau-pere. *Voss. ut sup. Senec. in præm. L. 5. controvers.*

Son Histoire lui a attiré des éloges dans tous les tems; en effet fut-il jamais, dit *Vossius*, un Ecrivain plus sublime, & plus fecond ? en fut-il,

prætore Constantissimo intercedente ex Historiarum parentis Titi-Livii ossibus quæ hoc tumulo conduntur, Brachium Patavii cives in munus concesserunt an. Christi 1451. XIV. Kal. Septembris.

dit

dit *Seneque*, de plus sincere estimateur du merite des grands hommes. Les autres Historiens louent quelquefois les hommes illustres dont ils rapportent la mort, *Tite-Live* n'y manque jamais. Qu'*Herodote* ne se fâche pas, dit Quintilien, si je dis que *Tite-Live* lui est comparable. Est-il un Historien plus agreable dans les narrations, plus sincere dans les faits, plus éloquent dans les harangues, & qui possede mieux que lui cette connoissance parfaite des bienseances? science très-importante à un homme de sa profession, parce que rien n'a l'air du vrai que par l'observance exacte de ce qui sied à chacun, aussi personne n'a jamais mieux sçû que lui, distinguer les tems differens de la Republique, par le different esprit & les differentes mœurs qui y regnoient. Les graces de son style plaisent infiniment à ceux qui cherchent plus le solide que le brillant, & la verité que l'apparence; son air est grand & noble dans sa simplicité, il a une douceur d'expression qui est toûjours soutenue de beaucoup de force & de

TITE-LIVE.

TITE-LIVE.

majesté. Personne ne sait mieux que lui émouvoir les passions, & affecter agreablement son Lecteur. Le tour, le nombre, les graces, avec lesquelles il anime tout ce qu'il dit, la justesse de ses paroles, sa droiture de son sens, sa douce fecondité, tout est admirable. De sorte, continue Quintilien, que je puis avancer qu'il a atteint par ses differens talens cette vivacité & cette legereté de style qui rendra Salluste immortel, c'est pourquoi j'approuve très-fort le jugement de *Servilius Nonianus* qui disoit que ces deux Historiens étoient plus égaux que semblables.(a)

[a] *Nec indignetur Herodotus æquari Titum-Livium cum in narrando miræ jucunditatis clarissimique candoris, tum in concionibus supra quam enarrari potest, eloquentem, ita dicuntur omnia cum rebus tum personis accomodata.... illa Livii Lactea ubertas docebit eum qui non speciem expositionis sed fidem quærit ... sed affectus quidem præcipue eos qui sunt dulciores ut parcissime dicam nemo Historicorum commendavit magis, ideoque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. Nam mihi egregie dixisse videtur Servilius Nonianus, pares eos magis quam similes. Quintil. l. 10. c. 1.*

Mais ce qui releve davantage notre Historien est son amour pour la verité. La consideration qu'*Auguste* avoit pour luy ne l'empescha pas de parler honorablement de *Pompée*, & de loüer même *Brutus* & *Cassius*, ces ennemis de cet Empereur, qui étoient les sujets ordinaires des déclamations & des invectives des Ecrivains de ce temps-là. *Cremutius Cordus* au rapport de *Tacite*, ne pouvoit se lasser d'admirer *Tite-Live*; & ce qui me paroît admirable dans *Auguste*, c'est qu'au rapport du même Historien ce Prince ne lui en sçut pas mauvais gré, & se contenta de luy reprocher son attachement à *Pompée*. La moderation d'*Auguste* me paroît aussi admirable, que la sincerité de *Tite-Live*. Je ne crois pas, dit le *P. Rapin*, qu'il y ait eu d'Auteur plus sage que *Tite-Live*; sa maniere d'écrire donne une grande idée de sa probité; il paroît de l'air dont il parle, qu'il ne sçait ce que c'est que la vanité; est-il rien de plus modeste que le début de son Histoire Romaine, qui a été le chef-d'œuvre de l'antiquité le plus achevé, & l'admiration

TITE-LIVE.

TITE-LIVE.

de tous les siecles ? *Je ne sçay*, dit-il, au commencement de sa Preface, *si l'histoire que j'écris des actions du peuple Romain depuis la fondation de Rome, sera un ouvrage digne de quelque consideration, & quand j'en serois persuadé, je ne sçay si j'oserois le dire.* Le seul *Tite-Live*, ajoûte le *P. Rapin*, a rempli toutes les parties d'un parfait Historien. La grandeur de son sujet a du rapport à son stile ; on ne peut écrire comme il faut d'une si grande matiere, que de la maniere dont il a écrit, il a possedé toutes les graces de la composition dans une perfection où jamais personne n'est arrivé. *Corn. Tacit. l. 4. Annal. Rap. comp. de Thucyd. & de Tit. Liv.*

C'est ce qui oblige *Casaubon* à luy donner le même éloge que *Seneque* le Rheteur donne à *Ciceron*, d'avoir eu le genie égal à l'Empire Romain : il se trouve même des Auteurs qui non contens de comparer *Tite-Live* à *Ciceron*, ont avancé que si celui-ci eut entrepris d'écrire l'histoire, il eut été inferieur à celui-là. Sans vouloir deviner, dit la *Mothe le Vayer*, on

peut dire qu'ils ont tellement excellé tous les deux dans leur profession, que tout de même que *Ciceron* a mérité le premier rang parmy les Orateurs, de même *Tite Live* a eu la réputation la plus estenduë & la plus glorieuse parmi les Historiens. *La Mothe le Vay. ut sup.* TITE-LIVE.

Quelques éloges qu'il mérite, il a eu cependant ses censeurs. *Asinius Pollio* luy reproche une certaine *Patavinité* que chacun explique à sa maniere. Peut-être que *Pollion* accoûtumé au langage de la Cour ne pouvoit souffrir dans *Tite-Live* son accent *Padouan*; d'autres croyent que c'est du stile que parle *Pollion*. *Pignorius* est d'un autre avis, il prétend que cette *Patavinité* n'est autre chose que l'ortographe de certains mots, dans lesquels *Tite-Live* employoit une lettre pour une autre, écrivant *sibe* & *quase*, pour *sibi* & *quasi*. *Chevreau* soutient que ce reproche ne regarde nullement le stile; les *Padouans*, dit-il, avoient conservé une inclination naturelle pour la Republique, & devoient estre par consequent ennemis d'*Auguste*. *Pollion* qui estoit d'un parti

TITE-LIVE.

contraire, c'est-à-dire, de celuy de *Cesar*, reprochoit à *Tite-Live* qu'il estoit dans le même sentiment que ceux de *Padouë*, qu'il témoignoit dans son histoire plus de passion pour *Pompée* que pour *Cesar*; & c'est ce qu'il appelle *Patavinité*. *La Mothe le Vayer* s'en tient à l'explication de *Quintilien*, qui vrai-semblablement devoit sçavoir la signification de ce mot. Cet Auteur remarque qu'on reprochoit à *Vectius* d'avoir employé dans ses écrits des phrases *Sabines*, *Toscanes & Pranestines* : de sorte que *Lucilius* se mocquoit de son stile, comme *Pollion* se mocquoit de la *Patavinité* de *Tite-Live* ; ainsi conclut-il, cette *Patavinité* n'étoit autre chose que quelques phrases qui sentoient le terroir de *Padouë*. Ce sentiment paroît le plus vrai-semblable.

Seneque le Rheteur l'accuse de préferer malignement *Thucydide à Salluste*, non qu'il l'aimât d'avantage; mais ajoûte-t-il, il louë celui qu'il ne craint pas, parce qu'il croit qu'il luy sera moins honteux d'être vaincu par *Salluste*, lorsqu'il l'aura esté par *Thucidide*. Il ne nous reste pas

assez d'écrits de *Saluste* pour nous donner une idée de tout son méri-te; à la verité il nous en reste assez pour donner bonne opinion de luy, mais non pas pour le comparer à Tite Live. *Quintil. l. 8. c. 1. cher. Hist. du Mond. t. 2. l. 3. c. 16. La Mothe ut sup. Quintil. l. 1. Inst. c. 9. Senec. l. 4.* TITE-LIVE.

Au rapport de *Justin Trogue Pompée* censuroit les Harangues directes de Tite-Live, on attribuë ce reproche à la jalousie ordinaire aux gens de même profession. *Just. l. 38. Hist. c. 6.*

Les Empereurs *Caligula* & *Domitien*, ces monstres dont on ne se souvient qu'avec horreur se declarerent ouvertement contre *Tite-Live*. Peu s'en falut que *Caligula* ne fit ôter de presque toutes les Bibliotheques les portraits & les écrits de *Virgile* & de *Tite-Live*, selon lui, celui-là n'avoit ni esprit ni sçavoir, & celui-ci étoit un negligent & un babillard à cause de son stile diffus, il ne faisoit pas reflexion que cet Historien n'est grand & majestueux que parce qu'il est diffus. La grandeur de son dessein

TITE-LIVE.

la noblesse de ses idées demandoient un grand stile, & ce n'est presque que ce stile diffus qui fait toute sa majesté. Parmi les raisons qui obligerent *Domitien* à faire périr *Mecius Pomposianus*, *Suetone* remarque celle-ci, qu'il se plaisoit à faire les voir Harangues que *Tite-Live* met à la bouche des Rois & des grands Capitaines. *Suet. in Calig. Rap. comp. de Thucyd. & de Tit.-Liv. Suet. in Domitian.*

Quelques Auteurs Modernes ont observé avec raison, qu'il ne rend pas justice aux *Gaulois* dans les occasions, où ceux-ci ont eu affaire aux *Romains*, en quoi il est semblable aux autres Historiens Latins de son temps qui ont méprisé toutes les autres nations pour relever la leur; s'il la fait par pure flatterie, ou par ignorance, il n'en est que plus blâmable, un Historien de son merite & qui se piquoit de sincerité, devoit rechercher avec soin tous les moyens de s'instruire, voir les memoires de ses ennemis comme ceux des Romains pour rendre justice également à tout le monde.

Mascardi se plaint qu'il a passé sous silence

lence, bien des circonstances tres importantes qu'il n'auroit pas dû obmettre, & qu'on trouve dans *Appien*. Mais l'étenduë de son ouvrage, & la fecondité de la matiere peuvent l'excuser d'autant plus qu'un aussi grand Maître pouvoit juger mieux que personne des circonstances qu'il devoit rapporter ou taire; le même *Mascardi* lui fait un autre reproche qui n'est pas de grande consequence, c'est qu'il a trouvé dans son histoire plusieurs vers. *Quintilien* avoit observé avant lui que *Tite-Live* avoit commencé son histoire par un vers hexametre; mais dans quelle prose n'en trouve-t-on pas, lorsqu'on l'examine avec attention? On n'ignore pas ce qui arriva autrefois à un ancien Philosophe qui trouva trente vers dans *Socrate*, & voulant les luy reprocher, tomba dans la même faute dans l'Ecrit qu'il composa sur ce sujet. *Mascard. T. 1. c. 4. & 6. Quintil. l. 9. c. 4.*

TITE-LIVE.

On fait encore un crime à *Tite-Live* d'avoir rapporté trop de prodiges dans son histoire. Tantôt un bœuf a parlé, tantôt une mule

TITE-LIVE. a engendré ; tantost les hommes & les femmes, les coqs & les poules ont changé de sexe ;] les statues des dieux ont parlé, pleuré, sué du sang ; Des spectres sont apparus : on a vû des armées en l'air prêtes à se battre ; on a vû des étangs & des fleuves de sang, des pluyes de chair & de lait, & mille semblables rêveries qui ne méritent aucune créance ; mais on doit faire attention qu'il n'a débité ces choses que comme de sottes opinions du vulgaire, & des bruits dont il se moque le premier ; protestant souvent que bien qu'il soit obligé de les rapporter à cause de l'impression qu'elles faisoient sur la plûpart des esprits & du branle qu'elles donnoient souvent aux affaires, il n'y avoit néanmoins que de la vanité & de l'imposture. Ces superstitions avoient tellement allumé le zele de *S. Gregoire le Grand* contre *Tite-Live*, s'il en faut croire *S. Antonin*, qu'il ne pouvoit souffrir son histoire dans aucune Bibliotheque chrétienne. *Gretzer* doute de la vérité du fait. *Decad.* 1. *l.* 5. *Decad.* 3. *l.* 1. & 4. *Gretz.* *l.* 1. *de jur. prohib. lib. c.* 30.

La Digression que fait *Tite-Live* sur Alexandre le grand dans le neuviéme livre de sa premiere Decade, ne luy a pas fait honneur; il examine cette question : quel auroit été le succès des armes d'*Alexandre*, s'il eut attaqué le peuple Romain ; il la résout, dit *la Mothe le Vayer* si désavantageusement d'une part, & avec tant de flaterie de l'autre, qu'on peut dire que c'est l'endroit de tout son ouvrage qui contente le moins un Lecteur judicieux. N'est-il pas ridicule de dire que le Senat d'alors estoit composé d'autant de Rois qu'il y avoit de Senateurs, & ne devoit-il pas considerer qu'*Alexandre* avoit sous luy une vingtaine de Capitaines qui avoient & plus de nom & plus d'experience que tous les Senateurs Romains ? aussi conclut il que cette Digression est plus digne d'un Déclamateur que d'un Historien de la réputation de *Tite-Live*. *La Mothe le Vayer, ut suprà.* TITE-LIVE.

Venons à ses ouvrages.

1. *Dialogi*. Ces dialogues estoient selon *Seneque* autant historiques que Philosophiques; il les dédia à ce qu'on

TITE-LIVE.

croit à *Auguste*.

2. Il composa *ex professo* une Philosophie qu'il divisa en plusieurs Livres. *Senec. Epist.* 100.

3. *Epistola ad filium*. On y lisoit au rapport de *Quintilien*, que pour devenir semblable à *Demosthene* & à *Ciceron*, il faloit étudier les ouvrages de l'un & de l'autre. *Quint. l.* 10. *c.* 1.

4. *Titi-Livii Patavini Historiarum ab urbe condita. lib* CLXII. Il ne nous en reste aujourd'huy que 35. encore ne sont-ils pas de suite. *Cælius Rhodiginus* croit que c'est *Tite-Live* luy-même qui avoit divisé son ouvrage en *Decades*, parce qu'il a mis à la teste de chacune une préface, ce qu'il n'auroit pas fait s'il n'avoit voulu diviser ainsi son histoire. *Sabellicus*, & quelques autres sont du même sentiment; mais *Petrarque*, *Crinitus*, & *Politien* soutiennent l'opinion contraire, fondez sur ce que ni *Florus* qui a fait les argumens de *Tite-Live*, ni *Priscien*, ni les autres anciens qui l'ont cité n'ont fait aucune mention des *Decades de Tite-Live*, mais seulement des Livres; ils attribuënt cette division aux Copis-

tes ou à ceux qui avoient ſoin des Bibliotheques ; quoiqu'il en ſoit, de 14 *Decades* que nous devrions avoir, il ne nous reſte que la premiere qui contient la fondation de Rome , l'hiſtoire des ſept Rois , l'établiſſement des Conſuls , des Tribuns du peuple, des Decemvirs, des Tribuns militaires, les differentes Guerres des Romains avec les Peuples de leur voiſinage ; la priſe & la deſtruction de *Rome* par les *Gaulois* ; la ſeconde *Decade* eſt perduë, on y trouvoit la guerre contre *Pyrrhus* ; la premiere guerre punique & celle contre les *Gaulois* ; il nous reſte la troiſiéme toute entiere : elle renferme l'hiſtoire de la ſeconde guerre punique un des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire Romaine : nous avons auſſi la quatriéme, où l'on trouve la guerre contre *Philippe Roy de Macedoine* ; celle contre *Antiochus* , &c. nous avons encore la moitié de la cinquiéme qui fut trouvée à *Wormes* par *Simon Grynæus* ; l'on trouve dans ces cinq Livres quelques Lacunes , ils renferment l'hiſtoire de *Perſée* fils de *Philippe* vaincu par *Paul Emile*.

TITE-LIVE.

TITE-LIVE. L'on a encore trouvé le commencement du 43e. Livre dans la Bibliotheque de *Bamberg*; bien des Sçavans comme *Bartholin* & *Querengus*, jugent ce fragment autentique; il n'en est pas de même de *Vossius*, & de quelques autres qui le prétendent supposé. *Joan. Sax. in præf. comment. in Liv. Doujat. in Apend. de Livio. La Mothe le Vay. ut sup.* Voila tout ce qui nous reste de *Tite-Live*; plus ce que nous avons est excellent, plus il nous fait regretter ce que nous avons perdu.

Nous avons encore des Sommaires de tous ses livres qui portent le nom de *Florus*. *Denis Godefroy*, au rapport d'*Albert Fabrice*, soupçonnoit que *Tite-Live*, selon la coutume des Anciens les avoit faits, & mis à la teste de chacun de ses Livres; que ces Sommaires ont été confondus dans la suite avec l'autre abregé de l'histoire Romaine, & qu'ils ont pû ainsi facilement estre attribuez à *Florus*. En parlant de celui-ci nous examinerons s'il est veritablement auteur de cet ouvrage, & nous dirons un mot du reproche que luy fait *Bodin* d'avoir contribué

par son Abregé à faire perdre l'ouvrage de *Tite-Live. Albert. Fabr. Bibliot. Latin.* TITE-LIVE.

L'histoire de celui-ci comprend plus de 700. ans, elle commence à la fondation de *Rome*, & va jusqu'à la mort de *Drusus* arrivée en *Germanie*: c'est un travail de vingt ans. *Tite-Live* l'ayant commencé l'an 725. & fini l'an 745. de la fondation de *Rome*. Il est surprenant que cet Historien n'ait pas marqué l'année de l'Olympiade sous laquelle *Rome* a esté bâtie, ou pour le moins les années qui s'étoient écoulées depuis la fondation de *Rome* jusqu'à lui. *Dodwel* remarque qu'il a suivi l'Ere de *Caton*, qui est tant soit peu differente de celle de *Varron*. *Joan. Clerici in. 1. Liv. not. 6. Dodwel Diss. X. de Antiq. Rom. Cyclis.*

Pierre de la Valle croyoit autrefois qu'on trouvoit dans la Bibliotheque du Grand Seigneur l'ouvrage de *Tite-Live* tout entier traduit en *Arabe*, 1. *Itin. Epist.* 9. *Paul Jove* avance qu'un petit Roy d'*Ecosse* compagnon d'*Alaric* Roy des Gots, aprés le sac de *Rome* porta chez lui

TITE-LIVE.

l'hiſtoire d
autres, &
eut avec l
dans une
me tous
qu'on e
Paul. Jo

D'aut
dans la
Eſpagn
Chapel
tier à *T*
l'ayant
lui-ci
Jeu d
pour
appe
qu'u
dans
de c
tino
ni
eſp
co
G
m
q
r
t

Doujat. in Apend. de Liv. in opusc. page 105. TITE-LIVE.

La plus ancienne est celle d'*Ausbourg*, de l'an 1470. *infol.* Dans l'édition de *Basle*, de l'an 1529. on trouve des notes de *Beatus Rhenanus*, & de *Sigismond Gislenius*. L'an 1535. *Frobenius* en donna une autre dans la même Ville avec les mêmes notes, & y joignit les observations & une chronologie d'*Henry Glarean*: il en parut une troisiéme dans la même Ville avec quelques remarques plus anciennes de *Cælius Curion*, & des corrections de *Sabellicus* sur plusieurs endroits de la premiere & troisiéme *Decade*, & celles de *Laurent Valle*, sur les six premiers Livres de la seconde guerre punique. *Paul Manuce*, dans l'édition qu'il donna à *Venise* l'an 1566. ajoûta un plus grand nombre de notes de *Sigonius* sur tous les Livres de *Tite-Live* qui nous restent; il y joignit les observations de *Sigonius* contre *Glarean*, les remarques de *Robortellus* contre le même, & les Réponses de *Glarean*. L'an 1573. on en donna une à Paris dédiée à *Nicolas de Thou*

TITE-LIVE. Evêque de *Chartres*, qui parut plus commode que toutes les autres, parce qu'on y trouve à côté sur tous les endroits difficiles ce qu'ont dit tous les Commentateurs qui avoient paru jusqu'alors. L'an 1578. on en fit une à *Francfort*, qui outre les Commentaires, les scholies & les notes de tous ceux qui avoient travaillé sur notre Historien, est ornée de belles vignettes, où l'on voit les principaux évenemens. *François Modius de Bruges* y ajoûta dix ans après dans une autre édition des notes considerables, partie de luy, partie de *Barnabé Brisson*, partie de *Cujas* & partie de *Juste Lipse*, & une nouvelle chronologie de *Sigonius*. Il en parut ensuite trois autres, ou à *Paris* ou à *Francfort*, qui portoient le nom de *Janus Gruterus*; dans celle de *Paris* de l'an 1628. on insera les notes de *Fulvius Ursinus*, & de *Marcel Donat*; les mêmes notes parurent encore dans celle de *Venise* de l'an 1604. *Fab. Bibl. lat. Douj. in Apend. de Liv.*

Malgré toutes ces éditions, *Gronovius* se mit à la revision du texte, & le fit imprimer en 3. *vol. in*-12.

à *Leyde* l'an 1624. il augmenta son TITE-
Tite-Live d'un volume l'an 1645. & LIVE.
le dédia à *Claude de Mesme* Comte d'Avaux. Neuf ans après il en donna une troisiéme édition sous les auspices de la Reine *Christine de Suede*; elle parut de nouveau à *Amsterdam* l'an 1664. chez *Daniel-Loüis Elzevir*, l'on y trouve quelques notes choisies de *Sigonius*, *de Gruter*, de *Tanegny le Fevre*, des explications de *Turnebe*, & des notes geographiques d'*Estienne*; cette édition l'emporte sur toutes les autres, il n'y a que celle de Paris de *Jean Doujat* qu'on puisse lui preferer; elle parut *ad usum Delphini* en 5. *vol. in* 4°. les années 1679. 1680. & 1681. On trouve dans cette édition, non seulement les supplemens des dix premiers Livres de *Tite-Live*, composez par *Jean Frenshemius*, & imprimez à *Ulme*, *in*-12. l'an 1649. dediez à la Reine *Christine*, & les supplemens des 60. autres Livres qui parurent à *Strasbourg* en 1664. *in*-4°. mais encore les supplemens des 35. autres qui restoient, & qui n'avoient pas encore vû le jour.

TITE-LIVE. *Doujat* les acheta des heritiers de *Freinshemius*, & les fit paroître pour la premiere fois dans son édition ; il eut ainsi la gloire de donner le premier un *Tite-Live* complet. On a réimprimé cette édition à *Venise* en 6 *vol. in*-4°. les trois premiers en 1714. & les trois autres en 1715. elle est augmentée des notes de *Jean le Clerc*, il y a des additions considerables dans les tables ; on y a inseré quelques fragmens de *Tite-Live*, & les Medailles des Grands Hommes ; on a revû le texte ; outre les Prefaces & les Prologomenes qui servent d'introduction, *Le Clerc* a mis à la marge les années des principaux évenemens. *M. Crevier* travaille à une nouvelle édition, ceux qui voudront avoir une Liste plus exacte des éditions de *Tite-Live*, en trouveront un beaucoup plus grand nombre dans la Bibliotheque latine d'*Albert Fabricius*.

Il est tems de dire un mot des differentes traductions de *Tite-Live* faites en differentes langues ; je ne m'étendrai que sur les Françoises. La plus ancienne est celle dont parle

la *Croix du Maine*, il nous apprend que *Pierre Berchorius* ou *Berthorius*, traduisit en François *Tite-Live* par ordre du Roy Jean, & qu'il mourut l'an 1362. on trouve cette traduction manuscrite dans la Bibliotheque de Sorbonne, elle est écrite sur le velin & ornée de vignettes en taille douce. *Henry Salneuve* fit imprimer à *Poitiers* sa traduction l'an 1553. La même année *Blaise de Vigenere* donna la sienne à Lion. *Claude Guichard* en fit imprimer une à Paris l'an 1562. celle d'*Antoine de Faye* parut aussi à *Paris* l'an 1582. & 1584. en trois vol. La traduction de *Pierre du Rier* de l'Academie Françoise, vit le jour à *Paris* l'an 1653. en 2. *vol. in fol.* & à *Lion* en 14. *vol. in* 12. la même année, à *Roterdam* en 1700. en 8. *vol. in* 12. M. *Laurent* qui nous a donné l'Histoire Ottomane, en a fait une nouvelle; on espere que ses heritiers n'en priveront pas le Public. Il seroit ennuyeux d'ajoûter ici toutes les versions faites en Italien, il suffit de remarquer que la plus recente est de *Jacques Nardi*, imprimée à *Venise* l'an 1547. & 1554.

TITE-LIVE.

TITE-LIVE. *in fol.* On a aussi traduit *Tite-Live* en Flamand, en Allemand, en Espagnol, en Anglois, & même en Arabe; car *Thomas Erpenius* assûre que les Arabes l'ont tout entier en leur langue. *Erp. Orat. 2. de ling. Arab.*

Cette vie est de M. B. d. I.

PAPIRE MASSON.

P. MASSON. PAPIRE *Masson* naquit le six May 1544. à *S. Germain-Laval*, Bourg du Forez, de *Noël Masson*, riche Marchand de ce lieu, & d'*Antoinette Girinet*; il reçut au baptême le nom de *Jean*, qu'il changea dans la suite en celui de *Papire*, pour se distinguer de son frere, Chanoine & Archidiacre de *Bayeux*, qui avoit le même nom de *Jean*, ou pour quelqu'autre raison.

Il perdit son pere dès sa premiere jeunesse. Sa mere qui se remaria quelque temps après, ne perdit pas pour cela, comme il n'arrive que trop souvent, la tendresse & l'amour qu'elle devoit à ses enfans du premier lit. Elle en prit au contraire un soin particulier.

Dès que *Papire* eut atteint l'âge de huit ans, elle l'envoya à *Lion*, & confia le soin de son éducation à son frere *Philibert Girinet* Chanoine de saint Etienne. Celui-ci l'envoya aussi-tôt étudier à *Ville-Franche* sous *Pierre Godefroy* de *Troyes*, qui y enseignoit avec réputation. P. MASSON.

Lorsqu'il fut un peu plus âgé, il le mit au College des Jesuites de *Billon* en Auvergne. Il y continua ses études pendant quatre ans, & y fit son cours de Philosophie avec beaucoup de succès. Son oncle le rappella ensuite à *Lion*, dans le dessein de l'envoyer à *Toulouse* étudier en Droit; mais les troubles qui s'éleverent alors en France au sujet de la Religion l'empêcherent de l'executer. M. *Perrault* se trompe, lorsqu'il dit dans ses éloges qu'il y alla.

Papire Masson arrêté de ce côté-là, retourna à *Billon* où il avoit laissé son frere, & recommença à s'appliquer aux Belles Lettres & à la Philosophie. Il se trouva dans ce temps-là à *Billon*, un de ses Compatriotes nommé *Antoine Challon* qui y étu-

P. MASSON.

dîoit avec un de ses freres. La ressemblance de leurs études & de leurs goûts forma bien-tôt entr'eux une liaison étroite. La pieté qui les animoit tous les deux leur fit prendre d'un commun accord la resolution d'entrer dans la Compagnie de Jesus.

Ils entreprirent pour cela le voyage de *Rome*, où ils prirent l'habit. *Papire Masson* fit dans cette Ville l'Oraison funebre d'un Cardinal en presence des autres Cardinaux, & d'un nombre infini d'Auditeurs, avec de grands applaudissemens.

Après quelque séjour à *Rome*, les deux amis allerent à *Naples*, où *Masson* enseigna deux ans dans le College des Jesuites. Ils revinrent ensuite ensemble en France, où *Challon* sortit de la Societé ; il entra depuis dans les Ordres, & fut Grand Vicaire de trois Archevêques de *Lion*.

Mais *Masson* demeura encore quelque temps dans la Societé. Il enseigna quelque mois dans le College de *Tournon* en Vivarez ; & vint ensuite à *Paris*, où il professa dans le College

College de *Clermont*, d'abord les Humanitez, & après la Philosophie. P. MASSON.

La réputation qu'il s'acquit alors ne fut pas capable de le retenir plus long-temps dans la Societé; il suivit l'exemple de son ami, il en sortit, & alla enseigner au College du *Plessis*. Dans la harangue qu'il fit à l'ouverture de ses leçons, il rendit raison de sa sortie avec tant d'honnêteté & de moderation, que non-seulement les Auditeurs, mais les Peres même qu'il avoit quittez, en furent très satisfaits, n'ayant blessé par aucune parole l'honneur & la réputation de la Compagnie, quoi qu'en ce temps-là plusieurs autres en faisant la même démarche se fussent emportez en des invectives scandaleuses, dit M. *de Thou* dans son éloge.

Lassé du travail des Classes, il les quitta à l'âge de 26 ans, dans le dessein de tendre à quelque chose de plus relevé.

Le mariage de *Charles IX.* Roy de France avec *Elisabeth*, fille de l'Empereur *Maximilien* s'étant celebré le 26. Novembre 1570. à

P. MASSON. *Mezieres* sur la Meuse, *Papire Masson* qui y étoit allé à la suite d'une personne de consideration, fit une description fort éloquente de cette ceremonie, qui lui attira l'estime & l'amitié des Sçavans, & lui inspira le courage d'entreprende des ouvrages plus considerables.

Il resolut à son retour de s'appliquer au Droit, & alla dans ce dessein à *Angers* étudier sous le fameux *François Baudouin*, qu'il avoit connu particulierement à *Paris*; & après deux années d'étude en cette science, il revint à *Paris*, où *Philippe Hurault de Chiverny* Chancelier du Duc d'Anjou, qui aimoit fort les sciences & les gens de Lettres, & qui se formoit une riche Bibliotheque, le prit chez lui, & lui donna le soin de sa Bibliotheque.

Papire Masson demeura dix ans dans cet emploi, qui lui fut d'une grande utilité pour se perfectionner dans la connoissance de l'Histoire & des livres.

En 1576. il se fit recevoir Avocat au Parlement, mais il ne plaida jamais qu'une cause, qu'il gagna

avec un applaudissement universel, & qui fut même trouvée de si grande importance, que l'Arrêt en fut prononcé en Robes rouges. P. MASSON.

Il ne quitta pas pour cela entierement le Barreau & la pratique; car il fut Referendaire en la Chancellerie, & Substitut du Procureur General du Parlement de *Paris*, Charges qu'il n'acheta point, mais qui furent données à son merite.

Lorsque les troubles de la France eurent été appaisés, il songea à se marier, & épousa *Denise Godard* sœur d'un Conseiller au Parlement, avec laquelle il a vêcu dans une grande union pendant 34 ans, mais dont il n'a laissé aucun enfant.

Il étoit d'une humeur gaye & aisée, sincere & genereux au-delà de sa fortune, donnant son temps & sa peine pour le service des grands Seigneurs, sans en attendre d'autre recompense que le plaisir de leur rendre service.

Les infirmitez de la vieillesse commencerent à l'attaquer par les jambes, qui lui manquerent quelque temps avant sa mort. Une fievre

P. MASSON.

lente qui le tourmenta pendant près de cinq ans le mina insensiblement, & le conduisit enfin au tombeau. Il mourut le 9 Janvier 1611. âgé de 67. ans. Il fut enterré aux Billettes avec cette Epitaphe, qu'il s'étoit faite lui-même.

Si Sepulchra sunt domus mortuorum, Papirius Massonus Annalium scriptor in hac domo quiescit, de quo alii fortasse aliquid, ipse de se nihil, nisi quod olim qui hæc legerit, illum vidisse cupiet.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Entier discours des choses qui se sont passées à la reception de la Reine & mariage du Roy. Paris* 1570, *in* 8°. It. *Lyon* 1571. *in* 8°. C'est cet ouvrage qui commença à lui donner un nom. Le P. *le Long* en releve cependant une faute (*Bibl. des Hist. de France*) *Masson* dit que l'Archevêque de *Treves* qui conduisoit la Reine, préceda le Duc d'Anjou, circonstance qui est contredite par les Memoires du Chancelier de *Chiverny*.

2. *De Statu Andegavensis Academiæ Oratio Panegyrica dicta anno*

1571. *Parif.* 1571. *in* 8°. P. MASSON.

3. *Elogium Francisci Balduini Jurisconsulti Atrebatensis cum Epitaphio, Papiro Massono & aliis auctoribus. Parif.* 1573. *in* 4°. Cet éloge a été inseré dans les Eloges de *Masson* tom. 2. p. 255.

4. *Historia Vitæ Caroli IX. Francorum Regis.* 1577. *in* 8o. Cette Histoire se trouve aussi dans le premier tome des Eloges de *Masson*.

5. *Annalium libri IV. quibus res gestæ Francorum explicantur à Clodione ad Francisci I. Obitum. Parif.* 1577. *in* 4°. 2. *editio à Pharamundo ad Henricum II. Parif.* 1598. *in* 4°. *Masson* a composé cet ouvrage en Latin & en François, mais il n'a pas été publié en cette derniere Langue. Il s'est servi dans le titre du nom d'Annales, quoiqu'il ne se soit pas astreint à rapporter à chaque année ce qui s'y est fait. Il y a inseré plusieurs bonnes remarques; il est assez exact, mais il n'est pas assez profond; c'est pour cela qu'on le lit peu. Dans sa premiere édition il n'a pas parlé de *Pharamond*, parce que *Gregoire de Tours* n'en fait

P. MASSON. pas mention. C'est ainsi qu'en parlent l'Abbé *Lenglet* & après lui le P. *le Long*.

6. *Vita Claudii & Francisci primorum Guisiæ Ducum in* 8o. *Paris.* 1577. It. inserée dans le 1. tome des Eloges de *Masson*.

7. *Elogium Renati Biragæ S. R. E. Cardinalis & Cancellarii Franciæ. Paris.* 1583. *in* 4o. It. inseré dans le 2. tom. des Eloges de *Masson*.

8. *Consolatio ad Philippum Chevernium Franciæ Cancellarium super obitu Annæ Thuanæ Uxoris. Paris.* 1584. *in* 4o.

9. *Vita trium Etruriæ Principum Dantis Aligherii, Francisci Petrarchæ, & Joh. Boccatii. Paris.* 1587. *in* 8o. It. inserez dans les Eloges de *Masson*.

10. *Justinianei Cæsares, quorum nomina & constitutiones Justinianus in codicem retulit. Paris.* 1588. It. inserez dans le 1. volume des Eloges.

11. *Elogium Joannis Aurati Poetæ Latini. Paris.* 1588. *in* 8o. It. inseré dans le 2. vol. des Eloges.

12. *Vita Inclyti Principis Joannis Engolismæ & Petracoriorum Comitis*

è Regia stirpe Francorum. Paris. 1588. *in* 8°. Cette Vie qu'on trouve aussi dans le tome 1. des Eloges a été traduite en François par *Jean du Port* sieur de *Rosieres*, & imprimée à *Angoulême* 1589. & 1602. *in* 4°. & à *Paris* 1613. *in* 8°.

P. MASSON.

13. *Vita Jacobi Cujatii Jurisconsulti. Paris.* 1590. *in* 4°. Cette vie se trouve encore à la tête des Oeuvres Posthumes de *Cujas. Paris* 1617. *in fol.* & dans le 2. vol. des Eloges de *Masson.*

14. *Petri Pithœi Jurisconsulti Elogium. Paris.* 1597. *in* 4°. It. dans le 2. vol. des Eloges.

15. *Annæi Anglurii, cognomento Givrii, Nobilissimi fortissimique Equitis Elogium. Paris.* 1594. *in* 4°. It. dans le 1. tom. des Eloges.

16. *Christophori & Augusti Thuanorum Elogium. Paris.* 1595. *in* 4°. It. dans le 2. tome des Eloges.

17. *Vita Lucii Titii apud Jurisconsultos celeberrimi viri ex Pandectarum libris recens edita. Lugduni* 1597. *in* 8°. It. dans le 1. tome. des Eloges.

18. *Caroli Borboni S. R. E. Cardinalis Elogium. Paris.* 1599. *in* 4°.

P. MASSON. It. dans le 1. tome des Eloges.

19. *Notitia Episcopatuum Galliæ, quâ Franciâ est. Paris.* 1606. *in* 8o. *editio* 2a. *auctior. Paris.* 1610. *in* 8o. It. dans le Recueil de *du Chesne* des Historiens de France tom. 1. p. 45.

20. *Renati Chopini Vita. Paris.* 1609. *in* 8o. It. dans le 2. vol. des Eloges.

21. *Relatio Ceramoniarum Baptismi Ludovici Delphini primogeniti Henrici Magni. Paris.* 1606. *in* 8o.

22. *Tumulus & Elogia Claudii Puteani Senatoris Parisiensis Aut. Pap. Massono & Josepho Scaligero. Paris.* 1607. *in* 4o.

23. *Pomponii Bellevrii Cancellarii Magni Franciæ Elogium. Paris.* 1607. *in* 4o. It. dans le 2. tome des Eloges.

24. *Arverni Municipii descriptio è Bibliotheca Papirii Massoni edita à Joanne Fratre. Paris.* 1611. *in* 4o.

25. *Elogium Henrici Joyosæ Ordinis Capucinorum. Paris.* 1611. *in* 8o. It dans les Eloges tome 1.

26. *Gerberti Remorum & Ravennatum Archiep. postea Sylvestri II. Papæ, Joannis Sarisberiensis, & Stephani*

phani Tornacensis Epistolæ; *nec non* *Stephani X. Nicolai II. & Alexandri II. ad Gervasium Remensem Archiepiscopum Epistolæ. Edente Papirio Massono. Paris.* 1611. *in* 4°. Le Pere *du Moulinet* Chanoine Regulier de Sainte Genevieve a donné une nouvelle édition des Lettres d'*Etienne de Tournay* revûe & augmentée de 60. nouvelles Lettres. Son édition a paru à *Paris* en 1679. *in* 8o. P. MASSON.

27. *Descriptio Fluminum Galliæ, quâ Francia est. Paris.* 1618. & 1678. *in* 8o. It. *cum notis Antonii Michaelis Baudrand. Paris. in* 12. 1685. Cet ouvrage est assez estimé. Cependant M. *de Valois* le trouvoit confus & peu exact. On en a fait une traduction Françoise, mais qui n'a pas été imprimée.

28. *Historia Calamitatum Galliæ, quas sub aliquot Principibus Christianis invita pertulit à Constantino Cæsare usque ad Majorianum, qui vicit in Atrebatibus Clodionem Regem Francorum, Pharamundi successorem. Opus Papirii Massoni, sed Posthumum & variis adhuc in locis imperfectum, recens ex Autographo Joannis*

P. MASSON. *B. Massoni fratris ipsius evulgatum.* Cet ouvrage se trouve dans le 1. tom. des Historiens de France de *du Chesne* p. 32.

29. *Elogia Sereniss. Ducum Sabaudiæ à Joan. B. Massono fratre edita. Paris.* 1619. *in* 8°. It. dans le 1. vol. des Eloges.

30. *Tumulus Margaretæ Valesiæ Taurinensium Dominæ à Joan. B. Massono editus. Paris.* 1619. *in* 8°. It. dans le 1. vol. des Eloges.

31. *Joan. Papirii Massonis Elogiorum Pars I. quæ Imperatorum, Ducum, aliorumque insignium Heroum virtute maxime bellica illustrium vitam complectitur. Pars II. quæ vitam eorum complectitur qui amplissimarum dignatum titulis, vel eruditionis laude & publicatis litterarum monumentis claruerunt. E Musæo Joannis Balesdens in Sen. & Regiâ Adv. Paris. in* 8°. 2. *tom.* 1638. *Balesdens* n'a pas mis dans ce Recueil tous les Eloges de *Papire Masson*, qui étoient au nombre de cinquante; il y en a même inseré qui ne sont pas de lui. Ainsi la Vie de *Calvin* qui se trouve à la page 407. du tome 2. n'est point de lui, quoi qu'elle se soit trouvée après

sa mort entre ses papiers, mais de J. *Gillot* Conseiller Clerc au Parlement de *Paris* mort en 1619. De même l'Eloge de *Simon Pietre* qui est à la page 377. du même volume est de *Guy Patin*, selon M. *Colomiez*. P. MASSON.

32. *Elogium Michaelis Marescotti Doctoris Medici Parisiensis.* Cet eloge est imprimé à la page 596. des Opuscules de *Loysel. Paris* 1652. *in* 4o. Il n'est point dans le Recueil des Eloges de *Masson*.

33. *Gesta Collationis Carthaginensis inter Catholicos & Donatistas. Paris.* 1589. *in* 8o. C'est *Papire Masson* qui a donné le premier au public les actes de cette conference, qui ont paru ensuite avec les corrections de *P. Pithou. Paris* 1631. *in* 8o. Mais comme ces éditions & celles qui ont été faites dessus étoient fort peu correctes, M. *Baluze* les a collationnées de nouveau avec les MSS. & a donné ces Actes bien plus corrects dans sa nouvelle collection des Conciles.

34. *Servati Lupi Epistolæ Paris.* 1588. *in* 8o. C'est *Papire Masson* qui a donné le premier ces Lettres; mais

P. MASSON. son édition est pleine de fautes. Mr. *Baluze* en a donné une bien meilleure en 1664. *in* 8o.

35. *Agobardi Episcopi Lugdunensis opera. Paris.* 1605. *in* 8o. *Papire Masson* qui a donné le premier ces Ouvrages au public en trouva par hazard le manuscrit. Il étoit à *Lyon* chez un Relieur qui alloit le déchirer pour s'en servir à couvrir des livres. Il le retira aussi-tôt de ses mains & l'acheta. On l'a accusé d'infidelité dans cette édition, & on dit qu'il a pris la liberté d'y changer plusieurs choses, comme il a été facile de le reconnoître par le manuscrit même dont il s'est servi, & qui est dans la Bibliotheque du Roy. M. *Baluze* en a donné une nouvelle édition plus exacte & plus conforme à l'original.

36. *Libri VI. de Episcopis Urbis seu Romanis Pontificibus. Paris.* 1586. *in* 4o. Le Cardinal *Baronius* qui estimoit les ouvrages de *Masson*, lui écrivit un jour qu'il n'y trouvoit rien à redire, excepté quelques endroits dans celui-ci; mais *Masson* ne voulut rien y changer, s'en rap-

portant sur cela à la posterité, qu'il en laissoit Juge. M. *Perrault* dans l'Eloge de *Papire Masson* a fait une plaisante faute en traduisant ce trait de la vie Latine de ce Savant. Il a rendu ces mots de *Episcopis Urbis*, par ceux ci, des Evêques de Paris. V. *Vita Papirii Massoni Autore Jacobo Aug. Thuano*, & *Perrault Hommes Illust. tom.* 1.

P. MASSON.

MELLIN DE SAINT GELAIS.

MELLIN DE S. GELAIS.

MELLIN *de Saint Gelais* dont on trouve quelquefois le nom écrit *Meslin* ou *Merlin* nâquit à *Angoulême* sur la fin du XV. siecle. Quelques-uns disent qu'il étoit fils naturel d'*Octavien de S. Gelais* Evêque d'*Angoulême*. Mais cela n'est pas sûr, ce ne sont que de simples soupçons. *La Croix du Maine* dit seulement que quelques-uns le prétendent. Ce qui pourroit en faire douter, c'est qu'il ne paroît pas qu'aucun de ses ennemis lui ait reproché cette naissance. Il est vrai qu'alors elle n'étoit pas honteuse; mais quoi-

MELLIN DE S. GELAIS.

qu'elle ne le fut pas, il est vrai pourtant qu'elle n'étoit pas si honorable qu'une naissance legitime, & que ses ennemis auroient bien pû en prendre occasion de dire quelque chose de desobligeant de lui. Quoiqu'il en soit, si cela n'est pas, cela est très-possible, car outre que l'Episcopat n'empêche pas ceux qui en sont revêtus de s'abandonner quelquefois à des passions illicites, *Octavien de S. Gelais* n'étoit ni scrupuleux ni ennemi de l'amour.

Mellin de S. Gelais fit paroître dans sa jeunesse tant d'heureuses dispositions, qu'il paroissoit également propre à tout. Mais enfin son genie pour la Poësie l'emporta sur le reste. Les applaudissemens qu'on donna à ses premiers ouvrages, le goût qu'il avoit pour la Musique, le penchant pour la tendresse, la reputation d'*Octavien de S. Gelais*, la mode [car il n'y a jamais eu tant de Poëtes en France que de son temps] furent d'assez puissans motifs pour le porter à entrer dans une carriere, qui paroissoit devoir être pour lui plus éclatante que perilleuse.

Il fit ses premieres études à *Poitiers* : on dit qu'il étudia à *Padoue*, & qu'il fit encore dans la suite d'autres voyages en Italie.

MELLIN DE S. GELAIS.

Issu d'une maison qu'on prétend être descendue de celle de *Lusignan*, sa naissance & sa reputation le firent paroître avec distinction à la Cour de *François I*. Ce Prince lui donna l'Abbaye de *Reclus* & le nomma Aumônier du Dauphin. Lorsque ce Dauphin fut parvenu à la Couronne sous le nom de *Henri II*. *S. Gelais* continua d'être son Aumônier, & fut fait son Bibliothecaire, Charge qui ne paroît pas trop convenir à un Poëte, mais qui convenoit à un Poëte de la reputation de *S. Gelais*, qui étoit regardé comme Mathematicien, Philosophe, Orateur, Theologien, Jurisconsulte, Medecin & Astronome tout ensemble.

Il y a lieu de croire qu'il ne meritoit pas toutes ces qualitez ; mais celle qu'on ne peut lui refuser, c'est que personne ne savoit mieux que lui faire de ces sortes de vers qui ne disent pas grand-chose, mais qui sont

MELLIN DE S. GELAIS. fort propres à être mis en chant. En effet *S. Gelais* les chantoit parfaitement bien, & il avoit l'art de marier agreablement sa voix avec les accords de son Luth ou de sa Guitarre.

On voit par plusieurs traductions qu'il a faites, & par les éditions qu'il a procurées qu'il savoit le Grec, le Latin & l'Italien.

Il fut toûjours ami particulier de *Clement Marot*, il prit part à toutes ses disgraces, & écrivit même contre ses ennemis. L'un & l'autre n'étoient cependant pas seulement Poëtes, mais encore Poëtes de même espece, & d'un merite égal, si même *Marot* ne l'emportoit pas. Du moins est-il vrai, que si la reputation de *S. Gelais* a contrebalancé, ou peut-être même passé celle de *Marot* du temps de ces deux Poëtes, la posterité s'est entierement déclarée en faveur du dernier. Cependant *Ronsard* ne crût pas *S. Gelais* exempt de cette jalousie de metier; quoiqu'il fit paroître en plusieurs endroits de ses ouvrages qu'il l'estimoit, il ne laissa pas de l'accuser de dé-

truire à la Cour les autres Poëtes. Mais l'animosité qui s'éleva entre eux fut de courte durée. MELLIN DE S. GELAIS.

Une note manuscrite de l'exemplaire de *la Croix du Maine* qui est à la Bibliotheque du Duc de *Noailles* marque qu'il mourut en 1558. S'il n'est pas sûr qu'il soit mort cette année là, il est du moins sûr qu'il vivoit encore, puisqu'il a fait l'Epitaphe de *Jules Cesar Scaliger* qui mourut cette année. Il mourut, selon *Sainte Marthe*, âgé d'environ 67. ans, & fut enterré à *Paris* à S. Thomas du Louvre.

Il fit dans sa derniere maladie & presque à l'extremité ces six vers.

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum juvenem nunc sors, nunc agitabat amor,
Perfice ad extremum, rapidaque incendia febris
Qua potes infirmo fac leviora seni.
Certe ego te faciam, superas evectus ad auras,
Insignem ad cithara sydus habere locum.

On accuse *Mellin de S. Gelais*

MELLIN DE S. GELAIS.

d'avoir eu une fille naturelle, & l'on prétend que c'est à elle qu'est adressée une de ses plus belles pieces de vers, qui a pour titre: *A Diane ma niece*. Quoiqu'il en soit, il étoit d'humeur assez galante, & il pensa un jour lui en couter la vie. Un jaloux voulut le faire assassiner, & en chargea un valet, qui ne fit que le blesser. Voici comme il raconte cette avanture, dont il prend occasion de dire une douceur à sa belle.

Quand Chaluan vit qu'un de ses valets
Avoit failli à sa longue entreprise;
Qui fut d'ôter la vie à Saint Gelais,
Par jalousie en son courage éprise;
Il le tança de ce qu'en la surprise
Tâché n'avoit donner au cœur tout droit.
Ha! dit-il, Maître, il avoit là endroit
D'une autre main autre playe & martyre,
Dont s'il ne meurt peu y aura à dire:
Lui blessant donc la main, l'aine, & la bouche,
Vengé vous ai, tant qu'il vous doit suffire,

De ce qu'il sceut & parler & écrire , MELLIN DE S. GELAIS.
Et du surplus qui plus au cœur vous touche.

Les Poësies de *Mellin de S. Gelais* n'ont paru pendant sa vie qu'imprimées en differens Recueils , où elles se trouvoient mêlées avec les ouvrages de plusieurs autres. *Antoine de Harsy* Libraire de *Lyon* les recueillit & en fit une édition *in* 8o. qui parut à *Lyon* en 1574. sous le titre d'*Oeuvres Poëtiques de Mellin de S. Gelais*. Cette édition fut suivie d'une autre faite aussi à *Lyon* en 1582. par *Benoît Rigaud* , petit *in* 12. Elle est semblable pour les pieces à celle de *Harsy*. *Charles de Sercy* en fit une nouvelle à *Paris* en 1656. *in* 12. Mais celle-ci est très défectueuse : onze pieces qui sont dans les éditions de *Lyon* y manquent , & on y en a mis quatre qui ne sont point de *S. Gelais*. Cependant elle est devenuë très-rare. C'est ce qui a engagé *Urbain Coutelier* Libraire de *Paris* à en publier une *nouvelle édition augmentée d'un très-grand nombre de pieces Latines & Françoises. Paris* 1719. *in* 12. C'est la plus ample

MELLIN DE S. GELAIS. & par consequent la meilleure ; elle est cependant encore très-imparfaite ; il y a peu d'ordre dans la distribution des pieces ; plusieurs sont confondues sous le même titre, qui devroient être distinguées. On trouve souvent dans des vers des mots superflus, il y en a d'obmis, ou placez où ils ne doivent pas être.

Au reste il faut avouer que quoique ces Poësies soient estimées, on auroit de la peine à trouver parmi les cinq cens pieces qui composent cs Recueil, une centaine qu'on pût regarder comme vraiement dignes d'être conservées à la Posterité. *S. Gelais* n'excelle que dans l'harmonie du vers & dans la richesse des rimes, en quoi aucun Poëte François ne l'a peut-être égalé. Mais le grand nombre d'Epithetes, les diverses idées qu'il veut joindre ensemble avant que de finir un sens, beaucoup d'inexactitude dans la construction le rendent en plusieurs endroits, & même dans de petites pieces presque inintelligible; ajoûtez à cela des pensées fausses, & insipides, des mauvais jeux de mots, des

obscenitez grossieres, & un mélange des choses les plus saintes avec les plus prophanes, qui ne se rencontrent que trop souvent dans plusieurs pieces. MELLIN DE S. GELAIS.

Mellin de S. Gelais a encore traduit du Grec en François, suivant *la Croix du Maine*, ou composé, selon *du Verdier* la Tragedie de *Sophonisbe*, qui a été imprimée à *Paris* par *Richard Breton* en 1560. *in* 8o. Les chœurs seulement sont en vers, & le reste en prose.

Il a aussi revû & corrigé le Courtisan du Comte *Balthasar de Chastillon*, ou *Castiglione*, que *Jean Colin* avoit traduit de l'Italien en François. Cette édition de *S. Gelais* a été faite à *Paris* par *Gilles Corrozet* en 1549. *in* 8o. *La Croix du Maine* semble faire entendre que c'est là la premiere qui ait paru avec les corrections de *S. Gelais*, on en trouve cependant une précedente faite à *Lyon* en 1538. *in* 8o.

On lui a encore obligation des *Voyages avantureux du Capitaine Jean Alphonse Xaintongeois*, que les *Marnefs* firent paroître à *Poitiers* en 1559. *in* 4o.

V. *La Croix du Maine* & *Verdier*;

MELLIN DE S. GELAIS. les Eloges de Sainte Marthe, & l'Europe Savante tom. II.

FRANÇOIS VILLON.

FRANÇOIS VILLON.

LE vrai nom du Poëte dont je me propose de parler est *François Villon*, il n'en a jamais pris d'autre; personne ne lui en a non plus donné d'autre jusqu'au President *Fauchet*, c'est-à-dire pendant plus de cent ans; son pere & un de ses oncles portoient le même nom de *Villon*. Ainsi ce n'est point un surnom qu'on lui ait donné à cause de ses friponneries. Le mot de *Villon* signifiant autrefois un frippon a donné lieu à quelques-uns de le croire, mais mal à propos. C'est aussi mal à propos que d'autres ont crû que le mot de *Villon* avoit reçû sa signification de fripon à cause de notre Poëte, puisqu'il l'avoit avant lui. Le nom de *Corbueil* que le President *Fauchet* lui donne ne lui appartient pas. Il a été trompé par une fausse copie de son Epitaphe, qu'il dit avoir trouvée ainsi conçûe :

Je suis François, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,

F. VILLON. de la Poësie, & qui ayant été condamné à *Pontoise* à être pendu, en auroit appellé à l'exemple de *Villon*.

Villon nâquit à *Paris* l'an 1431. car il fit son grand testament en 1461. & le data de la 30e année de son âge. Il parle de ses parens comme de gens fort pauvres, qui n'avoient ni fonds ni revenus. Ils ne laisserent pas de le faire étudier, mais il se laissa entraîner à la débauche. Il se fit souvent des affaires & il fut mis en prison plusieurs fois. De la maniere dont il parle du Châtelet dans son petit Testament qu'il composa à l'âge de 25. ans, il paroît qu'il l'avoit frequenté avant cet âge; il ne faut pas cependant s'imaginer que les friponneries qu'on lui reproche eussent quelque chose de bien odieux. Si l'on en peut juger par ses *Repues franches*, la plûpart de ses friponneries se terminoient à quelques bons tours, qui alloient à escamoter du pain, du vin, &c. pour se réjouir aux dépens d'autrui avec ses camarades.

Mais selon toutes les apparences il s'agissoit de quelque chose de plus serieux

ſerieux dans l'affaire qui cauſa ſa priſon de *Melun*. Il falloit que le crime fût conſiderable, puiſqu'après trois ou quatre mois paſſez dans les cachots, il fut condamné à être pendu avec cinq de ſes camarades. Il y a d'autant plus lieu de préſumer que ſon affaire ſonnoit mal, que lui qui dans ſes poëſies parle aſſez librement de ſa priſon, de ſa condamnation & de ſon appel, ne dit pas un mot du crime pour lequel il avoit été condamné; il ſe contente ſans rien ſpecifier de remonter à la cauſe éloignée, c'eſt-à-dire, à la miſere & à la pauvreté qui l'avoit jetté dans le précipice. Quelques-uns ont crû que c'étoit pour crime de fauſſe Monnoie; mais la choſe n'a nulle apparence, puiſqu'il eſt conſtant, que dans ce tems-là le ſupplice ordinaire des faux Monnoyeurs étoit d'être jettez dans une chaudiere bouillante. F. VILLON.

Quelqu'ait été le crime de *Villon*, il eſt ſûr qu'il fut mis en priſon à *Melun* au commencement de l'Eté de 1461. lui & cinq de ſes camarades. Après quatre ou cinq mois de pri-

F. VILLON.

son ils furent condamnez à être pendus. *Villon* en appella, comme il nous l'apprend dans une Ballade sur cet appel qui est une piece si ingenieusement maniée, & dont les tours sont si naifs & les chutes si naturelles qu'il ne seroit pas possible de rien faire de mieux.

On voit dans cette Ballade, que c'étoit alors l'usage que quand on prononçoit une Sentence de mort à un criminel, il devoit y avoir un Notaire present à la prononciation, apparemment afin de prendre acte de l'acquiescement, ou de l'appel de celui à qui on avoit prononcé la Sentence.

Il appella sans esperer un meilleur sort, & seulement pour gagner du temps, & ce fut alors qu'il fit son Epitaphe; mais il trouva de la protection auprès de *Louis* XI. qui ne faisoit que de monter sur le trône. Il y a lieu de croire que quelque grand Seigneur s'interessa pour lui auprès du Roy & parla en sa faveur. Peut-être fut-ce le Duc de *Bourbon*, qu'il regardoit comme son protecteur. Ce qu'il y a de certain,

c'est que ce fut *Louis* XI. qui le tira de prison, & lui sauva la vie. La grace qu'il lui accorda ne fut pas cependant absolue & entiere, & il falloit que son crime fût considerable, puisque toute la faveur qu'on pût lui faire fut de commuer sa peine en bannissement. F. VILLON.

Il paroît que ce bannissement n'étoit pas hors du Royaume, puisqu'il se retira en Poitou à *S. Genou* près de *S. Julien*. L'état de misere & de pauvreté où il se trouva là lui fit faire des réflexions serieuses sur ses égaremens. Il fit alors son grand Testament à l'âge de trente ans. On n'a gueres de vers de sa façon, qu'on puisse juger avoir été faits depuis. Peut-être devint-il paresseux dans la suite, parce qu'il se trouva plus à son aise. Car si l'on en croit *Rabelais* [a] il fut fort en faveur auprès d'*Edouard* V. Roy d'Angleterre.

On ne sait pas précisément en quel temps il mourut. A l'égard du lieu il est probable que ce fût à *S. Mai-*

[a] *Liv. 4. ch. 67. de son Pantagruel.*

F. VILLON.

xent en Poitou, où selon le témoignage de *Rabelais* il s'étoit retiré sur ses vieux jours, & où il vivoit, dit-il, *sous la faveur d'un homme de bien* Abbé *dudit lieu*.

Villon est dans ses poësies beaucoup plus égal & plus soutenu que *Clement Marot*, dont il y a plus de la moitié des Ouvrages qu'il faut laisser, & qu'on ne lit jamais, parce qu'il seroit impossible d'en soutenir la lecture, au lieu qu'il n'y a pas un couplet de huit vers dans *Villon*, où l'on ne rencontre quelque chose qui fasse plaisir. Tout y coule de source, & est manié avec un badinage fin & spirituel, soutenu par des expressions vives & enjouées, qui reveillent le lecteur. Ses vers ont le tour tel que le demande la poësie, & ne tombent jamais dans le ton prosaique. Chaque vers fait un sens complet & il est rare que l'un enjambe sur l'autre. Son langage quoique suranné par rapport à plusieurs termes ne l'est presque point pour le style. Sa rime outre cela est toûjours fort riche. On peut le regarder comme le Pere de

nos bons Poëtes en fait de poësie enjouée : c'est lui qui a formé *Clement Marot*, & ce que nous avons de meilleur en ce genre. M. de *la Fontaine* le connoissoit bien, & il avoit beaucoup profité de ses œuvres. C'est le jugement que le P. *du Cerceau* habile connoisseur en ce genre fait des ouvrages de *Villon*. F. VILLON.

Il seroit difficile, & même inutile de donner un détail de toutes les éditions des Poësies de cet Auteur. On en a fait plusieurs avant *Clement Marot*, qui indigné qu'on l'y eut défiguré entierement entreprit pour plaire au Roy *François* I. qui goûtoit fort *Villon*, d'en donner une nouvelle conforme, autant qu'il étoit possible, à l'original de l'Auteur. C'est sur cette édition faite à *Paris* en 1533. *in* 16. que s'est faite celle qu'*Urbain Coutelier* a donné à *Paris* en 1723. *in* 8o. & qui l'emporte sur toutes les autres.

V. la Lettre du P. *du Cerceau* qui précede cette derniere édition.

MARSILE FICIN.

MARSILE FICIN.

MARSILE *Ficin* nâquit le 19. Octobre 1433. à *Florence* où son pere étoit Medecin & Chirurgien. *Côme de Medicis* instruit de son beau naturel, se fit un plaisir de contribuer à son éducation. *Boissard* (*a*) & après lui *Wharton* (*b*), se sont trompez en attribuant ce fait à *Laurent de Medicis*.

Il apprit la Grammaire sous les plus habiles Maîtres qu'il y eut alors à *Florence*, il ne prit pas cependant sous eux un bon style; car le sien n'est pas pur, & il y a de l'obscurité; ce qu'on doit attribuer sans doute à la lecture continuelle qu'il faisoit de *Platon*.

Il étudia ensuite la Philosophie; mais son ardeur pour apprendre étoit trop vive pour en demeurer là. Il voulut savoir la Theologie & la Medecine, quoique ces deux sciences

[*a*] *Icon, Vir. Illust, part.* 1. *p.* 155.
(*b*) *App. ad Hist. script. Eccl. Cave, fol.* 112.

n'ayent aucun rapport entre elles. M.FICIN.
Il apprit aussi la Musique pour y trouver de quoi se délasser dans le cours de ses études.

Il reçût pendant ce temps-là la Prêtrise, & fut fait Chanoine de l'Eglise Cathedrale de *Florence*. *Laurent de Medicis*, à l'éducation duquel il avoit travaillé, n'eut pas pour lui moins de consideration qu'en avoit eu *Côme* son grand pere, il le combla de biens jusqu'à la fin de sa vie.

Son habileté dans la Philosophie de *Platon* le fit choisir pour l'enseigner aux autres dans l'Academie de *Florence*, & il le fit avec un succès qui lui attira plusieurs écoliers des pays les plus éloignez.

Au reste il aimoit le repos, & vivoit le plus qu'il lui étoit possible hors du commerce des hommes; non point pour passer les jours dans l'oisiveté, mais pour travailler avec plus de tranquillité, & pour n'être point interrompu.

On loue sa douceur, sa moderation, sa fidelité pour ses amis, son éloignement pour l'ambition; ce sont là ses bonnes qualitez; mais il

M. FICIN. avoit aussi des défauts. Une foiblesse extraordinaire pour l'Astrologie judiciaire, qu'on ne peut excuser que parce que c'étoit le goût de son siecle, & une basse adulation que l'on remarque aisément dans plusieurs de ses Lettres. *Wharton* ajoûte que l'étude de la Philosophie avoit alteré en lui l'esprit de la Religion ; mais que les Prédications du fameux *Savonarole* le ranimerent & lui inspirerent même de la dévotion.

Au reste c'étoit un parfait Sectateur de *Platon*, & on ne peut rien ajoûter aux éloges qu'il a fait des écrits de ce grand Philosophe. Son amour pour lui l'a même porté à des excès que l'on peut appeller avec justice des extravagances. Ainsi il prétend que le Dialogue de *Platon* intitulé *Criton* renferme les fondemens de la Religion Chrétienne ; il veut que les Philosophes qui ont vêcu avant Jesus-Christ, comme *Pithagore*, *Socrate*, *Platon*, &c. ayent été après leur mort dans les Limbes, d'où ils ont été tirez par Jesus-Christ pour monter dans le Ciel ; Il n'a pas eu honte de faire passer

Socrate

Socrate pour une figure de notre Sauveur, & de faire entr'eux une comparaison, dans laquelle ils se ressemblent en tout. Il n'est pas surprenant après cela qu'il ait voulu qu'on enseignât dans les Eglises, la Philosophie de *Platon* comme une chose sacrée, & que prêchant une fois, il en ait recommandé l'étude à ses Auditeurs. Il ne l'est pas non plus, qu'il ait eu de l'estime & de l'amitié pour tous ceux qui faisoient profession à son exemple d'estre les Sectateurs du Philosophe dont il faisoit son idole, & qu'il les appellât ses freres en *Platon*. Mais on auroit pû lui dire ce vers d'un Poëte. M. FICIN.

O Corydon, Corydon, quæ te dementia cepit!

Il est mort en 1499. dans une maison de campagne à *Carreggi*, près de *Florence*, & fut enterré aux dépens de cette Ville dans l'Eglise Cathedrale. Il étoit alors âgé de 66. ans. Plusieurs Auteurs se sont trompez sur le temps de sa mort, & sur l'âge qu'il avoit alors. *Reusner* & *Negri* en lui donnant alors 70. ans. *Cardan* en le faisant mourir à 80.

XIII. ans, & Jacques *Bussard* en rappor-
tant sa mort à l'an 1484. & à la 71e
année de son âge.

Il étoit d'une taille des plus peti-
tes, & d'un temperamment si deli-
cat, qu'il ne vivoit que par les mé-
nagemens infinis qu'il avoit pour sa
santé. Il ne s'habilloit jamais sans
avoir consulté le temps qu'il faisoit,
& le vent qui souffloit, afin d'y pro-
portionner les habits qu'il devoit
porter; car il en avoit pour toutes
[illegible] de temps. [illegible] rapporte
[illegible] Ecclesiastiques sur
[illegible] de *Marsile Ficin* [illegible]
[illegible] *Mer-*
[illegible] *Mercati*, qu'un
[illegible] pour la Philoso-
[illegible] raison-
[illegible] de
[illegible] devroit
[illegible] ensem-
[illegible] qui mour-
[illegible] sous le
[illegible] servi-
[illegible] vie. Quel-
[illegible] *Michel Mercati*
[illegible]

étant occupé de grand matin à méditer sur des matieres philosophiques, entendit un cheval courir à toute bride dans la ruë & s'arrêter à sa porte, & ouit dans le même moment la voix de *Marsile Ficin*, qui lui disoit, *Michel*, *Michel*, *cela est vrai*. *Mercati* s'étant levé aussi-tôt, ayant ouvert sa fenêtre, vit un fantome blanc monté sur un cheval de même, qui continuant sa course disparut aussi-tôt. *Mercati* envoya aussi-tôt chez *Ficin* qui venoit de mourir. Peu de Lecteurs seront assez crédules pour se persuader ce fait, dans lequel il se trouve une circonstance qui est certainement fausse; car *Baronius* dit que *Ficin* étoit alors à *Florence* où il mourut; au lieu qu'il est sûr qu'il mourut à la campagne. M. FICIN.

Tous ses ouvrages ont été imprimez ensemble en deux volumes *in fol. Venetiis* 1516. *Basileæ* 1561. 1576. *Paris.* 1641.

Le premier volume contient.

1. *De Religione Christiana.* Cet ouvrage que *Ficin* composa en 1474. a été imprimé plusieurs fois separe-

M. FICIN. ment. *Louis Crocius* le publia à *Breme* avec ses notes en 1617. *in* 12. *Ficin* l'a traduit en Italien, & il y a une édition faite en cette-langue à *Florence* en 1568. *in* 8°. on en a aussi imprimé une traduction Françoise à *Paris* en 1578. *in* 8°.

2. *Theologia Platonica de immortalitate animorum, libri* XVIII. imprimée à *Florence* 1482. *fol.* It. *Paris* 1559. in 8°.

3. *In Epistolas D. Pauli Commentarius & Ascensus ad tertium cælum ad Paulum intelligendum.* Ce titre n'est pas juste, car il n'y a dans l'ouvrage que l'explication des trois premiers Chapitres, & de la moitié du quatriéme de l'Epître aux Romains.

4. *Prædicationes aut Conciones.*

5. *De Vita libri tres,* 1°. *De Studiosorum sanitate tuenda.* 2. *De Vita producenda.* 3. *De Vita cælitus comparanda. Venetiis* 1584. *in* 4°. *Argentorati* 1511. *in* 4°. Cet ouvrage a esté traduit en Italien, & imprimé en cette langue à *Venise* en 1548. *in* 8°. le premier livre a été imprimé separément en latin avec les notes de

M. FICIN. philosophiques qui y sont traitées sont enveloppées d'une obscurité qui rebute le lecteur ; ajoutez à cela que l'Auteur y parle trop souvent des folies de l'Astrologie judiciaire dont il étoit entêté. C'est un défaut qui se trouve dans plusieurs de ses autres ouvrages, entr'autres dans celui *De Vita*. Il se trouve parmi ces Lettres une piece intitulée : *Oratio Gregis Christiani ad Pastorem Sixtum IV.* qui a été imprimée separement à *Basle* en 1519.

10. *De sole liber Allegoricus & Anagogicus*. Ce livre avoit été imprimé à *Florence* en 1493. on en trouve l'Apologie parmi ses Lettres.

11. *De Lumine liber.*

12. *De voluptate liber. Venetiis.* 1497. Cet ouvrage a été traduit en François sous ce titre : *De l'honneste Amour, traduit par Gui le Ferre de la Boderie. Paris* 1578. *in* 8°.

Le deuxieme volume contient :

1. *Dionysii Areopagitæ translatio cum suis argumentis*, imprimée separement à *Cologne* en 1536.

2. *In omnia Platonis Opera Epito-*

me, seu argumenta, Commentaria, Collectanea & Anotationes. M. Ficin.

3. *In Plotini Libros 54. De rebus Philosophicis argumenta, quibus tota ejus Philosophia comprehenditur.*

4. *Expositio in Interpretationem Prisciani super Theophrastum de sensu Phantasia, & intellectu.*

5. *Mercurii Trismegesti Pimander de potestate & sapientia Dei. Ficino Interprete & Asclepius de voluntate Dei. Lucio Apuleio Interpret, ecum commentariis Ficini.*

6. *Athenagoræ Atheniensis de Resurrectione excerpta.*

7. Plusieurs petits ouvrages de Philosophes Platoniciens, dont la traduction avoit déja paru à *Venise* en 1497.

Ce qu'il y a de *Platon* & de *Plotin* dans le Recueil des ouvrages de *Ficin* ne sont que des Sommaires. Les ouvrages ont paru separement.

Ficin est le premier qui ait entrepris de traduire *Platon.* On ne peut pas sçavoir au juste quelle année sa traduction commença à voir le jour. La premiere édition s'en est faite à *Florence*; mais l'année n'y est pas mar-

M. FICIN. quée ; on a cependant sujet de croire qu'elle a été faite avant l'an 1490. Elle est *in fol.* en caracteres Gotiques menus, & elle fourmille de fautes. Il s'en est fait depuis une à *Venise* en 1491. & celle-ci a été suivie de plusieurs autres. On dit que lorsque *Ficin* eut commencé la traduction de *Platon*, il en porta un morceau à *Marc Musurus* pour lui en demander son sentiment ; *Musurus* après en avoir lû la premiere page, trempa ses doigts dans l'encre, & l'en couvrit entierement. *Ficin* prit bien la chose, & recommença l'ouvrage avec beaucoup plus de soin, qu'il n'en avoit apporté auparavant.

Après que *Platon* eut été donné au public, il travailla à la traduction de *Plotin* qu'il donna en 1492.

Les Critiques ne conviennent pas du mérite de ses traductions. *Nannius* dit que *Ficin* est un fidele traducteur, qu'il ne s'écarte jamais de la phrase de ses Auteurs, qu'il s'attache scrupuleusement à leurs mots, qu'il en exprime même la pensée ; mais qu'il n'en a point pris le caractere ni le genie. M. *Huet* dans

son livre *de Claris Interpretibus*, en juge autrement; car il dit que *Ficin* a entierement negligé les mots de ses Auteurs, qu'il ne s'est pas soucié de les suivre à la lettre, que quelquefois il étend trop leurs pensées, mais aussi qu'il les resserre trop quelquefois, & que cela paroît particulierement dans sa traduction du prétendu *Trismegiste*. M. FICIN.

Sa vie a été écrite par *Dominique Mellini*, par *Paul Jove* dans ses éloges, *Warthon* dans ses additions à la Bibliotheque Ecclesiastique de *Cave*, *Negri* dans sa Bibliotheque des Auteurs Florentins; mais aucun ne l'a fait plus exactement que *Jean-George Schelhorn* dans le premier volume de ses *Amænitates Litterariæ*, puisqu'il l'a tirée des Oeuvres même de *Ficin*.

HENRI DE VALOIS.

HENRI *de Valois* nâquit à *Paris* le 10 Septembre 1603. de *Charles de Valois*, qui préferant le repos à une vie tumultueuse, y vivoit de H. DE VALOIS.

H. DE VALOIS. son revenu sans aucun emploi, & de *Claudine de la Morliere*. Il commença ses études à *Verdun* sous les Jesuites, & fit connoître deslors ce qu'on pouvoit esperer de lui. Malheureusement il tomba sous un Regent qui ne faisoit consister la bonté du Latin que dans le stile ampoulé; mais il avoit déja assez de jugement & de goût pour ne pas tomber dans un défaut dont il appercevoit le ridicule. Il s'en mocquoit même en repetant souvent cette phrase qu'il avoit entendu dire à son Maître, pour exprimer le point du jour. *Dilucescebat, & emissa jam uberioris affutura lucis quasi pracone Aurora, flavescentem auro Casariem pullulantibus in altum radiis sol matutinus depectebat.*

Henri de Valois n'avoit été envoyé à *Verdun* que parce que le College des Jesuites de *Paris* avoit été fermé par ordre du Parlement; mais le Roy l'ayant fait ouvrir de nouveau en 1618. son pere le fit revenir à *Paris* après cinq ans de séjour à *Verdun*. Il continua donc ses études au College de Clermont, où

il fit sa Rhetorique sous le P. *Petau*, qui conçût beaucoup d'estime pour lui, de même que le P. *Sirmond*. H. DE VALOIS.

Après y avoir soutenu des Theses de Philosophie avec beaucoup d'applaudissement, il alla à *Bourges* en 1622. étudier en Droit Civil. Il employa deux ans à cette étude, & revint ensuite à *Paris* se faire recevoir Avocat au Parlement. Il frequenta le Barreau pendant plus de sept ans, moins par goût, que pour contenter son pere. Le peu de pratiques qui lui venoit acheva de le dégouter d'un métier qu'il n'aimoit pas, & qu'il quitta enfin pour se livrer entierement aux belles Lettres.

Les Auteurs Grecs & Latins firent alors toute son étude, & tout son plaisir. Le Dimanche étoit destiné à ses exercices de devotion, il donnoit à ses amis le Samedi après midi; tout le reste de la semaine étoit pour la lecture & le travail. Comme les Livres de sa Bibliotheque ne lui suffisoient pas, il en empruntoit de toutes parts, & avoit coutume de dire à ce sujet, que les Livres prêtez étoient ceux, dont il tiroit le

H. DE VALOIS. plus de fruit, parce qu'il les lisoit avec plus de soin, & qu'il en faisoit des extraits, dans la crainte de ne pouvoir plus les revoir.

Les connoissances qu'il acquit par son travail lui firent bien-tôt une grande réputation, qui augmenta encore par les ouvrages qu'il mit au jour. Une disgrace vint troubler le cours de ses études. Il avoit toûjours eu la vûë assez foible, mais son application continuelle à la lecture l'altera si fort qu'il perdit l'œil droit, & ne voyoit presque point de l'autre.

Cet accident le mettoit dans l'obligation de discontinuer ses études, ou de prendre un Lecteur. Il aimoit trop le travail pour pouvoir se resoudre à l'abandonner; mais aussi de prendre un Lecteur étoit pour lui une dépense qu'il n'étoit pas en état de faire, & à laquelle son pere étoit d'une humeur trop épargnante pour vouloir contribuer. Cette situation le mettoit dans un embarras dont il parloit souvent à ses amis; ils avoient trop d'estime pour lui pour n'y prendre point part, & ils lui procure-

rent bien-tôt les secours dont il avoit besoin. H. DE VALOIS.

Henri de Mesmes, President à Mortier averti de l'état où il se trouvoit lui offrit une pension de deux mille livres, s'il vouloit lui faire part de ses collections & de ses remarques. *De Valois* n'aimoit pas trop à communiquer ces sortes de choses qu'il ne faisoit que pour lui-même, mais il n'y avoit pas à balancer, & il accepta le parti qu'on lui proposoit. Il avoit alors quarante ans, & cette pension lui fut payée pendant sept ans, c'est-à-dire jusqu'en 1650. que ce President mourut. Il prit alors un Lecteur qui écrivoit aussi ce qu'il composoit & ce qu'il lui dictoit.

En 1650. il perdit son pere qui mourut le 20 Juillet, & quelques mois aprés le President de *Mesmes* son protecteur. La même année il fit un discours à la loüange de la Reine de Suede, qui venoit de monter sur le throne; cette Princesse lui en fit témoigner sa reconnoissance avec promesse de lui envoyer une chaîne d'or, & l'invita à venir en Suede avec *Samuel Bochart*; mais la chaîne

H. DE VALOIS. ne parut point, & l'invitation qu'on lui avoit faite n'eût point de suite. Il y eut en cela un peu de sa faute. Quoi qu'il ne fût pas naturellement grand parleur, cependant il eut l'imprudence, lorsqu'il pensoit au voyage de Suede, de dire par tout que lorsqu'il seroit auprès de la Reine *Christine* il empêcheroit bien qu'elle n'appellât dans ses Etats des demi-Sçavans & des ignorans. Ces discours déplurent à quelques personnes qui s'y croyoient designez, ils écrivirent en Suede contre lui, & indisposerent ainsi l'esprit de la Reine, qui ne parla plus de lui.

Il fut un peu dédommagé de la perte qu'il fit de la pension que lui donnoit M. *de Mesmes*, par celle que le Clergé lui donna la même année 1650. elle fut d'abord de six cens livres, & on l'augmenta de deux cens en 1670. En 1658. le Cardinal *Mazarin* lui en fit aussi une de quinze cens livres, qui lui a été continuée pendant toute sa vie, même après la mort de ce Cardinal, qui l'avoit ainsi ordonné par son testament.

En 1660. le Roi l'honora de même que son frere *Adrien de Valois* de la qualité d'Historiographe de France, avec douze cens livres de gages chacun. Ce fut en consideration de sa nouvelle édition d'*Eusebe*, qui avoit paru l'année précedente. H. DE VALOIS.

En 1662. il perdit l'œil gauche, & fut trois mois sans voir clair. Un Oculiste lui leva les cataractes de ses deux yeux, mais il s'en forma bien-tôt une nouvelle à l'œil droit, & il fut de nouveau obligé de se contenter de voir un peu du gauche.

En 1663. le Roi lui donna une nouvelle pension de douze cens livres, & son frere en eut aussi une pareille.

Henri de Valois n'avoit été jusques-là occupé que de ses études & de ses livres; mais à l'âge de soixante ans il songea à se marier & à se donner une compagne qui pût être la consolation de sa vieillesse. Il aimoit depuis quelque temps une jeune & belle personne nommée *Marguerite Chesneau*. Resolu à l'épouser, il quitta le dernier Octobre 1664. la maison paternelle, où il demeu-

H. DE VALOIS.

roit avec sa mere & ses freres, & en ayant loué un autre pour se mettre en ménage, il se maria le 18. Novembre suivant. Ce mariage ne fut pas sterile ; car dans l'espace d'onze ans & sept mois, il en sortit sept enfans, quatre filles qui moururent avant leur pere, & trois garçons qui lui ont survécu.

Les deux dernieres années de sa vie furent fort douloureuses pour lui ; car il fut accablé d'infirmitez : il est mort le 7 Mai 1676. dans sa soixante-treiziéme année, & a été enterré à S. Nicolas des Champs, où est la sepulture de ses ancêtres.

La lecture & l'étude ont rempli la meilleure partie de sa vie ; il aimoit la solitude afin de s'y appliquer plus serieusement, & pour méditer sur ce qu'il lisoit, persuadé que la lecture n'est pas d'un grand usage sans la méditation. Sa memoire étoit si heureuse qu'il disoit à point nommé les endroits & les pages des livres, où l'on trouveroit les passages dont il avoit besoin ; & c'étoit pour lui une grande commodité, dans la situation où il se trouvoit.

Il

Il n'étoit pas prodigue de louanges, & peu d'ouvrages avoient l'avantage de lui plaire ; il reservoit toute son estime & sa complaisance pour les siens. Hardi à blâmer ceux des autres, il ne souffroit pas patiemment qu'on reprit quelque chose dans ce qui venoit de lui ; ceux qui s'avisoient de le faire passoient dans son esprit pour des ignorans. H. DE VALOIS.

Quand il se portoit bien, il traitoit de paresseux & de gens aimant le lit ceux de ses parens que la maladie ou les infirmitez obligeoient d'y rester. Mais quand il étoit lui-même malade, il faloit des précautions infinies pour ne point l'incommoder ; il ne vouloit voir personne, il ne pouvoit même souffrir la lumiere ; il pleuroit, crioit, se lamentoit comme un enfant ; la maladie passée, il disoit que son mal avoit été peu de chose, & il faloit pour lui complaire ne lui en parler en aucune maniere, mais le feliciter au contraire sur sa bonne santé. A l'âge de soixante-dix ans il vouloit encore passer pour jeune. *Jacques Gronovius* lui ayant en ce temps-là écrit une lettre où il luy

H. DE VALOIS. souhaitoit une longue & heureuse vieillesse, il en fut choqué & rejetta la lettre avec indignation, en disant que c'étoit un jeune étourdi. Il avoua depuis qu'avant cela il n'avoit jamais pensé qu'il fût vieux.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Excerpta Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicarnassensis, Appiani Alexandrini, Dionis, & Johannis Antiocheni ex Collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ, nunc primum Græce edita, Latine versa, cum notis. Paris.* 1634. *in* 4°. L'Empereur *Constantin Porphyrogenete* mort en 959. avoit fait des extraits des Historiens Grecs, dont il avoit tiré ce qu'il avoit jugé de plus utile. Il avoit rangé ces extraits sous certains titres ou lieux communs, qui étoient au nombre de cinquante-trois. Chacun contenoit deux livres, dont l'un renfermoit les extraits de ceux qui avoient écrit sur l'histoire universelle; & l'autre, les extraits des histoires des Empereurs. Il ne nous reste que deux de ces titres; l'un, qui est *De Legationibus*, & dont *Fulvius*

Ursinus nous a donné le premier Livre intitulé : *Ecloga Legationum ex Libris Polybii ; accedunt & alia ex Dionysii Halicarnassensis, Diodori Siculi, Dionis Cassii & Appiani scriptis congesta cum notis. Antuerpiæ.* 1582. *in* 4°. Et *David Hoeschelius ;* le second sous ce titre : *Ecloga Legationum Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, Petri Patricii, Prisci Sophistæ, Malchi Philadelphiensis, Menandri Protectoris. Augustæ Vindel.* 1604. *in* 4°. L'autre titre qui est, *De Virtutibus & Vitiis*, fut imprimé par les soins de M. de Valois, & c'est l'ouvrage dont il s'agit ici. Un Marchand de Marseille en avoit apporté un ancien manuscrit de l'Isle de Chypre, & l'avoit vendu à M. *Peiresc* ; celui-ci l'envoya à *Paris*, où il demeura long-temps negligé ; mais enfin *Pierre Pithou* engagea *Henri de Valois* à le traduire & à le donner au Public. *De Valois* le dédia à M. *Peiresc*, de qui venoit originairement cet ouvrage, & qui étoit extrêmement ardent pour tout ce qui regardoit la litterature, comme on pourra le juger, par ce qu'il fit

H. DE VALOIS.

H. DE VALOIS. quelque temps après pour M. *de Valois*. Ce sçavant avoit lû dans un ancien Auteur quelque chose sur le Port de la Ville de *Smyrne*, qu'il n'étoit gueres possible de comprendre, sans avoir vû la disposition des lieux mêmes. Il écrivit à M. *Peiresc* sa difficulté ; & celui-ci fit aussi-tôt partir un Peintre sur un vaisseau de *Marseille* qui alloit à *Smyrne*, pour prendre le plan & la vuë de son Port. Il envoya tout cela à M. *de Valois*, qui le remercia de ses soins ; mais qui suivant sa coutume de ne trouver rien de bien, lui manda en même temps, qu'il n'étoit pas entierement éclairci sur ce qu'il souhaitoit. M. *Peiresc* fâché d'avoir fait inutilement une si grande dépense, lui récrivit qu'il avoit tâché de le satisfaire, mais que si cela ne suffisoit pas, il ne devoit s'en prendre ni à lui, ni à son Peintre, mais à son propre esprit qui n'étoit jamais content de rien. Ces extraits ont été réimprimez à *Paris* 1648. *in fol.* & font la premiere partie de l'Histoire Byzantine : on y trouve des lambeaux de plusieurs Auteurs,

dont les écrits sont entierement perdus. H. DE VALOIS.

2. *Ammiani Marcellini rerum gestarum qui de* XXXI. *supersunt Libri* XVIII. *Ope MSS. Codicum emendati ab Henrico Valesio & notis illustrati. Paris.* 1636. *in* 4o. *It. Auctioribus adnotationibus illustrati. Editio posterior. Paris.* 1681. in fol. *Henri de Valois* a fait à *Ammian Marcellin*, dont le texte étoit fort corrompu, quantité de corrections ingenieuses, & y a ajouté de très savantes notes. La premiere édition a été effacée par la seconde, à laquelle *Adrien de Valois* son frere qui l'entreprit à la sollicitation de M. *Colbert* a ajouté de nouvelles notes qu'il avoit laissées en mourant, les siennes propres, celles de *Lindenbrog*, & les fragmens d'un ancien Auteur. Celle-ci a été aussi effacée à son tour par celle que *Jacques Gronovius* a donnée à *Leyde* en 1693. *in fol. & in* 4o. à laquelle il a ajouté ses notes, & qu'il a renduë bien plus correcte.

3. *Eusebii Pamphili Historia Ecclesiastica, ejusdemque libri de vita Constantini & Panegyricus, atque*

H. DE VALOIS. *Oratio Constantini ad Sanctos, Græcè & Latine cum adnotationibus. Paris.* 1659. *fol.* It. *Moguntiæ* 1672. *fol.* It. *Amstelodami.* 1695. *fol.* La seconde édition qui paroît par le titre imprimée à *Mayence*, l'est à *Francfort sur le Mein*; elle est fort vilaine & remplie de fautes, sur tout dans le Grec. Celle qui semble la troisiéme & imprimée à *Amsterdam*, n'est réellement que celle de *Francfort*, à laquelle on a mis un nouveau titre.

4. *Socratis & Sozomeni Historia Ecclesiastica Græce & Latine cum versione & adnotationibus H. Valesii. Paris.* 1668. *fol.* It. *Moguntiæ* 1677. *fol.*

5. *Theodoreti & Evagrii Historia Ecclesiastica.* It. *Excerpta & Historia Ecclesiastica Philostorgii ex Theodori Lectoris cum versione Latina & annotationibus H. Valetii. Paris.* 1673. *fol.* It. *Moguntiæ* 1679 *in fol.*

On a fait une nouvelle édition de ces Historiens Ecclesiastiques Grecs à *Amsterdam* en 1699. en trois volumes *in fol.* & un autre à *Cambrige* en 1720. en 3 *vol. in fol.* par les soins de *Guillaume Reading*; qui y a ajouté

quelques remarques. On avoit fait auparavant une édition Latine seulement à Paris, en 1677. en un volume *in fol.*. H. DE VALOIS.

M. *de Montchal* Archevêque de *Toulouse* a donné occasion à M. *de Valois* de travailler sur ces Auteurs; comme il étoit savant, le Clergé de France l'avoit prié d'en donner une nouvelle édition, & ce Prelat pour y mieux réussir avoit fait tout son possible pour engager M. *de Valois* à aller avec lui à *Toulouse* pour l'aider, sans qu'il y parut, dans ce travail. Mais M. *de Valois* étoit trop jaloux de sa gloire, pour vouloir que les autres profitassent du fruit de ses peines; ainsi il refusa de faire ce que M. *de Montchal* souhaitoit de lui. L'Archevêque distrait par d'autres occupations, ou peut-être craignant que l'entreprise ne fût au-dessus de ses forces, s'en déchargea peu de temps après, & pria l'Assemblée du Clergé d'en charger M. *de Valois*, qui étoit l'homme le plus capable d'y réussir. Le Clergé se conforma à ses desirs, & M. *de Valois* fut prié d'entreprendre ce grand ouvrage, au-

H. DE VALOIS. quel il travailla aussi-tôt, & dont il commença la publication par l'édition d'*Eusebe* qu'il dedia au Clergé qui l'avoit favorisé d'une pension.

Quoique la traduction qu'il a faite de ces Auteurs Grecs soit excellente, & qu'elle ait anéanti toutes celles qui l'ont precedée, les habiles gens y ont cependant trouvé trois défauts. Le premier, c'est qu'il l'a faite, non pas tant pour être mise à côté du Grec de ces Historiens, afin de servir à l'intelligence du texte pour ceux qui ont besoin de comparer les mots de la version avec l'original, que pour être lûe à part par ceux qui n'entendent que le Latin. Cela a fait qu'il s'est plus attaché à la netteté & à l'élegance de l'expression, qu'à suivre exactement & à la rigueur les paroles de son Auteur. Il a un stile periodique & tout different de celui d'*Eusebe*, & des autres Historiens, qui n'est rien moins que cadencé; de sorte que les periodes du Latin ne repondent souvent point aux distinctions du Grec. Mais il faut avouer qu'il étoit difficile à *Henri de Valois* de faire autrement.

ment.

ment, parce qu'étant presque aveugle, il traduisoit ces Auteurs sur la lecture qu'un autre lui faisoit de l'original. Cependant cela rend sa version beaucoup moins utile à la plûpart de ses Lecteurs, qui ne s'en servent que pour mieux entendre le Grec. Secondement, cette maniere de traduire a fait qu'il a pris trop de liberté en quelques endroits; en ajoutant, en retranchant, & en transposant des choses qui ne semblent rien changer dans le sens, mais seulement rendre l'expression plus élegante & plus nette, on change quelquefois effectivement la pensée, sans s'en appercevoir; & c'est ce qui lui est arrivé plusieurs fois. Troisiement, quoiqu'il fût très habile dans la Langue Grecque, on a remarqué qu'il n'étoit pas assez versé dans la Theologie des Peres, pour entendre ce qu'ils disoient en quelques rencontres. H. DE VALOIS.

6. *Notæ & Animadversiones in Harpocrationem & Philippi Jacobi Maussaci notas. Ex Bibliotheca Guilielmi Prousteau. Lugd. Bat.* 1682. in 4°. C'est *Jacques Gronovius* qui a fait

H. DE VALOIS. imprimer cet ouvrage posthume. L'année suivante *Nicolas Blanchard* le fit reparoître de nouveau avec *Harpocration* qu'il publia à *Leyde*, *in* 4°. M. *de la Roque* témoigne dans le Journal des Savans, que les notes de M. *de Valois* sont belles & savantes, & qu'elles ont quelque chose de curieux & de singulier pour ce qui regarde la delicatesse de la Poësie & de l'éloquence Grecque, la Fable, & la Geographie.

7. *Oratio in Obitum Jacobi Sirmondi*, inserée dans le Recueil de *Guill. Bates*, intitulé : *Vita Selectorum aliquot virorum. Londini* 1681. *in* 4°.

8. *Oratio in Obitum Petri Puteani*, inserée dans le même Recueil.

9. *Oratio in Obitum Dion. Petavii.* Dans le même Recueil. Ces trois Savans étoient les amis intimes d'*Henri de Valois*, & il eut le chagrin de les perdre en trois années consecutives. Le P. *Sirmond* en 1651. *Pierre du Pui* en 1652. & le P. *Petau* en 1653. Le Cardinal *François Barberin* lui écrivit à l'occasion de son discours sur le P. *Sirmond*, qu'il avoit excellemment parlé d'un si sa-

vant homme, mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne méritoit. H. DE VALOIS.

10. *Soteria pro Ludovico Magno.* 1663. C'est un Poëme en vers exametres sur le retablissement de la santé du Roi.

11. *Harangues à la Reine de Suede, & quelques autres petites pieces.*

12. On trouve dans l'édition de quelques ouvrages d'*Origene* faite par M. *Huet*, des morceaux que *Henri de Valois* a traduits en Latin.

Sa vie a été écrite par *Adrien de Valois* son frere, & elle se trouve dans le Recueil de *Bates*.

AUGUSTIN VALERIO.

AUGUSTIN *Valerio*, ou plûtôt *Valiero*, comme l'appelle le Journal de *Venise*, nâquit à *Venise* le 7. Avril 1531. d'une famille des plus considerables de cette Ville. A. VALERIO.

Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla à l'âge de seize ans à *Padoue* étudier les belles Lettres sous *Lazare Bonamico*; il fit ensuite sa Philosophie sous *Bassiano Lando*, & sous *Marc-Antoine*

A. VALERIO.

Genua; & ses progrès furent si grands, qu'on jugea bien-tôt qu'il deviendroit un jour un grand homme. A l'âge de dix-huit ans il composa l'Oraison funebre de son Maître *Bonamico*, suivant ce qu'il assure lui-même; il faut cependant qu'il y ait du mécompte dans son calcul, car suivant la chronologie des Professeurs de *Padouë*, *Bonamico* ne mourut que le 10 Fevrier 1552. temps auquel *Valerio* avoit vingt-un ans.

Valerio ne s'arrêta pas à la Philosophie, il voulut aussi étudier en Theologie & en Droit Canon, parce qu'il se destinoit à l'état Ecclesiastique & se fit recevoir Docteur en l'une & l'autre Faculté.

De retour à *Venise*, il alla à *Rome* avec les Ambassadeurs que le Senat envoya au Pape *Paul IV*. en 1555. pour le feliciter sur son exaltation au Pontificat, du nombre desquels étoit son oncle maternel *Bernard Navagerio* qui fut depuis Cardinal. Quelques mois après se voyant vingt-cinq ans accomplis, qui est l'âge necessaire pour pouvoir avoir place

parmi les *Sages des Ordres*, il songea à faire les poursuites necessaires pour cela. Ces *Sages des Ordres* sont cinq jeunes gens de la premiere qualité, à qui on donne entrée au College où se traitent les affaires de la Republique, afin qu'ils se forment au Gouvernement. Comme ce sont des places fort briguées, la crainte & la timidité le retint d'abord, mais enfin il les surmonta, & obtint bientôt ce qu'il demandoit. Personne cependant ne sollicita pour lui, mais les écrits que l'on avoit déja de lui, loient en sa faveur. A. VALIRIO.

Jacques Foscarini qui professoit la Philosophie à *Venise* ayant été fait en 1558. Avocat general, le Senat à qui il appartient de nommer à cet employ, & qui choisit toujours un noble Venitien, lui donna pour successeur *Augustin Valerio*, dont le mérite & l'habileté étoient déja connus.

Il n'avoit alors que vingt-huit ans, mais malgré sa jeunesse il s'acquitta de sa charge avec beaucoup d'éclat, & donna de nouvelles preuves de son savoir en publiant de

A. VALERIO. nouveaux ouvrages sur des matieres Philosophiques. C'étoit principalement la morale qu'il avoit à enseigner, & c'est sur ce sujet que roulent ces ouvrages, dont quelques-uns seulement ont été donnez au Public.

Il n'y avoit pas trois ans qu'il étoit dans ce poste, lorsqu'il apprit l'élevation de son oncle *Bernard Navagerio* au Cardinalat. Ce cher oncle qui l'avoit toujours traité comme son fils, fut fait Cardinal au mois de Fevrier 1561. & l'invita aussi-tôt après à venir à *Rome* auprès de lui.

Valerio se rendit à ses instances après avoir obtenu du Senat permission de s'absenter quelque temps, & alla à *Rome*, où il demeura près d'un an. Il fit alors connoissance avec le Cardinal *Charles Borromée* qui le prit en affection, & lui procura une entrée dans l'Academie celebre qui se tenoit au Vatican. *Navagerio* ayant été nommé Legat en 1562. pour assister au Concile de *Trente* avec le Cardinal *Moron*, *Valerio* l'y accompagna, & demeura quelques mois en ce lieu.

Il retourna ensuite à *Venise* reprendre son poste, qui avoit été rempli en son absence par *Marc-Antoine Mocenigo*, & qu'il garda jusqu'en 1565. A. VALERIO.

Il prit alors l'habit Ecclesiastique, & son oncle que le Pape *Pie* IV. avoit fait Evêque de *Verone* avant son départ pour le Concile, en étant revenu & se trouvant accablé d'infirmitez, lui procura deux mois après, c'est-à-dire, au mois de Mai suivant son Evêché, que le Pape lui donna à sa Requeste. Le Cardinal ne survêcut pas long-temps à sa démission, car il mourut le 27 Mai, avant que d'avoir appris la nomination de son neveu, dont la nouvelle arriva ce jour là même, quelques heures après sa mort.

Rien n'est plus édifiant que la conduite qu'il tint pendant son Episcopat. Il ne se contenta pas d'instruire le peuple qui lui étoit confié par sa conduite reguliere, il voulut le faire aussi par ses discours. Il y trouvoit à la verité un obstacle dans la difficulté qu'il avoit à parler; car quoiqu'il s'exprimât fort aisement en

A. VALIERO.

Latin, & que les termes se presentassent tout d'un coup à son esprit en cette langue; il n'en étoit pas de même, quand il lui faloit parler Italien, il sembloit que ce fût pour lui une langue étrangere, il hésitoit à tout moment, & avoit de la peine à trouver les expressions & les tours necessaires pour faire entendre ses pensées. Cette difficulté ne lui fit pas cependant abandonner la prédication, qu'il regardoit comme une fonction essentielle de son ministere. Le remede à cela étoit de composer ses sermons & de les apprendre exactement par cœur.

Je ne parlerai point ici de sa charité & de toutes ses autres vertus que ceux qui ont parlé de lui relevent par tant d'éloges; ce sont des choses étrangeres à mon dessein; l'estime que Saint *Charles* a toujours témoignée pour lui, & l'amitié qui les unissoit ensemble suffisent pour faire juger favorablement de lui.

Il ne songeoit qu'à s'acquitter de ses devoirs, lorsque le Pape *Gregoire* XIII. le fit Cardinal du Titre de Saint *Marc* au mois de Decembre

1583. Ce Pontife le fit ensuite venir à Rome, & le mit à la tête de plusieurs Congregations. Sous le Pontificat de *Clement* VIII. il passa du Titre Saint *Marc* à l'Evêché de *Palestrine*. A. VALERIO.

L'interdit que le Pape *Paul V.* jetta sur sa patrie lui causa un chagrin qui lui donna la mort. Il mourut à *Rome* le 24. Mai 1606. âgé de 75. ans ; son corps fut d'abord enterré dans cette Ville, d'où il fut transporté dans la Cathedrale de *Verone*.

Il a prodigieusement composé & presque toute sa vie s'est passée à écrire. Il dit dans un endroit de son ouvrage intitulé : *De Cautione adhibenda in edendis Libris*, qu'il avouë qu'il auroit pû employer son temps plus utilement, en le donnant à la priere ou à l'étude de la Theologie, qu'on ne peut gueres tant écrire sans y être poussé par quelque desir de se faire un nom, & sans en tirer de la vanité ; qu'il croit cependant que l'inclination qu'il a euë à composer lui a été donnée de Dieu, puisqu'elle lui a servi à éviter l'oisiveté,

A. VA- & l'a empêché de s'embarrasser des
LERIO. affaires du monde. Cette justification est d'autant plus recevable que tout ce qu'il a fait tend à la pieté, à la correction des mœurs, & au bien de ceux pour qui il écrivoit.

Il compte lui-même quatre-vingt-un Opuscules de sa façon dans le Livre que je viens de citer, & *Jean-Antoine Volpi* qui l'a donné au public, y en ajoûte encore trente-sept qu'il a fait depuis. Mais la plus grande partie n'est point imprimée, & il n'a pas même voulu qu'elle le fût. *Sint in manibus Gentilium meorum*, dit-il à la fin de son livre *De Cautione adhibenda, & aliquorum Venetorum consanguineorum & affinium nostrorum : illi Gentilis, Consanguinei aut affinis sui industria & hortationibus ad bonarum Artium studia excitentur : Amici mei legant, quasi mecum loquantur, si pro sua humanitate interdum libuerit. Obrui meis scriptionibus Rempublicam Litterariam non est necesse*. Précaution fort sage, puisqu'il est une infinité d'ouvrages qui quoique bons & utiles en eux-mê-

mes, lorsqu'on les envisage comme venant d'une personne qu'on connoît, qu'on aime, & qu'on estime, perdent tout leur mérite, quand mis au grand jour ils viennent à être vus avec des yeux indifferens, & par des personnes plus attachées à critiquer ce qu'il y a de foible, qu'à profiter de ce qu'ils y trouvent de bon. A. VALERIO.

Catalogue de ses Ouvrages imprimez.

1. *Præfationes* XI. *Venetiis habitæ cum Moralem Philosophiam explicaret.* Ces discours où il fait voir qu'il faut joindre la pieté avec la Philosophie ont été imprimez avec l'ouvrage suivant.

2. *De Recta Philosophandi ratione libri duo. Veronæ* 1577. *in* 4o. It. *Venetiis* 1581. *in* 4o. Cet ouvrage est court, mais net & solide.

3. *Epistola in librum Hieronimi Osorii de Justitia.* Cette lettre fut d'abord imprimée sans le nom de l'Auteur avec le Livre d'*Osorio*, mais on l'y ajouta dans une édition suivante. C'est la coutume à *Venise* que celui qui professe la Philosophie morale, approuve tous les livres qui traitent

A. VA-LERIO. de Morale. On donna celui d'*Osse-rio* à examiner à *Valerio*, qui y donna son approbation par cette lettre.

4. *De Acolythorum Disciplina libri duo ad Acolythos Ecclesiæ Veronensis. Venetiis* 1571. *in* 24. It. *Veronæ* 1583. *in* 4o. A la fin de la Rhetorique Ecclesiastique.

5. *Bernardi Navagerii Cardinalis Vita ad Joannem Aloysium Navagerium ejus filium. Veronæ* 1602. *in* 4o. It. plus correcte avec le livre intitulé *De Cautione adhibenda de Patavii* 1719. *in* 4o.

6. *De Rhetorica Ecclesiastica libri tres. Venetiis* 1574. *in* 8o. Cet Ouvrage a été imprimé un grand nombre de fois, & *Valerio* en a vû lui-même faire huit éditions de son vivant. Il a été quelquefois joint à la Rhetorique Ecclesiastique de *Louis de Grenade*. M. *Gibert* dans ses jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhetorique en juge favorablement. » Notre Auteur, » *dit-il*, a par tout un caractere » d'homme grave, habile dans la » connoissance de l'art, savant dans » les matieres que le Prédicateur doit

» traiter, zelé pour la pieté & la » Religion, qui aime & veut faire » aimer le jeûne, la misericorde & » la crainte de Dieu, la retenue, » les joies & les consolations saintes, » l'attachement à son Etat. Il tou- » che tous ces articles dans sa Rhe- » torique, & il y entre dans le dé- » tail de tout ce qui distingue les » hommes, pour nous apprendre à » leur parler d'une maniere qui leur » soit propre. Ainsi l'on peut le sui- » vre, ou sur ses idées se faire aisé- » ment une autre route. Quelque » parti que l'on prenne, il faut con- » venir que ce n'est pas sans raison » qu'on a representé cette Rhetori- » que comme un ouvrage du carac- » tere de ceux de *Thucydide*, c'est- » à-dire, comme un ouvrage où » le nombre des pensées égale celui » des mots. *Valerio* l'entreprit à la sollicitation de S. *Charles* son ami qu'il alloit souvent visiter à *Milan*.

A. VALERIO.

7. *Prælectiones tres publicè habitæ, audiente Clero Veronensi.* *Valerio* dans ces trois discours qui ont été joints à quelques éditions de la Rhetori-

A. VALERIO. que Ecclesiastique expose aux Ecclesiastiques de son Seminaire la methode qu'il a suivie dans cet ouvrage & les moyens d'en profiter.

8. *Episcopus seu de optimâ Episcopi forma. Mediolani in* 4°. par les soins de *Pierre Galesini*, & par les ordres de S. *Charles*. It. *Veronæ* 1586. *in* 4°. avec *le Cardinal* & quelques autres ouvrages. It. *Veronæ* 1604. *in* 4°. *Valerio* entreprit encore ce traité à la persuasion de S. *Charles*, & c'étoit de toutes les productions de son esprit celle pour laquelle il avoit le plus de tendresse.

9. *Cardinalis sive de optimâ Cardinalis forma. Veronæ* 1586. *in* 4°. It. Ib. 1604. *in* 4°.

10. *Libellus de iis quæ anno* 1575. *cum pestilentiæ suspicione laboraretur, Veronæ acciderunt*; imprimé sans nom d'Auteur.

11. *Apologia, seu libellus ad clerum suum, cur Constitutiones ipse hactenus non ediderit. Veronæ* 1589. *in* 4°. à la fin des Constitutions de *Jean Marie Giberti* Evêque de *Veronne* que *Valerio* fit imprimer de nouveau avec des notes & des cor-

rections conformes aux decrets du Concile de *Trente*. A. VALERIO.

12. *Constitutiones ad Dalmatiæ & Istriæ usum,*

13. *SS. Episcoporum Veronensium Antiqua Monumenta. Venetiis* 1576. *in* 4°. *Valerio* a eu peu part à cet Ouvrage qui a été fait proprement par *Raphael Bagata*, & *Jean B. Peretti.*

14. *Vita D. Caroli.* Imprimée d'abord à *Rome*, & ensuite avec *l'Evêque* & le *Cardinal* à *Verone* 1604. *in* 4°.

15. *De Cautione adhibenda in edendis libris, nec non Bernardi Navagerii Vita. Patavii* 1719. *in* 4°. L'ouvrage *de Cautione adhibenda* n'avoit point encore été publié. *Valerio* y fait un long détail de tous ses Ouvrages soit imprimez, soit manuscrits, & en porte son jugement avec beaucoup de sincerité & de candeur. L'Editeur a joint à ce volume quelques autres discours composez par des Nobles Venitiens.

16. *De Benedictione Agnorum Dei à Gregorio XIV. Pontif. Max. anno* 1591. *peracta*, imprimé avec l'ouvra-

A. VALERIO. ge d'*Onuphre Vanvinius de Baptismate Paschali. Roma* 1656. *in* 8o.

17. *Ad Sixtum V. Epistola nuncupatoria Sermonum S. Zenonis. Verona* 1589. *in* 4o.

V. *Jani Nicii Erythræi Pinacotheca* 42. *Eggs. Purpura docta.* Le Journal des Savans de *Venise* tom. 5.

ANTOINE TEISSIER.

ANTOINE TEISSIER. ANtoine *Teissier* nâquit à *Montpellier* le 28. Janvier 1632. Son pere étoit Receveur general de la Province de Languedoc, & sa mere étoit fille de M. *Baudan* Seigneur de *Vestric*, & Conseiller au Presidial de *Nîmes*. Ils n'eurent qu'une fille, qui mourut jeune, & un fils, qui est celui dont j'ai dessein de parler. M. le Duc de *Montmorenci*, qui étoit alors Gouverneur de la Province s'étant soulevé, obligea M. *Teissier* de lui remettre tout l'argent du Roy qu'il avoit entre les mains; ce qui fut cause que la rebellion étant éteinte, M. *Teissier* fut dépouillé, non-seulement de son Office,

biens, & étant venu à *Paris* pour SIER.
en demander la restitution, il y
mourut sans avoir pû rien obtenir.
Sa veuve étant reduite à sa dot, se
retira chez son pere à *Nîmes*, où
elle ne songea qu'à élever son fils
unique, avec tout le soin qu'elle
pouvoit.

A l'âge de huit ans on l'envoya
à *Lunel*, pour y apprendre le Latin,
& quatre ans après à *Orange* chez
M. *Morus* Principal du College de
cette Ville, & pere du celebre Alexandre
Morus, qui a été *Ministre*
à *Paris*.

Au bout de dix-huit mois le temps
de la distribution des prix étant venu,
on donna au jeune *Teissier* qui
étoit de la premiere classe, un *Plaute*
avec les Commentaires de *Lambin*,
au commencement duquel *Morus*
écrivit de sa propre main ces vers.

Teisseri ad sophiæ Cœlestis culmina tendens,
Ut recrees, Plauti, pectora, volve sales.
Flaccessit tandem qui semper tenditur arcus,

M. TEM-SIER.

Et miſceamus jocis ſeria noſtra ſuis.

C'étoit un avis que M. *Morus* donnoit à ſon Diſciple, qu'il voyoit d'un temperamment délicat, & neanmoins ſi attaché à l'étude, qu'aux heures même de recreation, il demeuroit dans ſon cabinet, dont on étoit obligé de l'arracher.

Il s'appliqua ſur-tout à la Langue Grecque pendant un an qu'il demeura encore à *Orange*, & il ſe la rendit familiere, que lorſqu'il falloit compoſer des vers, il aimoit mieux les faire en Grec qu'en Latin.

M. *Morus* voulant ſe faire honneur des progrès de ſon Diſciple avoit reſolu de le preſenter au Senat Academique, pour y être examiné publiquement; mais le Diſciple craignant de ne pas répondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui, pria ſa mere de le rappeller avant ce temps-là. Elle le fit avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle ne l'avoit vû depuis ſix ans & demi; mais elle ne jouit que quatre mois de la ſatisfaction de le voir, étant morte au mois de Janvier ſuivant d'une fievre lente. I

à *Anduse*, Ville des Cevenes, où un de ses oncles étoit Ministre, pour y continuer l'étude du Grec, sous un Ecossois nommé *Guib*, qui fut depuis Principal du College de *Nîmes*, & ensuite de celui d'*Orange*.

Il retourna à *Orange* au mois d'Octobre suivant, & se mit en pension chez M. *Derodon* Professeur en Philosophie, qui devoit recommencer son cours en ce temps-là. Son cours fini, comme il se destinoit au Ministere, il retourna à *Nîmes* où il étudia en Hebreu & en Theologie. Il alla ensuite à l'Academie de *Montauban*, où il fit peu de séjour, & d'où il passa à celle de *Saumur*, qui étoit alors fameuse sous Mrs *de la Place*, *Cappel*, & *Amyraut*.

Teissier fut attaqué peu de temps après son arrivée à *Saumur*, d'un mal d'estomac, causé apparamment par le laitage & les fruits qui aboudent en ce Pays-là & dont il mangea avec excès. Ce mal le jetta dans une si grande langueur, que M. *Benoist* Medecin de cette Ville & connu par

A. TEIS-SIER. son *Commentaire sur Pindare*, lui conseilla de renoncer à l'étude, de vivre sobrement & de se promener souvent. Il suivit ce conseil & fit une espece d'apprentissage de cette sobrieté, qu'il a observée fort régulierement pendant toute sa vie, & qui a sans doute beaucoup contribué à la santé dont il a joui pendant sa vieillesse.

Jamais pourtant il ne se trouva tout-à-fait bien à *Saumur*; aussi quitta-t-il cette Ville au bout de deux ans, pour aller prendre son air natal. Mais à peine se trouva-t-il chez lui un peu mieux, que son grand oncle M. de *S. Veran*, Conseiller à la Chambre de l'Edit de Languedoc, l'engagea à accompagner le Baron de *Melac* son petit-fils à *Paris*. *Teissier* y fit connoissance avec plusieurs Savans, comme M. *Pelisson*, M. *Conrart*, M. *Menage*. Cependant les maux d'estomac lui ayant repris, il renonça au ministere, & s'attacha à l'étude de la Jurisprudence, de sorte que passant par *Bourges*, il s'y fit recevoir Docteur en Droit.

De retour à *Nîmes*, il s'enrolla

te Ville, & frequenta pendant quelque temps le Barreau. Mais sa santé en ayant été encore plus alterée, & toute l'habileté de M. *Barbeyrac* Medecin de *Montpellier* n'ayant pû lui procurer de soulagement, il résolut d'être lui-même son Medecin, de n'employer aucunes drogues d'Apoticaire, de vivre sobrement, de faire attention à ce qui lui étoit contraire, de renoncer à toutes sortes d'occupations qui pouvoient lui fatiguer l'esprit, & de voir souvent ses amis, ceux sur-tout dont la conversation étoit la plus agréable.

Teissier fit en 1659. un second voyage à *Paris*, où il renouvella ses connoissances & en fit de nouvelles. M. de *Marolles* Abbé de *Villeloin*, qu'il eut alors occasion de voir souvent, parle de lui dans ses Memoires d'une maniere fort avantageuse.

En 1660. *Teissier* retourna à *Nîmes*, d'où M. de *Mirman* son oncle le chargea d'aller poursuivre un procès qu'il avoit à *Castres*. L'affaire étoit délicate, & les plus habiles Avocats n'en esperoient pas un bon succès. Cepen-

A. TEIS-SIER. dant *Tessier* la débroüilla si bien, qu'il obtint un Arrêt aussi favorable qu'il pouvoit le souhaitter. Cette heureuse réüssite donna une si bonne opinion de lui, que M. de *Mirman* étant près de mourir, le pria de se charger de l'administration de son bien, jusqu'à ce que son fils fût en âge de le faire. Le Conseil de la Ville voulut aussi le mettre de son Corps, quoiqu'on n'eut pas coutume d'y recevoir des personnes si jeunes, & le Consistoire des Réformez le choisit pour être un de ses Anciens, Charge qu'il a exercée plusieurs années & plus d'une fois.

Sa santé étoit cependant fort dérangée, & ses études en souffroient. Mais l'inclination qu'il avoit pour la lecture, & les exhortations de M. Bertheau Ministre de *Mompellier*, l'engagerent à lire les Oeuvres de S. *Chrysostôme*, & par consequent à reprendre l'étude de la langue Grecque qu'il avoit tout-à-fait abandonnée.

Les ouvrages qu'il commença alors à donner au Public lui firent honneur, & lorsqu'on établit une Académie à *Nîmes*, il fut nommé pour

être un de ses Membres. A. TEISSIER.

Il vêcut cinquante ans avec peu d'inclination pour le mariage; mais enfin devenu sensible aux agrémens de Madame *Despierres*, veuve d'un Gentilhomme de *Nîmes*, il l'épousa au commencement de l'an 1683. L'Edit de *Nantes* ayant été revoqué deux ans après, il se vit obligé de sortir de France.

Il partit de *Nîmes* le 24 Septembre 1685. avec sa femme, laissant un fils âgé de cinq mois, qui mourut un an après, & une fille que sa femme avoit eu de son premier mariage. Ils arriverent à *Geneve* le 9. ou le 10. d'Octobre, passerent le mois de Novembre à *Lausanne*, & allerent au commencement de Decembre à *Zurich*, où à la recommandation de Mrs *Turretin* & *Heidegger* Professeurs en Theologie, l'un à *Geneve*, & l'autre à *Zurich*, ils furent reçûs dans la maison du Bourguemestre *Escher* avec une cordialité & une tendresse dont *Teissier* ne pouvoit assez se louer. Sa femme étant devenue grosse dans ce temps-là, ils quitterent la maison de M. *Escher* à la fin du mois de

Mai, & en prirent une particuliere, où ce charitable Bourguemestre leur fournit les meubles & les provisions qui leur étoient necessaires, & leur assigna même une pension annuelle.

Il reçût alors de France des lettres par lesquelles on le sollicitoit d'y retourner, avec promesse d'une pension de cinq cens écus de la part du Roy, & du rétablissement dans ses biens : mais ces offres ne firent aucune impression sur son esprit, & ayant honnêtement de quoi vivre par la charité de son bienfaiteur, il ne songea plus qu'à se rendre utile au public par quelques ouvrages.

Il en composa effectivement quelques-uns; outre cela il donnoit à quelques jeunes Gentilshommes une heure par jour, pendant laquelle il leur expliquoit le Traité de Grotius, *De Jure Belli & Pacis*; & par là il s'acquit tellement leur amitié, qu'ils le regaloient fort souvent, & ne manquoient pas de lui faire des presens à la fin de chaque mois. Mais il ne les avoit pas plûtôt reçûs, qu'il rapportoit

rapportoit à M. *Eſcher* la penſion qu'il lui avoit aſſignée ; ce qui ne faiſoit qu'augmenter l'eſtime que ce Bourguemeſtre avoit pour lui. A. TEISSIER.

En 1689. *Teiſſier* ſouhaitant décharger M. *Eſcher* de la dépenſe qu'il lui cauſoit s'engagea pour deux ans avec quelques Senateurs de *Berne*, à qui il promit de faire les Gazettes en François, & ſe rendit dans cette Ville, vers le milieu du mois d'Août. Pendant le ſéjour qu'il y fit, M. le Comte de *Govon* y étant venu de la part du Duc de Savoye, pour y negocier quelques affaires, *Teiſſier* fut employé à mettre en François les propoſitions que ce Comte vouloit faire à la Republique ; &, dans le même temps il compoſa le Manifeſte, dans lequel le Duc de Savoye expoſoit les raiſons qui l'engageoient à déclarer la Guerre à la France.

Dès que le terme de ſon engagement fût expiré, c'eſt-à-dire au mois d'Avril 1691. il quitta *Berne*, où ſa famille étoit augmentée d'un fils, & retourna à *Zurich*, où il demeura encore ſeize mois. Mais comme ſes enfans en qualité d'étrangers,

A. TEIS-SIER.

étoient exclus par les Loix, du droit de Bourgeoisie de *Zurich*, & ne pouvoient ni aspirer aux emplois, ni faire dans cette Ville aucun établissement fixe, il prit le parti de se retirer dans le Brandebourg, où les Refugiez jouissoient des mêmes privileges que les Naturels du pays.

Il partit donc de *Zurich* avec sa famille au mois d'Août 1692. après avoir reçû du Corps de cette Ville une Medaille d'or & une lettre de recommandation pour l'Electeur de Brandebourg; faveur qu'on n'avoit encore faite à aucun Refugié.

Il arriva à *Berlin* au commencement de Septembre, & l'Electeur lui donna le titre de Conseiller d'Ambassade & de son Historiographe, avec une pension annuelle de trois cens écus, qui fut payée du jour de son arrivée, & augmentée dans la suite à plusieurs reprises. Ce Prince lui ordonna en même-temps de traduire en François la vie de *Frederic Guillaume* son pere écrite en Latin par M. de *Puffendorf*; & quand la traduction fut achevée l'Electeur lui fit donner quatre cens écus; mais par

des raisons particulieres il se fit donner le manuscrit, & ne voulut point qu'elle fut imprimée. A. TEISSIER.

Quelques années après *Teissier* eût ordre de travailler à des ouvrages pour l'instruction du Prince Royal, ce qui lui donna occasion d'en publier de temps en temps quelques-uns que l'on verra plus bas.

Il s'est toûjours bien porté pendant les vingt-trois ans qu'il a passé à *Berlin*; ce qui fait voir ce que peut produire la sobrieté, & un bon regime de vivre à l'égard du temperament le plus délicat.

Vers le commencement de l'Eté de l'an 1715. il tomba comme en enfance; il revint cependant de cet état, mais ce ne fut pas pour longtemps, car il mourut le 7 Septembre de la même année dans la 84e. année. Il a laissé quatre enfans, deux garçons qui ont pris le parti des armes, & deux filles.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Traduction de la premiere Epitre de S. Chrisostome à Theodore. Lyon in* 12. la même *avec la seconde à Theodore, & les Epitres du même Saint à*

A. TEISSIER. *Olympiade. Berlin* 1695. *in* 12.

2. *Traduction de sept Homelies de S. Chrisostome. Paris, avec approbation & privilege, in* 12.

3. *Les Vies de Calvin & de Beze. Geneve* 1681. *in* 12. Ces deux Vies sont traduites du Latin. La premiere de *Theodore de Beze*, & la seconde d'*Antoine de la Faye.*

4. *La Vie de Galeas Caracciol & l'Histoire de la mort horrible de François Spierre. Lyon in* 12. Ce sont encore des traductions.

5. *Les Eloges des Hommes Savans tirez de l'histoire de M. de Thou avec des additions. Geneve* 1683. *in* 12. 2. *vol.* 2e. *édition. Lyon in* 12. 2. *vol.* 3e. *édition. Utrecht* 1696. *in* 12. 2. tom. avec plusieurs augmentations 4e. *édition augmentée, outre un grand nombre de nouvelles Remarques, d'un quatriéme tome. Leyde* 1715. *in* 12. 4. tome. Cette derniere édition a été faite par les soins de M. *de la Faye* qui y a joint les *nouvelles additions aux Eloges des hommes Savans* que *Teissier* avoit publiées *pour servir de* 3e. *tome à ses Eloges à Berlin* en 1704. *in* 12. & plusieurs autres

remarques de l'Auteur. Il seroit à souhaiter que l'Editeur eût refondu les anciennes additions avec les nouvelles ; mais il s'est contenté de coudre le tout ensemble, ce qui produit un grand nombre de repetitions inutiles. Au reste on trouve ramassé dans cet ouvrage un grand nombre de remarques curieuses sur la vie & sur les ouvrages des Savans. Le Journal Litteraire reprend avec raison l'Editeur de n'avoir pas marqué les éditions des livres, puisque le Catalogue qu'on en donne est inutile sans cela ; mais c'est un travail, qui demande bien des recherches, & qui auroit trop coûté à M. *de la Faye.* A. TEISSIER.

6. *Catalogus Auctorum, qui librorum Catalogos, indices, Bibliothecas, virorum litteratorum Elogia, Vitas aut Orationes funebres scriptis consignarunt. Genevæ* 1686. *in* 4°. La Bibliotheque des Bibliotheques du P. *Labbe* Jesuite a servi de fond à cet ouvrage, mais *Teissier* l'a fort augmentée, puisqu'au lieu de huit cens Auteurs dont parle le P. *Labbe*, on en trouve ici deux mille cinq cens.

A. TEIS-SIER. *Teissier* y a joint la *Bibliotheca Nummaria* du même P. *Labbe*. Il y a depuis ajoûté un supplément sous le titre de *Catalogi Auctorum, &c. Auctuarium. Geneve* 1705. *in* 4o.

7. *Epitre de S. Clement aux Corinthiens traduite du Grec en François. Avignon* 1685. *in* 12. It. *Berlin in* [illegible]. Cette traduction est précedée de la Vie de S. Clement. *Teissier* l'entreprit pour répondre à l'honneur qu'on lui avoit fait de le recevoir dans l'Academie de *Nismes*.

8. *Traité du Martyre, traduit du Latin d'Heidegger. Geneve* 1686. *in* 8o.

9. *Traité de la Religion Chrétienne par rapport à la vie civile* [illegible] *Latin de M. de Puffendorf. Utrecht in* 12.

10. *Deux Traitez pour la réunion des Protestans. Geneve* 1686. *in* 12. & *Amsterdam* 1687. *in* 12.

11. *Histoire de l'Ambassade envoyée en* 1686. *par les Suisses au Duc de Savoye. Berne* 1690. *in* 12.

12. *Des devoirs des Hommes & des Citoyens, traduit du Latin de M. de Puffendorf. Berlin* 1696. *in* 12.

13. *Instructions de l'Empereur Charles-Quint à Philippe II. & de Philippe II. au Prince Philippe son fils, Berlin* 1699. *in* 12. 2e *édition à laquelle on a joint la Methode qu'on a tenue pour l'éducation des enfans de France. La Haye* 1700. *in* 12. Les instructions de Charles-Quint & de Philippes II. ont été traduites par M. *Teissier* d'un manuscrit Italien. A. TEISSIER.

14. *Instructions Morales & Politiques. Berlin* 1700. *in* 12.

15. *Abregé de l'Histoire des quatre Monarchies du monde de Sleidan. Berlin* 1700. *in* 12.

16. *Lettres choisies de Calvin, traduites en François. Berlin* 1702. *in* 8°.

17. *Abregé de l'Histoire des Electeurs de Brandebourg par demandes & réponses. Berlin* 1705. *in* 12.

18. *Les Vies des Electeurs de Brandebourg de la maison des Burgraves de Nuremberg avec leurs Portraits & leur Genealogie. Ouvrage traduit du Latin de Jean Cernitius Vice-Registrateur des Archives Electorales. Berlin* 1707. *in fol. pp.* 104. *Teissier* suit son original avec exactitude, mais

M. TEIS-SIER. on remarque dans son langage des défauts, qu'un Refugié François ne peut s'empêcher de contracter dans les Pays étrangers.

19. *La vie d'Ernest le pieux, Duc de Saxe-Gotha, traduite du Latin d'Eyringius. Berlin* 1707. *in* 12.

20. *Abregé de la Vie de divers Princes illustres, avec des Reflexions historiques sur leurs Actions. Amsterdam* 1710. *in* 12. Qu'on ne s'attende pas, disent les *Memoires de Trevoux*, à trouver dans les Vies qui composent ce volume, les agrémens de l'expression, ni ce bel ordre qui répand la clarté; M. *Teissier* attaché au fond de l'ouvrage, en a negligé les ornemens. Il s'est proposé l'instruction du Prince Electoral de Brandebourg auquel il presente cinq modelles, *Scipion* l'Africain; *Alfonse* le grand Roy d'Arragon, *Tamerlan*, *Scanderberg* & *Abissin* Roy fabuleux d'Ethiopie.

21. *Traité de S. Chrisostome où il montre qu'on ne souffre aucun mal, que celui qu'on se fait soi-même, traduit du Grec. Berlin* 1710. *in* 12.

V. son Eloge. *Nouvelles Litteraires tom.* 4. *p.* 129. & 158.

CHRISTOPHE CELLARIUS.

CHRISTOPHE *Cellarius* nâquit le 22. Novembre 1638. à *Smalcalde* petite Ville de Franconie, celebre par la ligue des Protestans. Son pere *Christophe Cellarius* étoit Ministre de cette Ville, & *Marie Zehners* sa mere étoit fille du fameux Theologien *Joachim Zehners*. Son grand pere *Christophe Cellarius* avoit enseigné la Dialectique au College de *Lavingen*, & étoit mort en 1625. âge de 60. ans. Son Bisayeul *Jacques Cellarius* a aussi enseigné dans le même College, & a augmenté le *Thesaurus Ciceronianus Nizolii*. Ainsi il est sorti d'une famille, où la science étoit hereditaire.

CHRISTOPHE CELLARIUS.

Il eut le malheur de perdre son pere à l'âge de trois ans, mais sa mere l'aimoit trop pour negliger le soin de son éducation. Il commença ses études dans le College de *Smalcalde*, & il y fit de si grands progrez dans les Langues Latine & Greque, qu'il fut jugé capable à l'âge

C. CELLARIUS. de dix-huit ans d'aller à *Jene*, étudier dans cette Université. Il demeura trois ans en ce lieu, où il s'appliqua aux belles lettres sous *Bosius*, à la Philosophie sous *Bechman*, aux Langues Orientales, sous *Frischmuth*, & aux Mathematiques sous *Weigelius*.

En 1659. il quitta *Jene* pour aller à *Giessen* étudier en Theologie sous *Pierre Haberkorn*. Après avoir soutenu des Theses *De Infinito valore meritorum Christi*, il retourna à *Jene* continuer ses études de Theologie, des Langues Orientales & de Mathematiques.

Il alla revoir sa patrie en 1665. mais il n'y demeura pas long-temps, il voulut visiter encore d'autres Academies, & fit quelque séjour à *Gotha* & à *Hall*; enfin il fut reçû Docteur à *Jene* en 1666.

L'année suivante 1667. il fut nommé Professeur en Hebreu & en Morale à *Weissenfels*, & il remplit cette charge pendant sept ans avec beaucoup d'applaudissement & de gloire.

En 1673. il fut appellé à *Weymar*, pour y être Recteur du Col-

lege. Il ne conserva cet emploi que C. CELLARIUS.
trois ans, & il le quitta pour aller en remplir un semblable à *Zeits*. Il se donna en ces deux endroits tous les soins dont il fut capable pour instruire & former la jeunesse qui lui étoit confiée, & de là viennent plusieurs ouvrages qu'il a donnez au public.

Après douze années de séjour à *Zeits*, on lui offrit en 1688. le Rectorat du College de *Mersbourg*, & il l'accepta. Sa science, son habileté & ses soins rendirent bien-tôt ce College celebre, & y attirerent un grand nombre d'étudians; ce lieu lui plût même tellement qu'il forma le dessein de ne le point quitter & d'y finir ses jours; mais la Providence en disposa autrement. Car le Roy de Prusse ayant établi en 1693. une Université à *Hall*, l'y fit venir pour être Professeur en Eloquence & en Histoire. C'est dans cette Ville qu'il a composé la plus grande partie de ses Ouvrages.

Le travail l'épuisa à la fin, & avança à son égard les infirmitez de la vieillesse; il eût long temps à souffrir

C. CELLARIUS. 5. *Velleii Paterculi quæ supersunt; id est Historiarum Libri II. ad M. Vinicium Consulem, cum adnotationibus & Indicibus. Lipsiæ* 1707. *in* 12. *Frederic Benoît Carpzovius* avoit commencé à faire imprimer le texte de cet Auteur, dans le dessein d'y joindre des notes, mais étant mort dans le cours de l'impression, le Libraire pria *Cellarius* d'y en ajoûter, ce qu'il fit par considération pour *Carpzovius*, mais elles sont fort courtes. Il a mis au commencement la Vie de *Paterculus* tirée des Annales Velleiennes de *Dodwel.*

6. *Q. Curtii Rufi de Rebus Alexandri Magni Historia superstes, cum novis supplementis, Indicibus & tribus tabulis Geographicis. Lipsiæ in* 12. 1688. 2a. *edit.* 1691. 3a. *edit.* 1696. 4a. *edit.* 1696. 5a. *edit.* 1711. *Cellarius* a ajoûté à ces éditions deux dissertations; L'une *De Ætate Q. Curtii*, l'autre *de virtutibus & vitiis Alexandri Magni.* La 5e. édition a de plus que les autres quelques petites notes pour l'utilité des commençans.

7. *Plinii Epistolæ & Panegyricus cum notis, Indicibus rerum & Latini-*

nitatis & IV. tabulis Geographicis. Lipsiæ in 12. 1693. 2a. *edit.* 1700. 3a. *edit.* 1710. Cette troisiéme édition a été enrichie de nouvelles remarques pour l'utilité des commençans, par *Jean Chrétien Herzog* Conrecteur du College de *Zeits.* C. CELLARIUS.

8. *Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ cum Paraphrasi Græca Paanii & adnotationibus. Cizæ in* 8o. 1678. *It. Castigatius. Jenæ* 1698. *in* 8o.

9. *Sexti Rufi, seu Rufi Festi Breviarium de Victoriis & Provinciis populi Romani, cum notis. Cizæ* 1678. *in* 8o. 2a. *editio cum notis uberioribus & Libello vetusto Provinciarum Romanarum ab Antonio Schonhovio in lucem primum producto. Halæ* 1698. *in* 8o.

10. *Silii Italici Consularis Poëtæ Libri XVII. de Bello Punico secundo cum notis, Indicibus & quinque tabulis Geographicis. Lipsiæ* 1695. *in* 12.

12. *Duodecim Panegyrici veteres ex sæculo à Diocletiano ad Theodosium superstites, adnotationibus illustrati cum Indicibus. Halæ* 1703. *in* 8o.

C. CEL- LARIUS. Les notes sont courtes & peu nombreuses, mais elles sont toutes judicieuses & si exactes qu'elles ne laissent rien à désirer pour l'intelligence du texte. Il seroit à souhaiter, disent les Journalistes de *Trevoux*, (*Janv.* 1704. *p.* 179.) que *Cellarius* n'eut pas perdu ses soins à faire imprimer ces anciens Panegyriques, on ne peut mettre entre les mains des jeunes gens de plus mauvais modeles: pour peu qu'on ait l'esprit juste, on n'a que du mépris pour le faux brillant de leurs pensées, pour la bizarrerie de leur style, & les louanges outrées sans aucune mesure dont ils sont remplis; tout ce qu'on peut faire est de les lire, pour y chercher quelque trait de l'histoire de ces temps-là.

13. *Lactantii Firmiani opera, ex MSS. emendatiora cum notis. Lipsiæ* 1698. *in* 8o.

14. *Minucii Felicis Octavius & Cæcilii Cypriani de Vanitate Idolorum liber, addita Fr. Balduini J. C. Dissertatione de Minucio Felice. Halæ.* 1699. *in* 8o. Cet ouvrage est précedé d'une Dissertation fort savante de

de *Cellarius. De usu antiquitatis Ecclesiasticæ Christianis Scholis commendandæ.* C. CELLARIUS.

15. *Aurelii Prudentii Clementis opera omnia quæ extant, cum notis. Halæ* 1703. *in* 8o.

16. *Cœlii Sedulii mirabilium divinorum libri & Hymni duo ex MSS. emendatiores, & adnotationibus illustrati. Halæ* 1704. *in* 8o. *Cellarius* voudroit qu'on fit lire aux enfans ces deux Poëtes Chrétiens avec *Virgile* & *Horace*, & c'est pour cela qu'il en a donné une nouvelle édition.

17 *Conciones Civiles, seu Orationes ex optimis quibuscumque Historicis Latinis excerptæ, post editionem Batavam & Lipsienses denuo recognitæ & ab innumeris mendis repurgatæ, auctæ etiam, & in meliorem ordinem redactæ. Lipsiæ* 1699. *in* 8o. 2. *editio.* 1710. Il n'y a point de notes à ces éditions, mais seulement un argument à la tête de chaque discours.

18. *Zosimi Historia Græce cum Joannis Leunclavii Latina versione & Apologia. Cizæ* 1679. *in* 8o. Cette édition renferme non-seulement les

C. CEL-LARIUS. notes de *Cellarius*, mais encore celles d'*Etienne*, de *Sylburgius*, de *Scaliger*, de *Casaubon*, de *Saumaise*, du P. *Petau*, de M. *de Valois*, & de *Reinesius*.

Grammaire Latine.

19. *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ à Basilio Fabro colligi cœptus, auctus ab Augusto Buchnero, nunc variis editionibus à Cellario maxime locupletatus, ita ut prioribus singula innumeris modis antecellant. Lipsiæ fol.* 1686. 2a. *editio Lipsiæ* 1692. 3a. *edit. Ibid.* 1696. 4a. *edit. ibid.* 1696. (c'est-à-dire 1700.) 5a *Edit. ibid.* 1710. La quatriéme édition porte l'année 1696. mais elle est de l'an 1700. & elle contient de nouvelles remarques jusqu'à la lettre L. La 5e. en contient encore un plus grand nombre de nouvelles. *Cellarius* n'y a pas cependant contribué seul; *Jean George Grævius* y a aussi beaucoup de part, & *André Stubelius*, qui l'a donnée au Public, y a ajoûté sept mille mots. Quoi que ce Dictionnaire de la Langue Latine ne soit pas encore parfait, on doit

remarquer à l'avantage de cette derniere édition & des précedentes dont *Cellarius* a eu soin, que les citations y sont plus exactes, que dans aucun autre Dictionnaire, même dans la meilleure édition de *Robert Etienne.* C. CELLARIUS.

20. *Liber Memorialis Latinitatis probatæ & exercitæ sub quolibet primitivo derivata singula vocabula memoriæ juvandæ causa exponens. Merseburgi in* 8°. 1689. 1693. 1695. 1699. 1701. 1704. 1708.

21. *Grammaire Latine* (en Allemand) *Mersbourg*, 1689. *in* 8°. imprimée plusieurs fois depuis.

22. *Petri Cunæi J. C. Orationes Argumenti varii. Ejusdemque alia Latina Opuscula, Satyra Menippea, Juliani Cæsares & Responsum in causa Postliminii cum quibusdam Epistolis, cum notis & observationibus. Lipsiæ.* 1693. *in* 8°.

23. *Joannis Pici de Mirandula Epistolarum Liber cum Argumentis & adnotationibus. Cizæ* 1682. *in* 8°.

24. *Programmata varii Argumenti in Cyzensi Gymnasio Oratoriis Exercitiis præmissa, cum aliquot solemnibus Orationibus. Lipsiæ.* 1689. *in* 8°. Ce-

C. CELLARIUS. volume contient 70. Programmes, & six discours qu'il a faits pendant son séjour à *Zeits*.

25. *Antibarbarus Latinus, sive de Latinitate media & infima ætatis. Cizæ.* 1677. *in* 12. 2a *edit. Jenæ.* 1682. 3a *edit. ibid.* 1695. 4a *Ibid.* 1703.

26 *Curæ posteriores de Barbarismis & Idiotismis sermonis Latini. Cizæ.* 1680. *in* 12. 2a *edit. Jenæ* 1686. 3a *editio prioribus Castigatior & Uberior. Ibid.* 1700. 4a *editio recognita & aucta. Ibid.* 1709. Avant que *Cellarius* publiât son *Antibarbarus* à *Zeits*, *Olaus Borrichius* avoit publié à *Copenhague* un ouvrage intitulé : *Cogitationes de variis Linguæ Latinæ ætatibus & scripto G. J. Vossii de vitiis sermonis* 1675. *in* 4°. Mais *Cellarius* ne le vit qu'après la publication du sien ; sa lecture lui donna occasion d'y faire une addition sous le titre de *Curæ posteriores*. Comme il s'y trouva plusieurs articles où il ne s'accordoit pas avec *Borrichius*, celui-ci le refuta non seulement dans ses leçons publiques, mais encore dans un livre intitulé : *Analecta ad*

cogitationes de Lingua Latina. Cellarius se mit peu en peine d'y répondre, quand il parut ; mais faisant réimprimer en 1686. ses *Curæ posteriores*, il le fit modestement, & appuya de nouvelles preuves ses sentimens. *Olaus Borrichius* n'alla pas plus loin ; mais *André Borrichius* se chargea de sa défense. C'étoit un jeune homme de Norvege qui demeuroit depuis long temps à *Copenhague* chez *Borrichius*, & qui avoit par consideration pour lui quitté le nom de sa famille qui étoit *Ivari*, pour prendre le sien. Il publia donc en 1687. un ouvrage intitulé : *Appendix ad Curas posteriores recognitas V. C. Christophori Cellarii. Hafniæ. Cellarius* l'ayant lû, n'y trouva rien de nouveau, & resolut de n'y point faire de réponse : mais lorsqu'il le vit reparoître sept ans après sous le nouveau titre de *A. B. Observationes singulares circa Latinam Linguam ex Clarissimis & aliis probatissimis Auctoribus Collecta, & ad uberiorem indaginem proposita. Francofurti.* 1694. il crut devoir prendre la plume pour défendre ses sentimens, & publia :

C. CELLARIUS.

C. CELLARIUS.

27. *Discussio Appendicis Danicæ ad Curas posteriores nuper novo titulo* : Observationum singularium circa Latinam Linguam *prænotatæ. Jenæ* 1695. *in* 12. It. *Jenæ*. 1700. *Cellarius* crut que cet ouvrage mettroit fin à la dispute ; mais il avoit à faire à un homme qui ne se rendoit pas si aisément, & qui publia en 1697. un livre sous le titre specieux de *Vindiciæ Latinitatis purioris. Haniæ. Cellarius* y opposa aussi-tôt après.

28. *Judicium de Vindiciis Latinæ Linguæ Borrichianis nuperrime Hafniæ Danorum in Lucem editis. Jenæ* 1697. *in* 12.

29. *Ortographia Latina ex vetustis Monumentis, hoc est, Nummis, Marmoribus, &c. excerpta, digesta, novisque observationibus illustrata. Halæ, in* 8o. 1700. *&* 1704. Cet ouvrage est le plus complet que nous ayons sur la matiere qu'il traite.

Ouvrages historiques.

30. *Inauguratio Academiæ Fridericianæ Friderici III. Marhonis & Electoris Brandeburgici auspiciis Natalis ipsius die, Calendis Juliis* 1694.

dedicata, ejus mandato à C. Cellario conscripta. Halæ Magd. 1698. *fol.* C. CELLARIUS.
C'est un détail des ceremonies & des discours qui se firent à l'ouverture de l'Université de *Hall.*

31. *Historia Antiqua ex genuinis documentis declarata ab initio imperiorum usque ad Constantini Magni Ætatem. Cum notis perpetuis & tabulis Synopticis. Cisæ* 1685. *in* 12. *It. Jenæ* 1697. Les Auteurs de la vie de *Cellarius* ne parlent point dans le Catalogue de ses ouvrages de la premiere édition de celui-ci, qui s'est faite environ dix ans avant celle de 1685. & qui n'alloit que jusqu'à Jesus Christ.

32. *Historia Medii Ævi à temporibus Constantini Magni ad Constantinopolim Captam. Cisæ in* 8°. 1688. *It. Jenæ* 1698.

33. *Historia Nova, hoc est* XVI. *&* XVII. *sæculorum. Halæ* 1696. *in* 12. 2a *editio plenior ad finem sæculi producta. Jenæ* 1702. *in* 12.

Ces trois volumes ont été ensuite réunis & imprimez sous ce titre commun : *Historia Universalis breviter ac perspicue exposita, in anti-*

C. CELLARIUS.

27. *Discussio Appendicis Danicæ ad Curas posteriores nuper novo titulo* : Observationum singularium circa Latinam Linguam *prænotatæ. Jenæ* 1695. *in* 12. It. *Jenæ*. 1700. *Cellarius* crut que cet ouvrage mettroit fin à la dispute ; mais il avoit à faire à un homme qui ne se rendoit pas si aisément, & qui publia en 1697. un livre sous le titre specieux de *Vindiciæ Latinitatis purioris. Haniæ. Cellarius* y opposa aussi-tôt après.

28. *Judicium de Vindiciis Latinæ Linguæ Borrichianis nuperrime Hafniæ Danorum in Lucem editis. Jenæ* 1697. *in* 12.

29. *Ortographia Latina ex vetustis Monumentis, hoc est, Nummis, Marmoribus, &c. excerpta, digesta, novisque observationibus illustrata. Halæ, in* 8°. 1700. & 1704. Cet ouvrage est le plus complet que nous ayons sur la matiere qu'il traite.

Ouvrages historiques.

30. *Inauguratio Academiæ Fridericianæ Friderici III. Marbonis & Electoris Brandeburgici auspiciis Natalis ipsius die, Calendis Juliis* 1694.

dedicata, ejus mandato à C. Cellario conscripta. Halæ Magd. 1698. *fol.* C. CELLARIUS.
C'est un détail des ceremonies & des discours qui se firent à l'ouverture de l'Université de *Hall*.

31. *Historia Antiqua ex genuinis documentis declarata ab initio imperiorum usque ad Constantini Magni Ætatem. Cum notis perpetuis & tabulis Synopticis. Cisæ* 1685. *in* 12. It. *Jenæ* 1697. Les Auteurs de la vie de *Cellarius* ne parlent point dans le Catalogue de ses ouvrages de la premiere édition de celui-ci, qui s'est faite environ dix ans avant celle de 1685. & qui n'alloit que jusqu'à Jesus Christ.

32. *Historia Medii Ævi à temporibus Constantini Magni ad Constantinopolim Captam. Cisæ in* 8°. 1688. *It. Jenæ* 1698.

33. *Historia Nova, hoc est* XVI. & XVII. *sæculorum. Halæ* 1696. *in* 12. 2a *editio plenior ad finem sæculi producta. Jenæ* 1702. *in* 12.

Ces trois volumes ont été ensuite réunis & imprimez sous ce titre commun : *Historia Universalis breviter ac perspicue exposita, in anti-*

C. CEL-LARIUS. *quam & Medii Ævi ac novam divisa, cum notis perpetuis. Jenæ* 1703. *in* 12. 3. *tom. B. G. Struvius* en a donné une nouvelle édition plus ample à *Jene* en 1709. Cette histoire est la meilleure que l'on ait en Latin, la brieveté s'y trouve jointe à la netteté ; elle seroit plus utile si l'Auteur s'étoit donné la peine d'y ajouter la Chronologie qui est si necessaire à l'Histoire universelle, mais c'en est le plus grand écueil, & il a voulu apparemment l'éviter. Il a supplée à ce défaut par des Tables Historiques, qu'il a ajoutées à la fin de chaque volume.

34. *Collectanea Historiæ Samaritanæ, quotquot inveniri potuerunt. Cizæ.* 1688. *in* 4°. *Cellarius* avoit d'abord dessein de donner une histoire suivie des Samaritains ; mais les vuides qu'il trouva dans ce que nous pouvons savoir d'eux l'obligerent à l'abandonner ; il se contenta donc de ramasser tout ce qu'il a pû trouver sur leurs mœurs, leur Religion, &c. & c'est ce qu'il a donné dans cet ouvrage.

35. *Historia Gentis & Religionis*

Samaritanæ

Samaritana ex nova Sichemitarum G. CEL-
Epistola aucta. Halæ. 1699. *in* 4°. LARIUS.

36. *Antiquitates Romanæ ex Veterum Monumentis & legibus Romanis digestæ, quibus appendix de re Romanorum nummaria & inscriptionibus accessit. Halæ* 1710. *in* 8°. Cet ouvrage est fort peu de chose, & *Cellarius* n'a jamais eu intention qu'il fut donné au public.

Ouvrages de Geographie.

37. *Geographia antiqua ad veterum Historiarum, sive à principio rerum ad Constantini M. tempora deductarum faciliorem explicationem apparata. Cizæ in* 12. 1686. *It. Jenæ* 1697. 1706. 1709.

38. *Geographia nova, sive hodiernam terrarum faciem clarissime illustrans, ad nostrorum temporum historias accommodata. Cizæ* 1687. *in* 12. *It. Jenæ* 1692. *It. Halæ* 1698. *It. Jenæ* 1709. Ces deux ouvrages qui ont été faits avec beaucoup de soin & d'exactitude ont été traduits en Allemand.

39. *Notitia orbis antiqui, sive*

C. CELLARIUS. plenior Geographia ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora orbis terrarum faciem declarans, ex vetustis probatisque monumentis collecta & novis tabulis Geographicis illustrata. Lipsiæ. 2. tom. in 4°. Le premier en 1701. & le deuxieme en 1706. Cet ouvrage est excellent pour l'intelligence des Anciens Auteurs, & nous n'avons rien de plus exact en ce genre; c'est le jugement que M. *Lenglet* porte de ce livre. Il s'en est fait en 1706. une nouvelle édition à *Amsterdam*, à laquelle on a fait porter le nom de *Cambrige*, elle est de même en 2. *vol. in* 4°. Quoiqu'elle paroisse plus belle que celle de *Lipsic*, M. *Mencke* assûre que cette derniere est beaucoup meilleure, parce qu'elle a été faite sous les yeux de l'Auteur, & il est assez naturel de le penser ainsi. Il seroit à souhaiter que *Cellarius* eut pû donner un ouvrage semblable sur la Geographie du moyen âge.

4°. *Elementa Astronomiæ, ad interpretandos Poetas, aliosque veteres scriptores accommodata, cum Schimnardi Astroscopio reuso. Merseburgi.*

1689. *in* 8°. It. *Lipsiæ* 1705. C. CELLARIUS.

Ouvrages sur les Langues Orientales.

41. *Grammatica Hebræa in tabulis Synopticis una cum Consilio* XXIV. *horis discendi linguam sanctam. Cizæ, in* 4°. 1681. 2ª *editio auctior.* 1684. 3ª *edit. Jenæ* 1699. Cette Grammaire est fort méthodique.

42. *Rabbinismus, sive institutio Grammatica pro legendis Rabbinorum scriptis. Cizæ* 1684. *in* 4°. Cette Grammaire Rabbinique est jointe à la seconde édition du livre precedent.

43. *Canones de Linguæ Sanctæ Idiotismis seu proprietatibus. in* 4°. *Weissenfelsæ* 1672. 2ª *editio plenior.* 1673. 3ª *edit. Cizæ* 1679.

44. *Sciagraphia Philologiæ Sacræ, cum etymologico radicum deperditarum ex aliis linguis, Arabicâ præsertim, restitutarum. Cizæ* 1678. *in* 4° *editio* 2ª *emendata & usu Arabismi etymologico aucta. Cizæ* 1678.

45. *Chaldaismus, sive Grammatica nova Linguæ Chaldaicæ, copiosissimis exemplis & usu multiplici, quem Chal-*

Ç. CEL-LARIUS. *daa Lingua Theologia & Sacra Scripturæ interpretationi præstat, illustrata. Cizæ* 1678. *in* 4°. It. *multo auctior*, 1685.

46. *Porta Syriæ, sive Grammatica Syriaca, cum secundâ Epistolâ Johannis Syriace. Cizæ* 1677. *in* 4°.

47. *Mysterium Incarnationis Filii Dei Syriace, cum interpretatione Latinâ.* 1680. *in* 4o.

48. *Porta Syriæ patentior, sive plena & major Grammatica Syriaca, tam veteris quam N. Testamenti exemplis copiosis illustrata. Cizæ* 1682. *in* 4o.

49. *Excerpta vet. & N. Testamenti syriaci cum Latinâ interpretatione novâ & annotationibus. Cizæ* 1682. *in* 4o.

50. *Glossarium Syro-Latinum pro utriusque Testamenti excerptis. Cizæ.* 1683. *in* 4o.

51. *Horæ Samaritanæ; hoc est, excerpta Pentatheuchi Samariticæ versionis cum translatione latinâ & notis perpetuis, & Grammatica Samaritana copiosis illustrata exemplis & tandem Glossarium pure Samariticarum vocum. Cizæ.* 1682. *in* 4o.

52. *Isagoge in Linguam Arabicam,*

Cizæ in 4o. 1678. It. *quadruplo uberior. ibid.* 1686. C. CELLARIUS.

53. *Messias exinanitus & exaltatus Syre & Arabice descriptus cum Latinâ interpretatione. Cizæ.* 1680. *in* 4°. Tous ces ouvrages font connoître l'habileté de l'Auteur dans la connoissance des Langues Orientales.

54. *Compendium Prosodiæ Græcæ; quâ discrepantia Græcæ poeseos à Latinâ exhibetur, & quod cuivis Poetæ explicando sufficit. Jenæ* 1675. *in* 8o. It. 1676. avec les nôtes & les additions de *Jean Crause*.

Mêlanges.

55. *Dissertationes Academicæ in summam redactæ studio Joannis Georgii Walchii, qui & dissertationem de auctoris vitâ & scriptis adjecit. Lipsiæ* 1712. *in* 8o. Toutes les dissertations qui composent ce Recueil avoient déja paru separément en differens temps; elles roulent toutes sur quelque point d'histoire.

56. *Orationes Academicæ, Collectæ operâ J. G. Walchii, qui & Præfatione de Fatis Oratoriæ inter Græcos,*

C. CELLARIUS. *Romanos, & Germanos copiose edisseruit. Lipsiæ* 1714. *in* 8o. Ces discours avoient aussi déja paru chacun dans leur temps.

57. *Epistolæ selectiores & Præfationes. Collegit J. G. Walchius, qui & copiosiorem Diatriben de dedicationibus librorum veterum Latinorum præmisit. Lipsiæ.* 1714. *in* 8o.

58. *Salomonis Cellarii Medicinæ Licentiati Origines & Antiquitates Medicæ post prematurum illius excessum emendatiores, auctioresque editæ à Christ. Cellario Patre. Jenæ* 1701. *in* 12.

On voit par tous ces ouvrages, parmi lesquels on ne compte pas plusieurs Theses & autres petites pieces qu'il a données au Public, que la passion de *Cellarius* pour l'étude étoit extraordinaire. Quoiqu'il ait tant composé, il ne faisoit rien avec précipitation, & se donnoit tous les soins dont il étoit capable pour ne rien publier que d'exact & d'utile. Aussi passoit-il les jours & les nuits entieres appliqué au travail sans se mettre en peine de sa santé, qui lui étoit moins chere que l'étude.

Plusieurs Auteurs ont fait son éloge. *B. G. Struve* dans une lettre Latine imprimée à *Hall* en 1707. *in* 4°. J. *G. Walch* à la tête de l'édition de ses Dissertations Académiques ; *Godefroy Ludovici* dans son histoire des Recteurs des plus fameux Colleges ; *Rudiger* dans les vies des Sçavans qu'il a publiées en Allemand sous le nom de *Clarmund*. C. CELLARIUS

FRANCOIS EUDES DE MEZERAY.

FRançois *Eudes de Mezeray* naquit en 1610. à *Rye* près d'*Argentan* en basse Normandie, d'*Isaac Eudes* Chirurgien de ce lieu, qui eut trois fils. Le premier, fut *Jean Eudes*, élevé dans la Congregation de l'Oratoire, dont il sortit, pour se faire chef de certains devots qui se nommerent *Eudistes*. Le second, qui est celui dont il s'agit, prit dans la suite le nom de *Mezeray*, d'un Hameau de la Paroisse de *Rye* ; & le troisiéme *Charles Eudes* fut Chirurgien Accoucheur fameux. Celui-ci F.E. MEZERAY.

F. E. MEZERAY. s'opposant un jour fermément à un dessein qu'avoit le Gouverneur d'*Argentan*, lui dit : *nous sommes trois freres adorateurs de la verité & de la justice. Le premier la prêche, l'autre l'écrit, & moi je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir.*

Lorsque *Mezeray* fut en âge de s'appliquer à l'étude, son pere l'envoya à *Caen* où il fit ses classes avec succès. De retour chez lui, il commença à s'ennuyer du séjour de la Province, & vint à *Paris*, où *Vauquelin des Yvetaux* obtint pour lui un employ de Commissaire des Guerres.

Il exerça cette Charge pendant deux ou trois Campagnes, après lesquelles il s'en lassa, & la quitta, sans savoir quel autre emploi y succederoit.

Il revint à *Paris*, resolu d'y passer sa vie ; mais comme une naissance obscure est quelquefois un obstacle au merite, il s'avisa de déguiser la sienne en quittant le nom de sa famille, pour prendre celui de *Mezeray*. Le peu d'argent qu'il avoit alors lui fit craindre de ne pouvoir

demeurer long-temps à *Paris*, s'il ne se faisoit un fond de subsistance assuré. Le parti qu'il prit sur cela est singulier. F. E. MEZERAY.

Il étoit paresseux de son naturel ; & il ne vouloit embrasser aucune de ces professions, qui demandent du mouvement & de la peine. Il forma donc le dessein de devenir Auteur. Le besoin pressoit ; il falut d'abord travailler & mettre ses talens en œuvre. Son penchant pour la satyre le porta à en faire un coup d'essay. Les troubles qui agitoient alors le Ministere fournirent à *Mezeray* tout le sujet qu'il pouvoit desirer. La conjoncture du temps, qui souffroit tout malgré un Ministre severe, la forte inclination des François, ou plûtôt des hommes pour ces sortes d'ouvrages, & le nombre qu'il en publia lui produisirent en moins de trois ans une somme considerable.

Après s'être mis ainsi au large, il abandonna la satyre pour un temps, afin de s'appliquer à des choses qui le conduisissent à la gloire par une route plus noble & plus sûre.

La lecture qu'il fit de nos nou-

F.E.MEZERAY.

veaux Historiens François, lui persuada qu'il y auroit de l'honneur à acquerir en fournissant la même carriere qu'eux. Sa penetration & son discernement lui faisoient sentir leurs fautes, & il se flattoit qu'en les évitant il réussiroit où les autres avoient échoué. Ainsi sans faire d'avantage de reflexion sur la grandeur de l'entreprise, il forma à l'âge de 26 ou de 27. ans le dessein d'écrire notre histoire.

L'ardeur avec laquelle il travailla à son projet & à rassembler les materiaux necessaires pour l'executer lui causerent une maladie dangereuse, dont sa jeunesse & la force de son temperamment le tirerent.

Le Cardinal de Richelieu ayant entendu parler de lui, lui fit une gratification de deux cens écus, à laquelle il joignit la promesse de se souvenir de lui à l'avenir. Quelques-uns ont dit que cette liberalité étoit interessée, & l'ont regardée comme un avis secret à l'Historien futur de mettre dans tout son jour la gloire du Ministre, quand l'occasion s'en presenteroit. Il semble que *Mezeray*

ait été de ce sentiment, puisqu'il a raillé plus d'une fois de ce bienfait. F.E.MEZERAY.

Il n'eût pas plûtôt achevé son histoire, qui lui procura une pension de la part du Roi, qu'il se donna de nouveau à la satyre. Les circonstances des temps lui en fournissoient l'occasion, & il ne manqua pas d'en profiter. M. *Larroque* assûre qu'il est l'Auteur des pieces qui parurent en 1662. contre le Gouvernement sous le nom de *Sandricourt*, qui est l'anagramme du sien, à quelques lettres près.

Mezeray revenu à lui-même, & à des pensées plus serieuses, fit ensuite un abregé de son histoire de France, mais plusieurs traits hardis qu'il y lâcha déplurent à M. *Colbert*, qui donna ordre à M. *Perrault* de l'Academie Françoise de l'aller trouver & de lui dire de sa part que *le Roi ne lui avoit pas donné une pension de quatre mille livres pour écrire avec si peu de retenue; que ce Prince respectoit trop la verité pour exiger de ses Historiographes, qu'ils la déguisassent par des motifs de crainte ou d'esperance; mais qu'il ne prétendoit pas aussi*

F. E. Mezeray.

qu'ils dûssent se donner la licence de reflechir sans necessité sur la conduite de ses Ancêtres, & sur une politique établie depuis long-temps, & confirmée par les suffrages de toute la Nation.

Cette remontrance au travers de laquelle on laissoit entrevoir un retranchement de pension allarma beaucoup *Mezeray*; & dans la crainte de la perdre, il promit de retoucher les endroits dont on se plaignoit.

Il le fit effectivement dans une nouvelle édition, mais cela ne lui servit de rien; il ne satisfit ni le Public, ni le Ministre qui lui retrancha la moitié de sa pension.

Cette diminution piqua extraordinairement *Mezeray*, qui s'étoit néanmoins déja fait un fond de bien assez raisonnable, pour vivre indépendant, & qui recevoit d'ailleurs des gratifications annuelles du Chancelier *Seguier*, du Duc de *Brunswick-Lunebourg*, de *Magnus de la Gardie*, un des premiers Ministres de Suede, & de plusieurs autres grands Seigneurs. Son caractere im-

petueux ne lui permit pas de dissimuler son ressentiment contre M. Colbert, il s'évapora même dans ses conversations, en discours, où le respect dû au rang & au mérite de ce grand Ministre étoit mal observé ; & souvent l'Etat n'y étoit pas plus épargné que lui. On méprisa assez long-temps ces murmures frivoles ; mais on l'en punit à la fin par la privation entiere de sa pension. F.E.MEZERAY.

Il ne garda presque plus alors de mesures, & s'abandonna à tout ce qu'une passion outrée peut suggerer. Il declara ne vouloir plus écrire, & que la fin de sa pension seroit celle de son Histoire ; & afin que l'on n'ignorât pas le motif de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçûs en qualité d'Historiographe, & y joignit un billet sur lequel il écrivit de sa main ces paroles : *voici le dernier argent que j'ai reçû du Roi ; il a cessé de me payer, & moi de parler de lui, soit en bien soit en mal.*

Il n'avoit garde d'oublier dans ses emportemens les Partisans ou Fermiers du Domaine, qui n'étoient pas

F. EMEZERAY. qu'il avoit fait. Il recevoit fréquemment de ces sortes de mortifications de ses Confreres, mais il s'en dédommageoit par avance sur ceux qui aspiroient aux places vacantes, en leur donnant toûjours une boule noire dans le Scrutin. On fut longtemps à deviner de qui pouvoit venir une resolution si constante de nuire. A la fin les contradictions perpetuelles de *Mezeray* firent conjecturer que c'étoit de lui, & cela se trouva vrai. On lui demanda la raison d'une conduite si bizarre, & il répondit que c'étoit pour laisser à la posterité un monument de la liberté de l'Academie dans les Elections.

Le commerce long & continuel qu'eût *Mézeray* avec un Corps aussi illustre que l'Academie Françoise n'apporta aucun changement à ses manieres, non plus qu'à son stile. On ne voit pas que l'Abregé de son Histoire, qu'il composa étant déja Academicien depuis long temps, soit mieux écrit & plus châtié, que ce qu'il avoit donné avant que de l'être. Ses pensées n'en ont ni plus d'élevation

d'élevation ni plus de graces, ce sont toujours les mêmes talens naturels, une élocution aisée, une narration simple & nette, des termes propres à signifier ce qu'il veut dire; mais nul choix, ni rien qui marque du progrez. F. E. MEZERAY.

Il étoit aussi negligé dans sa personne, que dans sa maniere d'écrire; mal propre jusqu'au dégoût dans ses habits, il passoit plûtôt pour un mendiant, que pour ce qu'il étoit. Il lui arriva même un matin d'être arrêté par les Archers des Pauvres. La bévuë, au lieu de l'irriter, le charma, car il aimoit les avantures singulieres; il leur dit qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pied, mais qu'aussi-tôt qu'on auroit mis une nouvelle rouë à son carosse, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

De tous les travers où il donna, aucun ne lui fit plus de tort dans le public, que l'attachement qu'il prit pour un Cabaretier de la *Chapelle*, petit Village sur le chemin de Saint-Denis, nommé *le Faucheur*, chez lequel quelques-uns de ses amis le me-

F.E.MEZERAY. nerent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme & à ses discours que malgré tout ce qu'on lui pût dire, il passoit des journées entieres chez lui, qu'il conserva tout le reste de sa vie de l'inclination pour lui, & le fit à sa mort son legataire universel pour tous ses biens, meubles & immeubles, excepté les patrimoniaux, qu'il reserva à ses heritiers, suivant la Coutume de Normandie, où ils étoient situez, & qui étoient fort modiques.

On a cherché bien du mystere dans une liaison si peu convenable; les uns ont voulu que la femme de *le Faucheur* fut fille naturelle de *Mezeray*, & d'autres au contraire qu'il étoit devenu amoureux de la fille de ce Cabaretier. Mais M. *Larroque* prétend que ce sont des choses absolument fausses, qu'il seroit aisé de détruire par une chronologie incontestable, quoi qu'il avouë que le testament de *Mezeray* ait pû donner occasion à ces soupçons.

Quoi qu'il en soit, ses amis ne pouvant le retirer d'une inclination indigne de lui, l'abandonnerent à

lui-même, & se divertirent à leur tour de ses bizarreries, qui alloient toûjours en augmentant, & dont il rioit quelquefois avec eux.

F.E. MEZERAY.

Il ne se contenta pas de changer sa maniere de travailler, en n'étudiant & ne composant plus qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'Eté; mais comme s'il se fut alors persuadé qu'il n'y eut plus de Soleil au monde, ou qu'il eut cessé ses fonctions, il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la ruë le chandelier, à la main tous ceux qui lui rendoient visite.

Il s'avisa encore d'une autre singularité; c'étoit, lorsqu'il se mettoit à travailler, de ranger en cercle sur sa table une douzaine de montres qu'on lui avoit données, & de placer une bouteille de vin au milieu; il disoit pour ses raisons que ces montres ne s'accordant jamais bien ensemble, il n'avoit trouvé que cette ressource pour les mettre d'accord; & que si cela ne servoit à rien, il s'en lavoit les mains, & que d'autres ne feroient pas mieux.

La bouteille ne lui étoit pas agr-

F. E. MEZERAY.

paremment inutile; car il aimoit à boire, & avoit coutume de dire que la goute qui le tourmentoit de temps en temps lui venoit *de la fillette & de la feuillette.*

Quelque jugement que l'on porte de ces travers & de ces bizarreries, on les lui passera plus aisement que certains traits, qui ne marquent pas un trop bon cœur. Tel est le tour qu'il joua au P. *Eudes* son frere, en abusant de sa simplicité pour l'engager à traiter dans un Sermon qu'il devoit faire devant la Reine Mere, Regente du Royaume, de matieres trop hardies, & à dire sur le Gouvernement & les Finances des choses qui ne pouvoient manquer de choquer cette Princesse, & de faire des affaires au P. *Eudes*, si la pieté de la Reine ne lui eût fait excuser l'indiscretion du Predicateur. *Mezeray* non content d'avoir engagé son frere dans ce mauvais pas, se mit dans un coin de l'Eglise durant le Sermon, & y rioit de tout son cœur de la temerité de son frere, qui menaçoit des Jugemens de Dieu & des peines de l'enfer ces *Sangsues* malheureuses

venues d'andelà des Monts; encore F.E. ME-
lui alla-t-il reprocher au sortir de la ZERAY.
Chaire qu'il n'en avoit pas dit assez.

Pour ce qui est de sa Religion, il affecta sur ce point durant le cours de sa vie dans ses discours & dans sa conduite une sorte de Pirrhonisme, qui étoit pourtant moins dans son cœur que dans sa bouche, comme il le fit paroître dans sa derniere maladie. Car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler des choses de la Religion, il en fit devant eux une espece d'amende honorable, qu'il termina en les priant *d'oublier ce qu'il avoit pû autrefois leur dire de contraire, & de se souvenir que Mezeray mourant étoit plus croyable que Mezeray en santé.*

Il ne survêcut pas long-temps à cette action édifiante; car il mourut le lendemain, c'est-à-dire le dixiéme Juillet 1683. âgé de 73. ans. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât au Cimetiere sans aucune pompe, mais *le Foucheur* son Legataire universel le fit ouvrir, & porter son cœur aux Carmes des Billettes, où il fut

F. E. MEZERAY. mis en dépôt. Cette disposition par rapport à sa sepulture étoit bien différente de celle qu'il avoit faite auparavant. Car son premier dessein avoit été de se faire enterrer à une maison qu'il avoit à *Chaillot*, sur une petite éminence à l'extrémité de sa vigne, dont le point de vûë est très riant, & de s'y construire une espece de Mausolée en piramide soutenu d'un pied d'estal orné de bas reliefs, où devoient estre gravez cinq ou six volumes, avec le titre d'anecdotes, & une inscription destinée à instruire le Public qu'il les avoit composées les dernieres années de sa vie, & qu'elles contenoient des choses tout-à-fait singulieres que l'on ignoreroit sans celà ; il eut même la temerité de nommer pour Executeur d'un projet si bizarre l'Abbé *de la Chambre*.

Mezeray étoit d'une taille médiocre, sa physionomie ne décidoit rien ni pour, ni contre lui : son esprit le distinguoit mieux que son air ; il l'avoit vif, fécond, present, enjoué ; mais sans estre temperé d'une certaine politesse, qui est du goût de tout le monde, quoiqu'elle soit le

partage de peu de personnes. Ennemi de la contrainte, il s'assujettissoit aux Loix, mais sans les aimer. Sa sincerité n'auroit mérité que des louanges s'il l'eût contenuë dans de justes bornes, ou que des motifs cachez ne l'eussent pas quelquefois fait passer au-delà. Il aimoit à contredire, soit que ce défaut lui fût naturel, soit qu'il eut remarqué que son esprit brilloit davantage par la contrarieté. Il assaisonnoit ses railleries d'un sel trop âcre, & en faisoit volontiers l'instrument de son dépit & de sa vengeance. F.E.MEZERAY.

Il aimoit fort les richesses, & il laissa des sommes considerables en argent; cet amour cependant ne lui faisoit jamais commettre aucune injustice: il payoit exactement ce qu'il devoit, & ses domestiques ne pouvoient que louer sa bonté & son équité toujours constante à leur égard.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Toutes les pieces qui parurent en 1652. sous le nom de *Sandricourt* sont de lui: en voici la Liste.

Le Complot ou Entretien Burlesque

F. E. MEZERAY. *sur l'Arrest du 29. Decembre 1651. contenant les principaux Chefs d'accusation proposez par la France contre le Ministere du Cardinal Mazarin. Par de Sandricourt. Paris 1652. in 4°.* Cette piece est aussi intitulée : *le procés du Cardinal Mazarin, tiré du Greffe de la Cour.*

Le Politique Lutin porteur des Ordonnances, ou les Visions d'Alectromance sur les maladies de l'Etat. Paris 1652. in 4°.

L'Accouchée Espagnole, avec le caquet des Politiques, ou le frere & la suite du Politique Lutin sur les maladies de l'Etat. Paris 1652. in 4°.

Réponse pour son Altesse Royale, à la lettre du Cardinal Mazarin, sur son retour en France. Paris 1652. in 4°.

La descente du Politique Lutin aux Limbes sur l'enfance & les maladies de l'Etat. Paris 1652. in 4°.

Les préparatifs de la descente du Cardinal Mazarin aux Enfers, avec les Entretiens des Dieux souterrains, touchant & contre les maximes supposées veritables du Gouvernement de la France. Paris 1652. in 4°. Cet ouvrage au jugement de l'Auteur, est

un des plus considerables & des plus utiles, qu'il eut donné jusqu'alors au Public. F.E.MEZERAY.

La France en travail sans pouvoir accoucher faute de Sage Femme. Paris. 1652. *in* 4o.

Le Censeur du Temps & du Monde portant en main la clef promise du Politique Lutin. Paris 1652. *in* 4o. C'est la premiere partie des quatre dont cet ouvrage est composé.

Pasquin & Marforio sur les intrigues d'Etat. Paris 1652, *in* 4.

Seconde partie du Censeur du Temps & du Monde, portant en main la Clef du Politique Lutin, & rapportant les discours des quatre Heros dans les Champs Elisées touchant les trois Cardinaux accusez, l'éducation des Princes, la Confederation du Prince de Condé avec les Espagnols, & l'Ordonnance de Charles le Sage sur la majorité des Rois. Paris 1652. *in* 4o.

Réponse sur la These couchée en la seconde partie du Censeur du Temps & du Monde, à sçavoir que les Regences des Royaumes ne doivent jamais être déferées aux Reines Meres, ni aux Princes du Sang, & l'examen de la

P. E. MEZERAY. *piece intitulée : le Censeur censuré. Paris 1652. in 4o.*

Réponse pour Messieurs les Princes, au libelle seditieux intitulé : l'Esprit de paix semé dans les rues de Paris la nuit du 25 Juin 1652. Piece Academique. Paris 1652. in 4o.

La troisiéme partie du Censeur du Temps & du Monde, portant en main la clef, & donnant l'ouverture de toute les fictions, équivoques, laconismes, ordonnances & visions contenues dans le Politique Lutin sur le Gouvernement des Etats & affaires presentes. Paris 1652. in 4°.

La quatriéme & derniere partie du Censeur du Temps & du Monde, portant en main la clef & découvrant toutes les fictions, équivoques, laconismes & Batêmes contenues ès quatre pieces intitulées : l'Accouchée Espagnole, la descente aux Limbes, les préparatifs, &c. & la France en travail, &c. Paris 1652. in 4o.

Les Sentimens de la France, & des plus déliez Politiques, sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, & la conduite de M. le Prince. Paris 1652: in 4o.

L'Ombre de Mancini, sa condam-

nation, & sa déposition contre le Cardinal Mazarin. La marche de ce dernier, sa contenance, ses desseins, & ses passions differentes. Paris 1652. *in* 4o. C'est la suite de la piece précedente. F.E. MEZERAY.

Songes & Réponses d'Hydromante sur les dangers inévitables & les miseres toutes certaines de l'Etat, depuis la personne du Monarque jusqu'à celle de l'Artisan, en cas que la paix civile soit plus long-temps differée, que le Cardinal Mazarin retourne en France, & qu'on abuse plus long-temps de la parole & de la puissance Royale. Paris 1652. *in* 4o. C'est la troisiéme partie des *sentimens de la France.*

Les Cordeliers d'Etat, ou la ruine des Mazarins, Anti-Mazarins & Amphibies occasionnée par les rages de nos guerres intestines. Paris 1652. *in* 4o. C'est la quatriéme partie des *sentimens de la France.*

Le Maréchal des Logis logeant le Roy & toute sa Cour par les rues & principaux quartiers de Paris en consequence de la prétendue amnistie. Paris 1652. *in* 4o.

F. E. MEZERAY. *Les très-humbles Remontrances des trois Etats, presentées à sa Majesté pour la convocation des Etats Generaux. Paris* 1652. *in* 4o. C'est la piece d'adieu du prétendu *Sandricourt*.

Ce que l'on peut dire de toutes ces pieces en general, c'est qu'on y voit un composé bizarre d'enjouement, d'un burlesque bas & rampant, de quolibets & de proverbes des Halles, souvent aussi de l'esprit & du savoir, mais tout cela mêlé de libertinage. C'étoit là le style qu'il falloit pour plaire à la populace, & lui faire mieux rechercher ces libelles.

L'Auteur de la vie de *Mezeray* n'a pas voulu nous donner le titre des pieces satyriques qu'il a faites soit dans la Minorité de Louis XIV. soit contre le Cardinal de *Richelieu*, sous prétexte qu'on doit les oublier par respect pour les personnes qu'elles attaquent; mais je doute que tout le monde approuve ce scrupule, & cette raison.

2. *L'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à present, avec les Portraits & les Medailles. Paris. Guillemot* 1643. 1651. *in fol.* 3. vol. It.

Nouvelle édition revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur. Paris. Thierry 1685. in fol. 3. vol. *Mezeray* publia le premier volume de cette histoire en 1643. Il s'y piqua moins de donner quelque chose d'exact, que de s'accommoder au goût du public. Persuadé que la plûpart des hommes sont des Juges peu équitables de la bonté d'un ouvrage, & qu'ils ne sentent que rarement la difference qu'il y a d'une Histoire exacte à celle qui ne l'est pas; il s'avisa de donner à la sienne quelque chose de propre à éblouir les ignorans, & d'agréable à ceux qu'une application trop serieuse à la lecture d'un long ouvrage fatigueroit infailliblement, s'ils ne trouvoient de quoi se délasser en chemin. Il l'enrichit des Portraits de nos Rois, des Reines & des Dauphins depuis l'acquisition du Dauphiné, & de quantité de Médailles vraies ou fausses frappées en l'honneur de nos Souverains; ce qui plût extrêmement au public. Il tira tous ces secours de deux ouvrages de *Jacques de Bie* fameux Graveur; l'un intitulé: *La France Me-* F.E. MEZERAY.

F.E. MEZERAY. *tallique. Paris 1636. in fol.* & l'autre: *Les vrais Portraits des Rois de France tirez de leurs monumens. Paris. 1636. in fol.* réimprimé la même année augmenté de nouveaux Portraits, & enrichi des vies des Rois par *Hilarion de Coste* Minime. Le service que ce fameux Graveur avoit rendu à *Mezeray* sans le connoître, meritoit bien que celui-ci en fit quelque mention dans la Preface de son Histoire; mais il n'en dit pas la moindre chose, & parle seulement du P. *Hilarion*. *Jean Baudouin* de l'Academie Françoise, & intime ami de *Mezeray* fournit à son livre une autre sorte d'ornement. Il composa des vers en forme de Quatrains, qui servant d'argument à chaque vie découvrent en peu de mots les bonnes ou mauvaises qualitez de chaque Prince. Les continuateurs de *Morery* ont prétendu qu'il étoit aussi l'Auteur du premier volume de l'Histoire de *Mezeray*, mais c'est une chose entierement destituée de raison.

Ce premier volume fut reçû avec un applaudissement extraordinaire. Il sembloit qu'il n'y eut plus alors

d'Historien que lui, tant on oublia ceux qui l'avoient précedé. Il n'eut contre lui qu'un petit nombre de Savans, que le commun du monde compte ordinairement pour rien, qui ne pouvoient voir sans chagrin un jeune Auteur s'élever sur les ruines des grands hommes dont il n'avoit que suivi les traces, ou puisé dans leur propre fond. Connoissant la portée de ses forces, ils ne souffroient qu'impatiemment qu'il dit de lui-même qu'il n'avance rien sans avoir pour garents les plus doctes écrivains, les originaux & les anciens titres, & qu'il traitât ceux qui l'avoient precedé de compilateurs ou de plagiaires, sans leur donner qu'à regret la moindre louange. F. E. MEZERAY.

Le premier tome s'étend depuis *Pharamond* jusqu'au Regne de *Charles* VI. Le second qui a paru en 1646. contient ce qui s'est passé depuis *Charles* VI. jusqu'au Regne de *Charles* IX. & le troisiéme qu'il donna en 1651. comprend l'Histoire depuis le Regne d'*Henri* III. jusqu'à la paix de *Vervins* en 1598.

La seconde édition est augmen-

F.E. MEZERAY. tée de l'*Histoire de France avant Clovis, ou l'origine des François & leur établissement dans les Gaules*, qui avoit déja paru à la tête de son abregé de l'édition d'*Amsterdam* 1682. mais qui est ici retouchée en plusieurs endroits, & *de l'état & conduite des Eglises dans les Gaules, jusqu'au Regne de Clovis*. L'Histoire de la premiere race y est fort augmentée; la chronologie y est presque toute changée, mais elle l'est un peu moins dans la seconde race. Ainsi cette seconde édition est plus ample & plus exacte; mais comme *Mezeray* y a retranché plusieurs choses qui avoient été trouvées trop hardies, la premiere est plus recherchée.

3. *Abregé chronologique ou extrait de l'Histoire de France depuis Pharamond, jusqu'à la paix de Vervins, avec les Portraits des Rois. Paris. Billaine* 1668. *in* 4o. 3. *vol.* It. *Paris* 1673. *Billaine in* 12. 6. *tom.* It. *Amsterdam* 1674. 6. *tom.* Cet abregé finit dans ces éditions en 1598. il va dans les suivantes jusqu'en 1610. It. *continué jusqu'à la mort d'Henri IV. Paris. Billaine* 1676. & 1678. 8. *vol.*

in 12. It. *Amsterdam* 1682. *in* 12. 7. *vol.* It. *Paris Thierry.* 1690. *in* 4o. 3. *vol.* It. *Paris. Thierry* 1698. *in* 12. 8. *vol.* It. *precedé de l'Histoire des François avant Clovis. Amsterdam* 1692. *in* 12. 7. *vol.* It. *augmenté de la vie des Reines. Amsterdam* 1701. 6. *vol. in* 12. It. *sur l'édition de Hollande* (*Rouen*) 1713. 6. *vol. in* 12. It. 3e *édition in* 4o. *Paris, Osmont* 1717. 3. *vol.* It. *Paris* 1717. 10. *vol. in* 12. *Mezeray* avoit d'abord dessein de retoucher son grand ouvrage, mais des amis sinceres lui ayant fait entendre qu'on aimeroit mieux un abregé correct, il suivit en cela leurs conseils, & travailla plus de dix années entieres à le composer. Ce qui ne doit pas surprendre puisque ce nouvel ouvrage est une espece d'Histoire Universelle, qui joint aux principaux évenemens de la nôtre ceux des Royaumes étrangers. Ce qu'il y a mêlé de l'Histoire Ecclesiastique est sur tout la partie la plus exacte de son Abregé; car quoiqu'il n'eût qu'une très legere teinture de l'Antiquité Ecclesiastique, il emprunta les lumieres de Messieurs de *Launoy* & F. E. MEZERAY.

F.E. MEZERAY. *Dirois*, qui lui dresserent eux mêmes tous les memoires qu'il employa si heureusement par rapport aux affaires de l'Eglise.

La premiere édition de cet abregé reçût encore plus d'éloges que n'avoit fait le grand ouvrage, & fut recherchée avec une égale avidité par les François & par les étrangers. Ce n'est pas que les Savans n'y remarquassent encore des défauts, & certaines negligences qu'on ne peut imputer qu'à la seule paresse de *Mezeray*, ou à son antipathie contre certains Auteurs. Il disoit sur cela à ses amis qui lui en faisoient des reproches, qu'il n'y avoit que peu de personnes qui s'apperçussent de ses fautes, & que la gloire qui lui pouvoit revenir d'une plus grande exactitude ne valoit pas la peine qu'elle demandoit. On sera sur tout surpris d'un fait que rapporte M. *Larroque*, c'est que *Mezeray* se vanta un jour chez M. d'*Herouval* en presence de M. *du Cange*, qu'il avoit composé son Histoire de France sans avoir lû aucun de nos anciens Historiens recueillis par *du Chene*. Com-

me cette premiere édition déplût à M. *Colbert*, il adoucit dans la seconde publiée en 1672. les expressions qui avoient paru trop dures, & y fit quelques changemens ; ce qui la fit entierement tomber, & la premiere a toûjours été estimée préferablement à toutes les autres. F.E. MEZERAY.

4. *Histoire Generale des Turcs contenant l'Histoire de Chalcondyle traduite par Blaise de Vigenere, avec les illustrations du même Auteur, continuée jusqu'en 1612. par Thomas Artus, & par le Sieur de Mezeray jusqu'en* 1649. *& la traduction des Annales des Turcs de Leunclavius par le même. Paris* 1650. *in fol.* It. *continuée jusqu'en* 1661. *Paris* 1662. *in fol.* 2. *vol. Mezeray* n'a point réussi dans cet ouvrage ; s'il s'est acquitté passablement de sa revision, il faut avouer qu'il n'y a rien de plus mince, ni de plus froid que la continuation qu'il y a faite ; il y regne un air de Gazette qui n'est supportable qu'à des lecteurs sans goût.

V. Sa vie par M. *Larroque* & le P. *le Long*, *Bibl. Hist. de la France*.

JEAN PIERRE MAFFE'E.

JEAN PIERRE MAFFE'E.

JEAN *Pierre Maffée* nâquit à *Bergame* vers l'an 1536. Il fut instruit dans les Langues Latine & Greque par *Basile* & *Chrisostome Zanchi* Chanoines Reguliers de cette Ville, sous lesquels il fit de grands progrez. Ses études finies il alla à *Rome*, où il eut occasion de faire connoître son habileté & ses talens. Plusieurs Princes voulurent l'attirer dans leurs Etats, mais il préfera la Republique de *Genes* qui lui donna une Chaire de Rhetorique avec de gros appointemens. Il s'acquitta si bien de son emploi qu'il acquit l'estime & l'affection de tout le monde, & que la Republique se proposa d'en faire son Secretaire.

Les dispositions favorables où l'on étoit à son égard lui ouvroient une voie pour parvenir à de plus grands honneurs; mais la grace lui inspira des pensées plus solides; touché tout d'un coup de la vanité des choses de la terre, il abandonna tout, & alla

à *Rome* où il entra chez les Jesuites. C'étoit en 1566. & il avoit alors environ trente ans. JEAN. P. MAFFE'E.

Une des premieres choses qu'il fit dès qu'il eût été reçû dans la Compagnie, fût d'écrire la Vie de S. *Ignace* son Fondateur. Il forma ensuite le dessein de donner au public une Histoire des Indes ; & pour cela il alla à *Lisbonne*, afin d'y trouver les materiaux qui lui étoient necessaires pour l'executer.

Ayant été admis en Espagne à l'Audience de *Philippe* II. ce Prince approuva fort son dessein, & l'encouragea à le continuer ; pour l'y animer même davantage, il fit ressentir des effets de sa liberalité à son frere qu'il nomma Secretaire du Senat de *Milan*.

Maffée de retour en Italie publia la Vie de S. *Ignace* & son Histoire des Indes, & l'on en fut si content que le Pape *Gregoire* XIII. lui ordonna d'écrire l'Histoire de son Pontificat. Il le fit aussi-tôt en Italien, mais cet ouvrage de même que quelques autres n'a point été imprimé.

Le Pape *Clement* VIII. le fit venir

JEAN P. MAFFE'E. au Vatican pour lui faire achever son Histoire de *Gregoire* XIII. & la continuer jusqu'à lui. *Maffée* en fit trois livres, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. Car il mourut à *Tivoli* le 20. Octobre 1603. âgé de 67. ans. *Vittorio Rossi* & *Lorenzo Crasso* lui donnent 74. ans, lorsqu'il mourut, mais cela ne s'accorde pas avec les dates d'*Alegambe*, qui le fait entrer chez les Jesuites à l'âge de 30. ans en 1666.

Il n'avoit rien à l'exterieur qui pût faire juger de son merite; sa conversation même n'avoit rien d'agréable ni de prévenant; sa colere s'enflammoit aisément, la moindre chose le mettoit hors de lui-même, & l'emportoit à des excès, dont il avoit toûjours soin de demander ensuite pardon à ceux qu'il avoit offensez dans cet état. Il étoit d'un temperament délicat, & avoit une grande attention pour tout ce qui pouvoit interesser sa santé. Les mets ordinaires de la Communauté ne lui suffisoient pas, il lui falloit quelque chose de meilleur & de plus délicat; l'idée qu'il avoit qu'une nour-

stiture grossiere n'est point propre pour faire naître des pensées fines & spirituelles lui faisoit exiger cette déference pour sa qualité d'Auteur. C'étoit aussi dans la vûe de sa santé qu'il aimoit à voyager, & à changer souvent de demeure. JEAN P. MAFFE'E.

Il étoit d'une lenteur extraordinaire à composer; rien ne pouvoit le satisfaire, & il passoit des heures entieres à limer une phrase; ainsi tout son travail de chaque jour se bornoit à douze ou quinze lignes; quand on lui paroissoit surpris de cette lenteur, il disoit que ceux qui liroient ses ouvrages s'arrêteroient à ce qu'il y auroit de beau, sans s'informer du temps qu'il avoit employé à les faire. Aussi fut-il douze ans à composer son Histoire des Indes, suivant le rapport de *Scioppius*, qui ajoûte qu'il étoit si jaloux de la belle Latinité, que de peur de gâter son style, il ne disoit son Breviaire qu'en Grec.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Libri tres de vita & moribus S. Ignatii Loyolæ. Venetiis* 1585. *in* 8o. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois.

JEAN P. MAFFE'E. 2. *Historiarum Indicarum libri XVI. Florentiæ* 1588. & *Coloniæ* 1589. *in fol. Coloniæ* 1590. *in* 8o. imprimé encore plusieurs autrefois depuis. It. *trad. en François par Fr. Arnault de la Boirie. Lyon* 1604. *in* 8o. It. *par M. de Pure. Paris* 1665. *in* 4o. Le Cardinal *Bentivoglio* dit que l'Auteur parle bien Latin, mais qu'il parle mal des affaires de la guerre & du cabinet, & que ses harangues n'ont rien que de foible & de languissant. Il y a au reste dans cette Histoire bien du merveilleux, qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de veritable, selon l'Auteur du Journal des Savans.

3. *Selectarum ex India Epistolarum libri IV. Maffeio Interprete* joint à l'ouvrage précedent.

V. *Nic, Eryt. Pinac. II. Lorenzo Crasso Elogii d'Huom. Lett. Alegambe de script. S. J.*

RICHARD CUMBERLAND.

RICH. CUMBERLAND. RICHARD *Cumberland* nâquit à *Londres* en 1632. d'un bon Bourgeois de cette Ville. Après avoir fait

fait ses premieres études dans l'école de S. Paul à *Londres*, il entra dans le College de la Madelaine à *Cambrige*. Son merite l'y fit estimer de tout le monde, & lui procura des connoissances qui lui furent utiles dans la suite. Naturellement timide, se souciant peu de paroître, & aimant passionnément l'étude & les livres, il auroit passé volontiers toute sa vie dans quelque petite Cure de Campagne, si les amis qu'il s'étoit acquis dans l'Université ne s'étoient fait un honneur de son élevation. R. CUMBERLAND

Le Chevalier *Jean Norwich* lui donna la Cure de *Brampton*, qu'il souhaittoit remplir d'un bon sujet, parce qu'il y faisoit actuellement sa residence. *Cumberland* s'acquitta fort exactement des devoirs de son ministere, & continua de s'appliquer à l'étude, n'ayant d'autre divertissement que celui d'aller souvent à *Cambrige* pour y entretenir les liaisons qu'il avoit formées avec quelques Savans.

Le Chevalier *Bridgman* Garde des Sceaux sous *Charles* II. le retira de

R. CUMBERLAND

ce poste pour en faire son Chapelain; & le nomma ensuite à la Cure de *Stamford* gros Bourg de la Province de *Lincoln*, sur frontieres du Comté de *Northampton*. Ce benefice étoit beaucoup meilleur que le premier, mais les charges en étoient plus grandes, puisqu'il étoit obligé de prêcher trois fois la semaine. Ce travail ne l'empêcha pas de s'appliquer, comme il avoit fait jusques-là, aux sciences humaines, & de continuer avec ardeur ses études de Philosophie, de Mathematique & de Philologie.

L'objet le plus ordinaire de ses prédications étoit de combattre les sentimens de l'Eglise Romaine, non pas tels qu'ils sont veritablement, mais tels qu'il se les figuroit. Il s'en étoit fait des idées si étranges, que quoi qu'il fût d'un sang froid & d'une tranquillité extraordinaire en toute autre chose, il devenoit tout d'un coup un autre homme, & ne se possedoit plus, lorsqu'il en parloit. Il ne faut pas s'étonner, si étant dans ces dispositions, il fut allarmé de l'avenement du Roy *Jacques* II., à la Couronne. Il se figura alors

tant de sujets de crainte qu'il en R. CUM-
tomba malade d'une fievre qui le BERLAND.
mit à l'extrêmité, & dont il eut bien de la peine à revenir.

La Revolution qui mit *Guillaume* III. sur le trône dissipa ses craintes & lui rendit sa tranquillité. Son zele pour l'Eglise Protestante fut recompensé peu de temps après ; car ce Prince le nomma à l'Evêché de *Peterborough*, à son insçu, & sans qu'il eût fait aucune démarche pour cela. La maniere même dont il apprit sa nomination est singuliere. Etant allé suivant sa coutume au caffé de sa Paroisse lire les nouvelles, il trouva dans la Gazette de ce jour que le Docteur *Cumberland* avoit été nommé à l'Evêché de *Peterborough*.

Ce Savant homme ne changea point de manieres en changeant de caractere ; ce fut toûjours la même douceur, la même modestie, la même application aux fonctions de sa charge, la même ardeur pour l'étude. Son grand âge ne l'engagea jamais à prendre le repos qui lui étoit necessaire, & quand on lui representoit que ses études nuiroient

R. CUMBERLAND

à sa santé, il disoit qu'*il valoit mieux qu'un homme s'usât que de se rouiller*.

Il a joui d'une santé parfaite dans sa vieillesse, & n'a jamais perdu la memoire de ce qu'il avoit appris, ni le desir d'apprendre des choses nouvelles. A l'âge de 83. ans il voulut apprendre la Langue Coptique, afin de pouvoir entendre le nouveau Testament que le Docteur *Wilkins* avoit publié en cette Langue, & dont il lui avoit fait present, & il en vint à bout.

Une attaque de paralysie l'a emporté en un jour ou deux en 1719. dans sa 87. année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Legibus naturæ disquisitio Philosophica, in quâ etiam elementa Philosophiæ Hobbianæ refutantur. Londini* 1672. *in* 4o. *Cumberland* se propose dans cet ouvrage de combattre *Hobbes*, en faisant voir que l'état naturel des hommes n'est pas un état de guerre; qu'au contraire la nature les porte à s'aimer & à se faire du bien. Il le composa pendant qu'il étoit Chapelain du Chevalier *Bridgman*, auquel l'Epitre dédicatoire est

adressée. La piece est excellente en son genre, mais il s'y est glissé tant de fautes d'impression, le style d'ailleurs en est si contraint, & les raisonnemens y sont énoncez d'une maniere si abstraite, que la lecture n'en est pas agréable, & qu'il faut une trop grande contention d'esprit pour en penetrer le sens. *Cumberland* a été souvent sollicité de revoir ce livre & d'en donner une seconde édition plus intelligible, mais il n'a jamais pû s'y resoudre. R. CUMBERLAND.

2. *Essay touchant les Mesures, les Poids & la Monnoye des Hebreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes Mesures comparées avec celles d'Angleterre.* (En Anglois) *Londres* 1686. *in* 8o. *pp.* 140. Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage dont on peut voir un long extrait dans le 5e tome de la *Bibliotheque universelle.* Le Docteur *Bernard* y reprit quelque chose dans un livre qu'il composa depuis sur le même sujet, sans nommer l'Auteur qu'il critiquoit. *Cumberland* s'y reconnut cependant, & entreprit de justifier ses calculs. Il ramassa pour

R. CUMBERLAND. cela beaucoup de materiaux, mais que de secondes reflexions rendirent inutiles. Il haïssoit les disputes, & après y avoir bien pensé, il crût qu'il valoit mieux laisser au public la décision de ce differend, que de multiplier les écritures, & supprima ce qu'il avoit écrit sur ce sujet.

3. *Histoire Phenicienne de Sanchoniaton, traduite du premier livre de la préparation Evangelique d'Eusebe, avec une continuation de cette Histoire tirée de la Table d'Eratosthene le Cyreneen, accompagnée de plusieurs remarques historiques & chronologiques, par lesquelles il paroît que ces deux Auteurs nous donnent une suite de la chronologie Phenicienne & Egyptienne, depuis le premier homme jusqu'à la premiere Olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture. Avec une Préface de M. Payne, qui contient la vie de l'Auteur.* (en Anglois.) *Londres* 1720. *in* 8o. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses. Mais l'ordre y manque.

4. *Les origines les plus anciennes des Nations, ou Essais contenus en diverses traitez pour découvrir les tems*

du premier établissement des peuples. R. CUMBERLAND
Ouvrage publié par S. Payne sur le manuscrit de l'Auteur. (En Anglois.) *Londres* 1724. *in* 8o.

V. sa vie par *S. Payne* son Chapelain à la tête de *l'Histoire Phenicienne.*

PHILIPPE DE LA HIRE.

PHILIPPE DE LA HIRE.

PHILIPPE *de la Hire* nâquit à *Paris* le 18. Mars 1640. Son pere qui étoit Peintre ordinaire du Roy & Professeur dans l'Academie de Peinture & de Sculpture le destinant à la même profession lui apprit le dessein & les parties des Mathematiques qui y ont rapport.

A l'âge de 17. ans il perdit son pere, & tomba dans des palpitations de cœur très-violentes. Il crut que le voyage d'Italie, qui lui étoit presque necessaire pour son Art, pourroit aussi être utile à sa santé, & il l'entreprit en 1660.

Il ne se trompa pas dans ses esperances; car il se trouva bien-tôt en état d'étudier ces précieux restes

P. DE LA HIRE.

de l'Antiquité qui abondent en Italie. Il s'y adonna même avec ardeur à la Geometrie, qui commença à prévaloir dans son esprit sur la Peinture.

La vie retirée que l'on mene en Italie étoit fort du goût de M. *de la Hire*, & il auroit volontiers prolongé son séjour en ce pays, mais il ne pût résister aux instances de sa mere qui le rappelloit, & il revint au bout de quatre ans en France.

De retour à *Paris* il continua ses études Geometriques qui devinrent de plus en plus serieuses & suivies. Quelques ouvrages qu'il donna en ce genre lui firent bien tôt une si grande reputation, qu'il fut reçû à l'Academie des Sciences en 1678.

M. *Colbert* ayant conçû le dessein d'une Carte generale du Royaume plus exacte que toutes les précedentes, M. *de la Hire* fut nommé avec M. *Picard* pour faire les observations necessaires pour cela; il alla en Bretagne en 1679. l'année suivante en Guyenne, en 1681. à *Calais* & à *Dunkerque*, & en 1682. en Provence.

Dans

Dans tous ces voyages il ne se bornoit pas aux observations, qui étoient son principal objet, il en faisoit encore sur la variation de l'aiguille aimantée, sur les refractions, sur les hauteurs des Montagnes par le Barometre. P. DE LA HIRE.

En 1683. M. *de la Hire* fut employé à continuer la fameuse ligne Meridienne que M. *Picard* avoit commencée en 1669. M. *de la Hire* la continua du côté du Nord de *Paris*, tandis que M. *Cassini* la poussoit du côté du Sud; mais ni l'un ni l'autre ne finirent alors cet ouvrage. M. *Colbert* étant mort en 1683. cette grande entreprise fut interrompue, & M. *de Louvois* appliqua M. *de la Hire*, de même que les autres Geometres de l'Academie, aux Nivellemens necessaires pour les Aqueducs & les conduites d'eau que le Roy Louis XIV. vouloit faire.

La Geometrie n'occupoit pas entierement M. *de la Hire*, les autres parties des Mathematiques & la Physique partageoient aussi son attention. La peinture faisoit son délassement, & il réussissoit principale-

P. DE LA H.RE. ment dans les paysages, peut être parce que ce genre de peinture a plus de rapport à la perspective, & à la disposition simple & naturelle des objets.

Le grand nombre d'ouvrages qu'il a donnez au public, & les occupations des charges de Professeur du College Royal & de l'Academie d'Architecture, que son merite lui avoit procurées doivent donner l'idée non-seulement d'une grande assiduité au travail, mais encore d'une santé forte & vigoureuse. Telle étoit aussi la sienne, depuis qu'il avoit été gueri des infirmitez de sa jeunesse par une fievre quarte, qui l'avoit attaqué en Italie; remede singulier, qui lui avoit donné beaucoup de confiance pour la nature & diminué d'autant son estime pour la Medecine. Toutes ses journées étoient occupées par l'étude, & ses nuits très-souvent interrompues par ses observations Astronomiques; son seul divertissement étoit de changer de travail; cependant il n'a point éprouvé les infirmitez de la vieillesse, & est mort après un mois ou deux de maladie

le 21. Avril 1718. âgé de plus de 78. ans. P. DE LA HIRE.

Il a été marié deux fois, & a eu huit enfans de ces deux mariages. Il avoit la politesse exterieure, la circonspection & la prudente timidité de l'Italie, pour laquelle il avoit une affection singuliere, & par là il paroissoit à des yeux François trop reservé & trop retiré en lui-même. Il étoit équitable & desinteressé, non-seulement en vrai Philosophe, mais en Chrétien; sa raison accoûtumée à examiner tant d'objets differens, & à les discuter avec curiosité, s'arrêtoit tout court à la vûe de ceux de la Religion, & une pieté solide exempte d'inégalité & de singularité a regné sur tout le cours de sa vie.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. M. *Desargues* Mathematicien & M. *Bosse* fameux Graveur ayant fait la premiere partie d'un traité de la coupe des Pierres, & voulans passer à la seconde, sentirent que leur Geometrie s'embarrassoit, & s'adresserent à M. *de la Hire* qui les secourut dans leur besoin de sept propositions tirées

P. DE LA HIRE. de la Theorie des Coniques. M. *Bosse* les fit imprimer en 1672. dans une brochure *in fol.*

2. *Nouvelle Methode en Geometrie pour les sections des superficies coniques & cylindriques. Paris* 1673. *in* 4°. *fig.*

3. *De Cycloide. Paris.* 1677. *in* 12.

4. *Nouveaux Elemens des sections coniques. Les lieux Geometriques, la construction ou effection des équations. Paris* 1679. *in* 12. Les deux derniers ouvrages qui composent ce recueil sont faits pour développer les mysteres de la Geometrie de *Descartes.*

5. *La Gnomonique, ou l'art de tracer des Cadrans ou Horloges solaires sur toutes sortes de surfaces par differentes pratiques, avec des démonstrations Geometriques de toutes les operations. Paris* 1682. *in* 12. It. *Nouvelle édition fort augmentée. Paris* 1698. *in* 12. Cet ouvrage comprend plusieurs Methodes pour faire des cadrans solaires, sans avoir aucune connoissance de la déclinaison, ni de l'inclinaison du mur, ou de la surface sur laquelle on doit faire le cadran,

rii dans la plûpart sans connoître la hauteur du pole, ou la latitude du lieu. P. DE LA HIRE.

6. *Sectiones Conicæ in novem libros distributæ. Paris. 1685, in fol.* L'Auteur avoit déja fait quelques ouvrages sur les sections Coniques, mais celui-ci en contient toute la Theorie qui a paru pour la premiere fois entiere & en corps, déduite de principes nouveaux & très simples. Cet ouvrage eût une grande reputation dans toute l'Europe savante, & fit regarder M. *de la Hire* comme un Auteur original sur cette matiere.

7. *Traité du Nivellement par M. Picard de l'Academie des Sciences; avec une relation de quelques Nivellemens, & un abregé de la Mesure de la Terre. Par les soins de M. de la Hire. Paris 1684. in 12.* M. *Picard* qui avoit beaucoup travaillé à differens Nivellemens avec M. *de la Hire* étant tombé malade, lui remit tout ce qu'il avoit composé sur cette matiere, & le pria de le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos, & ce fût pour executer les inten-

P. DE LA HIRE. tions de son ami qu'il communiqua au public cet ouvrage.

8. *Traité du mouvement des Eaux par feu M. Mariotte, mis en lumiere par M. de la Hire. Paris 1686. in* 12. Cet ouvrage n'étoit au net qu'en partie lorsque M. *Mariotte* mourut, le reste y a été mis par M. *de la Hire* sur les papiers qu'on trouva de lui, & selon ses vûes.

9. *Tabularum Astronomicarum Pars prior de Motibus Solis & Lunæ, necnon de positione fixarum ex ipsis observationibus deducta cum usu Tabularum: cui adjecta est Geometrica methodus computandarum Eclipsium per Solam Triangulorum Analysim ad Meridianum Parisiensem. Paris.* 1687. *in* 4°. Cette premiere partie des Tables Astronomiques de M. *de la Hire*, dans laquelle il n'y a que ce qui est necessaire pour le calcul des Eclipses du Soleil & de la Lune avec la position des principales Etoiles fixes, qui sont visibles sur notre horison, a précedé de quinze ans l'édition de la seconde, à cause des observations & des calculs qui étoient necessaires pour l'entiere

execution de son dessein. Ces observations l'ayant mis en état de faire quelques corrections à ce qu'il avoit déja donné, & d'expliquer quelques irregularitez, qu'il avoit observées dans les mouvemens de la Lune, il a jugé à propos de faire réimprimer la premiere partie avec la seconde sous le titre de *Tabulæ Astronomicæ Ludovici Magni jussu & munificentia exaratæ. Paris.* 1702. *in* 4°. Cette seconde partie qui a paru pour la premiere fois dans cette édition traite du mouvement des autres Planetes ; au reste l'Auteur n'y appuye rien sur aucune hypothese, mais seulement sur une longue suite d'observations assiduës. On trouve à la fin des Problêmes curieux qui servent à regler les Horloges à Pendules sur le vrai mouvement du Soleil. M. *de la Hire* les avoit déja donnez au public en François l'an 1689. avec une machine très simple qui montre les Eclipses du Soleil & de Lune ; mais on n'en trouvoit point d'exemplaires, parce que les PP. Jesuites qui les avoient fait imprimer pour la commodité de

P. DE LA HIRE.

P. DE LA HIRE. leurs Missionnaires, n'en avoient fait tirer que fort peu.

10. *L'Ecole des Arpenteurs, où l'on enseigne toutes les pratiques de Geometrie qui sont necessaires à un Arpenteur. On y a ajouté un abregé du Nivellement. Paris*, 1689. *in* 8o. It. *fort augmentée. Paris*, 1692. *in* 12.

11. En 1694. il parut de lui quatre Traitez à la fin du second volume des Memoires de l'Academie des Sciences de 1692. & 1693. Le premier est sur les Epicycloides, Courbes comprises sous la même formation generale que la Cycloide, mais plus composées, & qui lui succederent, quand elle eût été presque épuisée par les Geometres. Le deuxieme, est une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troisieme roule sur les *differences des sons de la corde de la trompette Marine*; & le quatriéme, sur les differens accidens de la vûë Ce dernier est le plus curieux & le plus interessant. C'est une Optique entiere, non pas une Optique Geometrique, mais une Optique Physique. M. *de la Hire* avoit déja fait in-

ſerer dans les Journaux des Savans du 30 Juillet & du 26 Aouſt 1685. une diſſertation ſur l'œil, où il prétend faire voir que l'œil ne change point de conformation pour voir des objets fort proches & fort éloignez. P. DE LA HIRE.

12. *Traité de Mécanique, où l'on explique tout ce qui eſt neceſſaire dans la pratique des Arts, & les proprietez des corps peſants, leſquelles ont un plus grand uſage dans la Phyſique. Paris.* 1695. *in* 12. M. *de la Hire* épuiſe la matiere dans cet ouvrage.

13. Il fit en 1702. graver deux Planiſpheres Celeſtes de ſeize pouces de diametre ſur les deſſeins qu'il en avoit faits. Les poſitions principales ont été déterminées par ſes propres obſervations. C'eſt le ſieur *de Fer* qui a mis au jour ces nouveaux Planiſpheres.

14. *Deſcription & explication des Globes qui ſont placez dans les Pavillons du Château de Marly. Paris* 1704. *in* 12.

15. *Veterum Mathematicorum Opera Græce & Latine plæraque nunc primum edita. Pariſ.* 1693. *fol.* Cette

P. DE LA HIRE. édition avoit été commencée par M. *Thevenot*, mais comme il mourut lorsqu'il y travailloit, M. *de la Hire* fut chargé du soin de l'achever. Ce qui fait voir que son application aux Mathematiques ne l'avoit pas empêché d'acquerir une connoissance assez étenduë dans la Langue Greque, qui est celle de ces anciens Mathematiciens.

Ajoutez à cela differens morceaux qu'il a répandus, ou dans les Journaux, ou dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

Voyez son éloge par M. *de Fontenelle*, Hist. de l'Acad. 1718.

LAURENT BELLINI.

L. BELLINI. LAURENT *Bellini* nâquit à *Florence* l'an 1643. d'une honnête famille. Ayant fini de bonne heure ses études d'humanitez, il alla à *Pise*, où aidé des liberalitez du Grand Duc *Ferdinand II.* qui se faisoient sentir à tous ceux qui paroissoient avoir du goût & de la disposition pour les sciences, il étudia sous deux des plus sçavans hommes de ce

temps, *Oliva* & *Borelli*. Il apprit sous le premier la Physique, & la Méchanique sous le second. L. BELLINI.

Les progrès qu'il fit dans ces deux sciences furent si grands & si prompts, que de bon disciple il devint en peu de temps excellent maître. Il n'avoit gueres que vingt ans, qu'il fut jugé capable de professer, & qu'on lui donna une chaire de Philosophie à *Pise*. Il ne demeura pas long-temps dans ce poste; il avoit acquis de si grandes connoissances dans l'Anatomie, que le Grand Duc lui procura la Chaire d'Anatomie. Ce Prince se faisoit un plaisir d'assister à ses leçons, & fut si content de son habileté qu'il érigea pour lui en ordinaire cette chaire qui n'étoit alors qu'extraordinaire.

Bellini aprés avoir rempli ce poste pendant près de trente ans fut appellé à *Florence* à l'âge de 50. ans; il y exerça la Medecine avec beaucoup de succès, & parvint à être premier Medecin du Grand Duc *Cosme III*. M. *Lancisi* Medecin du Pape *Clement XI*. qui l'estimoit beaucoup le fit nommer premier Consul-

L. BELLINI. teur des Consultations pour la santé de ce Pontife.

Il est mort le 8. Janvier 1703. âgé de 60. ans. Il a eu cette gloire que ses ouvrages ont été lûs & expliqués publiquement dès son vivant dans l'Université d'Ecosse par M. *Pitcarn*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Exercitatio Anatomica de structura & usu rerum. Florentiæ* 1662. *in* 4o. It. *Argentorati* 1664. *in* 8o. It. *Amstelodami* 1665. *in* 12. On a ajouté à la fin de cette édition quelques observations de differens Auteurs sur des Reins monstrueux. It. *Patavii* 1666. *in* 8°. It. *dans la Bibliotheque Anatomique de Manget. Geneve* 1685. *fol.* It. *Lugduni Batavorum* 1711. *in* 4°. avec l'ouvrage suivant. Cet ouvrage que *Bellini* publia à l'âge de 19. ans lui fit beaucoup d'honneur tant par rapport à la beauté de ses découvertes, que par rapport à l'élegance de son stile.

2. *Gustus Organum novissime deprehensum; præmissis ad faciliorem intelligentiam quibusdam de saporibus. Bononiæ* 1665. *in* 12. It. *dans la Bi-*

bliotheque Anatomique de Manget. L. BELLINI.
Bellini prétend dans cet ouvrage que l'organe du goût n'est ni la chair, ni les membranes, ni les nerfs qui sont dans la langue, ni les glandes appellées Amygdales, comme l'a crû *Warton*, mais que ce sont de petites éminences qui se trouvent sur la langue de tous les animaux.

3. *Gratiarum actio ad ser. Hetruriæ Principem. Quædam Anatomica in Epistola ad ser. Ferdinandum II. & Propositio Mechanica. Pisis* 1670. *in* 12.

4. *De Urinis & Pulsibus, de missione sanguinis, de febribus, de morbis capitis & pectoris. Bononiæ* 1683. *in* 4°. It. *Francof. & Lipsiæ* 1685. *in* 4°. *Jean Bohnius* a eu soin de cette seconde édition, & y a ajouté une Preface & une Table.

5. *Opuscula aliquot de Urinis, de motu cordis, de motu bilis, de missione sanguinis, &c. Pistorii* 1695. *in* 12.

6. *Consideratio nova de natura & modo respirationis.* C'est une observation inserée dans le deuxiéme volume des *Ephemerides des Curieux de*

L. BEL-LINI. *la Nature*, an. 1671. *Obs.* 77.

V. son éloge par *Marc Antoine Mozzi* de *Florence*, dans les *Vite degli Arcadi*, *to.* 2. & *Negri Scritt. Fiorentini.*

JEAN HUDSON.

J. HUD-SON. JEAN *Hudson* nâquit à *Wedehop*, prés de *Cockermouth*, Ville de la Province de *Cumberlan* en Angleterre, peu de temps aprés le rétablissement de *Charles II.* qui se fit en 1660. Aprés avoir appris la Grammaire sous *Jerôme Hechstetter*, il alla en 1676. à *Oxford*, où il étudia la Philosophie dans le College de la Reine sous *Thomas Crosthwait*, celebre en ce temps-là par son savoir & sa civilité envers les Etrangers.

L'application qu'il donna à la Philosophie ne l'empêcha pas de s'attacher aussi aux Belles Lettres, qu'il cultiva toute sa vie avec beaucoup de soin.

Il fut reçû Maître és Arts en 1684. & fut peu de temps aprés agregé au College de l'Université, où il enseigna pendant plusieurs années la

Philosophie & les Humanitez. J. HUDSON.

Il succeda en 1701. à M. *Hyde* dans la Charge de Bibliothecaire de la Bibliotheque Bodleienne, & il a conservé ce poste jusqu'à la mort. Il fut fait de plus en 1712. Principal du College de la Sainte Vierge par le Chancelier de l'Université, à la sollicitation de *Jean Radcliff* fameux Medecin.

Son application à l'étude a abregé ses jours. Après avoir langui long-temps, il fut enfin attaqué d'une hydropisie, dont il est mort le 27. Novembre 1719. âgé d'environ 57. ans.

Il avoit épousé une fille du Chevalier *Harrison*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *M. Velleii Paterculi quæ supersunt. Oxoniæ* 1693. *in* 8°. 2a *edit.* 1711. *Oxoniæ in* 8°. M. *Hudson* n'a point mis son nom à ces deux éditions. On trouve à la tête de la premiere les Annales Velleiennes que M. *Dodwel* lui avoit communiquées; mais l'Editeur a jugé à propos de les retrancher de la seconde, parce qu'elles avoient été imprimées sepa-

L. BELLINI. rement en 1698. Il a mis à la place deux Tables chronologiques; l'une de *Dodwel*; & l'autre de *Cellarius*. Les notes qui étoient dans la premiere édition ont été augmentées dans la seconde.

2. *Thucydidis de Bello Peloponnesiaco Libri* VIII. *Oxoniæ* 1696. *fol.* Cette édition est fort belle & fort bien disposée. On y voit le Grec en longues lignes & en beaux caracteres au haut de la page, & la version Latine d'*Emilius Portus* en deux colonnes audessous, avec quelques notes fort courtes. Une chose qui rend cette édition encore plus recommandable, ce sont les années de la Guerre du Peloponnese, & celles des Olympiades, & de la fondation de Rome, que l'on voit au haut de chaque page. C'est *Dodwel* qui en est l'Auteur, & qui a publié dans la suite en 1702. à *Oxford* les raisons de cette chronologie dans ses Annales de *Thucydide*.

3. *Dionysii Halicarnassei Opera omnia Græce & Latine, cum annotationibus. Oxoniæ* 1704. *fol.* 2. *tom.* On trouve dans cette édition comme dans

celle de l'Auteur precedent les années marquées au haut des pages, selon la Chronologie de *Dodwel* depuis le premier Consulat. J. HUDSON.

4. *Geographiæ Veteris Scriptores Græci Minores, Græce & Latine, cum dissertationibus & annotationibus Henrici Dodwelli : accedunt Geographica Arabica cum notis. Oxoniæ* 1698. 1712. 4. *vol. in* 8o. Cette édition est accompagnée de plusieurs cartes geographiques très exactes.

5. *Dionysii Longini de sublimitate libellus cum Præfatione de vita & scriptis Longini, notis, indicibus, variis lectionibus. Oxoniæ.* 1710. *in* 4o. It. 1718. *in* 8o. Cette édition est fort belle. Les notes en sont fort courtes, comme toutes celles de M. *Hudson.*

6. *Mœris Atticista de Vocibus Atticis & Hellenicis. Gregorius Martinus de Græcarum litterarum pronuntiatione. Oxoniæ.* 1712. *in* 8o. *p.* 104. Cet ouvrage de *Mœris* que plusieurs manuscrits nomment *Eumœrides*, quoi qu'assez connu par *Photius*, & par les citations de plusieurs savans hommes, n'avoit pas encore été imprimé. La lettre de *Gregoire Martin*

J. HUDSON. n'y a été jointe que pour rendre le volume d'une grosseur raisonnable. *Martin* y défend la prononciation moderne de la langue Greque avec savoir & avec esprit.

7. *Fabularum Æsopicarum Collectio, quotquot Græce reperiuntur: accedit interpretatio Latina. Oxoniæ* 1718. *in* 8°. M. *Hudson* a fait cette édition des fables d'Esope pour l'usage de ceux qui commencent à apprendre la langue Greque.

8. *Flavii Joseph Opera quæ reperiri potuerunt omnia. Ad Codd. MSS diligenter recensuit, nova versione donavit & notis illustravit Joannes Hudson. Oxoniæ.* 1720. *fol.* 2. *vol.* Cette édition est la plus exacte qu'on ait de cet Auteur. Comme *Hudson* mourut lorsqu'elle s'imprimoit, M. *Hall* son ami a pris soin des dernieres feuilles, & a mis à la tête la vie de ce savant.

Cet article est tiré de cette vie.

FRANÇOIS SERAPHIN REGNIER DESMARAIS.

FRançois Seraphin *Regnier Desmarais* nâquit à *Paris* le 13 Août 1632. de *Jean de Regnier sieur Desmarests*, & de *Marie Faure*, fille d'un Commissaire des Guerres. Il a changé sans y prendre garde le nom de *Desmarets* que son pere avoit, en celui de *Desmarais* qu'il a toujours pris. Il étoit le sixiéme d'onze enfans, dont sept sont morts en bas âge, deux garçons ont été Chanoines Reguliers de Saint Augustin, & une fille est morte Religieuse de Sainte Elisabeth. F. S. REGNIER DESMARAIS.

En 1640. il fut mis à Nanterre pour y faire ses études sous les Chanoines Reguliers de Saint Augustin, dont son oncle maternel le P. *Charles Faure* étoit alors General, aprés en avoir été le Reformateur. Il sortit de cette Maison en 1647. aprés y avoir fait toutes ses classes d'humanitez. De retour à Paris, il étudia en Philosophie, mais il n'y réus-

F. S. REGNIER. DESMARAIS.

fit pas si bien que dans les autres classes. Son goût pour la poësie Françoise lui causoit de trop frequentes distractions, & il traduisit deslors en vers Burlesques le combat des Rats & des Grenouilles attribué à *Homere*.

Après la guerre de *Paris* le Marquis de la *Vieuville* ayant été fait sur-Intendant des Finances, & M. le Comte de *Montresor*, qui y avoit beaucoup contribué ayant exigé de lui que M. *Desmarests* le pere, qui étoit son ancien ami seroit Secretaire de la sur-Intendance, *François Seraphin* suivit son pere au voyage que la Cour fit alors. Mais le Sur-Intendant étant venu à mourir quelque temps après, son pere l'attacha auprès du Comte de l'*Islebonne* de la Maison de Lorraine, avec lequel il fit les campagnes de 1654 & de 1655.

Son pere étant mort en 1657. il s'attacha au Duc de *Bournonville*, alors Chevalier d'Honneur de la Reine *Marie Therese*, & Gouverneur de *Paris*, & il alla avec lui en 1659. à *S. Jean de Luz*, où se fit le Traité

de Paix entre la France & l'Espagne. Aprés son retour il demeura auprés de lui jusqu'à ce qu'ayant été enveloppé (en 1661.) dans la disgrace de M. *Fouquet*, il fut obligé de se défaire de ses charges. F. S. REGNIER DESMARAIS.

Pendant tout ce temps-là, M. *Regnier* qui sentoit du goût pour les Langues, apprit l'Italien & l'Espagnol presque sans Maître & avec le seul secours des livres, & cultiva toûjours depuis ces deux Langues.

En 1662. il alla à *Rome* avec le Duc de *Crequi* en qualité de Secretaire de l'Ambassade, & eut beaucoup de part à toutes les Négociations qui se firent aprés l'affaire des Corses.

De retour en France, il continua à écrire en Italien, comme il avoit toujours fait en Italie, & s'y rendit si habile, qu'il composa une Ode, ou, comme les Italiens l'appellent, une chanson Italienne, que l'Abbé *Strozzi*, à qui il l'envoya, fit passer pour une piece nouvellement découverte de *Petrarque*. Cela lui procura une place dans l'Academie de *la Crusca*, où il fut reçû en 1667.

F. S. Regnier Desmarais.

Il n'avoit eu jusques-là aucun dessein d'entrer dans l'état Ecclesiastique ; il y fut engagé en 1668. par occasion, le Roi à qui il demandoit une pension en consideration des services qu'il avoit rendus dans l'Ambassade de *Rome*, lui ayant donné alors le Prieuré de *Grand-mont* prés *Chinon*.

En 1670. il fut reçû à l'Academie Françoise à la place de M. *Cureau de la Chambre*. En 1672. il suivit la Cour à l'expedition du Roi *Louis* XIV. en Hollande ; il suivit de même M. *de Crequi* à la campagne de 1675.

En 1678. le Roi lui donna l'Abbaye de *S. Laon de Thouars* de l'Ordre des Chanoines Reguliers de S. Augustin.

En 1680. il alla à *Munick* avec le Duc de *Crequi*, envoyé par le Roi à la Cour du Duc de Baviere pour le mariage de M. le Dauphin. En courant la poste la nuit dans les bois il se rompit une fausse côte, ce qui ne l'empêcha pas de reprendre la poste deux jours aprés être arrivé à *Munick* pour apporter au Roi le Con-

trat de mariage. La même année il fit un autre voyage à *Bayonne* & à *S. Jean de Luz* avec le Marquis *de Seignelay*.

F. S. REGNIER DESMARAIS.

Mezeray étant mort en 1684. M. *Desmarais* fut élû Secretaire de l'Academie Françoise à sa place.

En 1705. il alla à *Vitré* aux Etats de Bretagne avec les Ducs *de la Trimouille* & *d'Albert*, & y eut seance parmi les Abbez; il tomba malade en ce lieu, & revint à *Paris* en fort mauvais état; mais aprés avoir été prés de trois mois en danger, il guérit sans Medecin & sans medecine par le seul secours de la nature.

C'étoit en effet sa coutume de ne vouloir point prendre de remedes, persuadé qu'il n'y en a point qui ne prenne sur celui qui les prend; & il a éprouvé dans toutes ses maladies que la nature seule soutenuë d'un peu de patience & de courage venoit à bout de surmonter le mal; ce qu'il a eu soin de marquer dans les Memoires de sa vie, pour faire voir combien il y a de ressource dans une bonne nature, quand on ne s'effraye point mal à propos, en

F. S. REGNIER DESMARAIS.

recourant sans besoin à des remedes, qui souvent l'accablent au lieu de la soulager.

Il est mort le 6 Septembre 1713. âgé de 81 ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Une traduction Italienne du Panegyrique du Roi *Louis XIV.* prononcé par M. *Pellisson* à l'Academie Françoise en 1671. avec une Epître dédicatoire à l'Academie de *la Crusca*, jointe à l'Histoire de l'Academie Françoise de M. *Pellisson.*

2. *Pratique de la perfection chrétienne, traduite de l'Espagnol du P. Rodriguez. Paris* 1676. 3. *vol. in* 4°. *Paris* 1688. 3. *vol. in* 8°. *Paris* 1715. *in* 8°. 4. *vol.* M. *Desmarais* entreprit cette traduction à la priere des Jesuites. Il prétend que dans celle que Mrs de Port Royal donnerent dans le même tems, le texte de l'Espagnol est entierement alteré en plusieurs endroits.

3. Il a fait en qualité de Secretaire de l'Academie Françoise tous les Memoires qu'elle a publiés dans l'affaire qu'elle eut avec M. de *Furetiere* pour son Dictionnaire; & quand ce Dictionnaire fut sur le point

tre au Roi & la Preface, mais ayant été obligé dans ce temps-là d'aller en Touraine & en Poitou, quelques Academiciens qui avoient fait une autre Epître dedicatoire la firent recevoir en son absence, & M. *Charpentier*, qui avoit aussi composé une autre Preface, obtint que la sienne seroit imprimée. F. S. REGNIER DESMARAIS.

4. *Description du Monument érigé à la gloire du Roi par M. de la Feuillade, avec les Inscriptions de tout l'ouvrage. Paris* 1686. *in* 4o. Les Inscriptions sont de M. *Desmarais*, à la reserve de celle de *Viro immortali*.

5. *Poeme sur la Riviere d'Eure, & les Eaux de Versailles, Paris*, 1687. *in* 4o.

6. *Ludovico Magno Carmen Panegyricum. Paris.* 1689. *in* 4°.

7. *Le Poesie d'Anacreonte tradotte in Verso Toscano, e d'annotazioni illustrate. Parigi* 1693. *in* 8o. Cette traduction a eu l'approbation de l'Academie de la *Crusca*, qu'il l'a fait réimprimer à *Florence*, avec deux autres du même Auteur; l'une de *Bartholomeo Corsini*, & l'autre de l'Abbé *Salvini*.

F. S. Regnier Desmarais.

8. *Traité de la Grammaire Françoise. Paris.* 1706. *in* 4°. It. *Amsterdam* 1707. *in* 12. Cette *Grammaire* quoi que fort ample ne dit rien cependant de la Syntaxe, que M. *Desmarais* reservoit à un autre ouvrage, qu'il n'a pas donné au public. Elle n'a pas été autant estimée que le nom de l'Auteur auroit dû le faire croire ; le P. *Buffier* s'étant hazardé d'y reprendre quelque chose dans l'extrait qu'il en donna dans les Memoires de *Trevoux*, M. *Desmarais* en fut piqué, & ajouta à son livre une réponse fort vive à ce Pere, où il paroit trouver étrange qu'un homme qui n'est point de l'Academie, s'ingere de faire des leçons à un Academicien, qui a étudié la Langue pendant cinquante ans. Il y a cependant des gens qui estiment plus la Grammaire que le P. *Buffier* a donnée, que celle de M. *Desmarais*.

9. *Histoire des Demeslés de la Cour de France avec la Cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses (Paris)* 1707. *in* 4°. Quoi que cette histoire n'ait paru qu'en 1707. il y avoit déja fort long-temps qu'elle étoit

faite & même imprimée, mais le débit en avoit été arrêté par ordre du Roi. Voici le jugement qu'en fait M. Bernard dans la Republique des Lettres. » La lecture de cette histoire est très agréable, pour « ceux-là même qui savent en gros « ce qu'elle contient. L'Auteur par- « le purement, il narre parfaitement « bien, & se fait lire presque mal- « gré qu'on en ait. Il a vû lui-mê- « me les choses dont il parle, elles « lui ont passé par les mains, & il « en possede toutes les pieces. Ainsi « il écrit avec tous les secours qu'un « Historien peut avoir pour dire la « verité; il déclare d'ailleurs qu'il a « une sincere intention de la dire. «

F. S. REGNIER DESMARAIS.

10. *Recueil de quelques Poesies morales par M. L. A. R. D.* (M. l'Abbé *Regnier Desmarais*) *Paris* 1700. *in* 8°. It. dans le Recueil general de ses Poësies.

11. *Le premier livre de l'Iliade en vers François avec une dissertation sur quelques endroits d'Homere. Paris* 1700. *in* 8°. M. *Desmarais* prend dans sa dissertation le parti des Anciens contre M. *Perrault*.

F. S. REGNIER DESMARAIS.

12. *Poesies Françoises. Paris* 1708. *in* 12. It. *Nouvelle édition augmentée de plusieurs pieces. La Haye* 1716. *in* 12. 2. *tom.*

13. *Poesies Latines, Italiennes & Espagnoles. Paris* 1708. *in* 12.

14. *Les deux livres de la Divination de Ciceron, traduits en François. Paris* 1710. *in* 12. M. *Desmarais* s'est proposé de rendre cet ouvrage en notre Langue, selon l'idée qu'il s'est faite de la maniere dont *Ciceron* auroit crû devoir traiter ce sujet, s'il avoit eu à écrire les mêmes choses en François, dans un temps où la matiere de la Divination est si peu connuë ; & c'est ce qu'il a executé avec toute la justesse qu'on devoit attendre d'une plume si aisée & si delicate, suivant les Journalistes de *Trevoux.*

15. *Entretiens de Ciceron sur les vrais biens & sur les vrais maux, traduits en François. Paris.* 1721. *in* 12. l'ouvrage Latin a pour titre; *De Finibus bonorum & malorum.*

16. *Memoires de sa vie écrits par lui-même en* 1712. inserez dans les *Memoires de Litterature,* tome 1. pag.

60. & à la tête de l'édition de ses *Poesies Françoises* faite à *la Haye* en 1716. Il composa ces Memoires pour faire plaisir aux Academiciens de *la Crusca*, qui les lui avoient demandez. F. S. REGNIER-DESMARAIS.

17. On trouve dans les Recueils de l'Academie Françoise les Discours qu'il y a faits en differentes occasions lorsqu'il en étoit Directeur ; qualité qu'il a eu quatre fois en 1675. 1696. 1701. & 1704. & lorsqu'en qualité de Secretaire perpetuel, il tenoit la place du Directeur absent.

Il a laissé manuscrit un Poëme du Regne du Roi en vers François, distribué en quatre Chants. Le mauvais succès qu'ont toujours eu ces sortes d'ouvrages a apparemment empêché qu'on ne le donnât au public.

THEOPHILE BONET.

THEOPHILE *Bonet* nâquit à *Geneve* le 20. Mars 1620. d'*André Bonet* habile Medecin, dont le T. BONET.

T. BONET. pere *Pierre Bonet* avoit été Medecin de *Charles Emmanuel* Duc de Savoye.

Theophile resolut de suivre les traces de ses peres, & se donna à la Medecine, en laquelle il fut reçû Docteur en 1646. après avoir parcouru les plus celebres Universitez. Il se maria ensuite, & épousa *Jeanne Spanheim* fille de Frederic Spanheim & sœur de Frederic & d'Ezechiel. Il fut pendant quelque temps Medecin du Duc de *Longueville* Souverain de *Neufchatel*; & son habileté lui procura un grand nombre de pratiques; mais une surdité qui lui survint l'obligea à les abandonner, & il se vit réduit au travail de son cabinet.

Il profita de ce loisir pour composer un grand nombre d'ouvrages, & mourut d'hydropisie le 29. Mars 1689. Il avoit une grande connoissance des belles Lettres, un jugement solide, une mémoire heureuse, & accompagnoit toutes ces bonnes qualitez d'une grande modestie.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Pharos Medicorum, hoc est, cau-*

tiones, Animadversiones & observationes practicæ ex operibus Guillelmi Ballonii erutæ, ordini Practico traditæ, & libris decem comprehensæ. Genevæ. 1668. *in* 8°. L'Auteur découvre dans cet ouvrage les erreurs du commun des Medecins. Il a été réimprimé plus ample sous ce titre : *Labyrinti Medici extricati, sive Methodus evitandorum errorum qui in praxi occurrunt, monstrantibus Guillelmo Ballonio & Ludovico Septalio. Addditus est ejusdem Septalii Tractatus de Nœvis. Genevæ* 1687. *in* 4°. T. BONET.

2. *Prodromus Anatomiæ Practicæ sive de abditis morborum causis, ex cadaverum dissectione revelatis Libri primi pars prima, de doloribus capitis ex illius apertione manifestis. Genevæ* 1675. *in* 8°. Ce volume fait partie de l'ouvrage suivant.

3. *Sepulchretum sive Anatomia practica ex cadaveribus morbo denatis, proponens Historias & observationes omnium pene humani corporis affectuum, ipsorumque causas reconditas revelans. Genevæ* 1679. *fol.* L'Auteur a ramassé dans cet ouvrage plusieurs observations curieuses sur les mala-

T. Bonet. dies de la tête, de la poitrine, du bas ventre, & des autres parties du corps, qui en font les quatre parties. Il a fait lui-même une partie de ces observations, & il a tiré les autres tant des plus habiles Medecins, qui ont écrit sur les matieres qu'il traite, que de ceux qui ont voulu lui faire part de leurs remarques.

4. *Mercurius compitalitius, sive index Medico-Practicus per decisiones, cautiones, animadversiones, castigationes, & observationes in singulis affectibus. Genev.* 1682. *fol.* Cet ouvrage est un Recueil non seulement des remedes, mais encore des observations des plus habiles Medecins sur chaque maladie, auquel les moins experimentez peuvent avoir recours, quand il leur naît quelque doute & quelque difficulté dans la pratique de la Medecine, ce livre étant comme une de ces statues de Mercure qu'on plaçoit autrefois dans les carrefours, pour montrer le chemin qu'on devoit tenir; ce qui le lui a fait nommer *Mercurius compitalitius.*

5. *Medicina septentrionalis collatitia, sive rei Medicæ nuperis annis à Medicis Anglis, Germanis & Danis emissæ sylloge. Genevæ. fol.* 2. *vol.* Le premier, en 1684. & le deuxieme en 1686. C'est un Recueil des plus belles & des plus surprenantes observations de Medecine qui ayent été faites en Angleterre, en Allemagne, en Danemarc, & que l'Auteur a réduites à certains Chefs, suivant chaque partie du corps humain, conformément à la méthode de *Schenckius*. T. BONET.

6. *Polyalthes, sive Thesaurus Medico-Practicus ex quibuslibet rei Medicæ scriptoribus congestus, Pathologiam veterem & novam exhibens una cum remediis usu & experientiâ compertis; in quo Cl. V. Johannis Jonstoni syntagma explicatur. Genevæ.* 1691. *in fol.* 3. *vol.* M. Bonet a ramassé dans cet ouvrage tout ce que les Medecins anciens & modernes ont dit de plus considerable sur les maladies, & sur les remedes qu'il faut employer pour leur guerison, & y a joint ce que ses reflexions & son experience lui ont pû faire connoî-

T. Bonet. tre. Mais pour executer plus facilement son dessein, il a crû devoir choisir un Auteur particulier, qui eut écrit de toutes les maladies, & qui lui servit comme de texte sous lequel il rangea ses remarques, & celles des autres, & il n'en a point trouvé de plus propre que *Jean Jonston*, qui a compris toute la Medecine pratique en douze livres, & dont l'ouvrage a été fort estimé.

7. *Theodori Turqueti de Mayerne Tractatus de Arthritide una cum ejusdem aliquot Consiliis Medicinalibus è Gallico in Latinum versus. Genevæ* 1671. *in* 12. It. *ibid.* 1674. *in* 12. It. *Londini* 1676. *in* 8o.

8. *Jacobi Rohaultii Tractatus Physicus è Gallico in Latinum versus. Genevæ.* 1674. *in* 8o.

Voyez le Dictionuaire historique de *Luiscius*, & la Bibliotheque universelle, to. 25.

JEAN-BAPTISTE BOISOT.

JEAN-BAPTISTE *Boisot* nâquit à *Bezançon* au mois de Juillet 1638. d'une Maison ancienne & illustre, originaire de Dijon, qui depuis plusieurs siecles s'étant partagée en trois branches, aux Pays-Bas, en Hollande & en Franche-Comté, a fourni par tout de grands hommes dans l'Epée & dans la Robbe. J. B. BOISOT.

Son pere après avoir exercé plusieurs Charges ou Commissions considerables fut appellé au Gouvernement de sa patrie alors partagé entre quatorze Gouverneurs, qui rouloient de semaine en semaine, & qui tour à tour commandoient avec une autorité souveraine; il eut cinq enfans qui ont tous été d'un mérite distingué. Trois ont rempli les principales Charges du Parlement de *Bezançon*; le cinquiéme qui étoit Jesuite, & qui joignoit à beaucoup de vertu une connoissance profonde des Langues Orientales est mort à *Alep* Superieur general des Missions du

J.B. Boisot. Levant, & chargé des affaires du Roy en ce pays-là.

Jean B. Boisot étoit le troisiéme. Il étoit d'une taille mediocre, mais bien prise. Il avoit la physionomie heureuse, le port noble, l'air doux, les manieres insinuantes. Le serieux étoit son caractere, mais un serieux qui ne tenoit ni de l'orgueil, ni de la bizarrerie, ni du chagrin, & qui ne l'empêchoit pas, pourvû qu'on l'animât, de briller plus que personne dans la conversation.

Il étudia à *Bezançon* les Humanitez & la Philosophie, & il le fit avec un tel succès, qu'il acheva son cours de Philosophie à treize ans. De *Bezançon* il passa à *Dole*, pour s'y faire graduer en Droit Civil & en Droit Canon. Il ne fut point de ces Jurisconsultes forgez en trois jours, comme *Ciceron* le disoit assez plaisamment, car il ne prit ses degrez, qu'après avoir donné sur les bancs, dans les examens particuliers, & dans les actes publics, des preuves éclatantes de son savoir. Il avoit alors seize ou dix-sept ans.

Peu de temps après il vint à *Pa-*

ris où il fit deux ans de séjour ; il y J.B. Bor-
apprit la Langue Grecque, & y fit son,
connoissance avec plusieurs Savans,
& principalement avec M. *Pellisson*.

Il fit ensuite le voyage d'Italie auquel il employa trois ans. Voyager ne fut point pour lui changer simplement de climat, voir de nouvelles terres, être aujourd'hui dans une Ville, demain dans une autre, partir de chez soi pour y revenir, & n'y rapporter souvent après une longue course que plus d'ignorance & moins de vertu ; il fit un meilleur usage de son esprit, & un plus utile emploi de son temps. Par tout où il passoit, il examinoit les divers effets de la nature, il remarquoit les beautez de l'art, il étudioit les mœurs, les inclinations des peuples, l'esprit du Ministere, les interêts des Souverains.

Dans ces dispositions il parcourut avec soin toute l'Italie, & étant à *Rome*, il n'eut pas de peine à se faire distinguer entre tous les jeunes étrangers qui y étoient alors. Il y acquit la protection du Cardinal *Azzolini*, qui le presenta à la Reine *Christine*

J.B. Boisot.

de Suede, & qui voulut même l'attacher auprès de cette Princesse, dans le dessein de le pousser ensuite aux honneurs de la Prélature. Mais le jeune *Boisot* qui étoit naturellement ennemi du tumulte & de l'assujettissement des Cours, autant qu'il étoit ami de la liberté & de la tranquillité, resista à tous les charmes de l'ambition.

Il partit de *Rome* après avoir obtenu du Pape à la recommandation de la Reine *Christine* & du Cardinal *Azzolini* les Prieurez de *la Loye*, & de *Grande-Court*, situez en Franche-Comté, où il retourna, après avoir parcouru l'Allemagne.

A son retour dans sa Province, il fut regardé comme un homme qui en alloit être un des principaux ornemens. Le Clergé le députa peu de temps après aux Etats, où il justifia le choix qu'on avoit fait de lui. Ce fut dans le cours de cette députation qu'il acheta du Comte de *Saint-Amour* heritier de la maison de *Granvelle*, la précieuse Bibliotheque du Cardinal de ce nom qu'il a augmentée jusqu'à sa mort, avec beaucoup

de soin & de dépenses.

L'Abbé *Boisot* avoit donné dans l'assemblée des Etats une si haute idée de son merite & de son habileté dans les affaires, qu'on le chargea en 1668. d'une negotiation importante auprès du Gouverneur de *Milan*, & il y eût tout le succès qu'on en avoit esperé. J.B. BOISOT.

Dans les differentes revolutions de la Franche-Comté, il passa en Espagne; il demeura près de deux ans à *Madrid*, & deux mois entiers dans l'Escurial, pour en visiter la Bibliotheque, où quoique simple particulier il ne trouva rien d'aussi curieux que ce qu'il avoit chez lui.

En 1673. il se retira à *Chambery* & se trouva l'année suivante à *Turin*, lorsque le Roy qui étoit campé dans son Prieuré de *la Loye* achevoit la conquête du Comté. Quelque instance qu'on lui fit alors pour retourner dans sa patrie, & pour se prévaloir de la faveur dans laquelle sa famille commençoit à être auprès de ce Prince, il tint toûjours ferme jusqu'à ce que le Roy d'Espagne eut abandonné la Fran-

J.B. Boisot. che-Comté par le traité de Nimegue conclu en 1678. Ce fut alors qu'il vint rejoindre sa famille, & il fut dès lors un des plus zelez sujets du Roy, qui lui donna peu de temps après l'Abbaye de S. *Vincent* de *Bezançon*.

Le Comte *Hernan Nuñez*, qui l'avoit connu à *Madrid* passant à *Bezançon* pour se rendre en Dannemarc où il alloit en qualité d'Ambasseur du Roy Catholique, fit tout ce qu'il pût pour l'engager à être du voyage; mais un charme secret le retenoit dans sa Province. Il avoit mis son cœur à son trésor de *Granvelle*. C'est ainsi qu'il appelloit le recueil des Lettres écrites sous le Ministere du Chancelier & du Cardinal de *Granvelle*, l'un premier Ministre de l'Empereur *Charles* V. & l'autre du Roy *Philippe* II. Il les avoit rassemblées avec soin, lorsquelles étoient prêtes à se perdre, & en avoit composé un grand nombre de volumes qu'il avoit rangez par ordre des temps, ce qui lui avoit coûté des peines infinies, parce que la plûpart étoient écrites en chiffres

&

& qu'il les lui avoit fallu déchiffrer. J.B. BOISOT.
Ce trésor de Lettres originales a servi à plusieurs Savans ; M. de *Leibnits* en a tiré d'utiles secours pour son recueil des Traitez de Paix, & M. *Flechier* pour son Histoire de *Ximenés*. C'est de là qu'est aussi venu le Bref du Pape *Pie* IV. pour la Communion sous les deux especes.

La curiosité de l'Abbé *Boisot* ne se bornoit pas à ses manuscrits & à ses livres. Il s'étoit fait aussi un cabinet rempli de marbres & de bronzes antiques, de medailles de toutes especes, d'excellens tableaux, de pierres gravées, & d'autres choses semblables.

L'attention qu'il donnoit à tout cela ne l'empêcha pas de s'appliquer aussi aux études, qui convenoient à sa profession. Sachant que la Langue Hebraique sert de beaucoup à l'intelligence des Saintes Ecritures, il s'y appliqua, & l'apprit. Il lût aussi les Peres Grecs & Latins, les Conciles & l'Histoire Ecclesiastique, & se rendit aussi bon Theologien, qu'il étoit déja Jurisconsulte.

Après avoir reçû la Prêtrise, il

J.B. BOISOT. vêcut d'une maniere encore plus reguliere qu'auparavant. L'étude & les exercices de pieté partageoient tout son temps.

Il recevoit fort souvent des lettres des personnes les plus distinguées par leur savoir dans toutes les parties de l'Europe; & il répondoit à chacun ou en Latin, ou en sa Langue propre; quand il le faisoit dans la nôtre, c'étoit d'un style si correct & d'un tour si fin, que M. *Pellisson* lui disoit qu'il ne devoit rien envier à personne de ce côté là, & lui faisoit une querelle obligeante sur ce qu'un Franc-Comtois venoit disputer la politesse & la pureté du Langage à toute l'Academie Françoise.

M. *Pellisson* ayant fait connoître au Roy son merite, lui manda que ce Prince s'étonnoit un peu de ce qu'il ne venoit point à la Cour. Il profita de l'avis, il fit à *Paris* un second voyage, & fut presenté au Roy qui le reçût avec beaucoup de bonté. Les Ministres & les Courtisans suivirent l'exemple du Maître; & l'Abbé *Boisot* eût lieu d'être content de son voyage.

Retourné dans sa retraite il commençoit à jouir de la tranquillité & du repos, lorsqu'un contre-temps vint les troubler. Quoiqu'ennemi mortel de la chicane, il se vit obligé d'aller à *Dijon* pour y poursuivre un procès, où il croyoit l'honneur de sa famille interressé. Il ne se servit du ministere d'aucun Avocat, il mit en œuvre son éloquence naturelle & la connoissance qu'il avoit des affaires; il plaida luy-même avec tant de force, qu'en la gagnant il gagna l'estime de ses Juges. J.B. BOISOT.

Pendant son séjour à *Dijon*, il fit l'épreuve d'un secret qu'il avoit, & qu'il a pratiqué plusieurs autres fois ailleurs, qui étoit d'apprendre à écrire à un enfant en moins de deux heures.

Dans la disette qui se fit sentir peu de temps avant sa mort, il fit de si grandes charitez, qu'il fût réduit à emprunter pour avoir de quoi vivre lui-même. Les fievres malignes qui emporterent tant de monde en 1694. lui furent funestes; car il en mourut le 4. Decembre de la même année âgé de 56. ans. Il

J.B. Boisot. laissa par son Testament aux Benedictins de son Abbaye ses bustes, ses médailles, ses manuscrits & sa Bibliotheque, & un fond de deux mille écus, dont le revenu devoit être employé à l'augmenter, à condition qu'elle seroit publique deux fois la semaine.

Quoique l'Abbé *Boisot* se soit fait un grand nom parmi les Savans, on n'a d'imprimé de lui que quelques petites pieces qui se trouvent dans les Journaux. Telles sont :

1. *Lettre sur un monstre né à deux lieues de Bezançon.* Journal des Savans du deux Mars 1688.

2. *Lettre à M. l'Abbé Nicaise sur la Glaciere de Bezançon.* Journal des Savans du 22. Juillet & du 9. Septembre 1686.

3. *Lettre sur un fait singulier de Chirurgie.* Journal des Savans du 15. Mars & du 6. Septembre 1588. & Rep. des Let. Avril 1688. Art. 2.

4. *Lettre à M. de Scudery*, qui contient un extrait fort exact & fort bien fait du *Traité de l'Eucharistie de M. Pellisson.* Journal des Savans du 14. & du 21. Juin 1694.

Lettre contenant un projet de la Vie du Cardinal Granvelle, qu'il avoit dessein d'écrire, & *un état des memoires & papiers de ce Cardinal* qu'il avoit rassemblez. Cette Lettre dont on a donné plusieurs morceaux dans l'*Histoire litteraire de l'Europe* Janvier, Fevrier & Mars 1726. & qui a été inserée toute entiere dans la *continuation des Memoires de Litterature & d'Histoire tom. 4. part. 1.* fait regretter que l'Abbé *Boisot* n'ait par vécu assez long-temps, pour executer son projet, qui renferme des choses très curieuses. J.B. Boisot.

V. Son éloge par M. *Bosquillon*. Journal des Savans du 6. Juin 1695. & par M. *Moreau*, Continuation des Memoires de Litterature tom. 4.

THOMAS ERPENIUS.

THOMAS *Erpenius*, appellé en sa Langue d'*Erpe*, nâquit à *Gorcum* Ville de Hollande le 11. Septembre 1584, de *Jean d'Erpe* & de *Beatrix de Bye* tous deux de familles nobles de *Bois-le-Duc*, Ville Thomas Erpenius.

T. ERPENIUS. du Brabant, qu'ils avoient abandonnée, à cause de la Religion Protestante qu'ils avoient embrassée.

Il fit voir dès sa premiere jeunesse de grandes dispositions pour les sciences ; c'est ce qui engagea son pere, qui n'étoit pas à la verité homme de lettres, mais qui estimoit les Savans, à l'envoyer à l'âge de dix ans à *Leyde*, où il commença ses études.

Il ne demeura pas long temps en ce lieu, car son pere étant allé l'année suivante demeurer à *Middelbourg* en Zelande, l'y fit venir auprès de lui ; il le renvoya cependant un an après à *Leyde*, où il pouvoit trouver plus de secours pour cultiver ses heureuses dispositions. Il y fit en peu de temps des progrès prodigieux, qui surprirent ses Maîtres. A l'âge de 18. ans il fut reçû dans l'Academie de cette Ville, où *Rodolphe Snellius* lui donna le Bonnet de Maître ès Arts le 8. Juillet 1608.

Il avoit déja fait sa Theologie & s'étoit rendu habile dans les Langues Orientales, ausquelles *Joseph Scaliger* lui avoit persuadé de s'ap-

pliquer, dans la persuasion qu'il ne manqueroit point d'y réussir. T. ERPENIUS.

Erpenius voyagea ensuite en Angleterre, en France, en Italie & en Allemagne, cherchant par tout à former des liaisons avec les Savans de ces pays, & à profiter de leurs lumieres. Il demeura un an à *Paris*, où il fit amitié avec *Isaac Casaubon*, qui conserva toûjours beaucoup d'estime pour lui, & où il apprit l'Arabe sous un Jacobite Egyptien nommé *Joseph Barbatus*. Pendant son séjour à *Venise*, il eût de frequentes conferences avec quelques Juifs & quelques Mahometans dont il apprit le Turc, le Persan & l'Ethiopien.

Après un voyage de quatre années, *Erpenius* revint dans sa patrie en 1612. Il n'y demeura pas longtemps sans emploi. Son habileté dans les Langues Orientales étoit déja connue de tout le monde, & les Curateurs de l'Université de *Leyde* le nommerent le 10. Fevrier de l'année suivante Professeur de la Langue Arabe, & des autres Langues Orientales, excepté cependant l'Hebreu dont il y avoit déja un Professeur; il eût neanmoins en 1619.

T. Erpenius, une Chaire d'Hebreu, les Curateurs ayant jugé alors à propos d'en ériger une seconde.

Erpenius remplit ces deux Chaires avec beaucoup d'application, & forma d'excellens écoliers, parmi lesquels on compte *Constantin l'Empereur*, *Sixtin Amama*, *Adolphe Vorstius*, *Jacques Golius*, *Guillaume Merula*, *Samuel Bochart*, *Adrien Junius*, & un grand nombre d'autres.

Il ne se contenta pas d'instruire les personnes qui venoient l'entendre par ses leçons, il voulut le faire aussi par ses ouvrages. La difficulté de trouver des Imprimeurs qui voulussent faire la dépense des caractères necessaires pour cela & qu'on ne trouvoit en aucun endroit, auroit rebuté un homme moins ardent pour l'avantage des sciences; mais il la surmonta en établissant dans sa maison une Imprimerie, & en faisant fondre à grands frais des caractères Arabes, Persans, &c. Il avouoit que ce qui l'avoit animé davantage à cette entreprise avoit été l'exemple de *François Savary de Breves* Ambassadeur du Roy de France à

à *Constantinople* & ensuite à *Rome*, qui avoit établi à *Paris* à ses dépens une Imprimerie pour la langue Arabe. T. ERPENIUS.

Erpenius se maria le 6. Octobre 1616. & épousa *Jaqueline Buyes* fille d'un Conseiller de la Cour de Hollande, dont il a eu sept enfans.

Au commencement de l'année 1620. les Curateurs de l'Université de *Leyde* l'envoyerent par ordre des Etats de Hollande en France pour tâcher d'attirer *Pierre du Moulin* ou *André Rivet* en Hollande, dans le dessein de donner à celui qui s'y détermineroit une Chaire de Professeur en Theologie à *Leyde*. *Erpenius* s'acquitta de sa commission d'une maniere qui satisfit ceux qui l'avoient député, cependant il n'y réussit point pour cette fois; ses sollicitations eurent plus d'effet l'année suivante, car les Curateurs de *Leyde* ne se rebuterent point, & le renvoyerent de nouveau en 1621. en France. Il vint à la fin à bout de ce qu'il souhaitoit en gagnant *Rivet*, & en obtenant du Synode de *Poitiers* la permission dont il avoit besoin pour passer en Hollande. Ce ne

T. ERPENIUS.

fut pas à la verité sans peine, puisqu'il fut obligé de demeurer six mois en France pour ce sujet. Les mouvemens qu'il se donna pour faire réussir cette affaire, & l'adresse avec laquelle il la conduisit à sa fin le firent connoître aux principaux de son parti & lui gagnerent leur estime.

Quelque temps après son retour, les Etats de Hollande le choisirent pour leur Interprete, & se servirent dans la suite de lui pour expliquer les Lettres des Princes de l'Asie & de l'Afrique qui leur étoient écrites. Un jour qu'il étoit occupé à cette fonction, il se sentit attaqué d'une maladie contagieuse qui regnoit dans le pays. On le transporta à *Leyde*, où il mourut le 13. Novembre 1624. âgé de 40. ans.

C'étoit un homme extrêmement laborieux, d'un esprit vif, d'un jugement solide, & d'une memoire à qui rien n'échapoit. Avec ces qualitez il n'est pas surprenant qu'il ait pû fournir à l'assiduité que demandoient ses emplois, & à la composition de ses ouvrages. Il ne l'est pas non plus qu'il ait pû acquerir la

connoissance de tant de Langues étrangeres. T. ERPENIUS.

Une chose cependant qui pourra surprendre, c'est qu'il les ait possedées si parfaitement, que ceux qui les parloient naturellement, ayent eux-même admiré son habileté en ce genre. C'est ce qu'on dit du Roy de Maroc, qui prenoit un si grand plaisir à lire ses lettres écrites en Arabe, qu'il les montroit à ses Courtisans comme quelque chose de singulier, & leur en faisoit remarquer l'élegance & la pureté.

Erpenius entierement attaché à sa patrie rejetta toûjours les offres les plus avantageuses qu'on pût lui faire pour l'engager ailleurs. Les Anglois sur tout firent tout leur possible pour l'attirer en Angleterre. Le Roy d'Espagne & l'Archevêque de Seville l'inviterent aussi à passer en Espagne pour y expliquer quelques inscriptions Arabes; mais rien ne fut jamais capable de le détacher de son Pays.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Annotationes in Lexicon Arabicum Francisci Raphelingii. Lugd.*

T. ERPENIUS. *Bat.* 1613. *in* 4o. Ces notes sont imprimées avec le Dictionnaire même de *Raphelingius.*

2. *Grammatica Arabica. Lugd. Bat.* 1613. It. *cum Lokmanni Fabulis & aliquot adagiis Arab. & Latine. Lugd. Bat.* 1636. *in* 4°. It. *cum Lokmanni fabulis ex editione Golii, qui addidit carmen Abul Olai, aliquot suratas Alcorani, & alia quadam ad Praxim. Arabice & Bat. Lugd. Bat.* 1656. *in* 4o. Tout ce qu'*Erpenius* a fait en ce genre est excellent.

3. *Proverbiorum Arabicorum Centuria II. Arabice & Latine cum Scholiis Jos. Scaligeri & Thomæ Erpenii. Lugd. Bat.* 1614. *in* 4o. It. *Ibid.* 1623. *in* 8o. *Joseph Scaliger* ayant traduit & accompagné de ses notes une partie des Proverbes Arabes lorsqu'il mourut, *Isaac Casaubon* engagea *Erpenius* à finir cet ouvrage. *Erpenius* s'en défendit long-temps sous prétexte, qu'il ne lui appartenoit pas de se mesurer à un si grand homme, mais *Casaubon* le pressa tant qu'il se rendit ; il ne se contenta pas même d'achever ce qui étoit commencé, il corrigea encore plusieurs

fautes qui étoient échappées à *Scaliger*. Il fit cet ouvrage pendant son premier séjour en France ; mais il ne le mit sous presse que lorsqu'il eût fini ses voyages, & après son retour dans sa patrie ; le Bibliothecaire d'Oxford s'est fort mal exprimé, lorsqu'il a mis parmi les Livres de *Joseph Scaliger*, *Scholia ad Erpenii Proverbia Arabica Lugd. Bat.* 1623. Il sembleroit que *Scaliger* eût travaillé sur l'Ouvrage d'*Erpenius*, & c'est précisément le contraire.

T. ERPENIUS. I

4°. *Lokmanni fabulæ & selecta quædam Arabum adagia, cum interpretatione Latina & notis. Lugd. Bat.* 1615. *in* 8o. It. *Amstelod.* 1636. & 1656. *in* 4o. avec la Grammaire Arabe.

5. *Giarumia Grammatica de centum Regentibus, sive Lingua Arabica particulis Arabice & Latine cum notis, Lugd. Bat.* 1617. *in* 4o. It. 1636. *in* 4o. *Giarumia* est une Grammaire Arabe qui tire son nom de son Auteur, & qui est fort estimée dans l'Asie & dans l'Afrique ; elle avoit déja été imprimée à *Rome* dans l'Imprimerie de *Medicis* en fort beaux ca-

T. ERPENIUS.

racteres, mais si peu correctement qu'*Erpenius* a été obligé de la collationner avec quatre manuscrits pour en corriger les fautes.

6. *Novum Domini Nostri Jesu Christi Testamentum Arabice. Lugdu. Bat.* 1615. *in* 4o. On ne connoit point l'Auteur de cette version Arabe qui est fort ancienne. *Erpenius* est le premier qui l'ait donnée au public sur un manuscrit de plus de trois cens ans. *François Raphelengius* en avoit collationné soigneusement une bonne partie, c'est-à dire les Actes & les Epitres, avec un autre manuscrit, & ce manuscrit ainsi collationné étoit dans la Bibliotheque de *Leyde*, à laquelle *Joseph Scaliger* l'avoit laissé avec plusieurs autres livres en Langues Orientales & dont *Erpenius* l'a tiré pour la faire imprimer.

7. *Historia Josephi Patriarchæ ex Alcorano Arabice, cum versione Latina & notis. Lugd. Bat.* 1617. *in* 4o. Cette histoire contient quelque chose de vrai, que Mahomet à tiré de l'Ecriture Sainte, & un grand nombre de faussetez qu'il y a mêlées.

8. *Canones de Litterarum EVI apud Arabes natura & permutatione* *Lugd. Bat.* 1618. *in* 4o. T. ERPENIUS.

9. *Rudimenta Linguæ Arabicæ: item Praxis Grammatica & Consilium de Studio Arabico feliciter instituendo. Lugd. Bat*, 1620. *in* 8o. 2a *editio Lugd. Bat.* 1628. *in* 8o. It. *Paris.* 1638. *in* 8o.

10. *Versio & notæ ad Arabicam Paraphrasim in Evangelium Joannis. Rostochii* 1629.

11. *Grammatica Hebræa Generalis. Amstelodami* 1621. It. *Genevæ* 1627. It. *Lugd. Batav.* 1659. *in* 8o.

12. *Orationes tres de Linguarum Ebrææ atque Arabicæ dignitate. Lugd. Bat.* 1621. *in* 8°.

13. *Pentateuchus Mosis Arabice. Lugd. Bat.* 1622. *in* 4o. Cette version Arabe est ancienne & a été faite par un Chrétien.

14. *Georgi Elmacini Historia Saracenica à Muhaméde ad Atabacæum XLIX. Imperatorem Arabice & Latine cum notis & tabulis Geographicis & Genealogicis. Lugd. Bat.* 1625. *in fol. Eadem Historia Latine tantum cum notis.* It. *Arabice tantum. Lugd. Bat.* 1625. *in* 4o.

T. ERPENIUS. 15. *Psalmi Davidis Syriace, cum versione Latina. Lugd. Bat.* 1625. *in* 4o.

16. *Grammatica Chaldaa & Syra Amstelod.* 1628. *in* 8o. It. *Lugd. Bat.* 1659. *in* 8o.

17. *De Peregrinatione Gallica utiliter instituenda Tractatus. Lugd. Bat.* 1631. *in* 12.

18. *Pracepta de Lingua Gracorum communi. Lugd. Bat.* 1662. *in* 8o.

Il avoit formé les desseins de plusieurs autres ouvrages ; entr'autres d'une édition de l'Alcoran avec des notes, & d'une Bibliotheque Orientale, mais sa mort prématurée l'a empêché de les executer.

V. Son Oraison funebre par *Gerard Jean Vossius*, dans les *Memoria Henningi Witten, Meursi Athena Batav. Swertii Athena Belgica Val. Andrea Bibl. Belgica.*

MICHEL ANGRIANI, dit de Boulogne.

MICHEL ANGRIANI. MICHEL *Angriani*, ou *Aygnani* ou *Aiguan*, appellé vulgairement *Michel de Boulogne* nâquit à

Boulogne en Italie, où il prit l'habit Religieux, & fit profession dans le Couvent des Carmes. Il étudia ensuite dans l'Université de *Paris*, où il reçût les degrez du Doctorat. Dans le Chapitre General de son Ordre qui se tint à *Ferrare* l'an 1354. dans celui de *Bordeaux* de 1358. & dans celui de *Treves* de 1362. il fut nommé Regent pour le Couvent de *Paris*, & ce fut pendant qu'il en faisoit les fonctions, qu'il composa son *Commentaire sur les quatre livres des Sentences*, qui a été imprimé pour la premiere fois à *Milan* l'an 1510. & ensuite à *Venise* l'an 1623. par les soins du P. *Leon Prioli* Religieux du même Ordre. M. ANGRIANI.

Angriani assista l'an 1372. au Chapitre General tenu à *Aix* en Provence en qualité de Définiteur de la Province de *Boulogne*, & dès lors il est qualifié du titre de *Maître*, c'est à-dire, Docteur en Theologie, qualité qui lui est aussi donnée dans les Chapitres Generaux tenus au *Puy en Velay* l'an 1375. & à *Bruges* l'an 1379. où il se trouva en qualité de Provincial de sa Province.

M. ANGRIANI. est plus connu. Ce fut là qu'il travailla & perfectionna les ouvrages que nous avons de lui.

Nonobstant sa déposition du Generalat, le Pape *Boniface* IX. le fit l'an 1394. Vicaire General de la Province de *Boulogne*, avec plein pouvoir de la gouverner, & l'an 1396. il se trouva au Chapitre General de *Plaisance*, en qualité de Définiteur de la même Province. Il mourut à *Boulogne* le 16. Novembre 1400. selon le P. *Louis de Sainte Therese*, & en 1416. selon l'Abbé *Tritheme*. Le premier sentiment est plus conforme à l'Epitaphe qui se trouve dans l'Eglise des Carmes de *Boulogne*, gravée sur un tombeau de marbre, qui est devant le grand Autel. L'obscurité & la barbarie de ses expressions ont pû donner lieu à celui de Tritheme. Le voici :

Michael Doctor hic est Ayguana Bononias illum
Stirps dat, Carmeli, quem tulit ordo, caput
In David ejus ovat calamus; stupor est quæ Latinis,
Et Gallis virtus, ingeniumque senis.

Bis septingentos annos, patet esse Novembrem. M. ANGRIANI.
Atque bis octenos explicuisse Dies.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Ad Cardinalem S. Mariæ trans Tyberim insigne opus & præclarum de Conceptione S. Mariæ liber* 1. *MS.* *Arnoul Bostius* Religieux Carme, qui mourut à *Gand* le 31. Mars 1499. dit que cet ouvrage d'*Angriani* est tout rempli de ces expressions & de ces manieres de parler: *Tota pulchra, tota formosa est Maria, amica spiritus almi, verbi divini Genitrix, Æterni Patris comparentalis, eundem cum eo filium habens, & macula originalis non est in ea.*

2. *Super Sententias libri IV.* J'ai déja remarqué que ce Commentaire sur le Maître des Sentences fut imprimé pour la premiere fois à *Milan* en 1510 Goth. & ensuite à *Venise* l'an 1623. *in fol.*

3. *Quæstiones Sententiarum liber unus. In Evangelium Matthæi liber. Tabula moralium Sancti Gregori Papæ. Tabula decreti. In Ethicam Aristotelis liber. In Valerium maximum liber. Sermones varii liber unus.* Peut-être ne nous reste il que le titre de tous ces li-

M. ANGRIANI. vres à moins que quelque Bibliotheque d'Italie, qui fut le pays où *Michel de Boulogne* demeura plus longtems ne nous ayent conservé des manuscrits qui ne sont pas venus à ma connoissance.

4. *Lectura super Michaam.* Cet ouvrage est cité par *Angriani* dans son Commentaire sur le Pseaume 67. ỷ. 8.

5. *Postilla super Joannem.* Il renvoye aussi à cet ouvrage dans ses explications sur les Pseaumes 76. v. 1. & 13.

6. *Postilla in Apocalypsim.* Cet ouvrage est encore cité dans son explication sur le Pseaume 77. de même que le suivant.

7. *Sermones quadragesimales.*

8. *Dictionarium divinum.* MS. c'est un Dictionnaire de la Bible, qui explique tous les mots qui sont citez dans l'Ecriture Sainte; mais la mort la empêché de l'achever. Il n'a fait que les trois lettres A. B. C. Le manuscrit de cet excellent ouvrage, aussi bien que les manuscrits des quatre précedens se conservent dans les Bibliotheques des Carmes de *Boulogne* & de *Ferrare*.

9. *Commentaria in Psalmos.* Ces Commentaires furent imprimez la premiere fois à *Alcala* l'an 1524. par les soins de *Jean Jonsica* Evêque de *Burgos*, sur un manuscrit de la Bibliotheque du Monastere de S. Jerôme *Los Totos de Guisando.* Comme le nom de l'Auteur ne s'y trouva pas, on lui donna celui d'Inconnu, & c'est encore avec le même passeport qu'il a paru de l'impression de *Lyon* en 1588. & 1603. Mais le P. *Basile Angussola* Religieux de l'Ordre des Carmes trouva l'an 1600. dans la Bibliotheque des Carmes de *Boulogne* un manuscrit divisé en cinq volumes, à la fin desquels on lisoit : *Explicit lectura prima, secunda &c. partis Psalterii compilata per F. Michaelem de Bononia Ordinis B. M. de Monte Carmelo inter Theologos Doct. Parisienses Minimum.* Il en trouva un autre vers le même temps dans la Bibliotheque des Carmes de *Venise*, dont une partie étoit écrite l'an 1397. & l'autre l'an 1424. divisé pareillement en cinq volumes au commencement desquels étoient ces mots : *Incipit lectura super Psalterium* M. AN GRIANI.

M. ANGIANI. *edita & composita per Fr. Michaelem de Ayguanis de Bononia sacræ Theologiæ Doctorem eximium Ord. Fratrum S. Dei Genitricis Mariæ de Monte Carmelo.* Sur la premiere feuille de chaque volume étoit dépeint un Professeur assis dans une chaire en habit de Carme, avec des Auditeurs habillez de differentes façons au bas, & à la fin de chaque volume le nom de l'Auteur étoit aussi marqué. L'un & l'autre exemplaire fut presenté au Patriarche de *Venise* & à l'Archevêque de *Boulogne* qui nommerent des personnes habiles pour les verifier sur le Commentaire imprimé à *Lyon* sous le nom de l'inconnu sur les Pseaumes. Ce qui ayant été trouvé conforme par le témoignage de gens irreprochables, on travailla à en procurer une nouvelle édition sur ces exemplaires & sur d'autres manuscrits aussi anciens, que l'on trouva dans plusieurs Bibliotheques de la Ville de *Boulogne*, marquez des mêmes inscriptions. C'est donc après tous ces examens & ces précautions que nous sont venues les éditions suivantes sous le nom de leur

leur veritable Auteur ; celle de *Venise* en trois volumes *in* 4°. chez *Jean Guerili*, le premier volume est de l'an 1600. & les deux autres de 1602. celle de *Paris* de 1626. 2. vol. *in fol.* de même que celle de *Lyon* 1652. & 1673. M. ANGRIANI.

V. la Preface que le P. *Basile Anguissola* a mis à la tête de ce Commentaire ; *Tritheme de script. Eccl. Jos. Simler* dans l'*Epitome Bibliothecæ Gesneri*, *Possevin* tom. 2. de son Apparat Sacré. *Ant. Alegre Paradisus Carmelitici decoris* p. 316. *Louis de Sainte Therese succession du Prophete Elie. Du Pin Bibl. Eccl. Bostius de viris Illustribus Ord. B. M. V. de Monte Carmelo. &c.*

Cet article a été dressé par le R. P. *Côme de S. Etienne sous-Prieur des anciens Carmes d'Orleans.*

JOSEPH TEXEIRA.

JOSEPH *Texeira* nâquit en Portugal d'une famille noble au commencement l'année 1543. Le lieu de sa naissance n'est pas connu. JOSEPH TEXEIRA.

J. TEXEIRA. Après avoir fait ses études avec beaucoup de succès, il entra en 1565. à l'âge de 22. ans dans l'Ordre de S. Dominique, où il se distingua par sa pieté & par sa science.

Il étoit Prieur du Couvent de *Santaren* l'an 1578. lorsque le Roy *Sebastien* entreprit cette malheureuse expedition en Afrique, où il perit. Le Cardinal Henri qui lui succeda étant mort peu de temps après en 1580. *Texeira* suivit le parti d'*Antoine* que le peuple avoit proclamé Roy, & lui demeura toûjours attaché. Il vint avec lui en France en 1581. pour demander du secours contre *Philippe* II. qui lui disputoit la Couronne, & il étoit sur sa flotte lorsqu'elle fut battue vers les Terceres le 26. Juillet 1582. Il y fut même fait prisonnier avec un grand nombre de François, & on l'envoya chargé de chaînes à *Lisbonne*.

Il trouva cependant moyen de se sauver, & revint en France auprès d'*Antoine* qui s'y étoit retiré après sa déroute, & dont il fut Aumônier & Confesseur.

Ayant eu occasion de parler au Roy *Henri III.* & à *Catherine de Me-*

dicis, il plût si fort à l'un & à l'autre, qu'il fut honoré du titre de Predicateur & de Conseiller du Roy. J. TEXEIRA.

Les troubles de France ayant obligé le Prince *Antoine* d'aller chercher quelque part une demeure plus tranquille, il l'accompagna en Bretagne & ensuite en Angleterre, où ils se rendirent en 1586.

Il étoit de retour à *Paris* en 1588. car la Reine l'envoya cette année à *Lyon*, & il y demeura jusqu'au commencement de l'année suivante. Son attachement pour *Henri* III. déplût aux Lyonnois, dont les principaux étoient Ligueurs outrez, on pilla en son absence sa cellule, & on jetta au feu ses livres & ses écrits; & il auroit peut-être eu le même sort, s'il n'eut été averti à temps, & s'il n'eut pris la fuite.

Il alla retrouver *Henri* III. à *Tours*, où il demeura quelque temps. Après la mort funeste de ce Prince, il s'attacha au Roy *Henri* IV. & il est à croire qu'il revînt à *Paris*, lorsque ce Prince y eut été reçû en 1593. Il y étoit du moins sûrement en 1595. puisqu'il assista à la mort du Prince

J. TEXEIRA. *Antoine* qui y mourut le 26. Août de cette année.

Il assista en 1596. à l'abjuration que *Charlote-Catherine de la Tremoille* veuve du Prince de *Condé* fit à *Rouen* du Calvinisme entre les mains du Legat du Pape, & il fut commis pour instruire cette Princesse, & pour être son Confesseur.

Il fut depuis ce temps attaché au service de la Cour, qui ne l'occupa pas néanmoins de telle sorte, qu'il n'employa le temps qui lui restoit à l'étude & à la composition.

On croit qu'il mourut vers l'an 1620. parce que l'on n'entend plus parler de lui depuis ce temps là. *Konig* qui le fait mourir en 1601. se trompe.

Ses Ouvrages font assez connoître la haine qu'il avoit pour les Espagnols & sa passion contre le Roy d'Espagne *Philippe* II. qui avoit conquis le Portugal sur le Prince *Antoine*. On rapporte de lui que prêchant un jour sur l'amour du prochain, il dit que *nous sommes obligez d'aimer tous les hommes de quelque Religion, Secte & Nation qu'ils soient, jusques aux Castillans.*

Catalogue de ses Ouvrages. J. TEXEIRA.

1. *De Portugalliæ ortu, Regni initiis, denique de rebus à Regibus universoque Regno præclare gestis compendium. Paris.* 1582. *in* 4o. pp. 70. Cet ouvrage qui est fort rare tend à établir le droit du Prince *Antoine* à la Couronne de Portugal. Il fut attaqué par *Edouard Nunez* de Leon dans un livre intitulé : *Censura in libellum de Regum Portugalliæ Origine, qui fratris Josephi Texeira nomine circumfertur. Olissiponæ* 1585. *in* 4o. Cet Auteur s'y propose de faire voir que la Couronne de Portugal n'est point élective, comme *Texeira* l'avoit prétendu, mais hereditaire. Il prétend que *Texeira* étant en prison à *Lisbonne* lui avoua qu'il n'étoit pas le veritable Auteur du livre *de Portugalliæ ortu*; mais qu'il étoit d'un autre Dominicain nommé *Etienne de Lusignan.* Soit que la crainte ait fait faire cet aveu à *Texeira*, soit qu'il soit veritable, il est sûr qu'il en entreprit la défense, comme de son propre ouvrage, & qu'il publia pour cela le livre suivant.

2. *De Electionis jure quod competiit viris Portugallensibus in augurandis*

J. TEXEIRA.

7. *De Flammula seu Vexillo S. Dionysii vel de Orimphla aut Auriflamma Tractatus. Paris.* 1598. *in* 12. La Bibliotheque des Dominicains ne fait aucune mention de cet Ouvrage, qui est cité par le P. *le Long*.

8. *Aventure admirable par dessus toutes autres des siecles passez & present, qui contient un discours touchant les succez du Roy de Portugal Dom Sebastien depuis son voyage d'Afrique, auquel il se perdit en la bataille qu'il eût contre les infideles l'an* 1578. *jusqu'au* 6. *de Janvier an present* 1601. *Auquel discours il y a plusieurs histoires par lesquelles appert évidemment celui que la Seigneurie de Venise a détenu prisonnier l'espace de deux ans & vingt-deux jours être le propre & vrai Roy de Portugal D. Sebastien, &c. traduit du Castillan en François* 1601. *in* 8°. pp. 126.

V. *Nicolas Antonio Bibl. Hisp.* Cet Auteur n'a parlé qu'en peu de mots de *Texeira*, à cause de la haine qu'il témoigne par tout pour les Espagnols. *Bayle* Dictionnaire, où l'article de *Texeira* n'est que croqué, & la Bibl. des Dominicains, où l'on trouve un grand détail sur ce qui le regarde.

TABLE

TABLE NECROLOGIQUE

Des Auteurs contenus dans ce Volume.

TITE-LIVE.
TANGRIANI (Michel) mort le 16 Novembre 1400
VILLON [François] m. à la fin du 15e siecle.
FICIN (Marsile) m. en 1499
FERRETI [Emilio] m. le 14 Juillet 1552
SAINT-GELAIS [Mellin de] m. vers 1558
VESAL [André] m. le 15 Octobre 1564
FERRARI (Octavien) m. en 1586
ASPILCUETA [Martin) m. le 21 Juin 1586
PITHOU (Pierre) m. le 1 Novembre 1596
MAFFE'E (Jean-Pierre) m. le 20 Octobre 1603
VALERIO (Augustin) m. le 24 Mai 1606
MASSON (Papire) m. le 9 Janvier 1611

TEXEIRA (Joseph) m. vers l'an 1620
ERPENIUS (Thomas) m. le 13 Novembre 1624
SELDEN (Jean) m. le 30 Novembre 1654
USSERIUS (Jacques) m. le 21 Mars 1655
VALOIS [Henri de] m. le 7 Mai 1676
FERRARI [Ottavio] m. le 7 Mars 1682
MEZERAI [François Eudes de] m. le 10 Juillet 1683
BONET [Theophile] m. le 29 Mars 1689
BOISOT [Jean B.] m. le 4 Decembre 1694
VARILLAS [Antoine] m. le 9 Juin 1696
BOIS [Gerard du] m. en Juillet 1696
ANTELMI [Joseph] m. le 21 Juin 1697
BELLINI [Laurent] m. le 8 Janvier 1703
CELLARUS [Christophe] m. le 4 Juin 1707
DESMARAIS [François-Seraphin

Regnier] m. le 6 Septembre 1715
TESSIER (Antoine) m. le 7 Septembre 1715
HIRE [Philippe de la] m. le 21 Avril 1718
HUDSON [Jean] m. le 27 Novembre 1719
CUMBERLAND [Richard] m. en 1719
SAINTE-MARTHE [Denis de] m. le 30 Mars 1725

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

A. Vesal. *p.* 141 & suiv.
L. Bellini. *p.* 348
T. Bonet. *p.* 367

Antiquitez.

J. Selden. *p.* 30 & suiv.

Astronomie.

C. Cellarius. *p.* 290
P. De la Hire. *p.* 342 345

C

Conciles, Synodes, &c.

P. Pithou. *p.* [illegible]

Controverse.

D. de Saint-Marthe. p. 92. 93
J. Usserius p. 117

Critique.

P. Pithou. p. 54
Ott. Ferrari. p. 83
D. de Sainte-Marthe. p. 94 96
J. Anselmi. p. 148

D.

Discipline Ecclesiastique.

J. Usserius. p. 124
A. Valerio. p. 254

Droit Naturel.

J. Selden. p. 35 36
A. Teissier. p. 270

Droit Canonique.

J. Selden. p. 32
P. Pithou. p. 57 58. 61.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

A. Vesal p. 141 & suiv.
L. Bellini. p. 348
T. Bonet. p. 367

Antiquitez.

J. Selden. p. 30 & suiv.

Astronomie.

C. Cellarius. p. 29
P. De la Hire. p. 342

Concil

P. Pir

TABLE.

Controverse.

D. de Saint-Marthe. *p.* 92. 93
J. Usserius *p.* 217

Critique.

P. Pithou. *p.* 51
Ott. Ferrari. *p.* 82
D. de Sainte-Marthe. *p.* 94. 95
J. Anselmi. *p.* 148

D.

Discipline Ecclesiastique.

J. Usserius. *p.* 224
A. Valerio. *p.* 254

Droit Naturel.

35 36
270

...nonique.

32
58. 61

Droit Civil.

E. Ferreti. *p.* 20
P. Pithou. *p.* 54 & suiv.

E

Ecriture Sainte.

P. Pithou. *p.* 57
J. Usserius. *p.* 130. 134
M. Ficin. *p.* 220
M. Angriani. *p.* 397 & suiv.

Eloquence.

P. Pithou. *p.* 55
D. de Sainte-Marthe. *p.* 95
A. Valerio. *p.* 252
C. Cellarius. *p.* 277 & suiv.
F. S. R. Desmarais. *p.* 360. 365

G

Geographie.

P. Pithou. *p.* 55. 60
P. Masson. *p.* 193

C. Cellarius. *p.* 289 & ſuiv.
J. Hudſon. *p.* 353

Geometrie.

P. de la Hire. *p.* 339 & ſuiv.

Gnomonique.

P. de la Hire. *p.* 339

Grammaires Orientales.

C. Cellarius. *p.* 291 & ſuiv.
T. Erpenius. *p.* 387 & ſuiv.

Grammaire Greque.

J. Hudſon. *p.* 353

Grammaire Latine.

C. Cellarius. *p.* 282 & ſuiv.

Grammaire Françoiſe.

F. S. Regnier Deſmarais. *p.* 362

Grammaire Italienne.

Ott. Ferrari. *p.* 85

H

Histoire Generale.

P. Pithou. *p.* 54
A. Teissier. *p.* 271
C. Cellarius. *p.* 289

Histoire Sainte & Judaique.

J. Usserius. *p.* 129. 133
C. Cellarius. *p.* 288
J. Hudson. *p.* 354

Histoire Ecclesiastique.

J. Selden. *p.* 37
A. Varillas. *p.* 67. 71. 73.
D. de Sainte-Marthe. *p.* 95. 96
J. Usserius. *p.* 110 & suiv.
J. Antelmi. *p.* 145
H. de Valois. *p.* 237 & suiv.

Histoire Monastique.

J. P. Maffée. *p.* 327

TABLE.

Histoire Greque.

H. de Valois. *p.* 234
C. Cellarius. *p.* 278
R. Cumberland. *p.* 334
J. Hudson. *p.* 352

Histoire Romaine.

Oct. Ferrari. *p.* 88
C. Cellarius. *p.* 277 & suiv.
Tite-Live. *p.* 172
J. Hudson. *p.* 352

Histoire de France.

P. Pithou. *p.* 34 & suiv.
A. Varillas. *p.* 65 & suiv.
P. Masson. *p.* 188 & suiv.
F. E. de Mezeray. *p.* 311. & suiv.
J. Texeira. *p.* 406. 407.

Histoire d'Italie.

A. Varillas. *p.* 67
F. S. R. Desmarais. *p.* 362

Histoire d'Angleterre.

J. Selden. *p.* 28 & suiv.

J. Usserius. p. 116. 121

Histoire d'Allemagne.

A. Teissier. p. 27

Histoire d'Espagne & de Portugal.

A. Varillas. p. 66. 72
J. Texeira. p. 405 & suiv.

Histoire Orientale.

F. E. de Mezeray. p. 325
J. P. Maffée. p. 328
T. Erpenius. p. 394

Histoire des Savans.

P. Masson. p. 189
H. de Valois. p. 242
A. Teissier. p. 268. 269

I

Inscriptions.

J. Selden. p. 54
F. S. Regnier Desmarais. p. 365

L

Lettres.

J. Usserius. *p.* 122
P. Masson. *p.* 192. 194
M. Ficin. *p.* 221
A. Teissier. *p.* 271.
C. Cellarius. *p.* 276 & suiv.

M

Mechaniques.

P. de la Hire. *p.* 345

Medecine.

A. Vesal. *p.* 144. 145
L. Bellini. *p.* 349
T. Bonet. *p.* 366. 368. 369

Melanges.

J. Selden. *p.* 39. 40
P. Pithou *p.* 60. 61
C. Cellarius. *p.* 263. & suiv.

Mesures, poids, &c.

R. Cumberland. *p.* 335

Metaphysique.

M. Ficin. *p.* 220

Morale.

M. Ficin. *p.* 220. 221
R. Cumberlan. *p.* 332
F. S. R. Desmarais. *p.* 364

P

SS. Peres.

P. Pithou. *p.* 55. 59
D. de Sainte-Marthe. *p.* 96
J. Usserius. *p.* 126
M. Ficin. *p.* 222. 223.
A. Teissier. *p.* 267. 270
C. Cellarius. *p.* 280 & suiv.

Philosophie.

Oct. Ferrari. *p.* 88

M. Ficin. *p.* 225
A. Valerio. *p.* 251

Poëtes Latins.

P. Pithou. *p.* 54 & ſuiv.
H. de Valois. *p.* 243
F. S. Regnier Deſmarais. *p.* 361

Poëtes François.

M. de Saint Gelais. *p.* 204
F. Villon. *p.* 213
F. S. Regnier Deſmarais. *p.* 361 & ſuiv.

S

Sermons.

J. Uſſerius. *p.* 115. 117

T

Theologie Dogmatique.

P. Pithou. *p.* 56. 57
J. Uſſerius. *p.* 122

TABLE.

Theologie Morale.

M. Aspilcueta. *p.* 8 & suiv.

V

Usages & Coutumes.

J. Selden. *p.* 29

Ott. Ferrari. *p.* 80 & suiv.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce cinquiéme Volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gens de Lettres*, & je n'y ai rien trouvé dont on ne puisse permettre l'impression. A Paris le deuxiéme Juin 1728. HARDION.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseils

Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Memoire & Catalogue ci-dessus specifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separement, & autant de fois que bon lui semblera; sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sur notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogues ci-dessus exposez, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces présentes seront entegistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs

de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnee, és mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-huitiéme jour de Novembre, l'An de grace 1726. & de notre Regne le douziéme. Par le Roy en son Conseil. DE SAINT HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530 Fol. 431. conformement aux anciens Reglemens, confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris ce 3. Decembre 1726. Signé, VINCENT, Adjoint.